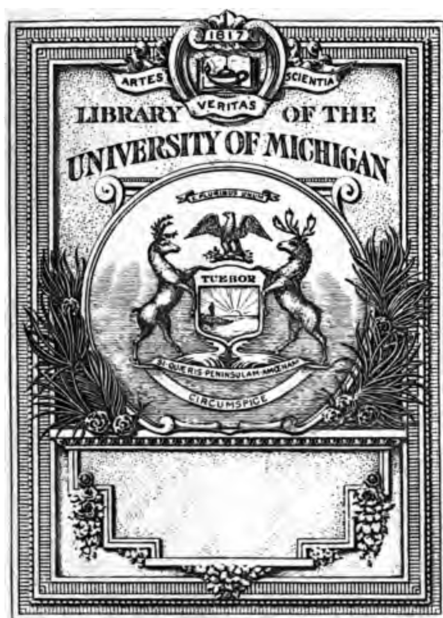
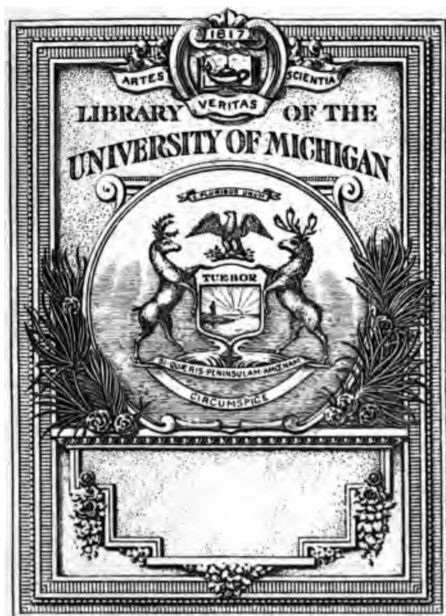



1817
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUÆRIS PENINSULAM AMŒNAM
CIRCUMSPICE


1817
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE

HISTOIRE
DE
FRANCE,
SOUS LE REGNE
DE
LOUIS XIV.



A ROTTERDAM,
Chez MICHEL BOHM, & COMPAGNIE. 1718.
AVEC PRIVILEGE.

HISTOIRE
DE
FRANCE,
SOUS LE REGNE
DE
LOUIS XIV.
PAR

Mr. DE LARREY,
CONSEILLER DE LA COUR ET DES AMBASSADES DE SA MAJESTÉ LE ROI DE PRUSSE.

TOME I.

Qui contient ce qui s'est passé depuis son avénement à la Couronne jusqu'à l'année 1648. inclusivement.



A ROTTERDAM,
Chez MICHEL BOHM, & COMPAGNIE. 1718.
AVEC PRIVILEGE.

HISTOIRE
DE
FRANCE,
SOUS LE REGNE
DE
LOUIS XIV.
PAR

Mr. DE LARREY,
CONSEILLER DE LA COUR ET DES AMBASSADES DE SA MAJESTÉ LE ROI DE PRUSSE.

TOME I.

Qui contient ce qui s'est passé depuis son avénement à la Couronne jusqu'à l'année 1648. inclusivement.



A ROTTERDAM,
Chez MICHEL BOHM, & COMPAGNIE. 1718.
AVEC PRIVILEGE.

A SA MAJESTÉ LA REINE DE PRUSSE.

ADAME,

IL y a toujours eu entre les Roiales Maisons de Bourbon & de Brandebourg ; j'ajoûte, & de Brunswick-Lunebourg, une telle

correſpondance, qu'il n'a pas été poſſible à la Politique, qui a quelquefois diviſé ces Princes, d'en rompre entiérement l'Union. Les Guerres, où la diverſité d'intérêts les a engagez à diverſes repriſes, ont de tems en tems intercepté les raions de cette affection réciproque : mais la Paix les a bientôt ramenez auſſi vifs & auſſi beaux qu'avant les troubles qui en avoient cauſé l'interruption. VOTRE MAJESTÉ verra ces diverſes Scênes dans l'Hiſtoire que j'ai l'honneur de Lui préſenter, & que ſi la néceſſité des tems & la fatalité des Evénemens ont pu dans de fâcheuſes conjonctures armer ces grands Princes l'un contre l'autre, rien n'a été capable d'arracher de leur cœur l'eſtime &

l'amitié qu'ils avoient l'un pour l'autre.

Cette Union, souvent interrompuë par le malheur des tems, mais toujours renouée, souffrit une longue éclipse par la Guerre de 1702. qui arma l'Angleterre, la Hollande & tout l'Empire contre la France. Les Traitez d'Utrecht & de Rastadt ramenérent la Paix, & avec elle l'ancienne affection du Roi Très-Chrétien pour l'Auguste Maison de Brandebourg élevée sur le Trône de Prusse. Il en donna des assurances bien solemnelles dans ces deux fameux Traitez, dont sa mort, qui les suivit de près, a laissé l'exécution au sage Régent qui gouverne la France, & à qui cette heureuse Alliance n'est pas moins chére. il a encore

[redacted]

témoigné la même affection pour Sa Majesté Britannique, Pere de VOTRE MAJESTE', par le Traité du mois de Janvier 1717. qui semble unir les deux Monarchies par des nœuds indissolubles.

Après cela, MADAME, ne me seroit-il pas permis de dédier à VOTRE MAJESTE' *l'Histoire de France sous le Regne de Louis XIV.* remplie de tant & de si merveilleux Evénemens pendant soixante & douze ans que ce Regne a duré, qu'elle est devenuë l'Histoire de toute l'Europe. Je n'en pouvois donc choisir une plus intéressante & plus digne d'être presentée à VOTRE MAJESTE'. Je souhaite que la lecture Lui en puisse plaire, & occuper agréablement les heures de son loisir.

Mais, MADAME, ne me ſera-t-il pas auſſi permis de parler de VOTRE MAJESTE'. Si ſa modeſtie m'empêche de faire l'éloge de ſes Vertus, qu'elle ne m'empêche pas au moins de faire celui de ſon bonheur. Vous êtes heureuſe, MADAME, en Votre Cour où Vous êtes adorée : En tout le Roiaume & l'Electorat, dont Vous faites l'amour & l'admiration : Heureuſe en Enfans, ſi dignes de la naiſſance que Vous leur avez donnée, & dont le Sang Roial, qui coule dans leurs veines, ſe cultive & ſe perfectionne par l'Education que Votre Piété prend ſoin de leur donner : Heureuſe enfin, pour comble de felicité, en Epoux, dont Vos Vertus Vous ont aſſuré le cœur, pour faire admirer dans

l'Union de VOS MAJESTEZ un exemple de la Foi Conjugale, qu'on trouve si rarement sur le Trône. Puissent de si beaux jours être aussi longs qu'ils sont heureux, comblez de prosperité & de joie sans interruption, & dont rien ne trouble jamais la douceur. Je suis avec une profonde vénération,

MADAME,

DE VOTRE MAJESTE'

Le très-humble & très-obéissant Serviteur & Sujet,

DE LARREY.

PREFACE.



'*Ai expliqué dès l'entrée de cette Histoire le tems où je la commence, & celui où je la dois finir :* les sept Périodes *dans lesquels je la divise, & les Evénemens que chaque Période doit renfermer. J'ajoûte ici que le Libraire en a fait douze Tomes, dont* les quatre premiers contiendront les quatre premiers Périodes, qui finissent à la Paix de Nimegue inclusivement : *les trois autres Périodes fournissent assez de matière pour remplir les huit autres Tomes.*

On s'imagine facilement que l'Histoire d'un Regne de soixante & douze ans, plus occupé de Guerres & de Négociations qu'aucun autre, doit être d'une grande étenduë. Fertile comme elle est en Evénemens fameux, elle ressemble à une riche Tapisserie qu'on prend plaisir à déveloper pour en considérer les divers Personnages, & elle n'a pas besoin de l'art de l'Historien pour l'orner & pour l'embellir. Il n'est pas nécessaire qu'il cherche dans son imagination des idées de grandeur pour lui donner du relief : elles sont naturellement attachées aux Conquêtes, à la Magnificence, & à toutes les merveilleuses Scênes de ce Regne. Il suffit de les mettre en ordre, & de leur donner cet arrangement qui fait la netteté & la clarté de la narration. C'est à quoi je me suis apliqué.

Pour donner le Plan de cet Ouvrage, je dis d'abord que je suis fort court sur les cinq années, qui précédérent la mort de Louis XIII.

& l'élevation de Louis XIV. sur le Trône [a]*, parce qu'elles ne sont, pour ainsi dire, que la porte de l'Edifice, à laquelle il ne faut pas s'arrêter. C'est à la Régence, que doit commencer l'Histoire du Roi, qui tout enfant qu'il étoit, n'étoit pas moins Roi qu'il le fut la soixante & douziéme année de son Regne. Ce n'est point l'âge qui fait les Rois, c'est la qualité d'Héritier de la Couronne qui leur est dévoluë, fussent-ils dans le berceau, aussitôt que la mort du Roi Prédecesseur arrive :* le mort saisit le vif, *& le Trône n'est jamais vacant.*

Cette Régence fut longue. Le commencement en fut glorieux à la France : le milieu triste, par les Rebellions que causérent les Impôts, & par les Guerres Civiles excitées par la haine qu'on portoit au Cardinal, & par le mécontentement des Princes : mais la fin en fut heureuse par l'Etoile du jeune Roi, qui triompha de la rebellion des Peuples & de celle des Princes.

J'ai donné une juste idée de la Régence, avec les portraits de la Reine Régente, des Princes du Sang, du Cardinal Mazarin, des Ministres du Conseil, des principaux Chefs des Armées, & de toutes les personnes qui soutinrent, ou qui troublérent le Gouvernement. J'ai rendu justice à tout le monde, & je me suis moins attaché à critiquer les défauts de ces principaux Acteurs, qu'à en faire connoître les bonnes qualitez.

Je ne sai si je ne me suis point un peu trop étendu sur le chapitre des Impôts, qui commencé-

ren

a Il s'en faut quatre mois.

rent à troubler la Régence dès les premiéres années, & qui s'augmentant tous les jours lui causérent vers le milieu de l'année 1648. *une si rude secousse qu'elle faillit à en être renversée. Non seulement les Peuples se laißérent emporter à l'esprit de sédition, les Parlemens eux-mêmes prirent souvent parti pour eux, touchez de leurs miseres, & irritez contre les auteurs des Taxes redoublées qui désoloient le Roiaume. La fortune de la France, plutôt que son habileté, la sauva, & rendit le calme à Paris & aux Provinces. J'ai cru que je devois un peu m'étendre sur un chapitre si important, également digne de l'attention du Souverain, pour lui aprendre à traiter ses Sujets avec humanité, s'il en veut conserver l'obéissance, & de l'attention des Peuples, pour les obliger à souffrir avec patience un mal qu'ils ne peuvent empêcher, plutôt que de s'exposer aveuglement à une force majeure, qui tôt ou tard leur fait paier chérement l'imprudence de leur révolte.*

Peut-être encore ai-je été un peu long dans le détail des Guerres Civiles dont les Impôts furent la premiere cause. De là vint la haine du Peuple contre le Cardinal, à qui on les imputoit. De cette haine vint la Faction des Frondeurs, *& celle des* Mazarins: *& de ces Factions se formérent les Guerres de Paris & des Princes, & enfin celle que fit le Prince de Condé, entraîné par sa destinée & par son ressentimant, qui lui fut plus funeste qu'à ceux qu'il vouloit perdre. Je n'ai pu entrer dans le fond de tant de mouvemens si compliquez, & que je n'ai pas dû suprimer, sans*

donner à ce recit plus d'étenduë que je n'ai accoûtumé de faire aux autres : l'importance de la matiére & la diversité des Evénemens ne m'aiant pas permis d'en abreger la narration plus que je l'ai fait.

Je ne parle point dans cette Préface des autres desordres que causérent les Duels, les Blasphêmes & les Profanations. Telles furent celles des Religieuses de Louviers, qui imitérent en 1647. ce qu'avoient fait les prétenduës Possedées de Loudun en 1634.

Pour les Guerres, les Batailles & les Siéges qui se firent pendant la Régence, je me suis renfermé dans les principales Actions, & dans ce qui peut donner le plus de relief à l'événement, & le plus d'agrément à la narration, sans entrer dans un détail qui la fait languir & qui lui ôte sa force & sa vivacité.

Il est vrai que j'ai donné une description des fameuses Batailles de Rocroi & de Fribourg a *un peu plus circonstanciée que des autres : mais j'ai cru devoir ce recit à la gloire du jeune Héros* b *qui signaloit par des coups si éclatans les prémices de sa valeur.*

Je ne croi pas m'être trop étendu sur les deux grands jours de la Roiauté, celui de la Majorité c, *& celui du Sacre* d. *Ces jours solemnels demandent une description qui en peigne la magnificence, au moins dans ses principaux traits ; &* c'est

a En 1643. & 1644.
b Le Duc d'Enguien depuis Prince de Condé.
c En 1651. *d* En 1654.

c'est ce que j'ai tâché de faire, sans donner une relation ennuieuse du Cérémonial.

Je passe aux Episodes qui concernent les Païs Etrangers, comme les Révolutions de Naples & de Sicile, & la Guerre des Vénitiens & des Turcs en Candie, qui commença dès l'année 1645. & qui ne finit que vers le milieu de l'année 1669. Je ne sai si je dois mettre les Révolutions d'Angleterre au nombre des Episodes, ni même celles d'Italie, parce qu'elles sont les unes & les autree tellement liées avec l'Histoire de France qu'elles semblent en faire partie. Quoiqu'il en soit, j'ai pris soin d'en abreger la narration, plutôt que de l'étendre, m'étudiant toujours à la briéveté, que je sai être du goût du Lecteur, plus qu'une prolixité qui le lasse & le rebute.

Je n'ai garde de qualifier d'Episode la Viceroiauté du Comte de Harcourt en Catalogne, ni la Conjuration de la Baronne d'Alby qu'il découvrit & qu'il fit punir. Il est vrai que j'en donne une relation un peu circonstanciée: mais il y entre des particularitez si curieuses, que la lecture n'en peut être qu'agréable.

On ne me saura pas, je croi, mauvais gré d'avoir fait un recit exact des Négociations de la fameuse Assemblée de Westphalie a, & de la Paix qui s'y conclut avec l'Empereur & ses Alliez d'un côté, & de l'autre avec la France & la Suéde, & leurs Confédérez. Tout ce que j'en raporte est du ressort de cette Histoire, & on est bien aise d'être instruit des intrigues qu'on y fit jouer

** 4 de

a De Munster & Osnabrug.

de toutes parts, des divers intérêts des Princes qui les emploioient, & des differens caractères de leurs Ministres. Enfin il importoit de savoir la véritable cause qui obligeoit le Cardinal à amuser les Conférences sans en venir à la conclusion, & ce qui détermina au contraire la Reine de Suéde à la faciliter, aussi bien que l'Empereur & l'Empire épuisez par une si longue Guerre. J'ai dû encore raporter les conditions d'un Traité si solemnel a, qui a fait dans la suite la base & le plan de la plûpart des autres.

Pour ce que j'ai raporté de l'abdication de la Reine de Suéde & de la magnifique Entrée que le Roi voulut qu'on lui fit à Paris b, il n'y a en cela rien qui soit hors d'œuvre, ni rien de trop étendu.

J'en dis autant des Carrousels, des Balets, des Spectacles, & de toutes les Magnificences du Roi: soit dans ses Palais, sur tout dans celui de Versailles, où l'Art a surpassé, & pour ainsi dire, forcé la Nature: soit dans l'Etablissement du merveilleux Hôtel des Invalides, & dans l'Erection de tant de célebres Académies des Arts & des Sciences, où je place l'Observatoire des Mathématiciens: soit dans la Construction du fameux Canal pour la jonction des deux Mers, & du surprenant Ouvrage du Port de Cethe. Mon Histoire eût été défectueuse, si je l'eusse privée de tant d'ornemens si brillans, & la plûpart si utiles, qui font admirer la politesse du Roi, aussi bien que sa grandeur dans toutes ses entreprises, & son aplication au bien & à la gloire du Roiaume.

Les

a En 1648. b En 1656.

Les deux fameux Traitez du mariage du Roi & de la Paix a, *tous deux compris sous le nom de* Traité des Pyrénées, *demandent quelques réflexions.*

J'en ai fait honneur au Cardinal, & il est certain que la principale gloire lui en est dûë. Quelle que pût avoir été sa politique pour accrocher le Traité de Westphalie, & pour reculer la Paix avec l'Espagne, il en usa tout autrement dans la Négociation de celui des Pyrénées, où cette Paix si-desirée se fit par le mariage du Roi avec l'Infante. On voit toute la délicatesse & toutes les finesses de cet habile Ministre, pour amener l'Espagne à son but, comme malgré elle, & pour l'obliger à faire par la crainte, plutôt que de bon cœur, une Alliance qui ne la réconcilioit avec la France, que par le don de l'Héritiére Présomptive de tous ses Roiaumes. Il est vrai que le Plénipotentiaire Espagnol b *prit toutes les précautions possibles pour en exclure l'Infante, par une Renonciation la plus expresse & la plus solemnelle qu'on puisse imaginer. Mais le Cardinal crut que la Renonciation de l'Infante d'Espagne ne pouvoit anéantir les Droits de la Reine de France. Il en laissa penser à D. Louis de Haro ce qu'il voulut, & peut-être en eut-il la même opinion; mais il ne pouvoit mieux assurer l'exclusion de l'Infante.*

Deux autres difficultez se presentoient encore à surmonter, l'abandon du Portugal & le rétablissement du Prince de Condé proscrit en France, & refugié en Espagne. D. Louis ne se roidissoit pas

a En 1659. b D. Louis de Haro.

pas moins sur l'un de ces Articles que sur l'autre, & le Cardinal n'étoit pas moins ferme à les refuser tous deux. Il ne se relâcha sur le dernier qu'en le faisant acheter chérement à l'Espagne, & en obligeant le Prince à tenir son rapel de la pure grace de son Roi, sans l'intervention d'une Puissance Etrangere. A l'égard du Portugal il fallut plier, & le Cardinal crut que le grand intérêt de la France devoit l'emporter sur le salut de son Allié. Mais il savoit bien, *dit un célebre Historien contemporain* a, qu'il trouveroit facilement un prétexte pour éluder sa promesse, & pour couvrir son manquement de foi. *Ainsi le Traité fut signé, la France eut la Paix, & le Roi épousa l'Infante. J'ai décrit amplement la joie & les cérémonies de ces deux grandes Fêtes, & les sentimens oposez des deux Cours, dont l'une triomphoit de l'autre, qui cachoit sa crainte sous l'aparence d'une fausse joie. Philippe IV. pénétroit dans l'avenir, & il ne fut pas plutôt mort que Louis XIV. voulut user de ses Droits, ou faire valoir ceux de la Reine son Epouse & du Dauphin.*

Il y eut pourtant près de deux années d'intervalle entre cette mort, qui arriva le 17. de Septembre 1665. & la Guerre qui commença par les Campagnes du Roi Très-Chrétien en Flandre le 24. de Mai 1667. Ainsi la France avoit heureusement joui des fruits & des douceurs de la Paix pendant sept années, à compter depuis le Traité des Pyrénées, quand l'intérêt & l'ambition vinrent interrompre sa félicité. Le Roi, per-

a Nani.

persuadé de la justice des Droits de la Reine son Epouse & du Dauphin, crut qu'il y alloit de sa gloire de les soutenir: & la Régente d'Espagne, prévenuë que c'étoient d'injustes prétentions pour usurper les Etats du Roi Catholique son Pupille, prit la résolution de les défendre. Les Manifestes de part & d'autre précédérent les Armées & les Siéges. J'ai donné le précis des premiers, & la description des autres: & j'ai également pris soin de n'être point trop long, & de n'oublier rien d'essentiel: mais en gardant le caractere d'Historien qui raporte simplement les faits, non en Orateur qui étale pompeusément ses raisons. Si les Amis de la France pensent que je n'ai pas assez étendu les siennes, & que ses Ennemis au contraire m'accusent d'avoir affoibli les leurs, je les renvoie les uns & les autres à leurs propres Mémoires: desorte qu'ils ne peuvent m'accuser de partialité, puisque je ne me constituë pas juge du different. Je dirai seulement qu'il eût été à souhaiter que le Roi Très-Chrétien eût été moins sensible à l'ambition & à la gloire, ou que la Régente d'Espagne eût été mieux disposée pour l'accommodement. De cette premiere Guerre entre les deux Roiaumes sortirent les flâmes qui consumérent les plus beaux Païs de l'Europe, qu'on ne put arrêter qu'à diverses reprises, & par de differens Traitez, & qui à peine ont pu être éteintes par les Traitez d'Utrecht & de Rastadt a. Que la condition des Princes est à plaindre, s'ils ne peuvent satisfaire leur ambition qu'aux dépens des biens

a En 1713. & 1714.

& du repos de leurs Sujets & de leurs Voisins ! Et que la condition des Peuples est misérable, s'il faut qu'ils soient toujours les victimes de l'ambition des Souverains !

Les Armes victorieuses de Louis XIV. s'arrêtérent par le Traité d'Aix-la-Chapelle a *: mais ce ne fut pas pour long-tems. Les grands succès du Roi avoient excité la jalousie & les défiances des Hollandois, auprès desquels il avoit depuis l'année 1662. le Comte d'Estrades son Ambassadeur, dont l'habile Négociation avoit entretenu la bonne correspondance entre le Roi & les Etats Généraux. Il fut rapellé en 1668. & il n'y eut depuis personne capable de la conserver: soit parce que de part & d'autre les choses avoient pris une pente qui ne put s'arrêter: soit qu'une République trop défiante & une Monarchie trop entreprenante ne pussent être toujours bien unies. J'ai raporté les principales circonstances de la Négociation du Comte d'Estrades, qui sut si bien ménager les intérêts du Roi son Maître, & se conduire avec tant de délicatesse auprès de ses jaloux Alliez, qu'il retourna comblé de gloire vers le premier, & que les autres le virent partir avec regret.*

Depuis le Traité d'Aix-la-Chapelle il y eut moins une Paix qu'une Trêve, ou une Suspension d'Armes jusqu'à la fameuse Guerre de 1672. où toutes les Sept Provinces Unies faillirent à faire naufrage, & ne furent sauvées que par miracle, & par la peur qui obligea l'Espagne à rompre le Traité d'Aix-la-Chapelle, & à déclarer la Guerre

a Du 2. Mai de 1668.

à la France, pour ne voir point périr avec la République les Païs-Bas Catholiques: & l'Espagne entraina avec elle l'Empereur & l'Empire. La France de son côté mit le Roi de la Grande Bretagne dans son Parti, & l'on vit presque toute l'Europe en feu.

Quelles furent précisément les causes de cette fameuse Guerre, il seroit peut-être difficile de le dire, & je les ai moins trouvées dans les Manifestes des deux Rois, qui la déclarérent à la République, que des prétextes pour en cacher le véritable sujet. Car peut-on croire que deux grands Princes fussent si fort piquez des Satires d'un Peuple Républiquain, qu'ils armassent toutes leurs Forces de Mer & de Terre pour s'en venger? D'ailleurs ces mystérieuses Ambassades de la France en Angleterre, ce voiage qu'on tint si secret de la Duchesse d'Orléans à Douvre a pour s'aboucher avec le Roi son frere, sur qui elle avoit tout pouvoir, & pour le faire entrer dans la Ligue; tout cela marque un plus haut dessein que le motif de punir des médisances. Mais je n'ai pu affirmer des choses dont je n'ai que des conjectures. Tout ce qu'on peut assurer, c'est que le Roi consulta moins sa politique que sa gloire, & qu'il porta l'épée dans le cœur, aussi bien que dans les Etats d'une République, dont il avoit intérêt de conserver la correspondance, qui avoit toujours été entre elle & sa Couronne.

Il se fit encore un dangereux Ennemi du Prince d'Orange. Le Comte d'Estrades en avoit ménagé l'amitié, lorsqu'il étoit encore dans sa premiére jeunesse: mais l'affection qu'eut le Roi

a 1670.

pour

pour le Grand Pensionnaire a, lui fit perdre celle du Prince, à cause de la haine mortelle qu'il y avoit entre les deux Maisons, dont on ne pouvoit gagner l'une sans perdre l'autre.

La Guerre dura depuis 1672. jusqu'au Traité de Nimegue arrêté avec la Hollande & l'Espagne en 1678. & avec l'Empereur & l'Empire en 1679. C'est où finit le quatriéme Tome, & où je m'arrête, sans qu'il soit besoin de Préface sur les Evénemens de cette Guerre que j'ai décrits assez au long & fidélement d'après les Auteurs qui en ont conservé la mémoire.

Je dirai avant que de finir celle-ci, que j'ai raporté exactement & sans partialité la querelle des Ambassadeurs de France & d'Espagne à Londres en 1661. au sujet de la presseance, & la vengeance que prit le Roi Très Chrétien de l'insulte faite au sien. J'ai eu la même sincérité dans le récit de l'attentat des Corses à Rome en 1662. & de la réparation que le Pape Alexandre VII. fut obligé d'en faire.

Mais j'ai oublié à dire que je n'ai parlé de l'inconstance du Duc de Lorraine Charles IV. que comme en parlent tous les Historiens, dont aucun ne lui est favorable, & dont la France ne put fixer les perpétuelles variations qu'en le dépouillant de ses Etats. A l'égard du Duc Charles V. son Successeur, qui refusa les conditions du Traité de Nimegue, je rends justice à son mérite.

Pour me raprocher du Traité de Nimegue, je ne croi pas avoir été partial dans la narration des

a Jean de Witt.

des fameuses Batailles de Séneff a & de Saint Denis b, & en louant la valeur du Prince de Condé & du Duc de Luxembourg, je n'ai rien dérobé à celle du Prince d'Orange.

Le triste événement de la mort du Vicomte de Turenne, tué d'un coup de Canon au de là du Rhin c, ne m'a pas trouvé insensible: mais son éloge funébre avoit moins besoin d'éloquence que de simplicité, pour être digne d'un Général qui savoit mieux combattre que parler, & dont toutes les grandes Actions font le panégyrique: mais les désolations du Palatinat ne font honneur ni à lui, ni à son Maître.

J'ai encore oublié de parler ici d de la relation de l'enlévement du Prince Guillaume de Furstemberg qui rompit les Conférences de Cologne e. L'éclat que fit cet événement, sur lequel on s'échauffa beaucoup de part & d'autre, m'a obligé de donner un précis des plaintes qu'en fit le Roi Très-Chrétien, & des raisons que crut en avoir l'Empereur, & j'ai, ce me semble, satisfait à l'un & à l'autre avec une parfaite impartialité.

Je finirai cette Préface par des réflexions importantes qui touchent la personne du Roi, & le tort que ses Maitresses & ses Flateurs ont fait à sa gloire.

Il est certain que le Roi étoit naturellement bon, & qu'avec toutes les qualitez d'un grand Roi, il avoit encore toutes celles de l'honnête hom-

a En Août 1674. *b* En Août 1678.
c En Juillet 1675. *d* Dans cette Préface.
e En Février 1674.



homme. Mais avec la bonté de César il en eut l'ambition, & avec la magnificence de Salomon il en eut les foiblesses. Ses Flateurs & ses Maitresses corrompirent ses vertus ; & en l'enyvrant de grandeurs & de plaisirs, tournérent son cœur fait pour la gloire à la vanité des Conquêtes & aux débauches de l'Amour. C'est ce que fit à l'égard du premier chef le Marquis de Louvois, le plus accrédité, & en même tems le plus pernicieux de ses Ministres : & c'est à lui qu'on impute toutes les Guerres qui troublérent un si beau Regne. Ses Maitresses au contraire le jettérent dans la molesse, affoiblirent ses vertus morales, & si elles ne détruisirent pas celles d'un grand Roi, elles y imprimérent au moins des taches ineffaçables : la Marquise de Montespan sur tout, qui, plus coupable que les autres, l'entretint plusieurs années dans un double adultére. La dévotion que lui inspira la Marquise de Maintenon, dont je parlerai dans les Tomes suivans, ne lui fut pas moins funeste.

Je viens à des objections qui me regardent. On dira peut-être qu'un François Réfugié, tel que je le suis, n'étoit guére propre à écrire l'Histoire d'un Roi qui a proscrit tous les Protestans de son Roiaume. J'avouë que d'abord le chagrin de ma proscription eût pu m'y rendre trop sensible, pour parler sans émotion du Roi & de la Patrie qui me la faisoient souffrir : mais j'ai laißé refroidir cette premiere chaleur, & j'ai attendu que le calme fût revenu dans mon esprit avant que de mettre la main à la plume. Me trouvant

alors

alors tranquille, j'ai cru pouvoir écrire sans passion, & à même tems sans partialité une Histoire si pleine de grands Evénemens: & j'ai consulté mon honneur & ma Religion pour ne rien avancer au préjudice de l'un & de l'autre.

Il y en aura peut-être parmi les Protestans qui m'accuseront d'avoir trop flaté l'Histoire d'un Regne, où la Religion, la Bonne Foi & la Liberté ont été mises en presse. Mais je les prie de lire l'Ouvrage avec attention & jusqu'à la fin, pour n'en condamner pas l'Auteur, qui blâme hardiment ce que l'Ambition démesurée, la Puissance arbitraire, & la Bigotterie ont fait executer d'injuste, bien loin de le justifier & d'en faire l'éloge.

Les Catholiques outrez au contraire, qui prétendent que la Révocation de l'Edit de Nantes, & la Proscription des Protestans sont le Chef-d'œuvre de la Roiauté de Louis XIV. croiront que c'est défigurer son Histoire que de blâmer un événement qui fait le sujet de leurs aplaudissemens. Mais je leur répondrai avec la Reine de Suéde, toute Catholique qu'elle étoit alors, dans la Lettre qu'elle écrivoit de Rome a *au Chevalier de Terlon,* Que c'est le coup le plus fatal que le Roi pouvoit porter à sa propre gloire, & au bien de tout le Roiaume.

Quelle gloire pour le jeune Roi son Successeur, si, apuié des conseils du sage Regent, il vouloit imiter une des plus belles actions de Jule César.

*** *Etant*

a Voiez les Nouvelles de la République des Lettres de l'année 1686.

Etant parvenu à l'Empire a, *où il se fraia le chemin par les Guerres Civiles qui firent périr une infinité de Citoiens, & qui n'en dispersérent pas moins, il vit avec douleur cette plaie faite à la République; & pour la réparer il rapella tous ces innocens Exilez qui repeuplérent Rome, & les principales Villes de l'Empire. Aussi frapa-t-on des Médailles pour éterniser la mémoire d'un si illustre événement* b, *plus digne d'être consacré à l'immortalité que toutes les Victoires de cet Empereur. L'aplication au rapel des Réfugiez s'en fait naturellement.*

J'ai encore une réflexion à faire sur la diversité de cette Histoire *en quelques endroits, &* de celle d'Angleterre *que j'ai écrite la premiere. Cela vient de ce qu'un Auteur est en quelque sorte obligé de revêtir l'esprit du Païs dont il écrit l'Histoire, & de former son Plan sur les Principes du Gouvernement qu'il y trouve établi, sans en aprouver les défauts. Mais il ne doit jamais ni suposer, ni déguiser les faits: & c'est en quoi consistent l'impartialité & la fidélité que j'ai gardées; caractéres essentiels qui distinguent l'Histoire de la Fable & du Roman.*

Au reste si je parle quelquefois de Louis XIV. comme s'il étoit vivant, c'est que le Libraire a retardé l'impression de cette Histoire c *prête à paroître, lorsque ce Monarque étoit encore sur le Trône.*

a Auguste fonda proprement la Monarchie Romaine: cependant on met Jule-César à la tête des Empereurs.

b V. *Numismata area Imperatorum*, de Foy-Vaillant.

c Voiez la Note *a* de la seconde page Tome I.

PRIVILEGIE.

DE Staten van Hollandt ende West-Vrieslandt, doen te weten: Alzoo Ons vertoont is by *Michel Bohm*, Burger en Boekverkooper te Rotterdam, dat hy Suppliant voornemens zijnde te drukken, ende bereids onder de Pers hebbende zeker Boek, genaemt *Histoire de France, sous le Règne de Louis XIV. par Mr. de Larrey*; zullende bestaen in drie Deelen; *in quarto*; mitsgaders afzonderlijk in verscheide Deeltjes, *in duodecimo*: welk voorsz. Werk hy Suppliant van meeninge was in eene nette ordre en zinlijkheidt, zoo in de Fransche, als ook in de Nederduytsche Talen te doen in 't licht komen: dog met veel reden beducht zijnde, dat het voorsz. Werk door andere baetzuchtige menschen, in het geheel ofte ten deele, mochte worden naergedrukt, waer door hy Suppliant zware schade en nadeel zoude lijden; zoo keerde hy Suppliant hem tot Ons, verzoeckende, dat Wy hem Suppliant geliefden te verleenen Octroy, voor den tijd van vijftien eerstkomende jaren, om binnen den gemelden tijd het voorsz. Werk in zoodanigen formaet, en in de Fransche, Nederduytsche of alzulke Talen als hy zoude goedvinden, in Onzen voorsz Lande van Hollandt ende West-Vrieslandt alleen te mogen drukken, doen drukken en verkoopen; met interdictie aen allen anderen, om het voorsz Werk in 't geheel of ten deele, 't zy in 't Fransch, 't zy in 't Nederduytsch of andere Talen, na te drukken, of, elders gedrukt zijnde, in deze Landen in te brengen of verkoopen, op poene der ingebrachte of nagedrukte Exemplaren: ende dat wijders de Contraventeurs mochten werden gecondemneert t' elkens in een Boete van drie duyzend Caroli Guldens, achtervolgens Onze Resolutie, hier op genomen den 28 Juny 1715. ZOO IS'T, dat Wy de zake ende 't verzoek voorsz. overgemerkt hebbende, ende genegen wezende ter bede van den Suppliant, uit Onze rechte wetenschap, Souveraine Macht ende Authoriteit, den zelven Suppliant geconsenteert, geaccordeert ende geoctroyeert hebben; consenteren, accorderen ende octroyeren hem mitsdezen, dat hy gedurende den tijd *van vijftien achter-een-volgende jaren*, het voorsz. Boek genaemt *Histoire de France, sous le Regne de Louis XIV. par Mr. de Larrey*, zoo in de Fransche, als ook in de Nederduytsche of andere Talen binnen den voorsz Onzen Lande alleen zal mogen drukken, uitgeven ende verkoopen: verbiedende daerom allen ende een ygelijcken het zelve Boek, in 't geheel ofte deel, te drukken, naer te drukken, te doen naerdrukken, te verhandelen ofte verkoopen, ofte elders naergedrukt, binnen denzelven Onzen Lande te brengen, uit te geven, ofte te verhandelen ende verkoopen, op de verbeurte van alle de naergedrukte, ingebrachte, verhandelde ofte verkochte Exemplaren,

sen,

[redacted]

ren, *ende een Boete van drie duyzend Guldens daer-en-boven te verbeuren*; te appliceren een derde part voor den Officier, die de Calange doen zal, een derde-part voor den Armen, ter plaetze daer 't Casus voorvallen zal, ende 't resterende derde-part voor den Suppliant; ende dit t' elkens, zoo menigmael als dezelve zullen werden achterhaelt: Alles in dien verstande, dat Wy den Suppliant met dezen Onzen Octroye alleen willende gratificeren tot verhoedinge van zijne schade, door 't naerdrukken van het voorsz. Boek, daer door in geenigen deele verstaen den inhoude van dien te authoriseren ofte te advouëren, ende veel min het zelve onder Onze protectie ende bescherminge eenig meerder credit ofte reputatie te geven; nemaer, den Suppliant in cas daer-inne iets onbehoorlijks zoude influëren, alle het zelve tot zijnen laste zal gehouden wezen te verantwoorden, tot dien einde wel expresselijk begerende, dat, by aldien hy dezen Onzen Octroye voor het zelve Boek zal willen stellen, daer van geen geabbrevieerde, ofte gecontraheerde mentie zal maken, nemaer gehouden wezen, het zelve Octroye in 't geheel, ende zonder eenige omissie, daer voor te drukken, ofte te doen drukken, ende dat hy gehouden zal zijn een Exemplaer van het voorsz. Boek, gebonden en wel geconditioneert te brengen in de Bibliotheecq van Onze Universiteit tot Leyden, ende daer van behoorlijk te doen blijken: alles op pœne van het Effect van dien te verliezen. Ende ten einde den Suppliant dezen Onzen Consente en Octroye moge genieten, als naer behooren, Lasten Wy allen ende een ygelijk die het aengaen mag, dat zy den Suppliant van den inhoude van dezen doen laten ende gedoogen, rustelijk, vredelijk, ende volkomentlijk genieten ende gebruiken, cesserende alle belet ter contrarie. Gedaen in den Hage, onder Onzen grooten Zegele nier aen doen hangen *op den zeventiende Maert* in 't Jaer onzes Heeren en Zaligmakers, *zeventien-hondert zeventien*.

A. HEINSIUS, vt.

Ter Ordonnantie van de Staten,

SIMON VAN BEAUMONT.



HIS-

HISTOIRE
DE
FRANCE,
SOUS LE REGNE
DE
LOUIS XIV.



L'HISTOIRE que j'entreprens d'écrire, est la suite de celle de France, dont plusieurs Ecrivains ont donné un Corps entier jusqu'à Henri IV. inclusivement. Deux Auteurs modernes *a* sur tout y ont travaillé avec succès, & leur stile répond à la grandeur du sujet. Il est vrai que l'Histoire de Louis XIII. Successeur de Henri IV. n'a pas eu le bonheur de passer par de si habiles mains, & qu'on ne la trouve pas si complete, ni si bien écrite. Elle a pourtant ses Auteurs, qui embrassent tout ce qui s'est passé sous ce Regne, & ses Annalistes qui ont recueilli les Vies les plus illustres de ceux qui ont joué les plus grands rôles sous un Regne si fameux *b* : desorte qu'il ne manque plus à l'Histoire de Fran-

Dessein de cette Histoire.

A ce

a *Mezerai, & le P. Daniel.*

b *Le Président de Grammont, Dupleix, Aubery, &c.*



ce que celle du Monarque regnant a.
Alors elle pourra le disputer à l'Histoire Romaine. La matiére ne manque pas; mais où trouver un Tite-Live pour la mettre en œuvre?

Le Roi Très-Chrétien avoit nommé trois des meilleures Plumes de son Roiaume b pour ce grand Ouvrage : tous trois sont morts sans l'avoir executé. Je suis donc bien hardi d'entreprendre seul une tâche à laquelle trois hommes si célebres avoient été destinez.

Difficultez d'y réüssir.

La grandeur du sujet n'est pas la seule chose qui m'épouvante, & qui me fait presque repentir de ma témérité. Ce Regne qui remplit le Trône depuis plus de soixante & dix ans c; durée que le Ciel n'a jamais accordée à aucun autre, est un tissu d'événemens si merveilleux, si compliquez, si susceptibles de blâme & de louange, d'admiration & de haine, qu'il est difficile de ne se briser pas contre l'un ou contre l'autre de ces écueils. C'est un Océan où l'on peut voguer à pleines voiles & avec plaisir dans la belle saison, & lorsque les vents, pour ainsi dire, sont enchainez : mais quand ils se mettent en campagne, & qu'ils excitent des tempêtes, il est bien malaisé de se garentir du naufrage.

Voilà pourtant à quoi je m'expose, & à quoi je me suis laissé entrainer, sans y être poussé, ni par la flaterie, ni par la

a *Cette Histoire étoit en état d'être mise sous la presse avant la mort du Roi.*
b *Pélisson, Racine & Boileau.*
c *Depuis May 1643.*

la haine : une fatalité qui préside aux événemens en a décidé. J'ai cru qu'après avoir écrit l'*Histoire d'Angleterre*, qui n'a pas été mal reçûe, je pouvois bien entreprendre ce morceau de l'Histoire de France, qui s'y trouve souvent mêlée. J'ai cru, dis-je, que la premiére m'autorisoit à écrire l'autre, & je me suis senti engagé à faire voir tout le fond & toute l'étenduë d'un Regne si renommé par ses Armes, par sa Politique, par son Ambition, & par sa Fortune, dont je n'avois fait connoître que les bords & la superficie.

Je le diviserai en plusieurs Périodes. Le premier commencera à la naissance du Roi, & finira à sa majorité. Le second s'étendra depuis sa majorité, jusqu'à son mariage & à la Paix des Pyrénées. Le troisiéme continuera depuis cette Paix, jusqu'à celle d'Aix-la-Chapelle. Le quatriéme contiendra ce qui s'est passé ensuite, jusqu'au Traité de Nimegue. Le cinquiéme renfermera les Guerres & les événemens dont il fut suivi jusqu'à la Paix de Ryswyk. On verra dans le sixiéme ce qui s'est passé depuis, jusqu'à l'installation du Duc d'Anjou dans le Trône d'Espagne. Le septiéme & dernier contiendra les suites de ce grand événement, les Siéges, les Batailles, la longue & fameuse Guerre enfin qui occupa cette Epoque, la plus mémorable de toutes, jusqu'à la Paix d'Utrecht. Sept Périodes du Regne de Louis XIV.

Je ne serai pas moins sincére dans cette Histoire, que je l'ai été dans celle d'Angleterre ; & avec le caractére d'Historien

fidéle ; je joindrai toûjours celui de l'honnête Homme, également éloigné de la flaterie & de la satire.

PREMIER PÉRIODE.

Louis XIII. laissa un Successeur bien jeune ; Louis XIV. n'étant âgé que de quatre ans huit mois, quand le Roi son pere mourut. Il faudroit donc commencer par la Régence, qui fut comme la premiére scêne de cette Roiauté, si je ne croiois pas être obligé de parler auparavant de la naissance du Monarque, & de ce qui se passa pendant les premiéres années de sa vie, avant qu'il montât sur le Trône.

Naissance de Louis XIV. en 1638.

Ce fut le 5. de Septembre 1638. que nâquit ce Prince, dont la naissance, après un mariage stérile de vingt trois années, fut regardée comme miraculeuse, & comme un present extraordinaire du Ciel : c'est pourquoi on lui donna le surnom de *Dieu-donné.* Il y eut encore cette singularité dans sa naissance, qu'il vint au monde avec des dents *a*. Je ne m'arrêterai point sur les differens prognostics d'un événement qui a ses causes naturelles, sans en chercher de mystérieuses, comme firent ceux *b* qui vouloient que ce fut un avertissement à ses Voisins de se donner de garde de la rapacité d'un Prince qui mettoit le sein de ses nourrices en sang. Telle fut pourtant la naissance d'Hercule. Ce Héros si fameux nâquit aussi avec des dents, & cepen-

a *Vittorio Siri ; Nani ; Mémoires du Comte de la Chastre ; Fastes de Louis le Grand, par le P. du Londel ; Mémoires de la minorité de Louis XIV.*

b *Grotius.*

pendant il n'emploia ses Armes que pour le bien du genre-humain, & afin de purger l'Univers des Monstres & des Tyrans qui l'oprimoient.

La joie de la naissance d'un Dauphin, que la France attendoit depuis si longtems, fut suivie de celle que lui donnérent les heureux succès de ses Armes. Le Catelet fut pris sur les Espagnols le 14. de Septembre : & Brisach se rendit le 17. de Décembre au Duc de Weymar, Général des François & des Suédois. Cette conquête fut précédée par le gain d'une Bataille, où le Duc de Savelli & le fameux Jean de Wert, Généraux des Ennemis, furent défaits : Victoire d'autant plus glorieuse au Duc de Weymar, que peu de jours auparavant il avoit été battu par les mêmes Généraux, & le Duc de Rohan qui commandoit avec lui, si dangereusement blessé qu'il en mourut bientôt après. Le Duc de Weymar mourut lui-même l'année suivante : & on parla diversement de la mort de ces deux grands Capitaines *a*.

1638. Les succès dont elle fut précédée.

La défaite des François près de Thionville, où le Marquis de Feuquiéres qui les commandoit, fut fait prisonnier le 8. de Juin 1639. modéra la joie que les avantages de l'année précedente leur avoient causée : mais ils se dédommagérent bientôt après par la réduction de Hesdin, qu'emporta le Marquis de la Meilleraye le 30. de Juin, & qui reçut le Bâton de Maréchal sur la bréche : par la prise d'Ivoi dans le Luxembourg, dont 1639.

a Voiez l'Histoire de Suede, par Pufendorf.

1639. le Maréchal de Châtillon se rendit maître le 1. d'Août ; & par la Bataille de Quiers en Piémont gagnée par le Comte d'Harcourt.

1640. L'année 1640. ne fut pas moins heureuse à la France, & le même Comte d'Harcourt se signala encore par la levée du Siége de Casal *a*, qu'il contraignit les Espagnols d'abandonner, après les avoir battus le 29. d'Avril.

Victoires du Comte d'Harcourt & du Vicomte de Turenne.

Prise de Turin.

Une seconde Victoire remportée l'11. de Juin sur les mêmes Ennemis, par le même Général, aux environs de Turin, fut encore plus glorieuse & plus importante ; car elle fit prendre au Vainqueur la hardie résolution d'assiéger Turin à la barbe de l'Ennemi *b*. C'étoit Léganez qui se consola de la perte de la Bataille, quand il vit les François former un Siége, où il étoit sûr, disoit-il, qu'ils échoueroient, & qu'il les puniroit de leur témerité, sans se donner d'autre peine que celle d'affamer leur Camp. Effectivement la chose pensa arriver comme il l'avoit esperé : mais toute sa vigilance & toute sa bravoure ne purent néanmoins empêcher la prise de la Place, qui se rendit le 24. de Décembre. Le Vicomte de Turenne servoit alors de Lieutenant Général dans l'Armée que le Comte d'Harcourt commandoit en Chef ; & il avoit déja servi en la même qualité sous le Cardinal de la Valette, à qui il

a *L'Empereur Ferdinand avoit été contraint en 1639. de le rendre au Duc de Mantoue.*

b *C'étoient les Espagnols qui l'avoient mis dans leur dépendance.*

il eût pu succéder, si le Comte d'Harcourt n'eût pas été envoié pour en prendre la place. Il en usa si civilement avec le Vicomte de Turenne, que non seulement il n'y eut point d'aigreur entre eux; mais encore que s'étant liez par une estime réciproque, ils ne pensérent qu'à se le témoigner l'un à l'autre: exemple de generosité bien rare entre deux Rivaux qui aspirent à la même gloire. Il y avoit déja quelques années que le Vicomte étoit passé de Hollande en France, & qu'aprés avoir apris le glorieux métier des Armes sous d'aussi grands Maîtres que les Princes d'Orange ses Oncles, il étoit venu offrir ses services à son Roi & à sa Patrie: & la France reconnoissoit déja dans la valeur & dans la conduite du jeune Heros tous les traits qui devoient former le plus accompli General qu'elle ait jamais eu. Il eut bonne part au succès de cette Guerre du Piémont; & le Comte d'Harcourt, bien loin d'être jaloux de l'en voir aplaudi, vouloit bien en partager toute la gloire avec lui.

1640. Estime réciproque du Comte d'Harcourt & du Vicomte de Turenne.

Je ne chargerai point l'Histoire de Louis XIV. des motifs de la Guerre que la France fit au Duc de Savoie, à qui il en coûta Pignerol *a*: c'est à l'Histoire de Louis XIII. qu'en apartient la narration. Je dirai seulement que la situation de ses Etats entre la France & l'Espagne en fut l'occasion, parce que chacune de ces deux Monarchies en vouloit avoir les clefs: à quoi il faut ajoûter la minorité du Duc, l'ambition de ses On-

Etats du Duc de Savoie exposez aux Armes de la France & de l'Espagne.

a Dès l'année 1630.

[redacted]

1640. cles qui pensoient moins à le défendre, qu'à se saisir de sa Souveraineté ; l'irrésolution & l'impuissance de la Duchesse Régente, sœur de Louis XIII. qui ne savoit de quel côté se tourner pour sauver son fils. & ses Etats. Tous ces divers intérêts remuans des Puissances si oposées, faisoient du Piémont le theatre de la Guerre, où la France & l'Espagne donnoient de sanglantes Batailles. Je reviens à celles que gagna la France sur les Espagnols cette année dans leur propre Païs.

Défaites des Espagnols. Le 22. de Juillet le Duc de Brézé les défit sur mer près de Cadix : le 2. d'Août le Maréchal de la Meilleraye les défit près d'Arras ; & huit jours après Arras se rendit à ce Maréchal, & aux Maréchaux de Chaulnes & de Châtillon.

Reddition d'Arras.

1641. L'Etoile de la France la fit triompher par tout l'année 1641. soit par ses intrigues, soit par ses Armes. Les premiéres lui acquirent la Catalogne, qui se donna à cette Couronne, après s'être soustraite de celle d'Espagne le 2. de Décembre d'auparavant, par les menées du Cardinal de Richelieu.

La Catalogne se donne à la France.

Le 10. de Juillet le Maréchal de la Mothe Houdancourt gagna la Bataille de Tarragone, & le Comte de Guébriant peu de jours après celle de Wolfembutel.

Le Duc de Lorraine dépouillé & rétabli. Le Duc de Loraine qui avoit été dépouillé de ses Etats pour avoir fait le mariage de sa sœur avec le Duc d'Orléans en 1633. y fut rétabli le 29. de Mars 1641. mais à de fâcheuses conditions, qui faisoient de ce Prince un

Vassal ;

Vassal, pour ne pas dire un Esclave de 1641.
la France.

La Bataille de Sedan se donna le 6. de Juillet. Les François la perdirent: mais le Comte de Soissons, qui commandoit l'Armée ennemie, y fut tué; & le Roi & le Cardinal crurent avoir tout gagné par sa mort *a*.

L'ambition du Comte de Soissons & son mépris pour le Cardinal le firent périr. On dit qu'étant né le dernier Prince du Sang, il voulut être le premier au préjudice du Prince de Condé, à qui il contestoit le droit de sa naissance, pour être né treize mois après la mort de son pere. Il est vrai qu'en 1588. les Juges de S. Jean d'Angeli avoient fait le procès à la Veuve *b*: mais par Arrêt du Parlement de Paris rendu en 1596. elle fut pleinement justifiée, & la naissance du Prince posthume déclarée légitime. Le Comte de Soissons pere de celui-ci vivoit alors, & ne mourut qu'en 1612. Mais son fils eut la même ambition, & ne pouvoit digerer l'injustice de cet Arrêt: c'est ainsi qu'il en parloit. On ajoûte, que le Cardinal qui ne l'ignoroit pas, voulut profiter de son dépit, & lui fit proposer le mariage de la Duchesse d'Aiguillon sa niéce *c*, au moien dequoi il se faisoit fort de faire casser l'Arrêt, con-

Motifs de la haine du Comte de Soissons & du Cardinal de Richelieu.

a *Dupleix; Vie du Cardinal de Richelieu; Vie du Vicomte de Turenne; la très-humble remontrance faite au Roi Louis XIII. & la Réponse.*

b *Charlotte Catherine de la Trimouille.*

c *Elle étoit Veuve de Combalet, & fille de René de Vignerod de Pontcourlai, & de Françoise Du Plessis, sœur d'Armand Jean Du Plessis, Cardinal de Richelieu.*

1641. contre lequel les Comtes de Soissons pere & fils avoient fait tous les ans leurs protestations. Quoiqu'il en soit de cette offre du Cardinal qui ne paroît guére vraisemblable, ses partisans *a* ne nient pas qu'il n'eût recherché l'alliance du Comte de Soissons *b* pour sa niéce, & que le Prince l'eût méprisée. C'est à ce mépris qu'on peut attribuer sa disgrace, autant qu'à son ambition, qui avoit de la peine à souffrir la préference accordée au Prince de Condé.

Retraite & révolte du Comte de Soissons.

Comme il connoissoit l'esprit impérieux & vindicatif du Cardinal tout-puissant sur l'esprit du Roi, il songea à s'en mettre à couvert, & dès l'année 1637. il chercha un asyle à Sedan auprès du Duc de Bouillon qui le reçut à bras ouverts. Le Cardinal ne demandoit pas mieux. Ravi de le voir se jetter ainsi tête baissée dans le précipice, il lui donna le tems de s'y enfoncer, jusqu'à ce que le voiant ligué avec les Espagnols, qui envoiérent Lamboy avec un Corps de Troupes à Sedan, il ne jugeoit plus à propos de dissimuler. Il ne vouloit pourtant pas qu'on crût qu'il vengeoit ses injures, mais celles du Roi & de l'Etat; & il fit marcher une Armée sous la conduite du Maréchal de Châtillon contre les rebelles. C'est ainsi qu'il nommoit le Comte de Soissons & le Duc de Bouillon, qu'il envelopoit dans le même crime.

La

a *Voiez la Vie du Cardinal de Richelieu, & la Réponse à la très-humble Remontrance à Louis XIII.*

b *D'autres disent du Duc d'Orleans qui lui donna un soufflet, dont l'impérieux Favori sut bien se venger.*

La Bataille se donna, comme je l'ai dit : Châtillon fut battu ; mais le Comte de Soissons fut tué. Quelques-uns imputérent sa mort à un assassin aposté par le Cardinal : mais un Auteur impartial *a* assûre qu'elle arriva par un cas purement fortuit ; que le coup partit de la propre main de ce malheureux Prince ; & qu'en levant la visiére de son casque avec le bout de son pistolet pour avoir de l'air, le pistolet s'étoit debandé & lui avoit cassé la tête. Sa mort déconcerta le parti, & fit triompher le ressentiment du Cardinal & les Armes du Roi. Le Duc de Bouillon fut assiegé le 6. d'Août dans sa Ville de Sedan, & contraint pour sauver sa vie, de la ceder l'année suivante à la France : mais ce ne fut qu'ensuite d'üne seconde Conspiration, où il entra avec le Duc d'Orleans & le Marquis d'Effiat. 1641. Il est tué & comment.

Pendant que le Maréchal de Châtillon, renforcé de nouvelles Troupes, faisoit le Siége de Sedan *b*, le Comte d'Harcourt faisoit dans le Piémont celui de Coni, dont il se rendit maître le 5. de Septembre. L'Armée de Flandre fit encore cette année la conquête d'Aire & de Bapaume dans l'Artois, & de Maubeuge & de Landreci dans le Hainaut *c*.

La prise d'Ordlingen dans le Païs de Cologne, & le gain de la Bataille de même nom, ouvrirent la Campagne de 1642. 1642.

a. *L'Auteur de la Vie du Vicomte de Turenne.*
b *Le Siége finit par le Traité fait avec le Roi le 26. d'Août.*
c. *Les Espagnols reprirent Aire & Maubeuge.*

1642. 1642. & meritérent au Comte de Guébriant le Bâton de Maréchal.

Guébriant fait Maréchal de France.

La Bataille de Ville-Franche dans le Roussillon se donna le 31. de Mars, & le Maréchal de la Mothe remporta la Victoire.

Conquête du Roussillon.

Le Maréchal de la Meilleraye prit Coliour *a* le 3. d'Avril. Perpignan Capitale du Païs, & tout le Roussillon ensuite furent conquis au commencement de Septembre : conquêtes funestes au Cardinal & au Roi par le mauvais air de ces Païs chauds, où ils crurent leur presence necessaire pour hâter le succès des Siéges, mais où ils ruinérent leur santé.

Celle du Cardinal plus dangereusement attaquée, l'obligea de rester à Narbonne, ne pouvant suivre le Roi qui s'aprocha de Perpignan, dont les Maréchaux de la Meilleraye & de Schomberg *b* faisoient le Siége. En prenant soin de sa vie le Cardinal fut sur le point de la perdre. Un nouveau Favori avoit entrepris de le suplanter, & même de le faire périr pour prendre sa place. C'étoit Cinq-Mars, Marquis d'Effiat, élevé à la Charge de Grand Ecuier par la recommandation, à ce qu'on dit *c*, du Cardinal, qui n'en attendoit pas une semblable récompense. Cet ingrat, pour venir à bout de son dessein, lia une intrigue

Conspiration de Cinq-Mars, Marquis d'Effiat.

a Dans le Roussillon.

b Connu auparavant sous le nom de Duc d'Halwin.

c Voyez la très-humble Remontrance au Roi Louis XIII. & la Réponse. Voiez aussi la Vie du Vicomte de Turenne ; la Vie du Cardinal de Richelieu ; Dupleix.

trigue avec les mécontens, dont le Duc d'Orleans étoit le Chef, & envoia Fontrailles en Espagne pour demander le concours de cette Couronne, qui ne le refusa pas ; & le Traité fut conclu le 13. de Mars 1642. Cependant Cinq-Mars assidu auprès du Roi, dont il avoit gagné les bonnes graces, prenoit soin de l'aigrir tous les jours contre le Cardinal absent, dont le genie élevé se faisoit craindre du jaloux Monarque, qui pourtant ne pouvoit se passer de lui. 1642.

C'est ce qui parut bientôt, lors qu'après la Bataille de Honnecourt que donna & que perdit le Maréchal de Grammont le 26. de May, Louis XIII. dans la crainte que les Espagnols profitant de la Victoire n'entraissent en France, dépêcha Couriers sur Couriers au Cardinal qui prenoit les bains à Tarascon *a*, comme au seul homme capable d'empêcher cette invasion.

Politique raffinée du Cardinal de Richelieu.

Il n'avoit garde de le soupçonner d'avoir concerté cette défaite des François avec le Maréchal, qui n'avoit été battu que parce qu'il l'avoit bien voulu à la priere du Cardinal son ami, persuadé de la révolution que cet échec ne manqueroit pas de produire en sa faveur dans l'esprit du Roi. C'étoit un étrange raffinement de politique que celui-là. Il réussit pourtant à l'habile Ministre avec tout le succès qu'il avoit esperé, & le Roi alarmé se remit tout de nouveau entre ses mains.

L'Etoile du Cardinal n'en demeura pas

a Dans le Comté de Foix.

1642.

Comment il découvre & fait punir la Conspiration.

pas là. Non contente de l'avoir rétabli dans tout son pouvoir, elle lui donna encore le moien de perdre celui qui avoit voulu le lui ravir avec la vie. Comme il avoit des Espions par tout, il avoit découvert les menées de Cinq-Mars à la Cour de Madrid, & il fut même si bien servi, qu'on lui envoia le Traité conclu par Fontrailles : peut-être fut-ce Fontrailles lui-même qui de retour de Madrid le lui remit par une double trahison: il en fut au moins soupçonné *a*. Quoiqu'il en soit, le Cardinal ravi d'avoir entre ses mains dequoi convaincre les Conjurez, & dequoi reprendre en même tems tout son ascendant sur l'esprit du Roi, en faisant périr le Rival qui avoit voulu le suplanter, envoia par une personne sûre le Traité de la Conspiration au Roi, qui étoit au Camp de Perpignan, & qui fit arrêter Cinq-Mars à Narbonne avec son ami de Thou, dont tout le crime étoit de n'avoir point révelé le secret de la Conspiration, qu'il s'étoit contenté de desaprouver. Il y eut aussi ordre d'arrêter le Duc de Bouillon qui y avoit trempé, & qui fut mis en lieu de sûreté. Ce fut alors que pour sauver sa vie il lui coûta sa Principauté de Sedan *b*. Cinq-Mars qui n'avoit point de Principauté à donner, eut la tête tranchée avec son ami de Thou, qui n'étoit coupable que pour avoir été trop génereux. Sa famille ne put le pardonner au

Condamnation de Mr. de Thou, & la haine qu'encourt le Chancelier Séguier.

a *L'Auteur de la vie du Cardinal de Richelieu dit que ce fut le Nonce du Pape à Madrid qui en donna avis.*

b *En Septembre.*

au Chancelier Séguier Préfident de la 1642
Commiffion qui jugea le procès. Cependant un Secretaire d'Etat *a* contemporain affure que le Chancelier fit ce qu'il put pour le fauver, & qu'il ne fut condamné malgré lui que fur une Ordonnance de Louis XI. qui veut que ceux qui ont fu la Confpiration & ne l'ont point déclarée foient punis du même fuplice que les Chefs & les Complices: Declaration que le Chancelier tâcha d'éluder, parce qu'elle n'étoit point, difoit-il, obfervée au Parlement: mais la pluralité des voix l'emporta. Pour le Duc d'Orleans, fa qualité le fauva, & il eut feulement ordre de fe retirer.

C'eft ainfi que le Roi & le Cardinal garentiffoient leur vie par le fuplice des Conjurez: mais ils ne la purent garentir des chaleurs du Languedoc, & du mauvais air de Perpignan. S'ils revinrent triomphans de la conquête de cette importante Place & de tout le Rouffillon, ce ne fut que pour languir encore quelques jours, & la pompe de leurs funerailles fuivit de bien près celle de leur triomphe. Tant le paffage eft court & prompt de la grandeur au néant, & du Trône au tombeau.

Heureux fuccès des Armes de la France.

Je ne parle point de la prife de Solfes, dont les Maréchaux de la Meilleraye & de Schomberg fe rendirent maîtres fur la fin de Septembre. C'eft une fuite de la conquête du Rouffillon. Je paffe encore fous filence les heureux fuccès du Maré-

a *Le Comte de Brienne. Voiez fa Réponfe au Comte de la Chaftre.*

1642. Maréchal de la Mothe en Catalogne, & du Duc de Longueville dans le Milanois : entre lesquels la bataille de Lérida que gagna le premier *a*, & la prise de Tortone qui fut emportée par le second *b*, sont les plus considérables. Mais la réduction de Perpignan & de tout le Roussillon forme le parfait tableau des grands succès de cette année, dont les autres exploits ne sont que la bordure.

C'est à quoi se terminérent les Victoires de l'année 1642. C'est aussi où je finis la narration de ce qui se passa de plus éclatant dans le Roiaume depuis la naissance de Louis XIV. jusqu'à son avénement à la Roiauté. Comme tous ces événemens apartiennent plus à l'Histoire de Louis XIII. qu'à celle de son Successeur, je n'ai fait que les parcourir, me réservant à donner plus d'étenduë à ceux qui ont rendu si fameux le Régne dont j'ai entrepris la description. Voions auparavant la mort du Cardinal de Richelieu, suivie bientôt après de celle de Louis XIII.

Mort & éloge du Cardinal de Richelieu.

Ce fut le 4. de Décembre 1642. que la France perdit ce puissant Genie qui gouvernoit si absolument le Roiaume, & le Roi même, dont il étoit le Compagnon plûtôt que le Ministre, si même il n'en étoit pas le Maître, & qui avoit fait revivre tout le pouvoir des anciens Maires du Palais *c*, qui ne laiss-

a *Le 7. d'Octobre.*
b *Le 26. de Novembre.*
c *Sous la premiere Race.*

laiſſoient aux Rois que le nom, & qui usurpoient toute l'autorité. Si ce Miniſtre ne ſubſiſta que par la terreur, comme le veulent ſes ennemis, ou s'il ſe maintint par un aſcendant qui naiſſoit de ſes grandes qualitez & de la ſupériorité de ſon eſprit, c'eſt ce que je ne décide point : peut-être faut-il joindre ces deux cauſes enſemble. On peut encore y en ajoûter une troiſiéme, c'eſt la Fortune qui ne ſe laſſa point de le porter ſur ſon dos, pour parler avec un fameux Auteur *a* : ſoit qu'il l'y forçât par ſa hardieſſe & par ſon mérite, ſoit qu'il l'eût gagnée par ſes fineſſes & par ſa politique. Elle ne l'abandonna pas même après ſa mort, & elle paſſa de ſa perſonne à ſa famille. *On crut*, dit un de ceux qui l'accuſent de violence & de perſecution *b*, *que la haine que lui portoit le Roi, mais qu'il avoit diſſimulée, parce qu'il le craignoit, éclateroit après ſa mort ſur tout ce qui reſteroit de ſa famille & de ſa cabale : mais on vit peu de jours après ſa Maiſon maintenuë dans ſes dignitez, & ſes derniéres volontez entiérement ſuivies.* 1642.

Un autre *c*, qui ſe plaint comme le premier d'en avoir été perſecuté, dit : *Qu'après la mort du Cardinal il étoit revenu à la Cour, où il croioit trouver le Gouvernement bien changé, & la Cour tout autrement diſpoſée : mais il la trouva*, ajoûte-t-il, *auſſi ſoumiſe à ſes volontez après ſa mort, qu'elle*

Son autorité abſoluë même après ſa mort.

a Gracian ou l'Homme de Cour.
b Voiez les Memoires du Comte de la Chaſtre.
c Le Duc de la Rochefoucault dans ſes Memoires de la Minorité de Louis XIV.

1642. *qu'elle l'avoit été durant sa vie : ses Parens & ses Créatures jouissans de toutes les dignitez & de toutes les graces qu'il leur avoit procurées. Le Roi le haïssoit & souhaitoit sa perte,* conti-nue-t-il; *mais par un effet de sa fortune, dont on trouvera peu d'exemples, il fut contraint, non seulement de dissimuler ses sentimens, mais même d'autoriser la disposition que le Cardinal faisoit des plus importantes Places de son Roiaume.*

Séjan ne poussa pas si loin sa fortune sous Tibére, ni Stilicon sous Honorius : aussi ne poussa-t-il pas de son côté le crime & l'ambition si loin que ces deux Favoris. Il y a d'ailleurs une prudence necessaire au Ministre, sans laquelle il ne peut pas se maintenir, & un bonheur purement fortuit ne peut pas durer toujours : il faut que l'art s'en mêle, & que le mérite le soûtienne. L'un & l'autre parurent dans cet habile & hardi Politique, lors qu'entré dans le Ministere, il representa à son Maître, *Que pour être un Grand Roi, il falloit entreprendre de grandes choses* a. Ces grandes choses étoient l'abaissement de la Maison d'Autriche, & la réduction des Grands de France. Pour venir à bout de ces deux hardis desseins, il proposa deux moiens. Le premier étoit d'entretenir un nombre considerable de Troupes aguerries, en augmentant celles qui étoient sur pied : le second, de rétablir les Finances qui étoient épuisées, en sorte qu'elles fussent suffisantes pour les besoins de l'Etat, & que la source n'en pût-

Ses hardies entreprises.

a *Voiez ce discours dans les Sentimens illustres de quelques Grands Hommes d'Etat.*

pût tarir. Louis XIII. goûta des sentimens qui flatoient son ambition, & en confia l'execution à celui qui les proposoit, qui s'apliqua de son côté à les faire réussir avec une hauteur qui ne ménagea rien, & qui fut toujours heureuse. 1642.

Il porta des coups sensibles à la Maison d'Autriche, dont il facilita l'abaissement au Regne suivant : il en porta de plus destructifs encore aux Grands du Roiaume : il en ruina toutes les ligues formées à diverses reprises, mais autant de fois dissipées & punies, & fit triompher par tout sa politique & sa fortune aidées des Armes du Roi, & les Armes du Roi conduites par sa politique & par sa fortune.

Tout lui réüssit.

Depuis 1635. que la France avoit déclaré la Guerre à la Maison d'Autriche, ses Armes toujours victorieuses pénetrérent dans le cœur de la Flandre, & assujettirent toute la riviere du Lis : Elles s'ouvrirent le passage en Allemagne jusqu'au Danube par la fameuse Bataille de Nordlingue *a* : le Milanois & le Piémont fut un theatre où elles se signalérent par d'importantes conquêtes, ayant ramené ou fait entrer la Maison de Savoie dans la dépendance de la France par la prise de Pignerol, de Casal, & de Turin *b*.

Le Duc de Lorraine *c* fut encore plus

 abaissé

a *Gagnée en 1645. par le Duc d'Enguien.*

b *Pignerol fut pris en 1630. & conservé, Casal fut ôté la même année aux Imperiaux & rendu au Duc de Mantoue, & Turin pris sur les Espagnols en 1640.*

c *Charles IV.*

1642. abaissé, secouant à diverses fois le joug, mais ne faisant que l'apesantir, aussitôt réduit que soulevé : Prince inquiet, grand amateur des nouveautez, passant legerement d'un parti à l'autre, & toujours malheureux : à la fin entiérement dépouillé de ses Etats, & n'aiant pu s'y faire rétablir que par la Paix des Pyrenées. Enfin les Armes de la France firent trembler en 1642. l'Espagne par la conquête de la Catalogne & du Roussillon, qui ouvroit l'Arragon aux François.

Tant de prosperitez ne purent empêcher la mort du Cardinal de Richelieu, ni celle de Louis XIII. qui le suivit de près : comme si leurs destinées eussent été enchainées les unes avec les autres. Le Ministre étoit mort le 4. de Décembre 1642. le Roi tomba malade le 21. de Février 1643. & mourut le 14. de May.

1643. Maladie de Louis XIII.

Pendant sa maladie tout se passa à la Cour & dans le Roiaume entre la crainte & l'esperance. Ce ne fut de tous côtez qu'agitations & qu'intrigues. L'esprit du Cardinal de Richelieu regnoit, comme je l'ai dit, encore après sa mort, & tout se gouvernoit par ses Parens & par ses Créatures. Il n'y avoit pourtant guére d'aparence que ce Gouvernement pût subsister après la mort du Roi, & les signes de sa maladie ne donnant point d'esperance qu'il en pût relever, chacun songea à ses affaires. Les Proscripts & les Exilez sollicitérent leur rétablissement : la Reine & les Princes briguérent la Regence, où les Ministres d'Etat & les Parlemens voulurent avoir part : & cha-

chacun tâcha de profiter de la nouveauté, de réparer ses pertes, ou de faire sa condition meilleure : personne ne prit soin du Bien-Public. 1643.

Cependant la maladie du Roi augmentoit tous les jours, & ses forces diminuoient à vûe d'œil. Il s'étoit retiré au Château de Saint Germain pour y jouir d'un meilleur air, se levant & se promenant tous les jours depuis le 22. de Février jusqu'au 3. d'Avril *a*, qu'il se leva encore, & fit un tour de galerie soûtenu par un premier Gentilhomme de la Chambre, & par un Capitaine des Gardes *b*. Ce fut pour la derniere fois. Ses souffrances & ses foiblesses ne lui permirent plus de sortir de sa chambre & de se promener : mais elles ne lui firent pas oublier le soin de son Roiaume & de sa famille, ni celui de son salut. Naturellement dévot il s'entretenoit souvent avec les Ecclesiastiques qui l'assistoient, & donnoit les autres heures à regler le Gouvernement de la Monarchie pendant la minorité du jeune Roi, qui alloit passer du Berceau, pour ainsi dire, au Trône qu'il lui laissoit.

Sa pieté.

Il prit soin de son Baptême, qu'il lui fit administrer le 21. d'Avril, & lui donna pour Parrain le Cardinal Mazarin. C'étoit lui en confier l'éducation, & mettre le Dauphin en quelque sorte sous sa tutelle. Aussi s'acquitta-t-il dans la suite avec succès d'un si glorieux emploi, sous

Baptême du Dauphin.

a *Selon le MSS. de Dubois, l'un de ses Valets de Chambre qui fut toujours auprès de lui.*

b *Messieurs de Souvré & de Charost.*

1643. sous le titre de Sur-Intendant de la conduite & du Gouvernement de sa Majesté.

Sa grande œconomie.

Pendant que le Roi emploioit si dignement les dernieres heures de sa vie, chaque Parti profitoit du tems. Ceux qui étoient affectionnez au rapel des Proscrits prirent les heures de ses dévotions pour émouvoir sa compassion. Quelques-uns y mélérent aussi son intérêt. Ils connoissoient le foible de ce Monarque œconome jusqu'à l'avarice : & le prenant un jour par cet endroit : *Pourquoi, Sire,* lui dirent-ils, *les Prisonniers de la Bastille vous coûtent-ils des sommes prodigieuses, que vous pouvez vous épargner en les envoiant chacun chez soi?* Cet expédient réussit : & ce fut à cette épargne, dont le Roi fut frapé, que les Maréchaux de Vitri & de Bassompierre, & le Comte de Cramail furent redevables de leur délivrance.

Rétablissement & rapel des Exilez & Disgraciez.

Elle fut précedée & suivie de celle de plusieurs autres. Les plus considérables étoient le Duc de Beaufort qui revint d'Angleterre, le Duc de Vendôme son pere, le Maréchal d'Etrées, le Duc de Bellegarde, & beaucoup d'autres, que la violence du Cardinal de Richelieu, ou leur humeur inquiéte avoit bannis du Roiaume. Tous eurent la permission d'y revenir, & de rentrer dans leurs biens.

Dernières paroles du Roi aux Maréchaux de la Force & de Châtillon.

Je ne dois pas suprimer l'accueil obligeant que fit le Roi aux Maréchaux de la Force & de Châtillon qu'il aperçut dans sa chambre quelques jours avant sa mort. Il les remercia des services qu'ils lui avoient rendus, & après avoir loué leur fidélité & leur valeur, il les exhorta

avec

avec beaucoup de douceur à changer de Religion. C'est à quoi leur conscience ne leur permit pas d'obéir. 1643.

Les plus considerables intrigues regardoient la Régence, & ceux qui prétendoient y avoir droit, ou y posseder les premieres places. Il sembloit que la Loi Salique, qui exclut les femmes de la Roiauté, eût aussi dû les exclure de la Régence. Et en effet l'Histoire remarque *a*, qu'il n'y avoit point eu d'exemple qu'une femme eût eu la Régence pendant la minorité, sous la troisiéme Race des Rois de France jusqu'à l'an 1226. que Blanche de Castille, Veuve de Louis VIII. s'empara de celle qui s'offroit par la minorité de Louis IX. son fils, où elle eut assez d'habileté & de courage pour se maintenir, malgré toutes les ligues faites pour l'en déposseder. Depuis ce premier Acte qui autorisa le droit ou l'ambition des femmes, on vit une Tante *b* se saisir du Gouvernement & de la tutelle du Roi son neveu : & dans la suite Catherine de Médicis eut par deux fois la Régence pendant la minorité de ses deux fils François II. & Charles IX. Plus nouvellement encore Marie de Médicis avoit été déclarée Régente pendant le bas-âge de Louis XIII. son fils. C'étoit une forte raison pour la mere de Louis XIV. C'étoit du moins de quoi flater ses esperances & apuier ses prétentions.

Régence des Reines en France, depuis quand ?

Mais si elle avoit lieu d'esperer, elle n'avoit

Les difficultez que

a *Voiez Mezerai.*

b *Anne, fille de Louis XI. & femme du Seigneur de Beaujeu.*

1643. n'avoit pas moins lieu de craindre. La disposition du Roi mourant lui étoit necessaire, & elle ne negligeoit rien pour l'obtenir, telle qu'elle la souhaitoit, c'est-à-dire absoluë, & sans la partager avec personne. Elle n'y rencontroit pas de legeres difficultez. Le Duc d'Orleans se déclara son Compétiteur, & aspiroit au moins à la Corrégence. Ni l'un ni l'autre n'étoient guére agréables au Roi, & s'il eût suivi son inclination, ou plûtôt son aversion, il les auroit exclus tous deux. Le pardon qu'il venoit d'accorder à son frere pour le Traité d'Espagne *a*, qui avoit coûté la vie à Cinq-Mars, étoit trop récent pour en avoir oublié sitôt l'attentat. Il n'avoit pas meilleure opinion de la Reine, soit qu'il la jugeât incapable de toutes affaires, & de plus trop passionnée pour sa Patrie *b*, soit qu'il en eût des soupçons encore plus injurieux, comme il le déclara à Chavigni *c* peu de jours avant sa mort. Ce Secretaire d'Etat étant venu de la part de la Reine, pour le prier de lui pardonner ce qui avoit pu lui déplaire dans sa conduite, & sur tout de ne pas croire qu'elle eût trempé dans la Conspiration de Chalais *d*, ni dans le dessein d'épouser *Monsieur*, après que Chalais auroit fait mourir le Roi, le Monarque mourant lui fit cette réponse. *En l'état où je suis je lui dois pardonner, mais je ne la dois pas croire.*

Trouve Anne d'Autriche à la sienne.

Préjugez du Roi contre elle.

Il

a *Conclu le 13. de Mars 1642.*
b *Selon les Memoires du Comte de la Chastre.*
c *Voiez les Memoires de la Minorité.*
d *En 1626. Son nom étoit Henri de Talleyrand, Grand-Maitre de la Garderobe.*

Il étoit bien malaisé que le Roi ainsi prévenu contre la Reine & son frere prît une grande confiance ni en l'un ni en l'autre. Il ne l'étoit pas moins de les exclure de la Régence, où la qualité de Mere sembloit apeller la premiere, & où celle d'Oncle faisoit prétendre l'autre. C'étoit encore pis de les nommer Corrégens, & on ne pouvoit attendre d'un tel partage que des divisions funestes à l'Etat & au Roi mineur. D'autre côté il n'étoit pas moins dangereux de laisser la Regence exposée aux débats des deux Concurrens & des autres Compétiteurs qui pouvoient se mettre sur les rangs: & c'étoit laisser le champ ouvert aux factions & aux Guerres Civiles. Que faire donc, & quelle résolution prendre? Un Roi naturellement timide, affoibli d'ailleurs par les maladies & par les aproches de la mort n'étoit guere capable de prendre parti de son Chef. Dans cette perplexité il suivit l'expédient que lui proposa son Conseil secret. 1643.

Embarras où se trouve le Roi au sujet de la Regence.

Trois personnes le composoient, le Cardinal Mazarin, Chavigni & Des-Noyers. On dit *a* que le dernier qui avoit fait esperer la Regence à la Reine, n'aiant pu y réussir, s'étoit retiré de la Cour. Ainsi cette grande affaire fut négociée par les deux autres, qui amenérent le Roi à leur but. C'étoit d'accorder la Regence à la Reine, mais d'en limiter tellement le pouvoir, qu'elle n'y occupoit que la premiere place, sans qu'elle pût rien décider qu'à la pluralité

Comment & par qui elle fut négociée.

C des

a Voiez les Memoires de la Minorité de Louis XIV.

1643. des voix de ceux que le Roi lui donnoit pour former le Conseil, & qu'il nommoit par sa Déclaration, à la tête desquels étoient le Duc d'Orleans & le Prince de Condé. Le Cardinal Mazarin & Chavigni n'étoient pas oubliez, & Des-Noyers nonobstant sa retraite y avoit aussi sa place.

La Déclaration en est lüë solennellement.

La Déclaration fut lüë par la Viëville Secretaire d'Etat le 20. d'Avril dans la chambre du Roi, qui étoit au lit, en la presence de la Reine, des Princes du Sang, des grands Seigneurs du Roiaume, des Ministres d'Etat, & des Principaux du Parlement. Ensuite de la lecture, le Roi leur fit un discours fort touchant, sur tout à la Reine, au Duc d'Orleans, & au Prince de Condé, sans que la Reine fît paroître d'autres mouvemens que ceux de sa tendresse & de sa douleur *a*. On dit pourtant qu'elle fut tellement ulcerée d'une Déclaration qui lui lioit ainsi les mains, qu'elle en conçut une haine violente contre les Ministres qui l'avoient suggerée. Mais cette haine ne put tenir long-tems contre le principal auteur : c'étoit le Cardinal Mazarin, dont elle crut avoir besoin, & dont elle fit son Corrégent plutôt que son premier Ministre, comme nous l'allons voir.

Mort du Roi.

Le Roi vécut encore 24. jours depuis la lecture de la Déclaration, qui dès le lendemain fut portée au Parlement. Il mourut le 14. de May épuisé par les fréquentes évacuations, causées par les abscès qui avoient corrompu ses entrailles.

a Selon le MSS. de Dubois, Valet de Chambre.

les. La Reine quitta aussitôt St. Germain & vint à Paris, irrésoluë encore de ce qu'elle devoit faire pour se conserver la Régence, & s'affranchir de la Déclaration. Quelques-uns proposoient d'user d'adresse, pour obtenir peu à peu & sans faire de bruit la renonciation de ceux qui lui avoient été donnez, moins pour lui servir de conseil, que pour brider son autorité. D'autres lui representérent qu'il falloit autoriser sa Régence par un coup d'éclat, aller sans delai au Parlement, & la faire déclarer absoluë & sans restriction par un Arrêt authentique, qui seroit rendu le Roi séant en son Lit de Justice, assisté des Princes & des Officiers de la Couronne. Elle goûta cet avis: mais il y avoit une difficulté : c'étoit l'oposition qu'on devoit craindre de la part du Duc d'Orleans & du Prince de Condé, qui avoient leurs amis & leurs Créatures dans le Parlement. On trouva le moien de les gagner tous deux. Ce ne fut neanmoins qu'après que l'Evêque de Beauvais, qui avoit alors toute la confidence de la Reine, eut promis de sa part des Gouvernemens à ces deux Princes, & au Duc d'Enguien, qui tout absent qu'il étoit, devoit être ménagé; parce qu'il étoit à la tête d'une Armée, dont les succès importoient extrêmement au nouveau Gouvernement, pour lui attirer par d'heureux préludes l'affection des Peuples, & pour réprimer la fierté des Ennemis.

1643. Soins de la Reine pour faire casser la Déclaration & obtenir une Régence absoluë.

Ces précautions prises, la Reine sans perdre de tems fut le 18. de May au Parlement

Elle y réussit.

1643. lement, dont elle obtint tout ce qu'elle souhaitoit. Le Chancelier prononça l'Arrêt *a*, qui portoit, que le Roi seant en son Lit de Justice, la Régence du Roiaume & l'éducation du Roi étoit deferée à la Reine, leurs Majestez étant assistées de *Monsieur*, de Monsieur le Prince, & d'autres Princes, Ducs & Pairs, & Officiers de la Couronne. Ainsi la Régence fut établie sans restriction, & la Déclaration, qui en limitoit le pouvoir, annullée.

Quelques-uns du Parlement avoient néanmoins proposé de lui faire faire des remontrances pour éloigner de sa personne & de son Conseil les Ministres de la tyrannie passée *b*, & n'y apeller que des personnes d'une probité reconnuë: mais l'Evêque de Beauvais ne le trouva pas à propos, & souhaita qu'on laissât à la Reine la gloire de l'avoir fait de son propre mouvement sans en être sollicitée.

Artifices du Cardinal Mazarin, & son installation dans le Ministere.

Il eut bien-tôt lieu de s'en repentir, puisqu'à peine étoit-il de retour de la cérémonie, qu'il aprit que la Reine avoit arrêté à son service le Cardinal qui vouloit se retirer en Italie, soit que ce fût une feinte pour se faire rechercher avec plus d'empressement, soit qu'il fût irrité de ce qu'en cassant la Déclaration *c* on avoit conservé au Duc d'Orleans & au Prince de

a *Voiez la Réponse du Comte de Brienne, Secretaire d'Etat aux Memoires du Comte de la Chastre.*

b *On désignoit par là le Cardinal Mazarin le premier.*

c *A la tête de l'Acte porté au Parlement pour la Régence absoluë, on avoit conservé au Duc d'Orleans la dignité de Lieutenant General du Roiaume, & au Prince de Condé celle de Chef des Conseils en l'absence de S. A. R.*

de Condé les places qu'ils y avoient sans 1643.
faire mention de lui. Pour l'apaiser & pour le retenir, la Reine lui fit porter parole par le Prince de Condé, non seulement de lui rendre la place que la Déclaration lui donnoit, mais encore de le faire Chef de son Conseil. On auroit de la peine à deviner d'où pouvoit venir un changement si subit dans l'esprit de la Reine, qui peu de jours auparavant avoit regardé le Cardinal comme l'auteur d'une déclaration si injurieuse, disoit-elle, que le Cardinal de Richelieu son ennemi déclaré, n'eût pu lui faire pis : mais on aprend de quelle main étoit parti le coup par l'aveu de celui même qui le conseilla. C'étoit le Comte de Brienne, Secretaire d'Etat *a*, qui s'en fait honneur comme d'un des plus grands services qu'on ait jamais rendus à la Monarchie, & persuadé que la Reine ne pouvoit jamais faire un meilleur choix. Il ajoûte qu'elle l'avoit déja fait même avant la mort du Roi, instruite de la suffisance & de l'esprit désintéressé de ce Ministre, du secours duquel elle auroit besoin pendant la Régence, qu'elle croioit lui être immanquable. Que le Cardinal de son côté souhaitoit d'occuper un poste si glorieux, & qu'il avoit emploié l'Evêque de Beauvais pour achever de gagner la Reine. Il n'eut pas de peine à y réüssir, & la Reine parlant de cette intrigue au Comte de Brienne, lui aprit avec un extrême contentement la conquête qu'elle avoit faite. C'est ainsi qu'il s'en exprime

 dans

a *Voiez sa Réponse aux Memoires du Comte de la Chastre.*

1643. dans sa Réponse aux Memoires du Comte de la Chastre, qui parle de cette négociation un peu autrement. Il est bien malaisé de prendre parti entre deux hommes de cette distinction, qui parlent si affirmativement, mais d'une maniere differente de choses, qui non seulement se sont passées sous leurs yeux, mais qui ont même passé par leurs mains.

L'Evêque de Beauvais en est la dupe.

On ne peut neanmoins accorder ce que dit le Comte de Brienne de la conquête que la Reine se réjouissoit d'avoir faite du Cardinal Mazarin avant la mort du Roi, avec la Déclaration dont elle se plaignoit si amérement, & qui étoit l'ouvrage du Cardinal. D'autre côté comment peut-on croire qu'aussitôt après l'Arrêt qui déclara la Reine Régente absoluë, & le même jour, elle eût attaché le Cardinal à son service, si elle n'en eût pas pris la résolution auparavant? Les mystéres de la Politique sont bien incompréhensibles. On peut encore moins comprendre ce que dit ce Secretaire d'Etat de la recommandation de l'Evêque de Beauvais, pour mettre le Cardinal dans un poste qu'il croioit bien occuper lui-même, & où il ne pouvoit l'élever, sans en descendre. Quelque borné que fût le génie du Prélat François, qui avoit plus de probité que de suffisance, il n'étoit pas assez imbécille, pour ne voir pas sa ruine dans l'élevation d'un tel Concurrent.

Bien loin de la favoriser il en fut frapé comme d'un coup de foudre, aussi bien que ceux de son parti, lorsque le même

jour.

jour de l'Arrêt, qui avoit établi la Regence sans restriction, on aprit le soir au Louvre ce que la Reine venoit de faire pour retenir le Cardinal. L'Evêque de Beauvais s'en plaignit modestement à la Reine : mais elle s'excusa sur la necessité où elle s'étoit trouvée de choisir & de garder dans le commencement quelques-uns de ceux qui savoient le secret des affaires, & qu'elle n'en avoit point jugé de plus propre que le Cardinal, parce qu'étant Etranger il n'avoit nul interêt, ni nul apui en France, pour y pouvoir rien entreprendre : que sa conservation ne devoit donner aucune alarme à ses autres Serviteurs qui n'étoient pas amis du Cardinal, les assurant de la continuation de ses bonnes graces, & leur abandonnant le reste de la Cabale. Ce discours, que l'Evêque leur raporta, ne leur laissa que de foibles esperances, & ils virent bien qu'ils ne devoient faire aucun fond sur un tel Directeur, dévot & ambitieux, voulant porter seul le poids des affaires, & n'y entendant rien : ce que la Reine aiant reconnu dès les premieres démarches, elle en fut aussitôt dégoûtée. 1643.

Avant que d'entrer dans le détail de sa Regence, il faut donner le plan du Gouvernement *a*, tel qu'il se trouvoit, & les caractéres de ceux qui étoient le plus capables, ou de le soutenir, ou de le troubler.

 Le

a Vittorio Siri, Nani, Memoires de la Chastre, Réponse du Comte de Brienne aux Memoires du Comte de la Chastre. Histoire de France par de Riencourt, Fastes de Louis le Grand, Memoires de la Minorité.

1643. Le Conseil du Roi mineur pendant la Regence devoit être composé du Duc d'Orleans, du Prince de Condé, & du Cardinal Mazarin. C'en étoit comme le Triumvirat. Le Duc de Longueville, le Chancelier, le Sur-Intendant, Chavigni & Servient, Ministres d'Etat venoient ensuite : mais toute l'autorité étoit entre les mains des trois premiers. Les deux Princes paroissoient à la tête par leur qualité : mais le Cardinal avoit l'entiere direction par la confiance que la Reine prenoit en lui, par son habileté & par sa douceur qui lui gagnoit le cœur des Princes moins apliquez aux affaires, & s'en reposant d'autant plus volontiers sur un Etranger sans apui dans le Roiaume, qu'ils croioient n'avoir rien à apréhender. Il savoit d'ailleurs les unir & les desunir comme il le jugeoit à propos : les unir quand il étoit question de soûtenir le Gouvernement contre les Factieux : les desunir lorsqu'il étoit à craindre que leur liaison ne les rendît trop puissans, & n'affoiblît l'autorité de la Regente, & en même tems la sienne.

Les autres Grands du Roiaume étoient sans pouvoir. Ainsi l'union des deux Princes avec la Reine & le Cardinal assuroit la tranquillité publique, qui ne commença d'être troublée, qu'après la mort du Prince de Condé. Tant qu'il vécut, il empêcha les cabales, retint le Duc d'Orleans qui se laissoit gouverner par l'Abbé de la Riviere, esprit ambitieux & turbulent, & modéra le zéle des plus échauffez contre le Ministere.

J'ai

J'ai dit que l'esprit du Cardinal de Richelieu regnoit encore après sa mort, & qu'on vit ses Parens & ses Créatures posseder les principales dignitez & les plus importantes places. Il est pourtant vrai qu'il y eut cette difference dans le génie des deux Gouvernemens, que ce que le premier avoit fait par la terreur, le second le fit par la douceur & par la finesse. Le different caractere des deux Cardinaux faisoit cette difference : au fonds tous deux alloient au même but de rendre leur politique absoluë, & le pouvoir du Roi arbitraire. On se plaint *a*, que Richelieu eût renversé toutes les formes de la Justice & des Finances, & introduit pour le Souverain Tribunal de la vie & des biens des hommes *la Volonté Roiale*. Cette puissance immoderée subsista encore après sa mort dans les Finances, & le Sur-Intendant Emeri fit des levées de deniers si extraordinaires, qu'elles soulevérent tout le monde, comme nous le verrons en son lieu. Les premieres années de la Regence furent plus douces, & le Cardinal Mazarin, qui en étoit le principal Directeur s'apliqua d'abord à se faire des amis. 1643.

Paralléle des deux Gouvernemens de Richelieu & de Mazarin.

Il procura au Duc d'Orleans le Gouvernement de Languedoc : au Prince de Condé, qui aimoit l'argent, les moiens d'en amasser : & au Duc d'Enguien son fils, plus avide de la gloire, le Commandement des Armées, avec le Gouvernement de Champagne & de Stenai. C'est ainsi que s'établit le Ministere de la

a *Voiez les Memoires de la Minorité.*

1643. la Regence par la politique du Cardinal Mazarin, qui pour être plus douce que celle du Cardinal de Richelieu, n'étoit pas moins absoluë.

Conduite des Parlemens.

Les Parlemens exerçoient leurs Charges avec dignité, & prenoient soin de faire regner la Justice, & de maintenir les Loix: mais c'étoit sans se mêler du Gouvernement, tant que ce dernier n'opprima point les Peuples. Ainsi quatre ou cinq ans se passérent tranquillement. La necessité d'avoir de l'argent aiant obligé la Cour à des impôts excessifs, le Peuple cria, & eut recours au Parlement, comme au Vengeur de la liberté opprimée & au Libérateur de la Nation. Le Parlement qui se trouva lui-même intéressé dans les taxes, se mit en état de venger ses injures particulieres, en vengeant celles de la République, & l'harmonie ainsi rompuë entre la Cour & le Parlement, tout le Roiaume fut troublé, premierement par les divisions & par les cabales, & enfin par les Guerres civiles: tristes nuages, qui obscurcirent pendant quelques années l'éclat de la Regence, & dont elle eut bien de la peine à se déveloper. Nous verrons ces événemens en leur ordre.

Conduite de la Noblesse.

La Noblesse, par où j'entens non seulement les simples Gentilshommes, mais encore tous les Grands du Royaume, & dans laquelle Henri IV. se comprenoit lui-même avec tous les Princes du Sang: *la qualité de Gentilhomme*, disoit-il, en parlant de lui & de ceux de sa Maison, *étant la plus belle qualité que nous puissions porter*.

ter a. La Noblesse, dis-je, demeura dans l'inaction ou dans l'obéissance, pendant qu'elle vit subsister l'union dans le Ministere & dans les Parlemens : attachée à la Cour par sa naissance & par ses emplois, mais se croiant intéressée à la défense de la liberté, & de la fortune publique, quand elles étoient attaquées. Partagée d'ailleurs en divers Corps par les differens intérêts qui la faisoient agir, on la vit aussi prendre de differens partis. Ce desordre ne parut point pendant les premieres années de la Regence, où tout fut paisible. Mais les factions aiant commencé, soit par l'oppression, soit par l'impatience du Peuple, & les Parlemens aiant voulu se rendre ou les Arbitres ou les Vengeurs de la querelle, la Noblesse parut aussi sur les rangs. Elle se partagea elle-même en deux Corps oposez, dont l'un prit la défense de la Cour, & l'autre celle du Parlement, qui étoit celle du Peuple. N'anticipons point ces tems calamiteux, & voions auparavant les beaux jours de la Regence : ajoûtons seulement à cet abregé de l'état où elle se trouva d'abord, le portrait des personnes qui la composoient ou qui la dirigeoient, & les principaux caracteres de ceux qui pouvoient la maintenir ou la détruire. 1643.

Caracteres de la Reine Anne d'Autriche.

La Regente, Anne d'Autriche, Infante d'Espagne, Reine Douairiére de France fit revivre la mémoire de la célébre Blanche de Castille, mere & tutrice de

a *Voiez la vie de Henri IV. par Perefixe.*

1643. de St. Louis *a*; & la sage administration de toutes deux fit dire que l'Espagne n'avoit donné que de bonnes Reines à la France. La Regence de la derniere ne fut pas non plus ni moins heureuse, ni moins glorieuse. La premiere eut peutêtre plus d'habileté & plus de hauteur: mais l'autre avec plus de bonté & plus de douceur ne fit pas moins paroître de fermeté dans les troubles du Roiaume, & ne triompha pas avec moins de gloire & moins de bonheur des ligues faites pour la perdre. Elle n'acquit pas moins de réputation dans les Guerres d'Allemagne & de Flandre, où il fallut que l'amour de la Patrie, & la tendresse de la parenté cedassent aux grandes obligations de la Regence, & à ce qu'elle devoit au Roi son fils, & à la Maison où elle étoit entrée préferablement à celle dont elle étoit sortie. Si elle se détermina de son chef, ou si ce fut, comme le veulent quelques-uns *b*, par la politique du Cardinal Mazarin, il n'importe, elle executa au moins cette résolution de bonne grace & avec succès, puisque les cinq premieres années de sa Regence se rendirent fameuses par de célebres Victoires contre les deux Branches de la Maison d'Autriche. Ainsi le Roi son époux ne la connoissoit pas quand il la croioit incapable des affaires, & d'ailleurs trop passionnée pour l'Espagne pour lui confier la Régence. Le Cardinal de Richelieu l'avoit fortifié dans cette prévention, & l'éloignement où il avoit tenu

a *Louis IX.* b *Nani.*

tenu la Reine de toutes les negociations, & de toutes les intrigues du Cabinet, ne lui permettoit pas de donner des marques de son esprit. Il parut aussitôt qu'elle fut en place & sur le grand Théatre où elle devoit faire le premier rôlle. Au reste si tous les Historiens ne conviennent pas de son habileté, tous s'accordent à lui donner le bel éloge de la meilleure Reine du monde. 1643.

Portrait du Cardinal Mazarin, & son autorité.

Je parlerai du Cardinal Mazarin avant que de parler du Duc d'Orleans & du Prince de Condé, parceque s'ils tinrent le premier rang dans le Gouvernement par leur naissance, il en eut la principale, ou plutôt l'entiere direction par la confiance que la Régente prenoit en lui, & par sa grande aplication aux affaires, dont les deux Princes étoient bien aises de se décharger sur ses soins. Italien, & Créature d'ailleurs du défunt Cardinal de Richelieu le persécuteur de la Régente, & l'ennemi déclaré des Grands du Roiaume, il n'y avoit guére d'aparence qu'il pût devenir le Favori de la premiére, & que les autres pussent en souffrir l'élevation. Son Etoile tourna tout à son avantage : sa qualité d'Etranger le rendit moins suspect aux Princes & aux grands de l'Etat qui crurent n'en avoir rien à craindre : les Parens & les créatures du Cardinal de Richelieu l'apuiérent, dans la pensee d'avoir tout à esperer de sa reconnoissance : sa dexterité & sa suffisance, avec un naturel aussi doux que celui de son Prédécesseur étoit violent, toutes ces quali-

1643. tez lui eurent bientôt fraié le chemin à la premiére place dans les négociations du Cabinet, & de cette élevation à celle du Ministére absolu. L'Evêque de Beauvais Confident de la Reine ne put tenir un jour seulement devant lui, & dès le soir qui suivit l'installation de la Régence, il eut la mortification de se voir exclus, & son Rival introduit & installé. Il n'avoit feint de se vouloir retirer en Italie, que pour mieux se faire rechercher; & dès qu'il eut fait le premier pas, tout alla de plein pied: De Chef des Conseils de la Reine il en devint le Maître, & sut si bien s'insinuer dans son esprit, qu'elle ne pouvoit plus se passer de ses avis. Tant de faveur & tant d'autorité excitérent la jalousie des Grands, & mirent tout le Roiaume en combustion. Il fut proscrit, banni, sa tête mise à prix: rien ne l'ébranla, rien ne fut capable de lui faire perdre la faveur de la Reine, & rapellé à la Cour il en chassa le premier Prince du Sang. Il rendit le calme à l'Etat, fit prospérer les Armes du jeune Roi, eut l'honneur d'en procurer le mariage avec l'Infante d'Espagne, & de clorre par ce dernier Acte, qui finit une glorieuse Guerre par une Paix encore plus glorieuse, un si beau & si heureux Ministére. Il s'étoit rendu recommandable à la France dès l'année 1630. par la négociation du Traité qui avoit sauvé Casal, & ce Traité fut le premier degré de sa faveur auprès du Cardinal de Richelieu tout-puissant sur l'esprit de Louis XIII. à qui il le nomma pour son Successeur

cesseur au Ministére. Avide de gloire, & encore plus de richesses : aimant la Paix par inclination, & la Guerre par politique : soit pour rendre son Ministére plus accompli, soit pour mieux assurer son autorité en éloignant de la Cour les Princes & les Grands qu'il tenoit occupez dans leurs Gouvernemens & dans leurs Emplois Militaires. L'accès en étoit facile, l'air doux & majestueux, les maniéres honnêtes, les paroles gracieuses : mais peu exact & peu fidéle dans ses promesses, l'homme du monde le plus impénetrable & le plus dissimulé dans ses desirs aussi bien que dans ses desseins; prudent dans les Conseils, hardi dans l'execution, & hazardant beaucoup dans les grandes occasions, parcequ'il étoit presque toujours heureux. Sa principale étude à l'entrée de son Ministére & de la Régence fut de balancer si bien le pouvoir du Duc d'Orleans & du Prince de Condé, que cet équilibre fît la sûreté du Gouvernement : se liant quelquefois avec tous les deux, & d'autrefois s'attachant davantage à un seul pour exciter la jâlousie de l'autre: arbitre de leurs differens qu'il avoit fait naître, & qu'il ne faisoit durer qu'autant qu'ils lui étoient utiles. Comme il en connoissoit le foible, il en étoit toujours le maître. 1643.

Je ne donnerai le portrait du Duc d'Orleans que par raport à la Régence, & en le representant tel qu'il étoit alors. Ses intrigues, où l'ambition & l'amour avoient eu part sous le Regne précedent, dont il avoit souvent troublé la Paix, ne l'agi- Portrait du Duc d'Orleans.

1643. l'agitérent plus si vivement. Ce feu s'éteignit par la mort du Cardinal de Richelieu son ennemi qui en découvroit les Conspirations, & qui en faisoit punir les Complices. Il fut le Chef de toutes depuis celle de l'année 1626. *a* jusqu'à celle de l'année 1642. *b* & sa legereté à abandonner ses amis ne parut pas moins, que son ressentiment ou son inquiétude en se liguant avec eux. Il étoit presqu'entiérement guéri de cet esprit inquiet, soit qu'il n'y eût plus de Factieux pour le mettre en mouvement, soit qu'il n'y eût plus de Favori pour l'irriter, soit enfin que l'âge & ses propres expériences l'eussent mieux instruit de ses véritables intérêts : & il ne songea qu'à se conserver la premiere place que sa naissance lui donnoit au Gouvernement après la Regente. L'habileté du Cardinal Mazarin ne contribua pas peu à le tenir dans ces bornes : car toutes les fois que le Ministre croioit s'apercevoir qu'il en vouloit sortir & empiéter sur l'autorité de la Reine, il ne manquoit pas de le faire remarquer au Prince de Condé, pour en émouvoir la jalousie, & tenir ainsi l'ambition du premier en échec par la défiance de l'autre. Le Duc d'Orleans n'étoit pas naturellement hardi ni entreprenant, mais il se laissoit gouverner par l'Abbé de la Riviére qui l'étoit beaucoup, & qui le menoit où il vouloit. Cet indigne & ambitieux Abbé aspiroit au Chapeau de Cardinal à la recommandation de Mazarin.

a *Celle de Chalais.*
b *Celle de Cinq-Mars.*

rin. Il lui fit la cour tant que ce leurre dura, & mit son Maître dans le même parti ou dans la même dépendance : mais l'Abbé aiant reconnu qu'on le jouoit, se vengea du Cardinal, en faisant changer de sentimens au Duc d'Orleans, qui avoit toûjours retenu sa facilité à passer d'un côté ou d'un autre. Cette foiblesse lui dura toute sa vie, qu'il ne finit qu'en 1660. Mais dès l'année 1652. il s'éloigna des affaires & se retira à Blois, lassé de servir de jouet à ses passions ou à celles de ses Favoris, & préferant la douceur d'une vie privée aux tumultes & aux intrigues de la Cour. 1643.

Le Prince de Condé si connu par sa naissance qui lui fut disputée, parcequ'il étoit né treize mois après la mort de son pere, mais qui lui fut confirmée par Arrêt du Parlement : plus connu encore par la naissance qu'il donna au célebre Duc d'Enguien, qui lui succeda aux titres de Prince de Condé & de premier Prince du Sang, eut ses bonnes & ses mauvaises qualitez. On le taxe d'avarice & d'une trop grande avidité pour les richesses, de s'être peu soucié du Bien-Public, tout apliqué à son intérêt particulier : aiant amassé des richesses immenses, mais n'aiant pas laissé une grande réputation. Il y a pourtant des Auteurs contemporains & dignes de foi *a* qui en parlent plus avantageusement, comme d'un des plus fermes apuis de la Regence, & dont la prudence & l'autorité

Portrait du Prince de Condé.

a *Voiez les Mémoires de la Minorité, & l'Histoire de Venise de Nani.*

1643. tez lui eurent bientôt fraié le chemin à la premiére place dans les négociations du Cabinet, & de cette élevation à celle du Ministére absolu. L'Evêque de Beauvais Confident de la Reine ne put tenir un jour seulement devant lui, & dès le soir qui suivit l'installation de la Régente, il eut la mortification de se voir exclus, & son Rival introduit & installé. Il n'avoit feint de se vouloir retirer en Italie, que pour mieux se faire rechercher; & dès qu'il eut fait le premier pas, tout alla de plein pied: De Chef des Conseils de la Reine il en devint le Maître, & fut si bien s'insinuer dans son esprit, qu'elle ne pouvoit plus se passer de ses avis. Tant de faveur & tant d'autorité excitérent la jalousie des Grands, & mirent tout le Roiaume en combustion. Il fut proscrit, banni, sa tête mise à prix: rien ne l'ébranla, rien ne fut capable de lui faire perdre la faveur de la Reine, & rapellé à la Cour il en chassa le premier Prince du Sang. Il rendit le calme à l'Etat, fit prospérer les Armes du jeune Roi, eut l'honneur d'en procurer le mariage avec l'Infante d'Espagne, & de clorre par ce dernier Acte, qui finit une glorieuse Guerre par une Paix encore plus glorieuse, un si beau & si heureux Ministére. Il s'étoit rendu recommandable à la France dès l'année 1630. par la négociation du Traité qui avoit sauvé Casal, & ce Traité fut le premier degré de sa faveur auprès du Cardinal de Richelieu tout-puissant sur l'esprit de Louis XIII. à qui il le nomma pour son Successeur

rable au Cardinal Mazarin de son rapel à la Cour dont il avoit été éloigné. Il avoit de puissans ennemis, tous les Parens du célebre de Thou, à la condamnation duquel il avoit présidé *a*, & toute la Maison de Vendôme qui vouloit rétablir Châteauneuf *b*. Cette ligue contre le Chancelier fut ce qui le sauva. Le Cardinal ennemi de Châteauneuf ne put consentir à son rétablissement, & la Reine qui avoit une entiére complaisance pour son Eminence, conserva le Chancelier. Il n'en étoit pas indigne, & les témoignages que lui rend le Comte de Brienne en font l'éloge, & servent d'apologie aux accusations du Comte de la Chastre. 1643.

Le Sur-Intendant fut premiérement Bouthillier, que la politique obligea de déposséder pour complaire à la Cabale oposée aux Créatures du Cardinal de Richelieu, & la place fut remplie du Président de Bailleul & du Comte d'Avaux. Ce fut un tour du Cardinal Mazarin pour regagner d'un côté ce qu'il venoit de perdre de l'autre. Il savoit que le Comte d'Avaux étoit obligé d'aller faire la fonction de Plénipotentiaire à Munster, & qu'il laisseroit toute la charge des Finances au Président de Bailleuil qui en étoit incapable. C'étoit le moien, non pas d'y faire rentrer Bouthillier, mais d'élever Emeri à la dignité de Sur-Intendant, & de le pourvoir en attendant de la Charge de Controlleur Général,

Bouthillier disgracié.

Pour mettre Emeri dans la Sur-Intendance des Finances.

D 2

a Voiez page 14.
b Charles de l'Aubespine Garde des Sceaux.

1643. rité donnoient de la retenuë aux autres Ministres, & le faisoient respecter des Parlemens. C'est ce qui parut après sa mort qui arriva sur la fin de l'année 1646. Car les divisions commencérent aussitôt, & la Monarchie fut déchirée par les Guerres Civiles. Ses exploits militaires furent peu considérables: mais le célebre Duc d'Enguien son fils redonna à cette famille de Héros l'ancienne gloire de ses Ancêtres. L'inclination au reste qu'eut le pere pour la Paix ne fut peut-être pas moins utile au Roiaume, que celle qu'eut le fils pour la Guerre. On louë encore d'ailleurs son zéle pour la justice, & sa fidélité pour le Roi mineur.

Portrait du Duc de Longueville.

Henri d'Orleans Duc de Longueville nâquit au mois de Mars 1594. & eut Henri IV. pour Parrain. Il étoit gendre du Prince de Condé, & tenoit le rang dû aux Princes légitimez du sang roial, comme issu du fameux Comte de Dunois fils naturel de Louis, Duc d'Orleans, dont la Postérité monta sur le Trône *a*. Le Duc de Longueville n'acquit pas dans les Armes la gloire du Comte de Dunois son Prédécesseur: mais il se rendit considérable par son habileté & par ses négociations aux Conférences de Munster, dont il revint, la Paix faite, en 1648. Ce ne fut que pour avoir part à la prison des Princes de Condé & de Conti ses beau-freres.

Portrait du Chancelier Séguier.

Pierre Séguier Chancelier étoit redevable

a *En la personne de Louis XII. & de François I. Louis Duc d'Orleans étoit Aieul du Roi Louis XII. & Bisaieul du Roi François I.*

vable au Cardinal Mazarin de son rapel à la Cour dont il avoit été éloigné. Il avoit de puissans ennemis, tous les Parens du célebre de Thou, à la condamnation duquel il avoit présidé *a*, & toute la Maison de Vendôme qui vouloit rétablir Châteauneuf *b*. Cette ligue contre le Chancelier fut ce qui le sauva. Le Cardinal ennemi de Châteauneuf ne put consentir à son rétablissement, & la Reine qui avoit une entiére complaisance pour son Eminence, conserva le Chancelier. Il n'en étoit pas indigne, & les témoignages que lui rend le Comte de Brienne en font l'éloge, & servent d'apologie aux accusations du Comte de la Chastre. 1643.

Le Sur-Intendant fut premiérement Bouthillier, que la politique obligea de déposséder pour complaire à la Cabale oposée aux Créatures du Cardinal de Richelieu, & la place fut remplie du Président de Bailleul & du Comte d'Avaux. Ce fut un tour du Cardinal Mazarin pour regagner d'un côté ce qu'il venoit de perdre de l'autre. Il savoit que le Comte d'Avaux étoit obligé d'aller faire la fonction de Plénipotentiaire à Munster, & qu'il laisseroit toute la charge des Finances au Président de Bailleuil qui en étoit incapable. C'étoit le moien, non pas d'y faire rentrer Bouthillier, mais d'élever Emeri à la dignité de Sur-Intendant, & de le pourvoir en attendant de la Charge de Controlleur Général,

Bouthillier disgracié.

Pour mettre Emeri dans la Sur-Intendance des Finances.

a Voiez page 14.
b Charles de l'Aubespine Garde des Sceaux.

1643. néral, qui lui donneroit sous un nom moins illustre, la même autorité. Cela ne manqua pas d'arriver. Ainsi je ne dirai rien du Sur-Intendant Bouthillier, qui fut démis au commencement de la Régence : ni du Comte d'Avaux & du Président de Bailleul, entre lesquels cette grande Charge fut partagée, parceque l'incapacité de l'un, & l'envoi de l'autre aux Conférences de Munster ne leur permirent pas de l'exercer pleinement ni long-tems, & j'en reviens à Emeri qui de Controlleur Général fut fait Sur-Intendant *a*. Italien d'origine & de médiocre naissance il supléoit à ces défauts par son intelligence, par son aplication, & par sa fermeté : mais trop fier & trop dur il fallut qu'il cédât à l'orage que ses levées exhorbitantes avoient causé, & que la Reine & le Cardinal lui ôtassent *b* malgré eux une Charge qu'il exerçoit avec trop de violence & d'oppression.

Chavigni disgracié.

Chavigni & Servient, par où je finis les portraits des principaux Ministres de la Régence, avoient toute l'habileté & toute la dexterité necessaire pour s'acquitter dignement de leur emploi, une grande connoissance des affaires, & tous les talens propres pour les conduire avec prudence & pour les négocier avec succès. Le premier, qui étoit fils du Sur-Intendant Bouthillier, avoit eu la confidence du feu Roi pendant sa maladie & les intrigues pour la Regence, & le Cardinal fit tomber sur lui le ressentiment qu'a-

a En 1646. b En 1648.

qu'avoit la Reine de la Déclaration qui avoit limité son pouvoir. Aussi ce Ministre se démit bientôt après de sa Charge de Secretaire d'Etat, qui fut donnée au Comte de Brienne *a*. 1643.

Portrait de Servient.

A l'égard de Servient sa capacité parut au Congrès de Munster, où il fut envoié Plénipotentiaire avec le Comte d'Avaux, & où il fit voir son dévouëment au Cardinal Mazarin, ne craignant point de se brouiller avec le Comte d'Avaux son Collegue, ni même avec le Duc de Longueville que la Cour avoit envoié pour mettre fin par l'autorité que lui donnoit sa qualité à leurs disputes, & n'aïant de l'attention & de la déférence que pour les ordres secrets du Cardinal.

Tels étoient les Membres qui composoient le Conseil de la Régence. Voions ceux qui pouvoient la soûtenir ou la traverser, soit par leurs intrigues, soit par leur valeur & par leurs Armes.

Caractéres du Duc de Beaufort.

Je mets à la tête le Duc d'Enguien & le Duc de Beaufort. La Regente n'eut d'abord personne à qui elle témoignât plus de confiance que le Duc de Beaufort. Nouvellement de retour d'Angleterre, où la persécution du Cardinal de Richelieu l'avoit exilé avec le Duc de Vendôme son pere, il acquit en un moment toute la bienveillance de la Reine qui le vit à St. Germain, lorsque le Roi vivoit encore, & qui en fit cet éloge à ceux de sa Cour : *Qu'elle venoit de voir le plus honnête homme du Royaume.* Ce n'étoit pour-

a En 1643.

1643. pourtant pas un homme poli : à peine parloit-il bien sa langue maternelle, & ses manieres n'étoient guere moins grossiéres que son langage. La Nature qui l'avoit disgracié de ce côté-là, l'avoit dédommagé par un bon cœur, par une fidélité à toute épreuve, & par une valeur qui l'eût pu conduire au Héroïsme, si le dépit & l'amour ne l'eussent pas quelquefois poussé à des actions indignes de son rang & de sa vertu. C'est ce qui le fit décheoir de la confidence de la Reine presqu'aussitôt qu'il y fut entré. Jamais origine de Favori n'a été plus glorieuse. Un jour qu'on croioit Louis XIII. à l'extrêmité, & que la Reine craignoit que la Cabale qui lui étoit contraire ne lui enlevât le Dauphin & le Duc d'Anjou, elle en confia le dépôt au Duc de Beaufort, *à qui elle remettoit*, dit-elle, *les destinées des deux jeunes Princes, & celles de toute la France, persuadée qu'elle n'en pouvoit mieux assurer le salut.* Elle avoit raison. Mais le Duc témoigna peut-être trop de joie & trop de fierté d'un honneur à qui nul autre n'est effectivement comparable, mais qui demandoit d'autant plus de modération, qu'il excitoit la jalousie des Princes du Sang. Il excita, par maniere de dire, celle de la Reine elle-même, qui se repentant d'en avoir trop fait, craignit l'humeur altiére du Duc, & qu'il ne fût un jour aussi hardi contre elle, qu'il l'avoit été pour la servir. Son plus grand malheur vint de son incompatibilité avec le Cardinal Mazarin, & de ses galanteries avec les Du-

ches-

chesses de Longueville & de Montbason, qui le brouillérent irréconciliablement avec la Maison de Condé. Il perdit bientôt toute la faveur de la Cour, & dès la premiere année de la Régence il fut envoié prisonnier au Château de Vincennes *a*, d'où s'étant échapé en 1648. il se mit à la tête du Peuple qui commençoit à se soulever contre le Gouvernement. Ce fut assez pour mettre le Duc d'Enguien, ou le nouveau Prince de Condé, dans le parti oposé. 1643.

Le seul nom du Duc d'Enguien presente à l'esprit l'image d'un véritable Héros. Comme le portrait qu'en fait un des premiers Seigneurs de la Cour *b* est de main de maître, je ne puis mieux faire que de le peindre d'après lui.

Portrait du Duc d'Enguien, depuis Prince de Condé.

Il auroit, dit-il, *surpassé la gloire des plus grands Hommes des siécles passez, si la pieté, la justice, & la solidité eussent répondu à cette valeur supréme, à cette fermeté incroiable dans les adversitez, & à ces belles lumiéres d'esprit qui se faisoient remarquer en lui. Il se seroit fait adorer de tout le monde, s'il se fût ménagé dans le dessein de traiter les affaires qui brouilloient le Roiaume avec douceur, au lieu qu'il fut contraint par sa conduite précipitée de recourir à des moiens qui le réduisirent à d'étranges extrémitez.*

Le portrait est d'autant plus beau qu'il n'est point flaté, & on y voit tous les vices, aussi bien que toutes les vertus d'Alexandre.

La

a *Le Comte de la Chastre dit qu'il fut soupçonné d'une Conspiration avec Me. de Chevreuse, & arrêté, & relegué.*

b *Le Duc de la Rochefoucault.*

1643. La Régente & son Directeur crurent bien qu'ils avoient besoin d'un tel apui pour soutenir un Ministere encore chancelant, & ne négligérent rien pour se l'acquerir, sur-tout après la fameuse Bataille de Rocroi, qui se donna le 19. de May, le lendemain de l'installation de la Régente: Bataille, où ce jeune Héros renouvella au bout de cent ans dans les noms de Bourbon & d'Enguien les trophées de la Bataille de Cérisoles gagnée par François de Bourbon, Comte d'Enguien le 14. d'Avril 1544. Aussi n'y eut-il point de caresses que la Reine & le Cardinal ne fissent au Prince & à la Princesse de Condé pour en gagner le fils, à l'ambition duquel ils accordérent en même tems tout ce qui pouvoit la flater, Gouvernemens de Provinces, & Commandemens d'Armées. La liaison du jeune Prince avec la Reine s'étoit même faite avant que Louis XIII. mourût & avant que le Duc partît pour l'Armée; & celui qui en fut l'entremetteur *a* nous aprend que cette liaison concernoit le besoin que croioit en avoir la Reine pour l'oposer au Duc d'Orleans son Compétiteur à la Regence. La Reine donna sa parole de le préferer à *Monsieur* b dans son estime & dans sa confiance aussi bien que dans tous les emplois, & de son côté il promit d'être inséparablement attaché aux intérêts de la Reine envers tous & contre tous. Cette union se fortifia

Sa liaison avec la Regence.

a *Le Duc de la Rochefoucault. Voiez les Memoires de la Minorité.*

b *Au Duc d'Orleans.*

tifia à l'ouverture & pendant les premiéres années de la Regence, à qui elle étoit effectivement necessaire, & le Cardinal ne manqua pas de la cultiver avec toute la souplesse & toute l'aplication dont il étoit capable. Ce ne fut pourtant pas sans y trouver des difficultez : car il falloit se ménager entre la Maison de Condé & celle de Vendôme qui n'étoient pas amis : mais l'habileté du Cardinal lui faisoit trouver des expédiens à tout. Ainsi il conserva long-tems l'amitié du Duc d'Enguien, qui le ramena même triomphant à la Cour *a*, malgré la haine publique qui avoit tout ligué & tout armé contre lui. 1643.

Et avec le Cardinal.

Il se fit l'année suivante *b* une étrange révolution. Le Prince fut arrêté prisonnier par les ordres de la Reine poussée par le Cardinal, qui oublia les services du Prince, pour se venger de ses mépris. Il étoit malaisé de pardonner une semblable injure, & le Prince sorti de prison ne voulut point recevoir la satisfaction que vint lui en faire l'auteur, & ne pensa qu'à l'en punir. Trop d'ardeur & de précipitation causérent sa perte. Il devint rebelle, & son desespoir l'obligea de chercher sa sûreté chez les Ennemis de sa Patrie. C'est ce qui lui fit dire après son retour en France *c*, *qu'il étoit entré innocent dans la prison, mais qu'il en étoit sorti coupable*. Parceque depuis sa sortie il ne chercha qu'à venger cette injure aux dépens de sa fidélité qu'il devoit au Roi

Leur inimitié dans la suite fatale au Prince.

a *En 1649.* b *En 1650.*
c *Voiez son Oraison Funébre par l'Evêque de Meaux.*

1643. & à l'Etat. Tant il est difficile aux plus grands Hommes de se modérer ni dans la bonne ni dans la mauvaise fortune, & de n'être pas extrêmes par tout, dans leurs passions comme dans leurs vertus: & tant la victoire de soi-même est plus pénible, mais plus utile & plus glorieuse en même tems que toutes celles qu'on remporte sur ses ennemis.

Inimitiez des Maisons de Condé, & de Vendôme.

Deux Partis s'élevérent encore au commencement de la Regence, & cherchant à se détruire les uns les autres, ils adhéroient à la Regente & aux Ministres, ou s'en montroient ennemis, selon qu'ils en étoient haïs eux-mêmes ou favorisez. La Maison de Condé étoit à la tête de l'un des Partis, & celle de Vendôme à la tête de l'autre. Les Annales *a* de ce tems-là nous aprennent que l'inimité de ces deux Maisons avoit une origine beaucoup plus ancienne, mais elle n'avoit pas encore tant éclaté qu'elle fit alors. On vit les deux Ligues paroître fiérement un certain jour que l'on crut Louis XIII. à l'extrêmité: & la Reine qui se confioit plus à la Maison de Vendôme qu'à celle de Condé, mit le Dauphin & le Duc d'Anjou entre les mains du Duc de Beaufort, comme je l'ai déja dit *b*. On se mit de chaque côté sur ses gardes: le Prince de Condé manda ses amis: la Maison de Vendôme assembla les siens, prêts d'en venir aux mains, si le Roi ne se fût trouvé mieux: ce qui fit rentrer tout

a *Voiez les Mémoires de la Minorité par le Comte de la Chastre, & le Duc de la Rochefoucault.*

b *Voiez ci-dessus page 41.*

tout le monde dans le devoir, & empê- 1643.
cha le desordre. Les choses changérent de face aussitôt après la Régence établie. La politique du Cardinal Mazarin crut qu'il étoit plus sûr de s'apuier du Prince de Condé, à qui il donna toute la préference dans la faveur sur la Maison de Vendôme, qui devint ainsi ennemie du Gouvernement, & du Cardinal en particulier. Dans la suite il se fit une révolution toute contraire, & le Cardinal prenant ombrage de la trop grande autorité que le nouveau Prince de Condé s'acqueroit dans le Roiaume par ses Victoires & par ses qualitez éminentes : s'étant d'ailleurs aperçu qu'il en étoit méprisé, il eut recours à la Maison de Vendôme, se reconcilia avec elle, & la mit dans ses intérêts, & même dans son alliance *a*.

Telles furent les sources des malheurs qui affligérent la France pendant les dernieres années de la Régence. Nous verrons ces differentes révolutions en leur ordre.

Les femmes n'y contribuérent pas moins que les hommes. Trois sur tout y ouvrirent de fameuses scénes, la Duchesse de Chévreuse *b*, la Duchesse de Longueville, & la Duchesse de Montbason.

Portrait de la Duchesse de Chevreuse.

On ne peut mieux representer les caractéres de la premiere, que selon le portrait qu'en fait en peu de paroles le célebre Auteur de l'Histoire de Venise *c*.

a Par le mariage du Duc de Mercœur avec une de ses niéces.
b Marie de Rohan. *c Nani.*

1643. *Elle portoit*, dit-il, *par tout le feu de la Guerre contre la France, & allumoit celui de l'amour dans le cœur de tous les Princes chez qui elle alloit négocier.* Aussi étoit-elle si fort haïe de Louis XIII. qu'au lit de la mort, & lors qu'il rapelloit les Exilez, non seulement il ne lui fit pas la même grace qu'aux autres, mais il voulut encore la marquer dans sa Déclaration de la Regence comme une personne dangereuse, & à qui on ne devoit jamais permettre le retour. Cette exclusion suffisoit pour la rétablir à l'égard de la Reine, dont on croioit qu'elle avoit été la martyre : mais son rapel n'étoit pas agréable au Cardinal. Le Duc de Beaufort & toute la Maison de Vendôme agirent pourtant avec tant d'efficace qu'ils déterminérent la Reine à trouver bon que la Duchesse revint en France. La Reine eût souhaité que cela se fût fait par l'entremise du Cardinal, afin que la Duchesse lui en eût l'obligation : mais elle étoit trop fiére pour en venir à cette soumission, elle qui croioit que le Cardinal lui-même auroit besoin de sa faveur auprès de la Reine pour se maintenir. Elle pensoit régler l'avenir sur le passé, & ne songeoit pas qu'il y a une difference infinie entre la tendresse d'une Reine malheureuse qui cherche de la consolation avec les personnes qui prennent part à ses disgraces, & l'affection d'une Reine qui est sur le Trône & dans la prosperité, qui veut moins de familiarité & plus d'obéissance : qui avoit bien voulu être plainte, mais qui ne voudroit pas être gouver-

née.

... de l'Etat, & qui 1643.
née. C'eſt c ... e autorité, pour
Chévreuſe ... l, à qui il im-
croire ſes n ... preſſion du
vrer la con ... ets la deſ-
ne laiſſe pa ... les, qui
comme di ...
favorable ... ſpres
Elle revint ... ni-
l'en avoit ... e
pas un mo
mences de
vouloit
prenant
mainten
fois. El
venger. Elle revint en ...
ſecond exil de Flandre, & ſe lia plus fortement que jamais avec le Duc de Beaufort & les autres ennemis du Cardinal.

Les Ducheſſes de Longueville & de Montbaſon, que je joins enſemble, furent deux Rivales, dont les galanteries causérent bien des mouvemens & des révolutions, preſque toujours aux dépens de leur gloire & de celle de leurs adorateurs. La premiere, plus jeune, plus belle, d'un plus grand mérite, & d'une plus illuſtre naiſſance que l'autre, lui fut pourtant ſacrifiée par le Duc de Beaufort qui les aima tour à tour. Ce fut la perte de tous les trois, comme nous le verrons: mais ce ne fut pas ſans faire ſouvent trembler le Cardinal, & donner de grandes inquiétudes à la Regente. Galanteries des Ducheſſes de Longueville & de Montbaſon.

 Les

* *Le Comte de Brienne.*

1643. *Elle portoit*, dit-il, *par tout le feu de la Guerre contre la France, & allumoit celui de l'amour dans le cœur de tous les Princes chez qui elle alloit négocier.* Aussi étoit-elle si fort haïe de Louis XIII. qu'au lit de la mort, & lors qu'il rapelloit les Exilez, non seulement il ne lui fit pas la même grace qu'aux autres, mais il voulut encore la marquer dans sa Déclaration de la Regence comme une personne dangereuse, & à qui on ne devoit jamais permettre le retour. Cette exclusion suffisoit pour la rétablir à l'égard de la Reine, dont on croioit qu'elle avoit été la martyre: mais son rapel n'étoit pas agréable au Cardinal. Le Duc de Beaufort & toute la Maison de Vendôme agirent pourtant avec tant d'efficace qu'ils déterminérent la Reine à trouver bon que la Duchesse revint en France. La Reine eût souhaité que cela se fût fait par l'entremise du Cardinal, afin que la Duchesse lui en eût l'obligation: mais elle étoit trop fiére pour en venir à cette soumission, elle qui croioit que le Cardinal lui-même auroit besoin de sa faveur auprès de la Reine pour se maintenir. Elle pensoit régler l'avenir sur le passé, & ne songeoit pas qu'il y a une difference infinie entre la tendresse d'une Reine malheureuse qui cherche de la consolation avec les personnes qui prennent part à ses disgraces, & l'affection d'une Reine qui est sur le Trône & dans la prosperité, qui veut moins de familiarité & plus d'obéissance: qui avoit bien voulu être plainte, mais qui ne voudroit pas être gouvernée.

née. C'est ce qu'éprouva la Duchesse de Chévreuse, qui pour n'avoir pas voulu croire ses meilleurs amis ne put recouvrer la confidence de sa Maîtresse. Elle ne laisse pas d'intriguer & de cabaler : & comme dit un Auteur qui ne lui est pas favorable *a*, mais qui la connoissoit bien, *Elle revint à la Cour avec le même esprit qui l'en avoit si souvent fait éloigner, & n'y fit pas un mois de séjour qu'elle n'y jettât des semences de confusion & de trouble.* Elle en vouloit sur-tout au Cardinal : mais lui prenant mieux ses mesures, sut bien se maintenir & la faire exiler encore une fois. Elle sut pourtant à son tour s'en venger. Elle revint en 1650. de son second exil de Flandre, & se lia plus fortement que jamais avec le Duc de Beaufort & les autres ennemis du Cardinal. 1643.

Galanteries des Duchesses de Longueville & de Montbason.

Les Duchesses de Longueville & de Montbason, que je joins ensemble, furent deux Rivales, dont les galanteries causerent bien des mouvemens & des révolutions, presque toujours aux dépens de leur gloire & de celle de leurs adorateurs. La premiere, plus jeune, plus belle, d'un plus grand mérite, & d'une plus illustre naissance que l'autre, lui fut pourtant sacrifiée par le Duc de Beaufort qui les aima tour à tour. Ce fut la perte de tous les trois, comme nous le verrons : mais ce ne fut pas sans faire souvent trembler le Cardinal, & donner de grandes inquiétudes à la Regente.

a Le Comte de Brienne.

1643. Les intrigues de la Duchesse de Longueville furent d'un plus grand éclat, & eurent de plus dangereuses suites que celles de la Duchesse de Montbason : & nous la verrons, lorsque les Princes de Condé & de Conti ses freres & le Duc de Longueville son mari furent arrêtez prisonniers *a*, agir pour leur liberté ou pour leur vengeance avec tout le courage d'une Héroïne ; passer en Hollande, revenir delà en Lorraine, engager la France plus que jamais dans la Guerre avec les Etrangers, & former un puissant parti en faveur des Princes prisonniers. Celui qui nous a donné le portrait du Prince de Condé *b*, nous a aussi donné celui de la Duchesse de Longueville, & les traits de la sœur ne sont pas moins vifs que ceux du frere. *Cette Princesse*, dit-il, *qui eut grande part aux troubles du Roiaume, avoit tous les avantages de l'esprit & de la beauté en si haut point & avec tant d'agrémens, qu'il sembloit que la Nature avoit pris plaisir à former en sa personne un ouvrage parfait & achevé : mais ces belles qualitez étoient moins brillantes à cause d'une tache qui ne s'est jamais vûë en une Princesse de ce mérite, qui est, que bien loin de donner la loi à ceux qui avoient une particuliere affection pour elle, elle se transformoit si fort dans leurs sentimens, qu'elle ne reconnoissoit plus les siens propres.*

Intrigues de la Duchesse de Longueville.

Son portrait.

Je dévrois peut-être maintenant parler des Parlemens, sur tout de celui de Paris qui prétend être le dépositaire des Loix

a *En* 1650.
b *Le Duc de la Rochefoucault.*

Loix fondamentales de l'Etat, & qui vouloit faire valoir cette autorité, pour réprimer celle du Cardinal, à qui il imputoit la violence & l'oppression du Gouvernement : mais j'en remets la description au tems de ces troubles, qui n'éclatérent qu'en 1648. 1643.

J'ai cru toutes ces descriptions propres à servir d'introduction & de préliminaire à la Regence : & on est, ce me semble, plus attentif aux événemens, quand on connoit le caractère des personnes qui y ont la plus grande part. Entrons à present dans le détail d'une Scêne qui fait le premier Période de cette Histoire, & peut-être le plus curieux & le plus diversifié, s'il n'est pas le plus important.

Premier Période du Regne de Louis XIV.

On voit sous cette Minorité *a*, comme sous toutes les autres, des brigues & des partis pour entrer dans la faveur, ou pour en exclure ceux qui étoient en possession. Les Bannis rapellez voulurent se rétablir dans leurs emplois, & en déposseder ceux qui en avoient été revêtus, & ces derniers essaiérent de se maintenir dans les places qu'ils occupoient. Tous prétendoient aux bonnes graces de la Reine, la dispensatrice absoluë des bienfaits.

On remarqua d'abord deux Favoris, le Duc de Beaufort & le Cardinal Mazarin. J'ai dit que le Duc d'Enguien en devoit être un autre, & même le premier & le plus distingué : mais il étoit absent & à la tête des Armées, je ne

 parle

a Voiez les Auteurs citez au bas de la page 31.

1643. parle que des presens, attachez à la Cour. L'Etoile du Duc de Beaufort ne put tenir devant celle du Cardinal, & on s'aperçut bien-tôt de la diminution du crédit de l'un & de l'augmentation de celui de l'autre. C'étoit la ruine de la Maison de Vendôme qui fit de vains efforts pour se maintenir. La Reine, dit-on, étoit encore chancelante, quoiqu'on la vît neanmoins pancher du côté du Cardinal, & la Cour sembloit être partagée. On attendoit l'arrivée de la Duchesse de Chévreuse qu'on savoit être en chemin, pour décider de la fortune de tout le monde. Elle eut assez de présomption pour se flater elle-même de cet ascendant: mais elle en fut bientôt détrompée, lorsqu'étant venuë saluer la Reine, elle en fut assez froidement reçuë, & eut pour réponse à son compliment: *Que les Alliez de la France pourroient entrer en soupçon, si incontinent après son retour de Flandre, ils la savoient auprès d'elle, & que pour cette raison il falloit qu'elle allât faire un petit voiage à la Campagne.*

Comment la Duchesse de Chévreuse est reçuë de la Reine.

La Duchesse eut besoin de toute sa presence d'esprit pour cacher sa surprise, & pour répondre sans s'émouvoir, *Qu'elle prioit Sa Majesté de se souvenir que n'aiant été exilée que pour l'amour d'Elle, il y alloit de sa gloire de ne l'éloigner pas au moins si promptement, & qu'elle s'en remettoit à l'avis du Cardinal.* Il étoit là, & la Reine lui aiant fait signe de parler, il dit au grand étonnement de tout le monde, que la Duchesse avoit raison. Il fit plus, car dès le lendemain il lui fit porter cinquante mille

Sa presence d'esprit & sa hardiesse.

Le Cardinal la soutient & puis l'abandonne.

écus,

écus, & quelques jours après il lui accorda les graces qu'elle lui demandoit, la Charge d'Amiral pour le Duc de Vendôme, & le Gouvernement de Guienne pour le Duc d'Epernon *a*. Elle obtint encore le Gouvernement du Havre pour le Prince de Marsillac *b*: mais elle sollicita en vain le rétablissement de Châteauneuf en sa Charge de Garde des Sceaux : le Cardinal, qui le regardoit comme son ennemi déclaré, n'y voulut jamais consentir. Par ce refus il détruisit toute la reconnoissance des graces qu'il avoit accordées, & la réconciliation qui commençoit à se faire entre ces deux personnes fut désormais impratiquable. 1643.

Cependant la Duchesse ne perdoit pas courage & continuoit d'aller chez la Reine, jusqu'à la prison du Duc de Beaufort, avec qui & avec toute la Maison de Vendôme devenuë suspecte à la Cour, elle avoit des liaisons particuliéres. C'est ce que la Reine lui reprocha, lui commandant en même tems de s'éloigner de la Cour & de se retirer en Touraine.

Elle devient suspecte par ses liaisons avec la Maison de Vendôme.

La Reine l'éloigne de la Cour.

Le Duc de Beaufort, plus malheureux ou plus coupable fut mis en prison, pour avoir, dit-on, conspiré contre l'Etat, & contre la vie du Cardinal *c*. On croit pourtant que tout son crime étoit de s'être uni avec la Duchesse de Chévreuse, la Duchesse de Montbason & tous

a *Ni l'un ni l'autre ne fut mis en possession.*

b *Il n'en fut pas mis non plus en possession.*

c *Il fut purgé de ces accusations en 1649. par Arrêt du Parlement.*

1643. tous ceux de la Cabale contre ce premier Ministre. C'étoit assez pour le perdre : & d'ailleurs il donnoit tant de prises sur lui par ses brusqueries & par ses caprices qui alloient jusqu'à l'extravagance, qu'il ne fut pas difficile à ses ennemis de trouver un prétexte de l'arrêter. Haï du Cardinal dont il ne pouvoit souffrir l'élévation, insuportable à la Reine par ses maniéres qui firent oublier ses services & craindre sa fierté, sans circonspection & sans ménagement, il travailloit lui-même tous les jours à sa ruine.

Brusqueries du Duc de Beaufort.

Il s'étoit encore attiré toute la haine de la Maison de Condé par une indigne action. Il avoit aimé la Duchesse de Longueville, & n'en avoit pas été haï : il cessa de l'aimer & lui préféra la Duchesse de Montbason, qui n'en avoit ni la jeunesse, ni les agrémens. Cette inconstance n'eût fait tort qu'à lui, s'il n'y eût pas joint la perfidie, en mettant toutes les lettres que la premiere lui avoit écrites entre les mains de sa Rivale, qui de son côté se fit le malin plaisir de les rendre publiques. Ce plaisir lui coûta cher. Elle fut obligée d'en faire réparation à la Duchesse de Longueville, & elle essuia toutes les duretez du Prince & de la Princesse de Condé, qui eussent peut-être mieux fait de mépriser cette intrigue, que d'en faire un éclat qui ne faisoit honneur ni aux offensez, ni à celle qui faisoit la réparation. Cependant la Duchesse de Montbason n'en fut pas quitte pour cette mortification, & son exil la suivit de bien près.

Se brouille avec la Maison de Condé, & traite indignement la Duchesse de Longueville.

Le

Le Duc de Beaufort outré, & agissant en Amant furieux, à peine voulut-il écouter la Reine qui essaioit de le radoucir & de le regagner. Le Cardinal profita de sa folie, & joignant son ressentiment à celui de la Reine, les ordres furent bientôt donnez pour s'assurer de sa personne, & pour l'envoier prisonnier au Château de Vincennes *a*. Après ce traitement fait au fils, on n'avoit garde de souffrir le pere à la Cour, & tout malade qu'il étoit, il eut ordre de se retirer. On s'étonna de voir tomber si promptement la Maison de Vendôme si chérie de la Reine & du Cardinal, jusque-là que ce dernier s'étoit engagé d'en préférer l'amitié à celle des Princes du Sang. Sa politique le fit passer tour à tour de l'une à l'autre, sans avoir d'autre affection que celle de son intérêt, ou, si on l'en croit, que celle du salut de l'Etat.

1643. Envoié prisonnier à Vincennes.

Dans le tems qu'on emprisonnoit le Duc de Beaufort, on éloignoit de la Cour l'Evêque de Beauvais. Comme j'en ai donné le portrait, je n'y ajoûterai que quelques traits qui méritent d'être raportez. C'étoit le seul des Serviteurs de la Reine que le Cardinal de Richelieu avoit trop méprisé pour l'ôter d'auprès d'elle : & le Cardinal Mazarin, que cet Evêque méprisoit, fut celui qui lui en fit perdre toute la faveur. Il s'en tenoit si assuré qu'il ne doutoit point de renvoier l'Italien dans sa Patrie, n'en faisant nulle estime, par-

Caractére & disgrace de l'Evêque de Beauvais.

ce,

a. Il s'évada en 1648.

1643. ce, disoit il, qu'il n'entendoit pas les matiéres bénéficiales. Mais il possedoit une science plus utile, que l'Evêque ne connoissoit pas, c'étoit une fine politique, qui eut bientôt démonté le Favori, dont il prit la place dès le même jour que le Parlement eut confirmé la Regence. L'Evêque de Beauvais ne fut pourtant pas disgracié tout d'un coup : il parut même encore quelques jours avec éclat, déclaré Ministre d'Etat par la Reine, & par elle désigné Cardinal, dont elle écrivit à Rome pour en obtenir le Chapeau. C'étoit un leurre, & on envoia secettement un contre-ordre de n'en rien faire. Ainsi pendant que le crédit du Cardinal avançoit tous les jours, celui de l'Evêque ne faisoit plus que décliner, contraint enfin de se confiner dans son Diocése, & de se faire honneur d'une résidence forcée. Sa probité fut gâtée par l... ambition, & son ambition, toute aidée qu'elle étoit par la faveur, ne put se soûtenir faute de capacité : n'aiant plus qu'un pas à faire pour occuper le premier poste, il s'aperçût qu'il n'avoit point d'ailes pour voler si haut, & il fallut descendre plus rapidement qu'il n'étoit monté. Voilà comme la fortune toute seule ne suffit pas, & qu'il faut que l'art s'en mêle, pour qu'elle soit de durée.

Disgrace de Chavigni.

C'étoit le tems de la décadence pour les Ministres, & la faveur attachée au seul Cardinal abandonnoit tous les autres. Chavigni & Des-Noyers, un peu auparavant tout-puissans dans le Minis-

tére

tére n'y eurent plus de part. Pour Chavigni on croit que le Cardinal le rendit odieux à la Reine en lui perſuadant qu'il avoit ſuggeré au feu Roi la Déclaration qui limitoit l'autorité de la Régence : mais Des-Noyers avoit mieux aimé demander ſon congé, que d'avoir part à la Déclaration : deſorte qu'il devoit attendre un autre traitement, & il ſemble que le ſacrifice qu'il avoit fait à la Reine, méritoit une autre récompenſe, qu'un rétabliſſement de quelques jours, pour être enſuite éloigné pour toujours.

1643.

Et de Des-Noyers.

Bataille de Rocroi.

La Bataille de Rocroi, gagnée par le Duc d'Enguien, avoit précedé tous ces changemens que j'ai trouvé à propos de raporter de ſuite, pour n'en point interrompre la narration. Les nouvelles que reçut la Cour d'une ſi belle Victoire la combla de joie, & la Régence s'aplaudit d'un ſi heureux prélude, qui faiſoit triompher le Roi mineur, ſous les auſpices duquel la France ſe voioit victorieuſe des Ennemis qui la menaçoient, & qui avec une Armée de vingt-cinq mille hommes étoient entrez en Champagne, & avoient mis le Siége devant Rocroi. Cette Place ſituée dans le Rhételois ſervoit de Barriére à la Province, & ſa priſe l'eût ouverte aux Eſpagnols, dont les Partis euſſent pu courir juſqu'aux portes de Paris. Cette Capitale du Roiaume trembloit déja, & le Miniſtére n'étoit pas ſans inquiétude. Le Duc d'Enguien les raſſura tous, & changea leurs craintes en réjouiſſanc[illegible]clamations.

1643. Il étoit parti de la Cour un peu avant la mort du Roi pour aller prendre le Commandement de l'Armée de Flandre, assuré par les promesses de la Reine, dont la Regence paroissoit infallible, que non seulement rien ne se passeroit à son préjudice pendant son absence, mais que même en toutes occasions ses intérêts seroient préferez à tous autres, sans excepter le Duc d'Orléans. Il promettoit aussi de son côté d'apuier les droits de la Reine, & il se rendit à l'Armée plein de cette noble fierté qui sied si bien aux Héros, & de cette confiance qu'inspire la suprême valeur aux grands Capitaines.

Parallele du Duc d'Enguien & de Scipion l'Afriquain.

A l'âge de Scipion, & plus jeune encore *a* que ce fameux Vainqueur d'Annibal, lorsqu'il fit ses premiéres Campagnes en Espagne, il alla signaler ses premiers faits d'Armes contre les Espagnols, & donner commencement aux grandes choses qu'il executa depuis si glorieusement. Il s'étoit pourtant déjà fait connoître aux Siéges d'Arras & d'Aire *b*, & y avoit donné de grandes esperances de ce qu'il seroit quelque jour : mais il étoit encore alors trop jeune pour commander une Armée en Chef, & la France crut même avoir hazardé beaucoup de lui avoir confié ses destinées, en le mettant à la tête de ses Troupes à l'âge de vingt-deux ans. Elle n'eut pas lieu de s'en repentir, & il fit paroître qu'il étoit un de ces hommes extraordinaires que la Nature

ture

a *Il n'avoit que vingt-deux ans, & Scipion en avoit vingt-quatre.*

b *En 1640. & 1641.*

ture forme avec des qualitez supérieures, sans avoir besoin du secours des années, pour aprendre des autres un métier, où elle les a formez elle-même, & où ils font voir par leurs coups d'essai qu'ils sont déja maîtres. 1643.

Armée d'Espagne commandée par le Comte de Fuente.

Le Comte de Fontaine *a*, l'un des plus braves Généraux & des plus expérimentez qu'eût l'Espagne, en commandoit l'Armée, dont une partie faisoit le Siége de Rocroi, & le reste couvroit les Lignes, & observoit l'Armée Françoise qui voudroit secourir la Place. Il ne l'attendit pas long-tems, & le jeune Héros qui la commandoit, impatient d'en venir aux mains avec ce vieux General, qu'il jugeoit un Ennemi digne de son courage, se fit bientôt paroître avec la résolution de lui livrer Bataille. Le General Espagnol étoit trop brave pour la fuir, se confiant d'ailleurs à la bonté & au nombre de ses Troupes de vingt-cinq à vingt-six mille hommes, au lieu que l'Armée Françoise n'étoit composée que de vingt mille. Peut-être comptoit-il encore sur son expérience, à qui la jeunesse de son Ennemi eût dû le céder dans le cours ordinaire des Loix generales. Ainsi plein d'esperance il tira des Lignes les Troupes qu'il y avoit mises, & vint avec son Armée complete à la rencontre du bouillant Duc d'Enguien, dont le Maréchal de l'Hospital, & les Maréchaux de Camp Gassion & la Ferté *b* avoient bien

a *Ou de Fuente de la Maison de Gusman.*

b *Tous deux furent bientôt après faits Maréchaux de France.*

1643. bien de la peine à moderer l'ardeur.

Description de la Bataille. Le Combat commença dès le 18. de May, & Gassion s'avança avec un Corps de Troupes par l'ordre du Duc d'Enguien pour tâter les Ennemis & pour reconnoître s'ils pensoient seulement à disputer le passage au secours, ou s'ils vouloient tout de bon en venir à une Bataille. On vit bientôt qu'ils étoient résolus à la hazarder, aiant abandonné le défilé qu'ils occupoient pour se ranger dans la Plaine en s'aprochant de leur Camp, Gassion les poussa, & se rendit maître d'une hauteur, d'où il découvrit toute l'Armée qui sortoit de front pour se mettre en Bataille. Le Duc d'Enguien en étant averti, s'avança en diligence à la tête de la sienne : mais la nuit aprochant on trouva à propos de remettre le Combat au léndemain, pour ne point gâter par la précipitation une journée qui avoit besoin de tout l'ordre & de toute la précaution la mieux entenduë pour réüssir.

Ce fut donc le 19. de May qu'on vit luire ce grand jour qui devoit éclairer une Bataille, où chaque Parti aportoit toute la fureur qu'inspire la Guerre, jointe à la haine des deux fiéres Nations, qui alloient se la faire sentir réciproquement dans un Combat dont le succès n'étoit pas moins important aux uns qu'aux autres. Dès le point du jour le Duc d'Enguien rangea son Armée, & la haranguant avec cette éloquence martiale qu'il avoit aprise de César & d'Alexandre, dont il possédoit les Histoires

aussi

aussi bien que les vertus, il l'anima par ces paroles. 1643.

Harangue du Duc d'Enguien à son Armée.

François, c'est tout vous dire en un mot, vous voiez devant vous vos vieux Ennemis, ces fiers Espagnols qui disputent avec vous depuis si long-tems de la gloire & de l'Empire. Leur furieux Général frémit de se voir arracher une conquête qu'il croioit sûre, & obligé d'abandonner le Siége d'une Place, dont la prise lui eût ouvert nos plus belles Provinces jusqu'aux portes de Paris. Il vient pour s'en venger avec tout l'orgueil de sa Nation; oposons-lui toute la fierté & toute la valeur de la nôtre. Je suis parti de la Cour pour me mettre à vôtre tête, & j'ai promis de ne revenir que Victorieux. Ne trompez pas mes espérances. Souvenons-nous vous & moi de la Bataille de Cérisoles a*: imitez vos Aieuls qui y triomphérent, & j'imiterai mon Prédécesseur qui les menoit au Combat. Que le surnom d'Enguien, que portoit ce Prince du Sang de Bourbon* b*, nous soit à vous & à moi de bon augure, & que l'Ennemi qu'il vainquit dans le Champ de Cérisoles, honore encore aujourd'hui nôtre triomphe par sa défaite dans les Plaines de Rocroi.*

Les deux Armées en viennent aux mains.

Ce discours fut aplaudi de toute l'Armée, & le bruit des Trompettes se faisant entendre dans les deux Camps, les attaques commencérent avec une égale fureur. On garda de part & d'autre à peu près le même ordre, & on combattit près de six heures, sans qu'on pût sçavoir de quel côté pancheroit la Victoire. Le Comte de Fontaine fit paroître

F tout

a *En Piémont, donnée en Avril* 1544.
b *Il n'avoit que vingt-deux ans.*

1643. tout le courage & toute l'habileté d'un vieux Général Espagnol, faisant ferme par tout, ralliant les Bataillons & les Escadrons rompus, & les ramenant au Combat, jusqu'à ce qu'il tombât mort, après avoir vû presque toute son Infanterie, & une partie de sa Cavalerie taillée en piéces. Le Duc d'Enguien eut la meilleure part à ce grand exploit, où il se signala comme Général & comme Soldat, donnant dès lors des preuves d'une valeur héroïque & d'une conduite au-dessus de son âge. Le Maréchal de l'Hospital, les Maréchaux de Camp Gassion & la Ferté, & plusieurs autres Officiers Généraux se distinguérent dans cette sanglante journée : mais toute la gloire en fut pour le jeune & vaillant Général, dont le nom retentit dans toute l'Armée victorieuse, & vola dans peu d'heures avec la nouvelle de son triomphe jusqu'à Paris. La Victoire fut d'autant plus belle, qu'elle ne coûta que deux mille hommes au Vainqueur ; qui compta plus de six mille des Ennemis morts sur le Champ de Bataille, fit plus de six cens prisonniers, & mit le reste de l'Armée Espagnole en tel desordre, qu'elle eut bien de la peine à se sauver, & encore plus à se remettre d'un si furieux échec. Cent soixante & dix Drapeaux furent envoiez à Paris, avec les Cornettes & les Guidons que portoient vingt Cavaliers : marques de l'entiére défaite de ceux sur qui on les avoit pris. Le *Te Deum* fut chanté avec toute la pompe & la solennité qui se pratique dans de semblables céremo-

La Victoire demeure aux François.

Perte des Espagnols.

rémonies : & la Cour & tout Paris y firent éclater à l'envi la joie d'une Victoire qui illustroit l'avénement du Roi mineur, qui donnoit un grand crédit à la Régence, qui rassuroit les Peuples, & qui réprimoit la fierté d'un Ennemi qui croioit le tems de la minorité favorable pour se venger des coups du Régne précédent. 1643.

Avantages de cette Victoire.

Pendant que la Cour & tout le Roiaume solennisoient une si glorieuse Victoire, le Duc d'Enguien, non content d'avoir délivré Rocroi & rassuré les Frontiéres de la France, voulut attaquer celles de la Flandre Espagnole. Après quelques jours de repos il fit marcher ses Troupes contre les Châteaux de Barlemont & d'Aimeri, qui se rendirent à composition, & envoia sommer Verton, petite Ville dans le Luxembourg, mais dont la situation étoit de consequence pour le passage. Le Commandant fit d'abord quelque difficulté, mais voiant aprocher l'Armée avec le Canon, il capitula.

Suite des succès du Duc d'Enguien.

Ces Bicoques n'étoient pas capables de satisfaire l'ambition du jeune Conquérant, qui méditoit un Siége plus important & plus digne de son courage. C'étoit celui de Thionville, l'une des meilleures Places du Luxembourg, prise autrefois par les Armes de Henri II. que commandoit François Duc de Guise dans le tems qu'il se rendit aussi maître de la Ville de Mets a. Thionville fut depuis renduë à l'Espagne par le Traité de

Il entreprend le Siége de Thionville.

a. En 1552.

1643. de Château-Cambresis *a*, & mieux fortifiée qu'elle ne l'avoit été auparavant. Ces ouvrages consistoient en six Bastions avec deux Demi-Lunes entre deux, & des Fossez profonds pleins d'eau & bien escarpez. Une assez nombreuse Garnison pour une si petite Place se promettoit de la bien défendre, & on ne doutoit pas que le Siége n'en fût meurtrier. Aussi la Cour, à qui le Duc d'Enguien voulut communiquer son dessein avant que de l'exécuter, trouva l'entreprise dangereuse; & si l'avis du Cardinal eût été suivi, on ne l'eût pas hazardée.

Raisons du Cardinal pour l'empêcher.

Il representoit, *Que les Armes étoient journalières, & la fortune, qui décidoit souvent des évenemens, inconstante: Que la Bataille de Rocroi, toute considérable qu'elle étoit, n'étoit pourtant que l'action d'un jour qu'on avoit pu hazarder, mais que le Siége de Thionville étoit de plus longue haleine: & que tous les jours seroient autant de coups de hazard, dont il étoit difficile de se rendre maître, sur tout dans un âge où le sang & la vivacité ont trop d'ardeur, & ne demandent que des Combats, parcequ'ils ne s'imaginent que des Victoires. Son avis étoit donc, qu'il faloit plutôt s'apliquer à conserver les avantages qu'on venoit de remporter sur les Ennemis, que de songer à de nouvelles conquêtes.*

Le sentiment contraire l'emporte.

Son sentiment ne fut pas suivi, & le reste du Conseil renvoia l'affaire au Duc d'Enguien, soit qu'on fût assez persuadé de sa capacité par ce qu'il venoit d'executer avec tant de succès, soit qu'on ne voulût pas irriter un jeune Prince à qui

on

a En 1559.

on avoit de si grandes obligations, & dont on avoit encore de plus grands services à attendre. L'évenement fit connoître qu'on avoit eu raison. 1643.

La déliberation de la Cour étant venuë, le Duc d'Enguien ne perdit point de tems. Il parut le 18. de Juin devant Thionville, dont le Marquis de Gesvres avoit commencé la circonvallation deux jours auparavant, & les Lignes étant parachevées on ouvrit la Tranchée, & on battit la Place de vingt pieces de Canon. Le 14. de Juillet on se logea à trois cents pas de la Contrescarpe, & le 18. on s'en rendit maître après un rude Combat, où l'on perdit de braves Officiers. Je ne parlerai point des autres ouvrages emportez dans la suite, des sorties que firent les Ennemis, & des diverses attaques qu'il y eut jusqu'au 10. d'Août que la Place fit sa Capitulation. Je dirai seulement que d'un côté le Marquis de Gesvres fut tué sur la brêche d'un Bastion, d'où on fut chassé, & de l'autre le Gouverneur de la Place & le Maire furent emportez, le premier d'une mousquetade, & l'autre d'un coup de Canon. Tant que le Siége dura le Duc d'Enguien ne se donna point de repos : il visita les Tranchées, il encouragea les Soldats, & se trouva dans toutes les occasions où le péril & la gloire l'apelloient. Il envoia à la Cour la relation du Siége & du succès qu'il avoit eu, en parlant de ce qu'il y avoit fait avec modestie, & relevant les actions des Officiers & des Soldats qui s'y étoient signalez. Il fit cependant

Siége & prise de la Place.

son

1643. son entrée dans la Ville avec un air de triomphe, accompagné des Maréchaux de Camp & de plusieurs Capitaines, soit pour donner plus d'éclat à sa conquête, soit pour en partager l'honneur avec eux.

Prise de Cirq.

La prise de Cirq suivit de près celle de Thionville. C'etoit une épine qu'il lui falloit ôter du pied, petite Ville située au bord de la Moselle, & dont les Partis pouvoient incommoder la Garnison de Thionville. Il fallut en faire le Siége dans les formes, & le Commandant eut la gloire de le soutenir pendant plusieurs jours, & de se faire accorder une Capitulation honorable pour lui & pour ses Soldats. Cela se fit le 3. de Septembre.

Retour du Duc d'Enguien à la Cour.

Par la prise de ces deux Places le Duc d'Enguien s'étoit ouvert un passage pour aller dégager le Maréchal de Guébriant qui se trouvoit enfermé entre les Troupes du Duc de Baviére & du Duc de Lorraine. Les Ennemis n'osérent l'attendre, & aiant renforcé l'Armée du Maréchal, il revint à la Cour recevoir les aplaudissemens de la Régente & de tout le Ministére, & les acclamations de tout Paris.

Le Duc d'Enguien en laissant des Troupes au Maréchal de Guébriant pour le mettre en état de faire le Siege de Rotwiel *a*, & de s'ouvrir de là le passage vers Tubinguen, ne lui laissa pas sa fortune pour executer cette entreprise avec le succès qu'avoient eu les siennes. Il fit le Siége, mais il y fut blessé d'un coup

a Ville Impériale dans la Souabe.

coup de Fauconneau, dont il mourut peu de jours après. Sa mort Chrétienne lui fait plus d'honneur que tous ses exploits, qui l'avoient élevé par degrez à la dignité de Maréchal de France *a*. Car qu'est-ce après tout que toute cette gloire que l'ambition estime tant ? Il en reconnut la vanité au lit de la mort dans une lettre qu'il écrivit au Baron de Berq son beau-frere, où il témoigne le peu de regret qu'il a pour la vie, & le mépris qu'il fait des grandeurs humaines. 1643.

Sa mort Chrétienne.

Le Comte de Rantzau Maréchal de Camp *b* prit le Commandement de l'Armée, & continua le Siége de Rotwiel, dont il se rendit maître le 19. de Novembre selon un Historien *c*. Mais les Fastes de Louis le Grand font honneur de cette conquête au Maréchal de Guébriant, à qui elle coûta la vie. Quoiqu'il en soit le Comte de Rantzau ensuite de la prise de Rotwiel mena l'Armée vers le Danube qu'il avoit dessein de passer pour entrer dans la Baviére. Le Duc Charles de Lorraine qui commandoit l'Armée des Ennemis vint lui disputer le passage, & l'aiant rencontré à Dullinguen *d*, on en vint aux mains. Les François furent battus : le Comte de Rantzau, le Marquis de Montausier, & plusieurs Officiers de distinction faits prisonniers. Leur défaite fut suivie de la perte de Rotwiel, que le Duc de Lorraine vint

Défaite du Comte de Rantzau.

a *En 1642.*
b *Il fut depuis Maréchal de France.*
c *De Riencourt.*
d *Ou Dilling dans la Souabe.*

1645. vint assiéger le 25. de Novembre, & qu'il reprit.

Les Armes de France perdant leur réputation en Allemagne avoient besoin pour la rétablir d'un Général plus habile ou plus heureux. La Cour n'en trouva point de plus propre que le Vicomte de Turenne, qu'elle résolut d'y envoier avec la qualité de Maréchal de France dont elle l'honora. Comme ce ne fut que l'année suivante qu'il vint y signaler sa valeur & sa capacité, j'en suspendrai la relation, jusqu'à ce que j'aie achevé celle des autres événemens de cette année.

Succès de la France par mer & par terre.

La France eut d'heureux succès en Espagne & en Italie. Son Armée Navale commandée par le Maréchal de Brézé *a* battit celle d'Espagne le 9. de Septembre à la vûë de Carthagene : & le Maréchal de la Mothe Houdancourt remporta plusieurs avantages en Catalogne. Philippe IV. en fut alarmé, & quitta Madrid pour venir par sa présence arrêter les progrès des François, & rassurer ses Etats situez le long de la Méditerranée, qu'ils menaçoient par mer & par terre. Son voiage fut inutile, & ne lui fit point d'honneur. N'aiant pu réparer ses pertes, & son conseil lui aiant remontré qu'il y alloit de sa gloire & de la majesté de la Monarchie de n'en être pas le témoin, il reprit le chemin de Madrid.

Prise de Trin.

En Italie, Trin *b* & le Pont d'Esture-

a *Il étoit pere du Duc de Brézé à qui il survécut.*
b *Dans le Montferrat.*

re furent emportez le 27. de Septembre & le 28. d'Octobre. Le Maréchal du Plessis-Pralin *a* se rendit maître du Pont d'Esture, & Trin fut la Conquête du Vicomte de Turenne *b*. Le Siége en avoit été commencé par le Prince Thomas, que son indisposition obligea de se retirer, laissant au Vicomte de Turenne le commandement de l'Armée & l'honneur de se rendre maître de la Place. Le Gouverneur du Milanois essaia de la sauver par une diversion, en marchant du côté d'Ast & de Nice; mais il les trouva si bien garnies qu'il n'osa les attaquer, & le Vicomte de Turenne continua de battre la Ville qui se rendit à composition. 1643.

Ce fut son dernier exploit en Italie, d'où il fut rapellé par la Cour de France pour aller commander l'Armée d'Allemagne. Il la trouva dans un triste état *c*. Ce n'étoit que le débris de ces vaillantes Troupes qui avoient fait tant de bruit & acquis tant de gloire sous le fameux Duc de Weymar, & depuis encore sous le Maréchal de Guébriant: mais qui après la mort de ce dernier, n'aiant pas la même confiance au Maréchal de Rantzau, n'avoient pas témoigné le même courage, ou n'avoient pas eu la même fortune, & avoient été défaites par le Duc de Lorraine, les Généraux faits prisonniers, & six mille 1644.

Triste état de l'Armée Françoise en Allemagne.

G hom-

a *Il ne fut Maréchal qu'en 1645.*

b *Les Fastes de Louis le Grand disent que ce fut le Prince Thomas.*

c *Selon l'Auteur qui a écrit sa vie.*

1644. hommes de la Cavalerie s'étant à peine sauvez par la fuite. Desorte que bien loin de songer à passer le Danube pour entrer en Baviére, comme les Maréchaux de Guébriant & de Rantzau l'avoient projetté, ils ne cherchérent qu'à se mettre à couvert au deça du Rhin. Ils manquoient d'ailleurs de tout, sans argent, sans habits, sans provisions : ainsi avant que de les faire marcher, il falloit les habiller & leur donner dequoi faire leurs équipages. Ce n'étoit pas une petite difficulté. Le Vicomte de Turenne l'avoit bien prévûe ; mais il l'avoit inutilement representée à la Cour, les Finances se trouvant épuisées par les libéralitez que la Reine & le Cardinal avoient cru être obligez de faire pour s'acquerir des Créatures. Il fallut donc que le Vicomte de Turenne supléât de son fond & de son crédit à une dépense si necessaire, & sans laquelle il étoit impossible de tirer aucun service de ces Troupes délabrées. Il prit dans sa bourse & dans celle de ses amis dequoi vêtir les Soldats ; & après avoir pourvu à tout le reste, il leur fit repasser le Rhin, les animant par sa presence & par son exemple, & les exhortant à venger leurs pertes, & à rendre aux Armes de la France la réputation qu'elles avoient si dignement maintenuë jusqu'à la malheureuse journée de Dullingen.

Ce que fait le Vicomte de Turenne pour la rétablir.

Il étoit cependant bien difficile qu'avec six ou sept mille hommes, à quoi se montoit sa petite Armée, il pût rien entreprendre. Mais considérant que pour réta-

Il bat les Allemands.

rétablir le crédit de la France & rassurer ses Alliez il falloit beaucoup hazarder, il passa le Rhin à Brisach, & s'avança vers Fribourg. Il trouva un Corps de Troupes Allemandes postées aux environs de Rotwiel qui l'attendoient, & qu'il battit *a*. Tout leur Bagage fut pris, & il leur enleva sept Etendarts. 1644.

Une plus grande Victoire l'attendoit près de Fribourg : mais il en partagea l'honneur avec le Duc d'Enguien, à qui même comme au premier Général, dont le Vicomte de Turenne étoit devenu subalterne, l'Histoire l'attribuë tout entier *b*. Je ne lui veux rien dérober de sa gloire, mais il ne faut rien faire perdre non plus au Vicomte de Turenne de la sienne.

Le Duc d'Enguien passe en Allemagne.

La Cour aiant fait de serieuses réflexions sur les affaires d'Allemagne, crut qu'il ne suffisoit pas d'y avoir envoié le Vicomte de Turenne pour se mettre à la tête d'une Armée aussi foible que celle qu'il y devoit trouver, & elle résolut d'y faire passer le Duc d'Enguien avec des Forces plus considérables. Les deux Généraux eurent ordre de se joindre & d'agir de concert, en gardant neanmoins la supériorité dûë au Prince du Sang. Tout cela fut executé. Le Duc d'Enguien partit de Paris, passa la Meuse, joignit le Comte de Marsin qui lui amenoit un puissant renfort, fit lâcher le pied au Général Bek qui étoit venu pour l'obser-

Ne peut empêcher la prise de Fribourg.

G 2

a *Le 3. de Juin.*

b *Nani. Vie du Vicomte de T[illegible] [illegible]urt. Fastes de Louis le Grand.*

1644. ſerver, mais qui n'oſa l'attendre, & ſur les avis qu'il eut que les Bavarois commandez par le Général Merci marchoient Enſeignes déploiées contre Fribourg, il ſe hâta d'arriver à tems d'empêcher le Siége, ou de le faire lever. Il ne put faire ni l'un ni l'autre, & il eut la douleur de voir la Ville priſe dans le moment qu'il paroiſſoit pour la ſecourir. Il en frémit de dépit; mais n'y aiant point de remede il fallut s'en conſoler, & penſer à ſe venger de cette perte, & à s'en dédommager par quelque Conquête plus conſidérable.

Lui & le Vicomte de Turenne combattent les Ennemis, & les défont.

Il falloit battre auparavant l'Armée ennemie plus nombreuſe que la Françoiſe, & avantageuſement poſtée ſur les montagnes du Briſgau. Il en délibera avec le Vicomte de Turenne, & tous deux furent enſemble reconnoître le Camp des Ennemis. Ils le découvrirent aiſément, aſſis ſur deux montagnes, dont l'attaque étoit difficile, & l'abord preſqu'inacceſſible à cauſe des Retranchemens & des abatis d'arbres qui embarraſſoient le chemin. Tout cela ne fut pas capable d'arrêter le Vainqueur de Rocroi, & le Vicomte de Turenne aiant été de ſon avis, il fut réſolu de hazarder la Bataille, qui commença le 3. d'Août, & qui dura trois jours. Mais il y eut quelque jour d'intervalle, les uns diſent entre le premier & le ſecond Combat, & les autres entre le ſecond & le troiſiéme, à cauſe des pluies & des divers Campemens des Ennemis qu'il fallut pourſuivre de Retranchement en Re-

tran-

tranchement. Mon dessein n'est pas de donner une description exacte de ces trois fameux Combats, dont on trouve des relations particuliéres. Je remarquerai seulement ce qui s'y passa de plus important. 1644.

La premiére journée fut la plus meurtriére, & pendant huit heures on combattit avec une égale fureur, & presqu'avec un égal succès de part & d'autre. Le Duc d'Enguien attaqua de front l'Ennemi, & le Vicomte de Turenne eut ordre de l'attaquer par derriere. Le premier étant arrivé à une Palissade qu'il falloit forcer mit pied à terre, & l'épée à la main à la tête des Régimens de Conti & de Mazarin animoit ses Soldats par sa voix & par son exemple à seconder sa valeur. Elle eût pu néanmoins lui être funeste, si le Vicomte de Turenne prenant les Ennemis par derriére ne se fut rendu maître d'un Bois d'où il chassa leur Infanterie, se hâtant de passer avec la sienne malgré les arbres, & les fossez qui rendoient le chemin difficile. Les Ennemis s'en étant aperçus firent marcher leur Cavalerie de ce côté-là, & affoiblirent ainsi le Corps qui pressoit le Duc d'Enguien. Il força deux ou trois Redoutes, & poussa les Bavarois jusqu'à leur grand Fort où étoit leur Canon, aidé du Vicomte de Turenne qui fit marcher les Mousquetaires pour se saisir de plusieurs Postes que l'Ennemi leur abandonna. La nuit survint qui empêcha de part & d'autre qu'on n'allât plus loin. L'abondance de la pluie se joignit

Premier Combat.

1644. à l'obscurité de la nuit, & le Soldat fatigué eut besoin de repos, & se retira dans son Camp. Le Général Merci de son côté ne demeura pas long-tems sur le Champ de Bataille, & craignant que les François ne se saisissent de certains lieux pour lui couper les vivres, il se retira toute la nuit avec tant de précipitation, qu'il abandonna une partie de son Canon & de ses provisions, qui furent un agréable rafraîchissement pour les François.

Retraite du Général Merci.

Second Combat.

La pluie empêcha la journée suivante qu'on ne le poursuivît : mais le 5. d'Août au point du jour toute l'Armée marcha en ordre de Bataille dans le dessein de recommencer le Combat. On trouva les Ennemis avantageusement postez, & se couvrant de Fribourg qui leur servoit de Rempart. Une assiette si bien choisie fit faire alte au Duc d'Enguien pour prendre ses mesures avec le Vicomte de Turenne qui ce jour-là menoit l'Avant-garde. Comme ils déliberoient ensemble des attaques, les Soldats des deux Camps en vinrent d'eux-mêmes aux escarmouches & engagérent la Bataille, que les Chefs ne purent ou ne voulurent pas differer. Elle ne dura que deux heures, parceque la nuit survenant fit cesser ce Combat, comme elle avoit fait cesser le premier.

Troisiéme Combat.

La Victoire étoit réservée au troisiéme. S'il ne fut donné que le 9. d'Août a, il y eut quatre jours d'intervalle entre la seconde Bataille & la troisiéme. Quoiqu'il en soit, elle fut décisive : les Ennemis

a Suivant les Fastes de Louis le Grand.

mis furent défaits, contrains d'abandonner leur Canon & de se sauver dans les montagnes. On raporte *a* une action mémorable du Duc d'Enguien. Pour animer les Soldats à forcer les Retranchemens il y jetta son Bâton de Commandement, leur marquant par là qu'il falloit pour le ravoir vaincre ou périr. C'est ainsi que ce Prince, qui ne savoit pas moins l'Histoire que la Guerre, se souvenant de ce qu'avoit fait une enseigne de l'Armée de César, qui jetta l'Aigle au milieu des Ennemis en criant, *Qu'il y alloit de la gloire de César & du Peuple Romain de ne la pas abandonner*, voulut par un semblable exemple ou enflamer la bravoure du Soldat François, ou en éprouver l'affection. Il excita l'une & l'autre, & chacun s'empressa au péril de sa vie à les lui témoigner.

1644.

Action remarquable du Duc d'Enguien.

Le jeune Héros étoit trop avide de gloire pour en demeurer là. Son dessein étoit d'assiéger Fribourg qui étoit tout proche : mais le Vicomte de Turenne lui representa que les Ennemis avoient dépourvu leurs autres Places pour munir celle-là, & que le Siége de Philisbourg pouvoit mieux réussir. Il ajoûta que la Conquête en seroit d'un plus grand éclat, à cause de la situation & de l'importance de la Place. Il n'en fallut pas davantage pour le faire courir à une si glorieuse entreprise. Il prit sa route le long du Rhin, laissant les Ennemis derriére, & marchant avec tant de diligence qu'il prévint le secours que Merci

Siége & prise de Philisbourg.

a. De Riencourt.

1644. vouloit faire entrer dans la Place.

L'Armée Françoise étoit pourtant si fatiguée par ses marches & par ses Batailles, qu'elle n'étoit guére en état de faire un Siége. On manquoit d'ailleurs des provisions necessaires pour le pousser avec vigueur, & on n'avoit point d'argent pour en recouvrer. Mais le courage du Général supléoit à tout, & le Soldat assuré du succès sous un tel Chef croioit trouver dans sa Conquête le repos & l'abondance. On ouvrit donc la Tranchée, & l'Officier & le Soldat animez par la presence du Duc d'Enguien qui se tenoit dans la Tranchée, & qui les encourageoit d'avancer leurs travaux, firent si bien leur devoir, que le seiziéme jour du Siége la Ville fut prise *a*. On soupçonna le Gouverneur *b* de l'avoir mal défenduë, parcequ'il vouloit par la Capitulation sauver les richesses qu'il y avoit enfermées. Il l'avoit déja une fois perduë, & ensuite regagnée : il la perdit une seconde fois pour ne la plus recouvrer; & s'il en sauva ses tresors, ce fut aux dépens de son honneur. Tant l'avarice est funeste, non seulement à ceux qu'elle posséde, mais encore au Salut-Public.

Prise de Spire & de Landau.

Cette Conquête avoit été précedée par celle de Spire, de Landau, & de Baccara, dont la premiere se rendit au Duc d'Enguien, & les deux autres au Vicomte de Turenne.

Prise de Wormes

Elle fut suivie de la prise de Wormes &

a. *Le 10. de Septembre selon les Fastes.*
b *Il se nommoit Bamberg.*

& de Maience *a*, ainsi que de la Ville & du Château de Binghen, qui étoient de la dépendance du Chapitre. Il ne faut pas oublier une genereuse politique du Vicomte de Turenne au sujet de la reddition de Maience & de Binghen, telle qu'avoit été jadis celle de Joab à l'égard de David au sujet de la Ville de Rabba *b*. Les Députez du Chapitre de Maience, dont l'Electeur s'étoit retiré à Cologne, s'étant rendus au Camp du Vicomte de Turenne pour régler les conditions de la Capitulation, il le fit savoir au Duc d'Enguien, afin que le Traité fût conclu avec lui, & qu'il reçût les clefs de ces Places, comme s'il en avoit fait la Conquête : ce qui fut executé. Alors le Duc d'Enguien croiant la Campagne finie se hâta de retourner à Paris, pour y recueillir le fruit de ses Conquêtes & de ses Victoires, & il y fut reçu avec tous les honneurs du triomphe au milieu des aplaudissemens & des acclamations du Peuple.

1644. & de Maience.

Telle fut la glorieuse Campagne de l'année 1644. en Allemagne sous deux Généraux, dont il sembloit qu'on n'avoit pas moins à craindre qu'à espérer, à cause de l'incompatibilité que leurs humeurs & leurs inclinations toutes différentes devoient vraisemblablement mettre entre eux. Il en fut neanmoins autrement, & la sagesse du Vicomte de Turenne fut si bien tout gouverner, qu'il n'y eut jamais de dispute ni de contrariété dans leurs

Sage conduite du Vicomte de Turenne avec le Duc d'Enguien.

a *Le 17. de Septembre.*
b. *Voiez le 2. Livre de Samuel Chap. 12.*

1644. leurs sentimens, non plus que de jalousie pour le Commandement & pour la gloire, dont la rivalité est si délicate. Le Duc d'Enguien aimoit les plaisirs aussi bien que la gloire, étoit colere & plein de feu, brave jusqu'à l'intrépidité, & n'aiant pas moins d'éloquence que de valeur. Le Vicomte de Turenne aimoit son devoir plus que ses plaisirs, doux, moderé, pensant beaucoup & parlant peu, aiant même de la peine à s'exprimer: autant de caractéres oposez à ceux du Duc d'Enguien. Ils ne se ressembloient qu'en une chose, c'est qu'ils étoient tous deux braves & froids dans le Commandement, réservant leur feu & leur vivacité pour l'execution. Ce point étoit l'essentiel, & la prudence du Vicomte de Turenne eut de la complaisance ou du suport pour le Prince dans le reste. Il eut du respect pour sa qualité de Prince du Sang, & une estime qui alla jusqu'à l'amour pour sa suprême valeur & les autres vertus de sa personne, qu'il regardoit comme un Héros. C'est ainsi que Rome savoit bien associer ses Generaux, donnant le jeune Fabius pour Général de la Cavalerie au Dictateur Papyrius, afin que la sagesse & le flegme du dernier retinssent l'ardeur & l'impétuosité de l'autre. Ainsi encore Fabius dans un âge plus avancé fut donné pour Lieutenant à son fils qui commandoit l'Armée en qualité de Consul, & lui mérita le triomphe. Ainsi la France à l'imitation de Rome associa le Vicomte de Turenne au Duc d'Enguien.

Qualitez du Duc d'Enguien.

Qualitez du Vicomte de Turenne.

La difference de leurs inclinations n'empêche pas leur union.

Pen-

Pendant que ce dernier recevoit à la Cour & à Paris les honneurs & les félicitations de sa glorieuse Campagne, il en laissoit encore une queuë fort dangereuse, & qui menaçoit toutes ses Conquêtes d'un fâcheux revers. En quittant l'Armée il fut cause que beaucoup d'Officiers la quittérent aussi, & que plusieurs Soldats se débandérent : desorte que le Vicomte de Turenne se trouva presque seul, sans Troupes, & hors d'état de rien entreprendre. Il eut même besoin de toute son habileté pour conserver les Conquêtes qu'on venoit de faire ; encore fallut-il en perdre quelques-unes. Il sauva les principales, non seulement Spire & Baccara, mais encore Philisbourg, en y jettant du secours, & en bordant le Rhin de son Infanterie, qui empêcha les Batteaux des Ennemis d'y entrer. 1644. Le Duc d'Enguien retourne à la Cour. Le Vicomte de Turenne reste seul en Allemagne.

Les Armes de la France ne prospérérent pas moins en Flandre & en Italie qu'en Allemagne. En Flandre, le Duc d'Orléans assiégea & prit *a* Gravelines. Saint-Ya dans le Milanois fut emporté par le Prince Thomas Général de l'Armée Françoise.

Le Siége de Gravelines fut formé le 1. de Juin, la Tranchée ouverte le 9. la Place capitula le 29. de Juillet. Le Duc d'Orléans qui avoit le Commandement en Chef, avoit pour Lieutenans-Généraux les premiers Capitaines du Roiaume, le Maréchal de la Meilleraye, le Comte de Rantzau, & le Maréchal de Prise de Gravelines par le Duc d'Orléans.

a *Le 29. de Juillet.*

1644. de Gassion, qui commandoit un Corps séparé. Ce fut lui qui ouvrit la Tranchée : mais chacun se distingua pendant tout le Siége, & toute la capacité de Picolomini ne put sauver la Place, où il jetta par deux fois du secours inutilement, n'étant pas suffisant pour en empêcher la réduction. Le Gouvernement en fut donné au Comte de Grancei : & le Duc d'Orléans content d'une si belle Conquête s'en retourna en Cour, pour y arracher, dit un Auteur *a*, de nouvelles graces du Cardinal Mazarin, à qui il avoit moins accordé que vendu sa protection, & dont il recevoit en paiement les Charges & les dignitez qu'il demandoit pour ses Créatures à ce dispensateur des graces sous l'autorité de la Régente.

Prise de Sas de Gand.

La prise de Gravelines facilita celle de Sas de Gand aux Hollandois, ou leur fit prendre la résolution d'assiéger cette Place qui leur étoit d'importance par sa situation à l'embouchure des rivieres & des canaux, d'où elle a pris son nom *b*.

Le Maréchal de la Mothe ne peut secourir Lérida.

Tout réussissoit à la France & à ses Alliez : il n'y eut qu'en Espagne où elle ne fut pas si heureuse. Cette Couronne s'y récompensa un peu des mauvais succès qu'elle avoit eus ailleurs par la Victoire que son Général de Sylva remporta sur le Maréchal de la Mothe Houdancourt, dont la défaite fut suivie de la prise de Lérida *c* qu'il ne put secourir.

Il

a *Qui a écrit la vie du Vicomte de Turenne.*
b *On apelle en ce Païs-là* Sas *les embouchures des rivieres.*
c *En Catalogne.*

Il fit ensuite une tentative sur Tarragone qui ne lui réüssit pas, & le Général Espagnol plus heureux prit Balaguier. La Cour de France rendit le sien responsable de ces mauvais succès ; lui ôta le Commandement, & l'envoya prisonnier. Cependant un Auteur contemporain & impartial *a* le justifie, & en rejette la faute sur le Ministére qui ne lui envoia pas le secours dont il avoit besoin : mais il suffit d'être malheureux pour être coupable. 1644. Sa disgrace & sa prison.

On attribuë ces pertes de la France à ses divisions qui donnérent liéu à l'Espagne d'en profiter, & à Philippe IV. de faire un second voiage en Catalogne, d'où il fut rapellé par la maladie de la Reine sa femme *b*, qui mourut avec la réputation d'une grande vertu, mais qui ne fut pas heureuse. Mort d'Elisabet de France Reine d'Espagne.

Pour en revenir aux divisions de la Cour, personne n'y étoit content. Le Duc d'Orleans, qui devoit tenir la premiére place dans le Conseil de la Régente, se plaignoit de ce que le Cardinal en usurpoit toute l'autorité, & ne lui laissoit qu'on vain titre. Le Prince de Condé, quoiqu'on lui laissât accumuler des richesses immenses, trouvoit à redire qu'on lui refusât quelque chose, & il écoutoit toutes les propositions qu'on lui faisoit pour le rendre plus puissant. Le Cardinal avec toute sa politique étoit bien embarrassé à se soutenir avec des esprits si remuans, balançant le pouvoir de l'un par celui de l'autre, & ne trouvant Embarras & politique du Cardinal.

a Nani. *b* Elisabet de France.

1644. vant de sûreté que dans cette oposition. D'ailleurs il se voioit à la verité à la tête des affaires, mais c'étoit, disoit-il, pour en avoir toute la peine, pendant que les autres en recueilloient le fruit.

Epuisement des Finances, & création d'Impôts.

En effet les trois Princes du Sang, en joignant le Duc d'Enguien avec le Prince de Condé son pere & le Duc d'Orleans, épuisoient les Finances, & le Cardinal encore plus avide voioit avec douleur une dissipation qu'il n'osoit empêcher, & dont il eût voulu avoir la meilleure part. Il ne s'oublia pourtant pas, & il s'apropria de son côté tout ce qu'il put prendre: desorte que pour remplacer les Deniers Publics destinez aux nécessitez de l'Etat & à l'entretien des Armées, il fallut avoir recours à des Edits qui firent crier les Peuples, & qui rendirent son Ministére odieux, parcequ'on l'en croioit l'auteur. On l'accusoit encore de tenir les Princes éloignez par les emplois qu'il leur procuroit, de peur que leur presence n'éclairât ses rapines, & que l'éclat de leur naissance n'offusquât celui de sa Pourpre. Il avoit beau dire qu'il n'avoit fait donner aux Princes du Sang le Commandement des Armées, qu'afin de les intéresser par l'amour de la gloire dans le bonheur de la Régence, on n'en vouloit rien croire; à moins qu'il n'entendît par le bonheur de la Régence son intérêt particulier.

Un Ministére si avare & si mal uni ne pouvoit être fort attentif au Bien-Public: & c'est au peu de soin qu'en prenoient ces Directeurs de la Régence qu'il

faut

faut imputer les mauvais succès, plutôt qu'aux Géneraux des Armées, qu'on laissoit manquer de toutes choses. Il y auroit même lieu de s'étonner que l'Espagne n'en eût pas mieux profité, si on ne savoit pas que son Roi n'avoit ni la vigueur d'esprit, ni l'expérience que demandoit le Gouvernement d'une Monarchie si vaste & si intriguée par les Guerres qui désoloient une partie de ses Etats, & par les révoltes des autres. A quoi il faut joindre la mauvaise conduite d'un Ministre qui tenoit le Roi sous sa tutelle, plutôt que sous sa direction : source des Maux Publics & de la perte des Rois, qui ne peuvent se passer de ces Favoris, qui leur deviennent pourtant bientôt insuportables. C'étoit à l'impérieux Duc d'Olivarez Favori de Philippe IV. qu'on attribuoit la révolte du Portugal, dont il faut dire un mot, à cause de la part qu'y eut la France, & du Traité qu'elle fit au commencement de cette année *a* avec le nouveau Roi.

1644.

Foiblesse du Roi d'Espagne & de la Monarchie.

Le Duc de Bragance avoit été proclamé Roi de Portugal le 2. de Décembre 1640. sous le nom de *Dom Jean IV.* Cette révolution qui arracha ce Roiaume à l'Espagne, à qui le Duc d'Albe l'avoit conquis sous Philippe II. fut ménagée par le Cardinal de Richelieu, & se fit en un seul jour par le soulévement général de toute la Nation Portugaise, & en moins de deux ans dans tous les Etats que la Couronne possedoit dans les Indes Orientales & dans l'Amérique. L'orgueil

Révolution du Portugal qui se soustrait de l'Espagne.

a *Le 13. de Mars 1644.*

1644. gueil & la dureté de deux Ministres Espagnols furent la cause de cette mutation, ou la hâtérent. Il leur en couta la vie à tous deux. Vasconcellos qui exerçoit la Charge de Ministre d'Etat pour Philippe IV. à Lisbonne, fut massacré & jetté par les fenêtres par les Conjurez Portugais : & le Comte Duc d'Olivarez, à la fierté & à la mauvaise conduite duquel le Roi son Maître imputoit la perte qu'il faisoit d'un si beau Roiaume, fut disgracié & mourut de chagrin.

Massacre de Vasconcellos.

Disgrace du Comte d'Olivarez.

La France soutient le Portugal.

Cependant le Portugal échapa à l'Espagne, qui n'a jamais pu le recouvrer depuis, quelques efforts qu'elle ait faits pour en venir à bout. La France de son côté n'a jamais pu se résoudre à en abandonner la défense.

Elle avoit fait son Traité avec le nouveau Roi, & elle le renouvella le 31. de Mars 1644. Elle n'en a jamais executé aucun plus fidélement, jusqu'à déroger en sa faveur au fameux Traité des Pyrénées, ou à éluder ce dernier, pour ne point manquer à l'autre.

Maintient le Duc de Parme dans Castro.

La France se mêloit de tout, soit comme Maitresse, soit comme Arbitre. Il y eut cette année une querelle entre le Pape & le Duc de Parme, au sujet du Duché de Castro, dont le dernier étoit en possession, mais qui relevoit du St. Siége. Le Duc vouloit fortifier la Place : Urbain VIII. s'y oposoit, prétendant que le dessein de ces nouveaux Ouvrages étoit contraire aux clauses de l'Investiture qu'il avoit accordée. Il avoit pris pré-

prétexte de là dès l'année 1642. de déclarer la Guerre au Duc de Parme, dans la résolution de le dépouiller de la Principauté de Castro. Plusieurs Princes d'Italie se liguérent en faveur du Duc: mais la France aima mieux se rendre Arbitre du different, que se mettre de la partie : & la Régente envoia cette année Lyonne Secretaire d'Etat en Italie pour travailler à l'accommodement. Il se fit l'année suivante : le Duc fut maintenu dans Castro, & en fit hommage au Pape. La Paix ne dura pas long-tems entre ces deux Puissances : & le Successeur d'Urbain VIII. *a* sur de nouveaux prétextes s'empara de la Ville & la fit démolir, pour ôter à Rome & aux Papes la vûe d'une Place qui les chagrinoit. 1644.

Le Pape se ressaisit de Castro.

Je finirai cette année par une proposition de Paix que le Roi Catholique fit faire à la Régence à des conditions qui furent alors rejettées, mais qui dans la suite furent également recherchées des deux Nations, & mirent fin à la Guerre.

Propositions de deux mariages faites par l'Espagne qui n'eurent point d'effet.

Michel de Salamanque Plénipotentiaire d'Espagne aux Conférences de Munster *b* eut ordre en y allant & en passant par la France de proposer le mariage de l'Infante avec le Roi Très-Chrétien, & celui de l'Infant avec *Mademoiselle*, fille du Duc d'Orléans. La Reine & le Duc d'Orléans en écouterent la proposition avec plaisir, la premiére ravie de voir sa niéce auprès d'elle sur le Trône de France, & l'autre n'étant pas moins content

a *Innocent X.*

b *Elles furent ouvertes en 1644.*

1644. de voir sa fille sur celui d'Espagne. Les conditions de ce double mariage étoient, que le Roi Catholique laisseroit à la France une partie des Conquêtes qu'elle avoit faites, pour la Dot de l'Infante : & que la France rendroit le reste pour la Dot de *Mademoiselle*, ou plutôt qu'elle le lui donneroit en échange de l'opulente Succession de sa mere *a*, qui seroit réünie au Domaine de la Couronne. La politique du Cardinal Mazarin fit échouer la Négociation qu'il nommoit *un artifice de la part des Espagnols : parce*, disoit-il, *que si le mariage de l'Infant avec* Mademoiselle *pouvoit bien se faire, il n'en étoit pas de même de celui du Roi avec l'Infante, à cause de la trop grande jeunesse de l'un & de l'autre : Que cela dépendoit d'un tems fort éloigné, & que cet intervalle étoit sujet à des révolutions capables de ruiner tout le fruit des Conquêtes de la France, & de faire reprendre le dessus à l'Espagne.* La Régente & le Conseil se rendirent à ces raisons, & on résolut de continuer la Guerre.

1645. L'année 1645 commença mal pour la France en Allemagne. Le Duc d'Enguien avoit laisse le Commandement de l'Armée au Vicomte de Turenne, & ce dernier l'avoit si bien conduite, toute foible qu'elle étoit, que non seulement elle n'avoit point été entamée par les Ennemis, mais qu'elle avoit même sauvé les Places conquises, comme je l'ai raporté. Il l'avoit fait hyverner le long du Rhin pour couvrir les Villes qui étoient menacées, assez embarrassé neanmoins comment

a Héritiere de Montpensier.

ment avec si peu de Troupes il pourroit les assurer toutes. 1645.

L'hyver, qui est d'ordinaire assez long en ce Païs-là, n'étoit pas encore fini, quoiqu'on fût dans le mois d'Avril, l'orsqu'il aprit que l'Armée ennemie marchoit du côté de la Franconie. Cette nouvelle l'obligea de tirer la sienne de ses Quartiers, & se mettant à la tête, il passa le Rhin à Spire, dans le dessein de couper chemin au Général Merci, & d'en faire échouer l'entreprise. La marche étoit longue, la saison encore rude, les chemins fâcheux, & quelque bon ordre qu'on y pût donner, les provisions à peine suffisantes pour la nourriture de l'Armée. Le Soldat trouvoit dans les soins & l'affection du Chef de quoi lui faire suporter la fatigue, les veilles, & la faim sans murmurer, & il oublioit tous ses maux quand il voioit son Général y compatir, souffrir les mêmes incommoditez, partager avec lui les viandes & les rafrachissemens qu'on aportoit pour sa table, le faire camper commodément, & ne prendre de repos la nuit, qu'après avoir assuré celui de ses Troupes.

Belle marche de l'Armée Françoise, conduite par le Vicomte de Turenne en Allemagne.

Après avoir marché près de trois semaines parmi les montagnes, pendant des pluies continuelles & traversé plusieurs rivieres, il arriva sur les bords du Nekre, où il trouva les Ennemis, qui surpris de le voir si près d'eux se retirérent dans les montagnes. Il détacha le Colonel Rose pour les poursuivre, qui revint au bout de quatre jours sans avoir pu les joindre, ni savoir la route qu'ils

1645. avoient prise. Le Vicomte de Turenne crut n'avoir rien à craindre d'un Ennemi qui fuioit, & voulut faire prendre un peu de repos à son Armée, qui en avoit un extrême besoin. Mais à peine commença-t-elle à entrer dans ses Quartiers, que l'Ennemi qui avoit rébroussé chemin, vint fondre sur elle de tous côtez le 5. de Mai, l'orsqu'elle y pensoit le moins. Le Vicomte avoit mis le Quartier du Roi à Mariendal. Il en partit avec la Cavalerie & une partie de l'Infanterie, laissant le reste à Mariendal, qu'il regardoit comme un Poste propre à favoriser sa retraite, s'il y étoit obligé, & s'avançant pour recevoir ses Troupes, qui venoient à lui des autres Quartiers. Toute sa diligence fut inutile pour les sauver, défaite par les Ennemis qui les environnoient, & qui les trouvant dispersées, en eurent bon marché. Le Vicomte de Turenne au desespoir de n'y pouvoir remédier, & contraint de se retirer lui-même, pour n'être pas enveloppé par le Genéral Merci, fit ferme à un défilé, pour donner moien au Colonel Rose & aux fuiards de son détachement de le joindre, & se rendit avec bien de la peine à son Camp de Mariendal. Il ne s'y crut pas assez fort pour attendre les Ennemis, qui le poursuivoient vivement, & à la faveur des bois & de la nuit, il gagna le Mein, qu'il fit passer à ses Troupes, & qu'il traversa le dernier.

Il est surpris & battu par le Général Merci.

Se retire & passe le Mein.

Le Général Merci cessa de le poursuivre, & se jetta dans les Etats de la Lang-

Land-Grave de Hesse. Cette Héroïne, comme l'apelle l'Histoire, étoit une Alliée de la France & de la Suede, contre la Maison d'Autriche : les Généraux Suédois étoient dont obligez à la secourir, & le Comte de Konigsmark se mit en état de le faire ; mais son ardeur n'alla pas loin, comme nous le verrons bientôt. 1645.

La malheureuse journée de Mariendal alarma la Cour de France, qui jetta les yeux sur le Duc d'Enguien, l'invitant par des motifs d'ambition à passer en Allemagne, pour y conserver ses Conquêtes, & pour y rétablir la réputation des Armes de la France. Il n'en fallut pas davantage pour animer une jeune Prince jaloux de sa gloire, & affamé de Victoires. Il partit de la Cour pour se rendre à l'Armée : mais aiant eu ordre de s'arrêter en Lorraine pour assister le Marquis de Villeroi, qui assiégeoit la Forteresse de la Mothe, & qui la rasa après l'avoir prise, il ne put joindre le Vicomte de Turenne plutôt qu'au commencement de Juillet.

Le Duc d'Enguien revient commander l'Armée en Allemagne.

Il le trouva près du Nekre déjà joint aux Troupes de Hesse & aux Suédois, que commandoit Konigsmark. Les Ennemis paroissoient de l'autre côté de la rivière, & les deux Généraux François vouloient la passer pour leur donner Bataille : mais Konigsmark se refroidit tout d'un coup, obligé, disoit-il, de marcher au secours de Torstenson environné de deux Armées. Son départ avec les Troupes de sa Nation affoiblissant l'Armée Fran-

Il marche aux Ennemis.

1645. Françoise, il fallut aller bride en main & pied à pied, pour ne point faire en se précipitant une seconde perte, qui eût été irréparable. On fit donc le Siége de Wimphen, & par sa prise on s'ouvrit un passage sur le Nekre, par où on prétendoit se faire un chemin dans la Baviére. On offrit auparavant la Bataille aux Ennemis, qui la refusérent en se retirant à Nortlingue, après avoir jetté quelques Troupes dans Dunkelspiel.

Le Duc d'Enguien les poursuivit, & les aiant atteints avant qu'ils eussent pu gagner Nortlingue *a*, il les contraignit d'en venir au Combat qu'ils vouloient éviter. Les Lauriers de la Bataille de Fribourg encore tout verts, animoient cet insatiable Vainqueur, impatient d'y joindre ceux de la Bataille de Nortlingue, & qui regardoit les bords du Rhin & du Danube comme un théatre ouvert à sa valeur & à ses triomphes.

Les Ennemis s'étoient retranchez près de Méminghen, & avoient assis leur Camp sur deux montagnes de difficile accès, à cause d'un marais qui étoit d'un côté, & d'un bois qui les couvroit de l'autre. Dans une situation si avantageuse, sous la conduite de leurs Généraux Merci & Gléen, ils attendirent les François, qu'ils voioient s'avancer sous le Commandement du Duc d'Enguien & du Vicomte de Turenne. Ainsi les deux Armées s'étoient rangées sur deux Lignes, dont chacune avoit son Général à sa tête. Tout au reste est si conforme

dans

a *Ville Impériale dans la Souabe.*

dans toutes les circonstances de cette Bataille & de celle de Fribourg, qu'il semble qu'on lise deux fois un même recit. 1644.

Celle-ci commença, comme la premiere, le 3. d'Août, & dura tout le jour. Elle ne fut pas moins sanglante que celle de Fribourg, qui avoit duré trois jours *a*. C'est presque la seule difference qu'on y peut remarquer. Le succès en fut assez semblable, presqu'aussi funeste aux Vainqueurs qu'aux Vaincus, mais pourtant dont les premiers recueillirent toute la gloire. La fortune la leur vendit chérement, comme elle avoit fait celle de Fribourg, & sembla long-tems irrésoluë à qui des deux Partis elle donneroit la Victoire, la faisant promener tour à tour dans les deux Camps; l'Aile droite de l'un, faisant plier l'Aile gauche de l'autre, les Soldats tombant percez de coups des deux côtez, les Généraux pour les animer par leur exemple s'exposant encore plus qu'eux, courant d'une Aile à l'autre, où le péril les apelloit, couverts de sang & de poussiére. Le Maréchal de Grammont *b* du côté des François, fut fait prisonnier, & le Général Gléen du côté des Bavarois, eut le même sort. Le Vicomte de Turenne accourut au secours du Maréchal de Grammont, & rallia ses gens, qui commençoient à plier: D'autre côté, le Général Merci se mettant à la tête de l'Aile droite, qui n'avoit point encore plié, vint soutenir l'Aile que l'infortune du Général Gléen avoit mise en de-

Bataille de Nortlingue.

Le Maréchal de Grammont est fait prisonnier.

Le Général Gléen Bavarois est fait prisonnier.

Le Général Merci est tué.

a *Voiez ci-dessus page* 75. *& suiv.*
b *Auparavant connu sous le nom de Maréchal* de Guiche.

1645. desordre. Mais sa destinée fut encore plus malheureuse, blessé à mort & tombant sans vie sur la place. Ce coup fatal causa la défaite des Bavarois, & donna la Victoire au Duc d'Enguien, qui l'avoit cherchée au prix de son sang & de celui des Ennemis, blessé d'un coup de Pistolet au coude, & ne laissant pas de demeurer parmi le feu & le carnage, tant qu'il trouva de la résistance. Le Champ de Bataille lui demeura avec l'Artillerie, seize Enseignes, dix-neuf Cornettes, treize cents prisonniers, & la plupart du Bagage de l'Armée ennemie, qui consternée par la mort de son premier Chef, & par la prison de l'autre, ne songeoit plus qu'à la retraite, emmenant neanmoins le Maréchal de Grammont prisonnier. La perte qu'avoient faite les Vainqueurs, dont le nombre des morts & des blessez égaloit celui des Vaincus, les empêcha de les poursuivre; & le Duc d'Enguien content de sa Victoire, permit aux Soldats de se délasser pendant la nuit des fatigues d'une si pénible journée.

Bravoure du Duc d'Enguien

La Victoire demeure aux François.

Il ne les laissa pas long-tems en repos, & profitant de sa Victoire, il les fit marcher à Nortlingue, qui n'osa soutenir le Siége, & ensuite à Dunkelspiel, qui ne fit guére plus de résistance *a*. Son principal dessein étoit sur Hailbron; mais étant tombé malade, il ne put l'exécuter, & se fit transporter à Philisbourg, laissant le Commandement de l'Armée au Vicomte de Turenne. Le

Elle est suivie de la prise de Nortlingue.

a *Elle se rendit selon les Fastes le 30. d'Août au Vicomte de Turenne.*

Le départ de ce Prince étoit fatal à l'Armée, qui sembloit perdre son ardeur & son courage dès qu'il l'abandonnoit. Ce fut encore une malheureuse conformité des deux Batailles de Fribourg & de Nortlingue. Les Ennemis le voiant partir après la première, recouvrérent quelques-unes des Places qu'il leur avoit prises : & le sachant dangereusement malade, ensuite de la seconde, ils reprirent Nortlingue & Dunkespiel, & après avoir donné la chasse aux François jusqu'au Rhin, ils se rendirent maîtres de Wisllock & de Wimphen. Le Vicomte de Turenne sauva Philisbourg en y jettant du secours, & se dédommagea des Places perduës sur Landau & sur Trêves *a*. Ainsi finit la Campagne de 1645. en Allemagne : elle couta la vie au Général Merci, une dangereuse maladie au Duc d'Enguien, qui faillit à en mourir, & la prison au Maréchal de Grammont & au Général Gléen, qui furent échangez l'un contre l'autre. 1645.

Pertes que font les François.

Le Duc d'Orléans avoit toujours la conduite de l'Armée de Flandre, comme le Duc d'Enguien celle de l'Armée d'Allemagne. C'est ainsi que le Cardinal tenoit ces Princes éloignez de la Cour pour se rendre maître du Ministére. La gloire menoit le Duc d'Enguien sur les bords du Rhin & du Danube ; mais le Duc d'Orléans, qui en étoit moins avide, se laissoit mener par son indigne Favori *b*, qui s'étant vendu au

a *Le 28. de Septembre & le 20. de Novembre.*
b *L'Abbé de la Riviére.*

1645. Cardinal Mazarin, repaissoit son Maître des vaines fumées d'un Commandement, qui lui faisoit perdre tout le fruit qu'il eût recueilli dans la premiére place de la Régence, s'il eût su la remplir & s'oposer à la rapacité du Cardinal.

Conquêtes du Duc d'Orléans en Flandre

Quoique ses Exploits ne fassent pas tant de bruit dans l'Histoire que ceux du Duc d'Enguien, il ne laissa pourtant pas de faire cette année une assez belle Campagne. Aussi avoit-il pour ses Lieutenans-Généraux de grands Capitaines, les Maréchaux de Gassion & de Rantzau *a*. Les Espagnols faisoient de grandes menaces de ce côté-là, se promettant d'entrer en France & d'y mettre tout à feu & à sang. Leur fierté fut réprimée. Le Duc d'Orléans les prévint, se rendit maître de Mont-Cassel, de Linx & de Bourbourg.

On laissa rafraîchir l'Armée pendant quinze jours, au bout desquels on se remit en Campagne, & on fit la Conquête de Béthune *b*, d'Armentiers, de St. Venant, & de l'Iliers.

Il quitte l'Armée.

Le Duc d'Orléans, qui aimoit mieux la Cour que la Guerre, crut en avoir assez fait, & quoique la saison ne fût pas assez avancée pour finir la Campagne, il en laissa le reste aux Maréchaux de Gassion & de Rantzau, & retourna à Paris.

Exploits de Gassion

Le Maréchal de Gassion avec un Corps separé prit Lens, Arleux, & l'Ecluse *c*, Places importantes pour étendre les Contri-

tri-

a *Ce dernier fut alors fait Maréchal de France.*
b *Le 31. d'Août.* c *Selon Nani.*

tributions & les Quartiers d'hyver. 1645.

Le Prince d'Orange *a* s'étoit tenu sur les Ailes de l'Armée de France, pour donner de la jalousie aux Espagnols, faisant mine d'en vouloir tantôt à Bruges, & tantôt à une autre Place : & les tenant ainsi en échec, il avoit facilité les Conquêtes du Duc d'Orleans, sans avoir cependant rien entrepris de son côté. Nous l'avons vu faire à peu près le même manége l'année précedente, sans faire d'autre Conquête que celle de Sas de Gand. Ce n'étoit pas manque d'habileté, ni manque de courage. Ce sage & vaillant *Stadthouder* des Etats Généraux des Provinces-Unies, s'étoit acquis une réputation immortelle par les grandes choses qu'il avoit faites pour la gloire & pour le salut de la République : & le Cardinal de Richelieu, qui avoit pris soin de renouveller les Traitez avec les Etats Généraux en 1633. en 1636. & en 1637. ne comptoit pas peu sur la valeur & la suffisance de leur Capitaine Général, à qui il fit donner le titre d'*Altesse* l'année 1637. au lieu qu'on ne lui avoit donné auparavant que celui d'*Excellence*. Je ne parlerai point ici des Princes Guillaume & Maurice, les Conservateurs de la République, s'ils n'en furent pas les Fondateurs, & avec qui la France s'allia si étroitement contre l'Espagne. Cette narration apartient aux Regnes précédens. C'est même au Regne de Louis XIII. qu'apartient celle du renouvellement de cette Alliance, pour laquelle, comme je

Conduite du Prince d'Orange Frederic Henri differente du passé ; & pourquoi?

Ses belles qualitez.

a *Frederic Henri.*

1645. viens de le dire, le Cardinal de Richelieu montra tant d'empressement, jusqu'à la réïterer par trois fois en quatre ans. Je reviens au Prince Frédéric Henri.

A quoi il faut attribuer son refroidissement.

On parla diversement de la conduite qu'il tint à la tête des Armées de l'Etat, pendant les premiéres & pendant les derniéres années de sa vie : tout de feu pendant les premiéres : se refroidissant pendant les derniéres, & prenant autant de soin pour éviter les Siéges & les Batailles, qu'il en avoit pris pour les rechercher. Les uns attribuent ce changement aux maladies qui rallentirent son ardeur, à mesure qu'elles affoiblissoient sa santé : les autres aux sollicitations de sa femme *a* ennemie des François & partisane des Espagnols, & d'autres à la jalousie des Hollandois, soit à l'égard de la France, soit à l'égard du Prince d'Orange lui-même. Ils craignoient à l'égard de la France, qu'elle ne se rendît trop puissante : & voulant conserver l'équilibre entre elle & l'Espagne, ils donnoient des ordres secrets à leur Capitaine Général de ne contribuer que le moins qu'il pourroit aux Conquêtes de la premiére. D'autre côté, la grande réputation du Prince leur devenoit suspecte, & les propositions que fit, dit-on *b*, le Cardinal Mazarin en 1644. achevérent d'alarmer la Province de Hollande. Son dessein n'étoit pourtant pas d'en fomenter les défiances, mais au contraire de les calmer : sa politique ne réussit

Dessein du Cardinal Mazarin pour donner au

a De la Maison de Solms. *b* Nani.

réüssit pas. Il crut que pour délivrer la Hollande de la crainte qu'elle avoit de l'ambition de la France, il falloit lui faire une Barriére si sûre & si à son gré, qu'elle ne balançât pas à l'accepter. Pour faire cette Barriére, il disoit qu'il falloit former un Etat Souverain des Conquêtes de Flandre, & des lieux les plus capables de causer de la jalousie, & donner l'Investiture de cet Etat à la Maison d'Orange, à qui les Provinces-Unies avoient tant d'obligation. Alors, ajoûtoit-il, cette Maison, possedant les Païs situez entre la France & la Hollande, separeroit non seulement les confins, mais aussi tiendroit les intérêts des deux Nations en balance.

1645. Prince d'Orange la Souveraineté d'une partie des Païs-Bas Espagnols.

La Hollande soupçonna le Prince d'Orange d'intelligence avec le Cardinal, & d'en avoir aprouvé, ou du moins écouté une proposition, qui sembloit si propre à flater son ambition. L'Historien qui raporte ce fait *a* ajoûte, que la jalousie qu'en avoient pris les Etats Généraux, jetta de si profondes racines dans leur cœur, que la faisant passer plusieurs années après du pere au fils, ils ne voulurent pas permettre à ce dernier *b* d'aller à Paris voir la Reine Douairiére d'Angleterre sa belle-mere, qui s'y étoit retirée, depeur qu'il ne tramât quelques intrigues avec cette Cour, & qu'il ne fit quelques Traitez au préjudice de leur liberté & de leur Gouvernement Républiquain.

Ce dessein rend le Prince suspect aux Hollandois.

Quoiqu'il en soit, & quelque opinion qu'on

a Nani. b *Guillaume II.*

1645. qu'on ait de ces Anecdotes, il est certain que ce que fit le Prince d'Orange cette année, fut peu de chose, puisque tout se réduisit à la prise de Hulst, encore parut-il y avoir été forcé. Pendant qu'il n'avoit fait autre chose par de differentes marches, dit le même Auteur, que de donner de la jalousie aux Espagnols, feignant de vouloir passer les canaux, mais trouvant de la difficulté en de certains endroits, & la recherchant en d'autres, executant ainsi les ordres secrets des Etats, à qui les progrès de la France commençoient à devenir suspects, il fut comme malgré lui entraîné au Siége de Hulst.

Hardi exploit de Gassion.

L'intrépide & l'entreprenant Maréchal de Gassion, par un de ses coups hardis qui lui étoient ordinaires, mais qui surprenoient toujours, se met en marche avec des Soldats choisis, traverse le Païs ennemi, & jette un pont sur le canal qui est entre Gand & Bruges. C'étoit fraier le chemin au Prince d'Orange, & l'obliger, sans qu'il pût s'en défendre, à passer le canal. Il le fit & alla assiéger Hulst, qu'il prit facilement. Cet Exploit de lui-même, n'étoit pas fort important, mais il devenoit considérable, par l'entrée qu'il donnoit dans le Païs de Vaes, dont on se rendoit le maître, & par le voisinage de la Ville d'Anvers, dont on pouvoit faire la Conquête. C'est la vûë qu'avoit euë Gassion, quand il avoit ouvert le passage au Prince d'Orange; & le Cardinal Mazarin, à qui le projet en avoit été communiqué, non seulement

Prise de Hulst par le Prince d'Orange.

l'avoit

l'avoit aprouvé, mais l'avoit encore fait goûter au Prince à qui il en avoit écrit. Cependant il n'osa l'entreprendre sans y être autorisé par les Etats Généraux, qu'il en consulta, & dont les avis furent partagez. Les deux plus puissantes Provinces, la Hollande & la Zélande se trouvérent dans des sentimens contraires : leurs differens intérêts faisoient la difference de leurs sentimens. La Zélande, par la prise d'Anvers, se voioit maitresse de l'Escaut, & s'en promettoit de grands avantages pour le Commerce. La Hollande ne l'ignoroit pas, & c'est ce qui l'empêchoit d'y donner les mains, le Commerce dont se flatoit la Zélande ne pouvant s'établir sans ruiner le sien. C'est sur tout ce qui excitoit la jalousie d'Amsterdam, qui voioit sa Marine détruite & sa Ville deserte, si le Port d'Anvers incomparablement plus sûr, plus commode, & mieux situé, étoit ouvert aux Vaisseaux de la République. Amsterdam, cette grande Ville si magnifique & si opulente, ne pouvoit se résoudre à périr, pour faire fleurir les autres, ni voir transporter toutes ses richesses avec son Commerce à Anvers. Toute la Hollande s'interessa fortement pour sa Capitale, & les autres Provinces la favorisant, il fallut que la Zélande cédât. Ainsi échoua l'entreprise du Siége d'Anvers : ainsi commencérent à respirer les Espagnols, qui l'avoient aprehendé : & ainsi finit la Campagne en Flandre.

1645.

Ce qui empêche le Siége d'Anvers.

La jalousie d'Amsterdam en est cause.

Ce qui se passa de plus remarquable cette année du côté d'Italie, fut le Traité

1645. de l'Alliance renouvellée avec le Duc de Savoie, & qui rétablissoit ce Prince dans sa Capitale *a*. J'ai raporté la prise que le Comte de Harcourt Général de l'Armée Françoise, en avoit faite en 1640. sur les Espagnols, qui s'en étoient emparez; & l'ambition des deux Couronnes, dont chacune vouloit mettre le Duc dans sa dépendance. Turin fut rendu cette année à son légitime Souverain, qui y fit une magnifique entrée, & toute la Ville lui témoigna par la pompe de cette solennité, la joie qu'elle avoit de son rétablissement.

Du reste les exploits des deux Couronnes de France & d'Espagne dans le Milanois, furent peu considérables cette année, par la foiblesse des deux Armées. Celle d'Espagne conduite par le Marquis de Serra, se contenta d'avoir pris un méchant Château *b*, qu'il fit démanteler, & se retira dès le mois de Juin, sans faire d'autres Conquêtes. Le Prince Thomas qui commandoit les Troupes de France, n'en fit guère davantage, réduit à borner les siennes à la prise de Vigevano, qui se rendit le 12. de Septembre. La jonction de ses Troupes avec celles que lui amena le Maréchal Du Plessis-Pralin *c* sembloit promettre de plus grands Exploits: mais ce dernier aiant eu ordre de repasser en Catalogne, il laissa l'Armée du Prince Thomas trop foible pour oser rien entreprendre.

Exploits du Prince Thomas.

De

a *Turin.* b *Capriara.*
c *Il avoit déja pris Roses en Catalogne & avoit été fait Maréchal de France.*

De plus grands coups se frapérent en Catalogne. Du Plessis-Pralin avoit ouvert la Campagne par le Siége de Roses, pendant que le Comte de Harcourt, campé dans la Plaine d'Urgel, arrêtoit les Ennemis qui vouloient venir au secours.. Ce fut en vain que le Roi d'Espagne se rendit à Sarragosse, pour de là encourager ses Généraux de faire tous leurs efforts pour délivrer la Place. Il fût venu jusqu'à l'Armée, s'il eût osé; mais naturellement timide, & l'étant encore devenu davantage par les mauvais succès qu'il avoit eus, il ne voulut pas tenter la fortune, dont il avoit tant de sujets de se défier. Ses Généraux participérent à ses défiances & à sa crainte, & n'osérent de leur côté en venir aux mains avec le Comte de Harcourt, qu'il falloit battre pour secourir la Place. Ils firent pourtant diverses tentatives pour s'ouvrir les passages; mais n'aiant pu y réussir, Roses capitula le 28. de Mai: & ce fut en récompense de ce service & des autres que le Comte Du Plessis-Pralin avoit rendus à la Couronne, qu'il fut honoré du Bâton de Maréchal de France.

1645. Prise de Roses par le Comte Du Plessis-Pralin.

Il est fait Maréchal de France.

Le Comte de Harcourt qui étoit resté seul, parceque le Maréchal fut envoié, comme je l'ai dit, en Italie, ne se tint pas en repos. Ce Prince du Sang de Lorraine, avoit toute la valeur naturelle à cette Maison, dont il avoit déja donné des preuves, & qu'il signala encore dans la suite: il n'avoit donc garde de borner à la Conquête de Roses, la Campagne qui ne faisoit que commencer. Il réso-

Exploits du Comte de Harcourt.

1645. lut d'aller plus loin & de traverser la Segre, dont les Ennemis campez sur ses bords, lui rendoient le passage dangereux. Pour les tromper il fit un détachement du côté des montagnes où ils ne prenoient pas garde, & se retrancha de l'autre côté en attendant le reste de l'Armée, qui ne manqua pas de s'avancer & de profiter du passage. On eut l'obligation de sa découverte & de l'invention du pont de cordes, sur lequel on passa la riviére, à deux Prêtres Catalans, qui furent cause du succès dont cette entreprise fut suivie.

Le Comte de Harcourt gagne la Bataille de LLorens.

Les Ennemis s'en étant aperçus, marchérent de ce côté-là, & les deux Armées s'étant rencontrées le 22. de Juin dans la Plaine de LLorens, on en vint aux mains. On dit que le Combat ne se fit d'abord que par détachemens, mais qu'il devint général. Quoiqu'il en soit, les Espagnols furent battus & perdirent quatre mille hommes, sans les prisonniers. Le reste prit la fuite avec le Général Dom-André Cantelmo, & se sauva à la faveur de la nuit. Ce fut, dit-on *a*, une des plus hardies actions du Comte de Harcourt, qui en a fait un grand nombre de merveilleuses. Les fuiards se retirérent à Balaguier, où bientôt après le Comte de Harcourt vint mettre le Siége, & prit la Ville par composition *b*. Il n'en fut pas demeuré-là, si la nouvelle qu'il reçut d'une dangereuse Conspiration des Catalans de Barcelone, ne l'eût fait

a Voiez l'Histoire de la Conjuration de la Baronne d'Alby
b Le 20. d'Octobre.

fait hâter d'y venir pour l'aprofondir & pour en punir les Complices. Il faut dire quelle étoit cette Conspiration, & qui en étoient les principaux Chefs. 1645.

Elle avoit commencé de se former avant la disgrace du Maréchal de la Mothe, arrivée en 1644. La venuë du Comte de Harcourt, qui lui succéda avec le titre de Viceroi, déconcerta un peu les Conjurez. La grande réputation de ce Seigneur, & la magnificence avec laquelle il parut, les alarmoit, & ils se repentoient d'une entreprise dont ils apréhendoient qu'il ne vint faire la punition. Conspiration des Catalans de Barcelone.

Il arriva avec un superbe Equipage, paré des Livrées du Roi, qui donnoient un grand relief à son train, & on lui fit une aussi belle entrée qu'on eût pu faire au Roi lui-même. Comme il ignoroit la Conspiration, qui jusque-là avoit été tenuë fort secrete, il ne songeoit qu'à gagner l'affection des Catalans: & ses grandes qualitez l'eussent fait réussir, si la haine qu'il portoit au Maréchal de la Mothe, ne lui eût aliéné ceux à qui la mémoire de ce dernier étoit chére, malgré sa disgrace.

Ceux-là se croiant perdus dans l'esprit du Viceroi, s'apliquérent à se précautionner contre la Cabale qui leur étoit contraire. Il s'en étoit fait deux puissantes, qui tenoient toute la Ville divisée, mais pourtant toujours soumise à la France, n'étant question dans les deux Partis, que des intérêts particuliers de leurs Chefs. La Conspiration se servoit de ces divisions, où elle ne feignoit de s'intéresser, Conduite des Conjurez.

1645. resser, que pour dérober la connoissance du crime d'Etat, caché sous les aparences du zéle de parti. Si le Comte de Harcourt, au lieu d'entretenir la division par sa partialité, eût travaillé à la réünion, il eût été difficile aux Conjurez, manquans de prétexte pour continuer leurs intrigues, de venir à bout de leur projet. Les haines de Parti, qu'il ne se mit pas en peine d'étouffer, leur en fournirent un plausible.

Dom Joseph Marguerit Gouverneur de la Province, & le Chancelier étoient Chefs de l'un des deux Partis. Dom Joseph Dardenne & le Régent étoient Chefs de l'autre. Les brigues & les menées de la derniére Cabale se firent en apatence contre le Gouverneur Chef de la premiére, mais en secret & réellement pour l'Espagne: au moins à l'égard des Conjurez qui se connoissoient bien, sans se découvrir aux autres qui ne pensoient qu'à opprimer le Gouverneur. On fait cette justice à Dardenne d'assurer qu'il n'avoit point d'autre dessein, & qu'il n'avoit point trempé dans la Conspiration. Cependant le Comte de Harcourt, qui s'étoit déclaré son ami & son protecteur, favorisoit sans le savoir l'entreprise des Conjurez, qui se tenoient cachez parmi les Partisans de Dom Joseph Dardenne, qui ignoroient le complot.

St. Olais Chabot s'en laisse tremper.

Ce qu'il y eut encore de singulier, c'est que St. Olais Chabot parent du Viceroi, qui le trouva en Catalogne, où il avoit servi sous le Maréchal de la Mothe, entra lui-même dans le parti des Con-

Conjurez, sans rien savoir de la Conspiration, & ne pensant qu'à les servir contre le Gouverneur Dom Joseph Marguerit son ennemi. Pour l'y engager encore plus fortement, ils lui en firent espérer la place, s'ils pouvoient avec son aide & son crédit auprès du Viceroi, faire périr leur ennemi commun. Ils avoient besoin de Chabot pour les avertir de toutes choses, homme tel qu'ils le pouvoient desirer, n'aiant point assez de pénétration pour démêler les véritables vûës des Conjurez, de celles qui ne leur servoient que de prétexte, assez ambitieux & assez vain pour tout esperer & pour tout promettre. L'amour & l'argent aidérent encore à le gagner. D'une Noblesse distinguée, descendu du fameux Amiral Chabot, si connu par les persecutions du Chancelier Poyet *a*, mais pauvre, & aimant néanmoins le faste & la dépense, fort sensuel d'ailleurs & fort débauché, il n'étoit rien moins qu'incorruptible. Les Conjurez qui le connoissoient, lui firent offrir par l'un d'eux mille pistoles toutes les fois qu'il en auroit besoin, & une Dame qui étoit à la tête de la Conspiration, s'offrit de lui donner de l'amour. Deux Charmes si puissans obtinrent de lui tout ce qu'on en souhaitoit.

1641.

Sa molesse en est la cause.

Je n'ai point encore nommé les Conjurez : il est tems de les faire connoître. Qui le croiroit ? Il n'y eut d'abord qu'une femme : & cette femme gagna deux des premiers Citoiens de Barcelone.

Ce

a Sous le Regne de François I.

1645. Ce fut avec ces trois personnes que le Duc de Toralto Gouverneur de Tarragone, concerta le projet de la Conspiration, de l'aveu & par les ordres de la Cour de Madrid.

La Baronne d'Alby à la tête des Conjurez, son portrait.

Cette femme, la principale Actrice d'une si femeuse Scêne, mérite qu'on en donne le portrait : je ne le ferai que d'après l'Historien de la Conspiration. Elle étoit connuë sous les noms d'Hyppolite d'Arragon, & de Baronne d'Alby, dont elle avoit pris le premier du Roiaume où elle étoit née, & tenoit le second de son mari qui étoit Catalan. Rien n'étoit plus mal assorti que ces deux personnes; le mari mal fait & de méchante mine; la femme d'une grande beauté & fort spirituelle. Rien aussi n'étoit plus incompatible que leurs humeurs & leurs inclinations: le mari tout François, & la femme tout Espagnole. Elle avoit avec tous les agrémens de la beauté, tous ceux de l'esprit. Elle joignoit à ces qualitez, qui apartiennent naturellement à son sexe, toute la hardiesse de l'autre, avec toute l'intelligence & toute la dexterité necessaire à bien conduire les affaires les plus importantes & les plus délicates: voluptueuse au reste jusqu'à l'excès, sans pudeur, sans retenuë, & une véritable Laïs. Il ne faut pas s'étonner, si ainsi née & d'un tel tempérament elle se prostitua à St. Olais Chabot : mais il y a lieu d'admirer un tel mêlange de vice & de vertu, un assemblage si bisarre des plus aimables & des plus odieuses qualitez. Telle étoit la fameuse Sempronia,

pronia *a*, qui eut tant de part à la Conjuration de Catilina, & il semble que le portrait de la Baronne d'Alby soit tiré sur le sien. Elle ne fut pas seulement la premiére avec qui le Duc de Toralto fit son Traité, pour faire rentrer Barcelone & toute la Catalogne sous l'obéïssance du Roi d'Espagne, elle fut encore la seule, & les deux autres ne formérent le Triumvirat que sur son choix & à sa nomination : le premier étoit l'Abbé de Gallicans; & le second, Onofre Aquilles. 1645.

Elle gagne l'Abbé de Gallicans & Onofre Aquilles, & à quel prix?

L'Abbé de Gallicans, en qualité de Député des Ecclesiastiques de Catalogne, avoit un pouvoir presqu'absolu sur le Clergé, le Corps le plus intrigant & le plus à craindre dans les menées d'une révolte, & le Chef de celui-ci plus capable que personne de les conduire avec habileté & de les pousser avec vigueur. Son inclination pour l'Espagne lui fit écouter avec plaisir l'ouverture que lui fit la Baronne d'Alby de la Conspiration : & la lettre que lui en écrivit la Cour de Madrid, flata si fort son ambition, qu'il se dévoua aussitôt pour une si hardie entreprise.

Portrait de l'Abbé de Gallicans.

Onofre Aquilles, fut plus difficile à gagner. Mais l'amour fit sur lui ce que l'ambition avoit fait sur l'autre : deux passions presque toujours fatales à ceux qui s'y abandonnent. L'amour fit même plus sur Aquilles que n'avoit fait l'ambition sur l'Abbé de Gallicans : car cet Abbé tout Espagnol, n'avoit pas besoin de fortes excitations pour entrer dans les in-

Portrait d'Onofre Aquilles.

a Voiez son portrait dans Salluste.

1645. intérêts de sa Patrie, au lieu que l'autre tout François, eut bien de la peine à abjurer la foi qu'il avoit jurée à la France. Il fallut pour cela que la Baronne d'Alby emploiât tout le pouvoir de ses charmes: il fallut même qu'elle s'offrît de satisfaire sa passion, s'il vouloit avoir de la complaisance pour la proposition qu'elle lui faisoit. A ce prix, que n'est point capable de faire un Amant, dont la vertu n'est pas assez forte? Aquilles joüit & devint perfide. Tels furent les liens qui unirent les trois Chefs de la Conjuration.

Le Duc de Toralto correspond avec les Conjurez.

Je n'ai point encore dit de quelle maniére elle avoit été concertée avec le Duc de Toralto, ce qu'il attendoit des Conjurez, & ce qu'il promettoit au nom du Roi Catholique de faire de son côté pour le succès d'une si dangereuse entreprise.

Leurs desseins manquent.

Le projet étoit, que les trois principaux Conjurez, aidez de leurs Partisans, s'insinueroient dans l'esprit du Peuple à qui ils promettroient, aux uns de grands priviléges, aux autres de grandes récompenses, & qu'aussitôt qu'ils auroient donné avis au Duc de Toralto, que tout étoit bien disposé, l'Armée Navale d'Espagne, qui se tenoit prête, viendroit devant Barcelone, pendant qu'un Corps de six mille hommes de l'Armée de terre, se camperoit devant les Murailles de la Ville pour en faire le Siége: Qu'alors l'Abbé de Gallicans feroit assembler le Conseil general, où, comme il étoit éloquent, il exhorteroit les Catalans à se soumettre au Roi d'Espagne, qui pardon-

donneroit tout, & dont ils n'avoient que 1645.
des graces à esperer. Il y avoit encore beaucoup d'autres Articles que je ne raporte point, parceque toutes ces mesures si bien prises, furent éventées par le Gouverneur qui n'étoit pas de la Conspiration, & qui aiant fait redoubler les Gardes, fit peur aux Conjurez qui n'oférent s'assembler. En vain la Flotte mouilla l'ancre par deux fois devant Barcelone, personne ne branla ni la premiére fois, ni la seconde, & la Flotte remit à la voile sans avoir rien entrepris. D'ailleurs les six mille hommes qui devoient venir de l'Armée de terre pour assiéger la Ville, ne parurent point.

Ils ne se rebutent point.

Les Conjurez ne laissérent pas de demeurer fermes dans leur résolution, animez par l'Abbé de Gallicans qui les y exhortoit: & au défaut de ces Troupes ils firent entrer secretement dans la Ville des gens armez à leur dévotion, & mandérent au Commandant de l'Armée Navale de se presenter avec sa Flotte le 8. de Septembre. C'étoit le jour qu'ils avoient pris pour assembler tous leurs amis, & pour se renforcer des Officiers & des Soldats faits prisonniers à la Bataille de LLorens, qu'ils se promettoient de mettre dans leur parti en leur ouvrant les portes.

Ils manquent encore une fois & ne songent plus qu'à se cacher.

Cette derniere ressource leur manqua encore. La Flotte ne parut point: soit qu'elle fût rebutée d'être venuë deux fois inutilement; soit qu'elle n'eût pas été avertie à tems: & les Conjurez rebutez eux-mêmes de voir toutes leurs ten-

1645. tatives échouées, ne songérent plus qu'à se cacher, & qu'à dérober, s'il étoit possible, la connoissance de la Conspiration au Viceroi.

Il achevoit alors une glorieuse Campagne, triomphant de la Conquête de Roses, & du gain de la Bataille de LLorens, & il prétendoit la finir par la prise de Balaguier. C'étoit de tous ces divers endroits que Chabot, qui l'accompagnoit, mandoit à la Baronne d'Alby les nouvelles de l'Armée, sans savoir, comme je l'ai dit, l'usage qu'elle en vouloit faire. Cependant le Comte de Harcourt, à qui le Gouverneur avoit fait part de ses soupçons, hâta le Siége de Balaguier, & vint en diligence à Barcelone, pour maintenir la Ville dans l'obéïssance du Roi Très-Chrétien, & pour découvrir les Conjurez. Il fut long-tems sans en pouvoir venir à bout, tant le secret étoit bien gardé parmi eux.

Comment ils sont découverts & punis.

Le Bailli de Mattaro qu'ils avoient mis du complot, révela tout, forcé par la cruauté des tourmens de la question, ensuite de laquelle il fut executé, & tiré à quatre chevaux *a*. Il chargea Onofre Aquilles, mais il s'étoit caché, & la Baronne d'Alby ne le croiant pas en sûreté où il étoit, alla le prendre, le mit dans son carosse sous sa vertugade, & le transporta de cette sorte au Couvent des Carmes. Il fut decelé par le Portier, & le Comte de Harcourt alla lui-même s'en saisir. Son procès fut bientôt fait; mais

a En 1646. *selon la Lettre MSS. de Wicquefort du 27. Mars* 1646.

mais il souffrit la torture sans vouloir accuser personne. Ce que les tourmens n'avoient pu lui arracher, une tendresse de conscience, excitée par son frere Capucin, qui l'exhortoit à la mort, & à déclarer les complices, l'obligea à les nommer: & alors on sut que l'Abbé de Gallicans & la Baronne d'Alby, qui jusque-là n'avoient été que soupçonnez, étoient les Chefs de la Conspiration. Ils furent cependant punis moins sévérement que les autres. Le Caractére d'Ecclésiastique sauva la vie à l'Abbé, qui fut envoié prisonnier à la Tersane. La beauté de la Baronne d'Alby, sa naissance, & les puissantes sollicitations de ses amis ou de ses adorateurs, tout cela joint ensemble fléchit le Comte de Harcourt, qui fut peut-être touché lui-même, & qui se contenta de la releguer à Tarragone. La Conspiration ainsi découverte & punie *a* tout fut tranquille & soumis: & Barcelone demeura dans l'obéïssance du Roi Très-Chrétien jusqu'à la Paix des Pyrénées, que la Catalogne retourna par le Traité des deux Couronnes à celle d'Espagne. 1645.

Le Caractére d'Ecclésiastique sauve la vie à Gallicans.

La beauté de la Baronne d'Alby fléchit le Comte de Harcourt qui se contente de la releguer.

La France prit trop de part au mariage de la Princesse de Nevers *b*, pour l'oublier. Il fut négocié par le Cardinal Mazarin, & conclu sur la fin de cette année avec Uladislas Roi de Pologne. Aussi, dit-on *c*, qu'elle en témoigna sa re-

La Princesse de Nevers épouse le Roi de Pologne.

a *Les executions ne se firent qu'en l'année 1646. Voiez les Lettres MSS. de Wicquefort.*

b *Marie Louise de Gonsague, fille du Duc de Nevers.*

c *Voiez l'Histoire de France par de Riencourt.*

1645. reconnoissance à son Eminence d'une maniere fort galante le jour de son mariage qui fut célebré à Paris. Ce jour-là étant parée de sa Couronne & s'aprochant du Cardinal : *Voiez, lui dit-elle, si la Couronne que vous m'avez mise sur la tête me sied bien.* C'étoit une fort belle Princesse, & qui n'avoit pas moins d'esprit que de beauté ; mais trop jeune pour le Roi qu'elle épousoit, à qui l'excès de son amour fut fatal, étant mort quatre ans après l'avoir épousée. Elle n'en eut point d'enfans, & en étant devenuë Veuve en 1649. elle épousa en secondes noces le Roi Casimir, qui hérita en même tems du Trône & de la femme de son frere, & qui n'étoit propre ni pour l'un, ni pour l'autre. Aussi n'en jouit-il pas long tems : la mort lui enleva son épouse, & il abdiqua le Trône, pour reprendre sa premiere profession d'Ecclesiastique qu'il avoit quittée, de Cardinal étant devenu Roi, & de Roi aiant été fait Abbé de St. Germain à Paris *a*.

Fameux procès au sujet de Tancrede, fils véritable ou suposé du Duc de Rohan.

L'année finit par une Scène qui se passa sur deux des plus célebres Théatres du Roiaume, au Conseil, & au Parlement. Elle concernoit l'aventure si fameuse de Tancrede de Rohan, fils légitime ou suposé du Duc de Rohan, si renommé par le Siége de la Rochelle, & par les autres Guerres que soutinrent les Réformez, dont il étoit le Chef. Rien n'est plus connu que l'Histoire de ce fils véritable ou prétendu, qui demeura caché plusieurs années avant & après

a En 1669.

1645.

après la mort du pere *a*, & qui ne parut qu'après le mariage de sa sœur, s'il étoit véritablement fils du Duc de Roham, qui épousa Chabot contre le gré de la Duchesse sa mere. Ce mariage fit paroître Tancrede : soit que la mere, qui en fut irritée, l'eût supose pour deshériter sa fille : soit qu'elle crût ne devoir plus dissimuler la naissance de ce fils, que plusieurs raisons l'avoient obligée jusque-là de tenir secrete. Quoiqu'il en soit, car c'est un mistére dont la vérité est demeurée inconnuë, la Duchesse de Rohan soutint la naissance & la légitimation de Tancrede ; dont elle se dit mere & tutrice, & à qui elle fit donner un Curateur par le Parlement. La jeune Duchesse de Rohan-Chabot d'autre côté, & son mari contestérent la filiation, & traitérent Tancrede d'enfant suposé. Quatre Avocats des plus fameux du Parlement plaidérent la cause, & il y eut Arrêt *b* qui fit défenses à Tancrede de porter le nom & les Armes de Rohan, & à toutes personnes de lui en donner les qualitez : Arrêt, qui par une procédure fort extraordinaire, fut publié à son de trompe. Tout cela ne put détruire le préjugé d'un grand nombre de personnes de la premiere qualité en faveur de la filiation que la mere soutint pendant le reste de sa vie ; & à l'article de la mort : & si Tancrede n'eût pas été tué

Arrêt qui le déclare suposé.

La Duchesse de Rohan persiste à le reconnoître pour son fils.

a *Il étoit mort en 1638.*

b *Non pas ce jour-là, mais l'année suivante en la Grand Chambre où la cause avoit été renvoiée. Voiez la Lettre MSS. de Wicquefort du 10. Février 1646.*

1645. tué dans un des Combats de la Guerre Civile de Paris en 1649. on croit qu'il se seroit fait réhabiliter contre l'Arrêt. C'est au moins le sentiment de l'Auteur des Mémoires de cette Guerre *a* : *Le jeune Duc*, dit-il, *se montrant digne Successeur de son pere, y perdit la vie :* Il paroit même par la Lettre MSS. de Wicquefort du 13. Mars 1648. que c'étoit le sentiment de la Cour. Car le Secretaire d'Etat le Tellier ayant expédié par ordre de la Reine une Commission au jeune Duc de Rohan pour lever un Regiment de Cavalerie, laissa le nom & les qualitez en blanc, en disant à celui qui vint prendre la Commission, qu'il savoit écrire, & qu'il la remplît ainsi que bon lui sembleroit. C'étoit un tour du Secretaire d'Etat, pour ne point commettre la Cour, qui ne vouloit pas encore se déclarer, mais dont il étoit aise par là de connoître les intentions.

Préjugez en sa faveur.

1646. La Campagne finie, les intrigues & les divertissemens eurent leur tour, & on ne s'occupa que des uns ou des autres.

Querelle des Barberins avec le Pape Innocent X.

L'affaire des Barberins remua la Cour & le Ministére plus qu'aucune autre *b*. Le Cardinal Mazarin qui avoit autorisé cette faction, mit tout en œuvre pour la soutenir. C'étoient trois freres, neveux du Pape Urbain VIII. mort en 1644. & qui avoit eu pour Successeur Innocent X. ennemi de Mazarin. Comme il l'étoit aussi des Barberins, cette haine

a *Attribuez au Duc de la Rochefoucault.*
b *Nani. Lettres Manuscrites de Wicquefort.*

haine les unit avec le Cardinal, qui obligea la Régente avec tout son Conseil à les prendre sous sa protection. Il y trouva de la difficulté. Urbain VIII. n'avoit pas été ami de la France, & il ne sembloit pas qu'il fût ni de l'intérêt, ni de l'honneur de la Couronne, d'en protéger les neveux contre le nouveau Pontife. Mais l'avis contraire du Cardinal l'emporta. Son discours mérite d'être raporté *a*. 1646.

Discours du Cardinal pour obtenir la protection de la France aux Barberins.

Il n'apartient, dit-il dans le Conseil, *qu'au vulgaire de se tenir attaché à de certaines maximes : les Princes soutenus par leurs forces ont d'autres prérogatives, & font consister leur gloire dans leur puissance. La France pouvoit faire sentir la sienne aux Princes séculiers, & en triompher par le nombre & la valeur de ses Troupes : mais il falloit emploier d'autres Armes contre le Pape pour l'empêcher de lui nuire en favorisant l'Espagne ; Qu'il n'y avoit point d'autre moien pour cela, que de se faire des amis & des créatures des Barberins, en les prenant sous sa protection, & en les obligeant par un si grand bienfait à disposer le prochain Conclave à une élection plus favorable à la France, que n'avoit été celle d'Innocent X.* A quoi il ajoûtoit les intelligences qu'ils avoient dans le Roiaume de Naples, dont on se pourroit utilement servir. Il fit encore valoir à la Reine les artifices emploiez par le Pape pour la brouiller avec le Duc d'Orléans, & ce fut l'endroit sensible qui emporta la balance. Il fut donc résolu de prendre les Barberins sous la protection du

a. Voiez Nani.

1646. du Roi, & de les attacher par là constamment à la Couronne.

Si le Cardinal satisfit à sa passion de se venger du Pape, il se trompa au moins dans ses autres vûës. Toute la protection & toutes les libéralitez de la France, qu'elle versa à pleines mains sur les Barberins, ne purent les aliéner du Pape, avec lequel ils se réconciliérent sur la fin de l'année, par l'entremise de la France *a*, à laquelle d'ailleurs ils ne rendirent aucun service dans le prochain Conclave après la mort d'Innocent, qui ne les avoit rétablis dans toutes leurs dignitez que deux ans avant que de mourir.

Les trois freres se refugient en France & y aportent de grandes richesses.

Les trois freres se retirérent en France: le premier, qu'on nommoit le Cardinal Antoine dès l'année 1645. & les deux autres, François aussi Cardinal, & Thadée Prefect de Rome, le suivirent l'année suivante. Le Pape irrité de leur desertion, publia une Bulle contre les deux freres Cardinaux, qui les condamnoit à une amende pécuniaire, qui augmentoit chaque jour, jusqu'à ce qu'ils fussent de retour. Le Parlement la déclara nulle & abusive; & pour les mettre à couvert, le Roi leur fit défense de sortir du Roiaume. L'Arrêt du Parlement fut bientôt suivi d'un autre, qui défendoit d'envoier l'argent à Rome pour l'expédition des Bulles, & on menaça le Pape de se saisir d'Avignon.

Ils y sont protegez & comblez de biens.

On disoit *b* que pour servir de garantie de leur fidélité à la France, ils y avoient

a *Ou par la crainte que le Pape eut de ses Armes.*
b *Voiez la Lettre MSS. de Wicquefort du 10. de Février.*

avoient fait remettre plusieurs millions, 1646.
dont ils devoient acheter le Duché de Mayenne & la Souveraineté de Charleville. Il est toujours certain que le Cardinal Antoine contribua à la dépense de l'Armée Navale qu'on envoia cette année le long des Côtes de Toscane contre Orbitello & les autres Places de la domination Espagnole, dont je parlerai bientôt. Il en fut bien dédommagé par la nomination à l'Archevêché de Rheims, & par la Charge de Grand-Aumonier dont il fut pourvu dans la suite *a*.

Ils offrirent encore seize cents mille écus au Roi, pour les employer à rembourser au Pape le prix d'Avignon, que Jeanne Reine de Naples avoit vendu à Clément VI *b*. à faculté de rachat, dont le Roi pouvoit user en qualité de Comte de Provence, dont Avignon est un démembrement.

Nous verrons en son ordre la suite de l'intrigue qui concerne les Barberins, où les haines personnelles eurent plus de part que l'Intérêt Public, qui ne servit que de prétexte. C'est ce qu'a judicieusement remarqué un Auteur impartial & contemporain *c*, quand il dit qu'un des maux que causa à la France la mort du Prince de Condé, c'est que par là le Cardinal se trouva plus en liberté de pousser la Guerre d'Italie, à laquelle ce Prince s'étoit toujours montré contraire, du moins autant qu'il l'avoit pu, sans s'attirer la haine du Ministre qui

a *En* 1653. b *En* 1348.

1646. en étoit l'auteur, pour satisfaire son ressentiment.

La Guerre de Candie.

La Cour ne se donna pas de si grands mouvemens pour la Guerre de Candie, que les Turcs avoient résolu d'arracher aux Vénitiens. Cette querelle étoit pourtant d'une toute autre conséquence que celle des Barberins. Elle n'importoit pas seulement à la République de Venise, qui possedoit cette Ile depuis plusieurs siécles *a*, mais aussi à toute la Chrétienté à qui elle servoit de Rempart du côté de la Méditerranée, & dont la prise laissoit la Sicile & toute l'Italie ouverte aux invasions des Ottomans.

Mon dessein n'est pas de donner le détail de cette Guerre : mais la relation qu'elle eut avec la Cour de France, ne me permet pas de la suprimer. On la trouve bien au long dans l'Histoire de Venise, dont le célebre Auteur *b* semble avoir pris plus de soin de la narration de ce fameux événement, que de tous les autres. Il nous aprend que la cause en fut purement fortuite, si on s'arrête aux causes secondes, sans remonter à la premiére, qui ordonne & qui dirige toutes choses.

Quelle en fut la cause

L'Escadre des Chevaliers de Malthe faisant sa course ordinaire *c* avoit rencontré le 28. de Septembre 1644. une Caravane partie de Constantinople, qui faisoit voile vers l'Egypte. Elle l'avoit attaquée & s'en étoit renduë maitresse,

ne

a *Elle l'avoit achetée de Boniface Marquis de Montferrat l'an 1204.* b *Nani.*

c *Elle va tous les ans en course avec six ou sept Galéres.*

ne pensant plus qu'à retourner dans ses 1646.
Ports avec un butin de plusieurs millions. Le vent contraire les arrêta dans quelques Golfes deserts de l'Ile de Céfalonie, sans y débarquer, & d'où, sitôt que le vent fut apaisé, ils prirent la route de Malthe. Ce mouillage servit de prétexte aux Turcs pour entreprendre la Conquête de Candie, accusant les Vénitiens d'avoir donné retraite aux Galéres de Malthe, & les rendant responsables de la perte de la Caravane. Ils tinrent leur dessein caché jusqu'au mois de Mars 1645. qu'ils arborérent la queuë de Cheval, & déclarérent la Guerre; mais ce fut contre l'Ile de Malthe, continuant à tromper les Vénitiens, à qui leur Ambassadeur à Paris *a* écrivit de se tenir sur leurs gardes, & qu'on avoit des avis certains à cette Cour que le grand Armement des Turcs étoit destiné contre Candie. En effet le 21. de Juin la Flotte Ottomane parut à la vûë de l'Ile, forte de 378. Vaisseaux, & venant à toutes voiles avec ses Pavillons arborez & ses Flames déploiées au bruit des Trompettes, des Tambours & du Canon, pour faire montre de ses Forces, & pour donner plus de terreur. Le débarquement se fit à deux milles de la Canée, qui fut aussitôt assiégée, & après une vigoureuse résistance de cinquante-sept jours, contrainte le 19. d'Août de se rendre. La République cria de tous côtez au secours, & ses Ambassadeurs à Paris, à Madrid & à Rome implorérent celui

La Canée assiegée & prise par les Turcs.

a *Nani.*

1646. de ces Cours, les plus puissantes & en même tems les plus intéressées dans une Guerre qui menaçoit toute la Chrétienté.

Mauvaises dispositions des Princes Chrétiens pour le secours de Candie.

Tout y étoit trop divisé pour en rien espérer. La Cour de France gouvernée par le Cardinal Mazarin avoit destiné ses Flottes pour la Guerre d'Italie; & le Cardinal irrité contre le Pape, qui avoit refusé dans la derniere promotion le Cardinalat à son frere l'Archevêque d'Aix, ne songeoit qu'à s'en venger en transportant les Forces Maritimes du Roiaume sur la mer de Toscane, & en donnant retraite aux Barberins. Le Pape à son tour, sans se soucier de la colere du Cardinal, étoit acharné à la ruine des Barberins, s'imaginant qu'il pouvoit impunément les opprimer, & s'enrichir de leurs dépouilles. L'animosité des deux Partis étoit si grande, que sur l'avis donné à Venise par son Ambassadeur à Paris d'un Conseil secret tenu entre le Cardinal, le Duc d'Enguien & l'Amiral, où il avoit été résolu de faire une expédition navale du côté d'Italie, le Sénat emploia tous ses bons offices auprès du Cardinal & auprès du Pape pour les réconcilier, sans y pouvoir réüssir. Le Pape, dit le même Auteur a, ne faisoit pas grand cas des menaces de la France & de son premier Ministre, se croiant en sûreté à l'abri de la Religion, & poursuivoit les Barberins à toute outrance: le Cardinal de son côté aiant fait un grand Armement dans le dessein d'humilier le Pape

&

a Nani.

& toute l'Italie, cachoit ses passions & ses desseins sous le specieux prétexte des intérêts de la Couronne. 1646.

Le Roi Catholique n'étoit pas mieux disposé à assister la République, assez embarassé à se défendre contre la France, qui l'attaquoit de tous côtez. Les Turcs, à qui ces divisions n'étoient pas inconnuës, savoient bien en profiter pour se maintenir dans leurs Conquêtes, & pour en faire de nouvelles, jusqu'à ce qu'enfin ils se fussent rendus maîtres de toute la Candie *a*.

Le Sénat de Venise, qui avoit inutilement emploié ses bons offices pour réconcilier les Cours de France & de Rome, sans avoir pu en venir à bout, se servit de l'Ambassadeur de la premiére à la Porte, pour fléchir par son intercession le Grand Seigneur & le porter à la Paix : mais il fut impossible à l'Ambassadeur d'avoir Audience du Sultan, & le Grand Visir lui dit, que la République n'avoit rien à en esperer, à moins que de céder toute la Candie. C'étoit le Marquis de Varennes, qui faisoit alors la fonction d'Ambassadeur à Constantinople. Il y avoit été envoié au commencement de l'année 1646. & choisi par le Cardinal Mazarin, qui avoit offert à la République l'entremise du Roi à la Porte; mais qui étoit bien aise, dit l'Auteur Vénitien, d'avoir un prétexte par le moien de cette Ambassade, d'assurer les Turcs que l'Armement que faisoit la France par mer ne les regardoit point.

Ambassade de Varennes à Constantinople.

L 3 Au

a. En 1669.

1646. L'Ambassadeur est mal traité.

Au reste si ce qu'on dit *a* de cette Ambassade est véritable, les Vénitiens n'en pouvoient pas attendre un grand secours; l'Ambassadeur aiant été fort mal reçû, le Vaisseau qui le portoit arrêté, tout son équipage pris, & lui-même dépouillé de ses habits. A quoi on ajoûte, que toute la réponse qu'il avoit euë fut, que le Grand Seigneur ne romproit point avec le Roi, pourvu qu'il ne se mêlât point des affaires des Vénitiens, dont sa Hautesse ne vouloit point qu'on lui parlât.

Férocité du Sultan Ibrahim.

Il est certain que le crédit de la France étoit alors fort diminué à Constantinople par la férocité du Sultan Ibrahim, qui ne faisoit aucun cas des Princes Chrétiens. Il la poussoit jusqu'à la fureur, & un peu auparavant il avoit menacé la Haye Ventelai Ambassadeur ordinaire de la même Couronne de le faire empaler *b*. Les Lettres que Ventelai en avoit écrites en France furent aparemment cause, du moins en partie, de l'Ambassade extraordinaire de Varennes, pour adoucir le Sultan par les assurances qu'on lui donnoit que l'Armement Naval du Roi n'étoit fait que contre l'Italie. Cependant de si terribles menaces épouvantoient tout le monde, & le Cardinal eut bien de la peine à trouver quelqu'un qui voulût se charger d'une si dangereuse Ambassade. Vignier, Maître des Requêtes & Intendant en Lorraine, la refusa absolument. La Cour Groulard,

a *Voiez la Lettre de Wicquefort du 27. Juillet 1646.*
b *Lettre du 27. Janvier 1646.*

lard, *a* Conseiller au Parlement, après 1646.
l'avoir acceptée s'en excusa : il n'y eut que Varennes qui voulut bien en courir les risques. Malheur aux Ambassadeurs qui sont obligez de négocier avec de tels Barbares. C'est ce que la Haye Ventelai éprouva lui-même l'an 1662. auprès de Mahomet IV. qui ne le fit pas moins indignement traiter que Varennes l'avoit été d'Ibrahim.

Un Visionnaire prédit la ruine de l'Empire Ottoman, & cause bien du desordre.

On dit *b* que cette Ambassade avoit encore une autre cause que celle que j'ai raportée, & une cause fort singuliere. Un Visionnaire qui s'étoit mêlé d'expliquer l'Apocalypse y avoit trouvé, que la France devoit cette année détruire l'Empire du Turc. Sa prophétie avoit fait une telle impression, que plusieurs milliers de personnes s'étoient déja enrollez pour cette sainte expédition, comme ils la qualifioient, & avoient fait un fond de plusieurs millions. Le bruit en fut porté jusqu'à Constantinople, & ce fut alors que le furieux Ibrahim menaça l'Ambassadeur François *c* de le faire empaler. Sa femme qui étoit à Paris se jetta aux pieds de la Reine pour la suplier d'envoyer une nouvelle Ambassade qui rassurât le Grand Seigneur contre cette Croisade, & qui lui répondît qu'elle n'auroit point d'effet. Il n'en fallut pas moins pour apaiser le Sultan, & pour sauver l'Ambassadeur.

Autre vision au sujet de Nô-

On débitoit à la Cour une autre vi-
L 4 sion

a *Petit fils de Groulard, Président au Parlement de Rouen.*
b *La Lettre du 17. Mars 1646.*
c *La Haye Ventelai.*

1646. sion plus extravagante encore que celle de cet Interprete de l'Apocalypse. On disoit que Nôtre-Dame de Lorette mal contente du Pape, qui l'abandonnoit aux Turcs & qui en negligeoit la garde, tout occupé de celle de ses tresors, avoit quitté l'Italie, & s'étoit enfuie par l'air de la même maniere qu'elle étoit venuë autrefois de Nazaret à Lorette. Toute l'Italie en étoit alarmée, & on mandoit cette fable de Turin, comme une verité dont la Cour de Savoie étoit persuadée. C'est ainsi que l'esprit de fanatisme & de vision a toujours été en vogue, & que la crédulité est de tous les tems & de tous les Païs du monde.

[Nô]tre-Dame de Lorette.

Affaires d'Angleterre, & la part qu'y prend la France.

La Cour de France se remua un peu davantage pour la Guerre qui se faisoit en Angleterre entre le Roi & le Parlement, que pour celle de Candie: soit par affection pour la Maison Roiale: soit par pure politique, & pour empêcher que le Parlement se trouvant le maître absolu n'arretât les progrès des Armes Françoises en Flandre. L'Historien Anglois *a* accuse la Cour de France d'avoir plutôt travaillé à fomenter les divisions des deux Partis, qu'à les réunir, jusqu'à l'année 1646. qu'elle s'emploia de bonne foi à les pacifier. En quoi il se rencontre avec un autre Auteur *b* qui dit, que l'on travailla fort cette année aux affaires d'Angleterre, que l'on commença de favoriser tout de bon contre le Parlement. Il ajoûte que l'on donna cent mille écus à la-

a *Mylord Clarendon.*
b *Wicquefort. Voiez sa Lettre du 10. Février 1646.*

la Reine d'Angleterre, qui s'étoit retirée en France dès le mois de Juillet 1644. & qu'on s'empressa de faciliter les levées, qui se faisoient pour le Roi son époux : mais on se rallentit depuis sur cet article. 1646.

J'en userai à l'égard des affaires d'Angleterre, comme à l'égard de celles qui concernent le Siége de Candie : leur relation avec l'Histoire de France m'obligeant d'en faire mention, autant que le demande la part qu'y prit cette Couronne, sans entrer dans un plus grand détail.

Present que fait le Roi d'Angleterre au Cardinal.

Dans le tems que la Régente faisoit paier des deniers de l'Epargne, cent mille écus à la Reine d'Angleterre, le Roi son époux faisoit present au Cardinal d'une Statuë d'or massif d'un homme à cheval qui lui fut envoiée par Montreuil Député de la Cour de France en Ecosse & en Angleterre, pour y faire la fonction d'Ambassadeur *a*.

Conduite du Cardinal à l'égard de l'Angleterre.

Cela n'empêcha pas le Cardinal de congédier Mylord Jermain qui étoit venu solliciter le secours qu'on avoit fait espérer au Roi d'Angleterre, à qui on le refusa sur l'assurance que le Parlement avoit donnée qu'à cette condition il ne favoriseroit point les Armes du Roi Catholique en Flandre *b*. C'est ainsi que ce Ministre n'agissoit pour ou contre les deux Partis de ce Roiaume, que selon ce qu'il s'imaginoit qu'on pouvoit avoir lieu d'en craindre ou d'en esperer.

Sur

a *Lettre de Wicquefort du 10. Février 1646.*
b *Lettre du 7. d'Avril 1646.*

1646. Sur quelque mauvais pied que fussent les affaires du Roi d'Angleterre, & quelque peu d'espérance qu'on eût de les redresser, cela n'empêchoit pas *Mademoiselle* d'écouter avec plaisir les propositions de son mariage avec le Prince de Galles *a*. Le peu d'agrémens qu'elle avoit à la Cour, où la Reine & le Cardinal n'avoient guére de complaisance pour elle, & dans la maison paternelle, où elle voioit dissiper ses revenus par le Duc d'Orléans son pere, sans qu'elle eût de quoi vivre avec un éclat proportionné à sa naissance & à ses grands biens *b*, lui faisoit souhaiter de sortir de leur dépendance : à quoi elle ne voyoit rien de plus propre que ce mariage. La Reine, mere du Prince, en fit elle-même des ouvertures à cette Princesse, qui y répondit d'une maniére à ne point douter de son consentement, se raportant à celui du Duc d'Orléans son pere. C'étoit assez s'expliquer : mais on croit que la Reine d'Angleterre n'agissoit pas de bonne foi, & qu'elle avoit d'autres engagemens *c*. Cependant Mylord Clarendon en parle autrement, comme je le dirai dans la suite. Quoiqu'il en soit le Prince de Galles arriva au commencement de Mai en France, & la Duchesse de la Trimouille en félicita la Reine : Sa réponse fut singuliére : *Oui*, dit-elle, *vous pensez déja voir mon fils à Charenton ; mais vous ne tenez rien : je mourrai plutôt que de souf-*

Proposition du mariage du Prince de Galles avec *Mademoiselle*.

Paroles de la Reine d'Angleterre à la Duchesse de la Trimouille au sujet de la venuë du Prince de Galles.

a *Depuis Roi sous le nom de Charles II.*
b *De la succession de Montpensier.*
c *Lettre de Wicquefort du 14. Avril 1646.*

souffrir qu'il y aille. Le Prince avoit néanmoins charge expresse du Roi son pere d'obéir en toutes choses à la Reine sa mere, excepté la Religion, sur laquelle il lui défendoit de l'écouter. Aussi ne s'empressa-t-il pas de venir à Paris, quelque instance que fît la Reine sa mere pour l'y obliger : soit qu'il en fût détourné par les défenses du Roi, dont je viens de parler : soit qu'il n'eût auprès de lui que des gens plus affectionnez à la Cour d'Espagne qu'à celle de France, comme le veulent quelques-uns *a*. 1646.

Ambassade du Président de Belliévre en Angleterre.

Cette derniére ne laissa pas de disposer le Président de Belliévre à passer en Angleterre en qualité d'Ambassadeur, pour travailler à la réconciliation du Roi avec le Parlement, & à une étroite Alliance entre les deux Couronnes. On dit *b* qu'il eut des ordres depuis son départ, de négocier avec le Parlement de Londres, & de ne lui plus parler de l'accommodement, auquel il ne vouloit pas entendre. Quoiqu'il en soit, ceux qui connoissoient le vérirable état des affaires, n'espéroient rien de bon de cette Ambassade, se souvenant du mauvais succès qu'avoit euë celle du Comte de Harcourt *c* au commencement de la Guerre, & sachant la prévention où étoient les Anglois, que la France n'envoioit ses Ambassadeurs, que pour tenir l'Ecosse & l'Angleterre en division. C'est en effet ce qui arriva à Belliévre. Il eut beau

a *Lettre du 8. de Juin 1646.*
b *Lettre du 5. Avril 1647.*
c *En 1643. Voiez le* [illegible] *Angleterre.*

1646. beau se comporter en Médiateur, & témoigner une véritable impartialité, il fut toujours suspect aux Parlementaires.

Ambassade de Montreuil, l'une & l'autre sans succès.

La Cour de France lui ajoignit inutilement Montreuil qui ne faisoit que revenir de sa premiére Ambassade. Il avoit rendu compte de ce qu'il y avoit négocié touchant l'évasion du Roi Charles, qui s'étoit enfui d'Angleterre dans l'Armée des Ecossois: & la Cour trouva à propos qu'il fît un second voiage dans ces malheureux Roiaumes de la Grande Bretagne, & qu'il y secondât les soins ou les intrigues du Président de Belliévre: mais ce fut sans succès. Les affaires avoient alors pris une pente qu'il fut impossible d'arrêter.

Arrivée du Prince de Galles à Saint Germain.

Enfin le Prince de Galles vint voir la Reine sa mere à St. Germain *a*, & se prépara à faire le voiage de Fontainebleau où étoit la Cour: mais il se trouva une difficulté dans le cérémoniel touchant l'entrevuë du Prince avec le Roi: Tout fugitif qu'étoit le premier, qui d'ailleurs n'étoit encore que l'Héritier présomptif du Trône que remplissoit son pere, on prétendoit que le Roi devoit lui donner la main chez lui, & on alléguoit pour fondement de cette prétention, que le Roi Catholique l'avoit donnée au Prince de Galles lorsqu'il passa en Espagne pour le mariage de l'Infante. La Cour ne trouva pas que cet exemple l'obligeât & qu'elle dût imiter la politique de Philippe IV. qui avoit eu ses raisons particuliéres d'en user ainsi: rai-

a Lettre du 20. Juillet 1646.

raisons que le Roi Très-Chrétien n'avoit pas dans la situation où étoient les affaires des deux Roiaumes. Aussi la Reine d'Angleterre ne fut pas de l'avis de ceux qui vouloient inspirer cette prétention à son fils, & elle ne fut agitée que par les gens de la Maison du Prince. On étoit si éloigné de la lui accorder, qu'il ne put pas même obtenir la droite sur le Duc d'Orléans, & ces deux Princes ne se virent pas. Mais le Prince de Galles, accompagné de la Reine sa mere, vint sur la fin d'Août à Fontainebleau, où étoit le Roi avec la Reine & le Cardinal. L'entrevuë se fit dans la forêt voisine, jusqu'où le Roi & la Reine Régente avoient été au devant d'eux. A la vûë des carosses on mit pied à terre de part & d'autre. Les deux Reines s'embrassérent, le Roi & le Prince s'entre-saluérent, & après les félicitations réciproques on remonta en carosse, & on arriva à Fontainebleau, où la Cour de France régala pendant quatre jours celle de St. Germain, & sur tout le Prince de Galles, pour qui se faisoit la fête. Il resta en France jusqu'au mois de Juillet 1648. qu'il repassa la mer sur une Flotte qui le vint prendre en Hollande, & qui le mena à Yarmouth, où il avoit dessein de faire sa descente & de marcher au secours du Roi son pere, que le Parlement tenoit prisonnier & traitoit en criminel : mais la Ville d'Yarmouth refusa de le recevoir, & le Comte de Warwich qui commandoit la Flotte du Parlement l'obligea de reprendre la route de Hollande.

1646.

A Fontainebleau.

Dans



1646. La Princesse Henriette se réfugie en France.

Dans ces entrefaites la Princesse Henriette d'Angleterre qui n'étoit encore qu'un enfant, mais qui fut si connuë depuis sous le nom de Duchesse d'Orleans, fut sauvée de Douvre, où elle étoit retenuë dans une espece de prison, & amenée à Calais, d'où elle fut conduite par terre à la Cour de St. Germain.

Congrès de Munster au sujet de la Paix, & les dispositions des Puissances intéressées

Le Congrès de Munster au sujet de la Paix, causa de plus grands mouvemens en France, que les divisions de la Grande Bretagne. On étoit las de la Guerre que la France avoit déclarée à la Maison d'Autriche dès l'an 1635. & toute victorieuse qu'étoit la premiére en Flandre, en Allemagne, en Italie & même en Espagne, où elle avoit enlevé le Roussillon & presque toute la Catalogne, elle sembloit se lasser de son propre bonheur, & se trouvant épuisée par tant de Conquêtes ne demander plus que du repos. La Maison d'Autriche d'autre côté abatuë par les pertes qu'elle avoit faites, ne desiroit pas moins de voir la fin d'une Guerre si longue & si meurtriére: & la Suéde qui avoit joint ses Armes à celles de la France, & qui avoit joué de si grands rôlles sur ce sanglant Théatre, commençoit à se dégoûter de ces prospéritez, ou à se fatiguer de ses travaux. Toutes les autres Puissances qui étoient entrées dans la fameuse querelle des deux Maisons ennemies, ou qui s'y trouvoient intéressées par le voisinage de l'une ou de l'autre, souhaitoient avec ardeur la fin de leurs divisions, d'où dépendoit le salut & la tranquillité de toute l'Europe.

rope. On avoit travaillé à ce grand ou- 1646.
vrage dès l'année 1641. & le Préliminaire en avoit été ébauché à Hambourg : mais ce ne fut qu'en 1644. qu'on s'y apliqua plus serieusement, après avoir nommé des Médiateurs, & être convenu du Lieu des Conférences. Fabio Chigi Nonce Apostolique, qui depuis fut Pape sous le nom d'Alexandre VII. & Contarini Ambassadeur de Venise furent les Médiateurs. La diversité des Religions fut cause qu'on choisit deux Villes, Munster & Osnabrug, dans la premiére desquelles les Catholiques s'assemblérent, & les Protestans dans l'autre, & où chacun travailla de son côté, en se communiquant réciproquement ses prétentions, jusqu'à ce qu'enfin la Paix fut concluë sur la fin d'Octobre 1648.

Je ne raporterai ici que les obstacles qu'elle rencontra pendant les années 1644. 1645. & 1646. de quelle part venoient ces obstacles, & de quelles raisons se servoient ceux qui en étoient les auteurs. On ne peut consulter là-dessus de meilleurs Mémoires que ceux que nous a donnez l'Historien de la République de Venise *a*, qui les a puisez dans la source, & qui ne parle que d'après le Plénipotentiaire Vénitien, qui avoit eu tout le secret de la Négociation.

Cet Historien nous aprend que les Médiateurs s'étant rendus en 1644. aux Lieux où l'on devoit traiter de la Paix, n'y trouvérent pas cette année-là de favorables dispositions. La Maison d'Au-

triche

a Nani.

1646. triche par diverses considérations sembloit alors s'en éloigner : la France & la Suéde d'autre côté s'en montroient encore plus aliénées : il n'y avoit que la Reine Régente qui témoignât la désirer : mais le Cardinal Mazarin aiant des sentimens contraires la ramena à son avis.

La Reine Régénte souhaite la Paix.

Le Cardinal l'en dissuade.

Il lui representa, *Que rien ne pouvoit rendre sa Régence plus glorieuse, & en même tems plus agréable à la Nation Françoise, que l'heureux succès de ses Armes : Qu'elle étoit née Espagnole, mais qu'elle étoit Reine Douairiére de France, mere & tutrice du Roi à qui elle étoit comptable du Gouvernement, & dont elle devoit préferer les intérêts à ceux de la Maison dont elle étoit sortie : Que la grandeur de son Fils lui devoit être plus chére que celle de ses Proches, & qu'elle ne devoit pas balancer à élever la Maison de Bourbon sur les ruines de la Maison d'Autriche, puisqu'elle n'avoit été installée dans la Régence qu'à cette condition : Que près de la moitié en étoit déjà passée, & que les années qui s'envolent avec tant de rapidité la feroient insensiblement arriver au temps de la Majorité du Roi, à qui elle seroit obligée de remettre le Gouvernement. Quels reproches alors n'auroit-elle pas à se faire, si elle négligeoit son agrandissement ; & si bien loin de profiter des Victoires & des Conquêtes dont la fortune avoit favorisé les Armées Françoises, & de les augmenter par de plus grandes encore qu'elle lui offroit de tous côtez, elle s'arrêtoit en si beau chemin, & si en faisant perdre à la France tout le fruit de tant de prospéritez, elle perdoit elle-même toute la gloire de sa Régence? Elle avoit même à craindre quelque chose de* plus

plus triste, & qu'à l'exemple de la feuë Reine 1646.
sa belle-mere elle ne tombât dans le mépris & la haine des François, s'ils la soupçonnoient, comme ils firent Marie de Medicis, d'être plus Espagnole que Françoise, & d'avoir sacrifié la Maison où elle étoit entrée à celle dont elle étoit descenduë.

Le Cardinal finissoit une si vive remontrance en se donnant lui-même pour exemple & pour patron à la Régente. *Que pour lui*, disoit-il, *tout étranger qu'il étoit, malgré l'envie & la censure à quoi il étoit exposé, il feroit son devoir, & s'acquitteroit si fidélement du Ministère qui lui avoit été confié, que les Sujets ne trouveroient dans sa conduite aucune raison de le blâmer, ni les Ennemis aucun prétexte de le calomnier.* Nous verrons dans la suite qu'il se trompa à l'égard des uns & des autres : mais qui peut se rendre garant de l'envie, & assurer sa réputation contre l'opinion & les préjugez ?

Les Esprits étant ainsi disposez, tout ce que purent faire les Médiateurs cette année-là & les trois suivantes, ce fut de réconcilier des Partis si oposez, & de les amener au point d'un Traité qui termina enfin leurs differens.

Arrivée des Comtes d'Avaux & de Servient à Munster, & leurs differens caractères.

Les Comtes d'Avaux & de Servient, Plénipotentiaires François, arrivérent à Munster en 1644. deux des plus habiles Ministres qu'eût la France, mais d'un caractère différent : le premier plus doux & plus poli, d'un génie du premier ordre, accompagné de beaucoup d'éloquence & de savoir, & qui prétendoit par sa naissance & par ses emplois la su-

 pério-

1646. périorité sur son Collegue : l'autre qui ne lui vouloit céder en rien, d'un esprit plus véhément, vif, pénétrant & qui découvroit d'un coup d'œil le fort des affaires, apuié d'ailleurs de la faveur de la Cour. & qui avoit toute la confidence du premier Ministre. De sorte que bien éloigné de souffrir le Comte d'Avaux au dessus de lui, à peine vouloit-il l'avoir pour égal. Ce n'étoit pas le moien de rendre leur Négociation utile à la Cause Commune, ni que deux Ambassadeurs de la même Cour ainsi divisez pussent travailler à la réünion des autres Il fallut y envoier le Duc de Longueville pour les réconcilier eux-mêmes, ou pour prendre la premiére place qu'ils s'entre disputoient, & qu'ils ne purent refuser à ce Prince : mais il n'y arriva que sur la fin de l'année 1645. & d'ailleurs il ne put l'emporter sur Servient qui avoit pour lui le Cardinal, c'est à dire toute la Régence ; desorte que ne lui voulant pas déférer il fut contraint, aussi bien que le Comte d'Avaux, de le laisser le maître de la Négociation.

Arrivée du Duc de Longueville.

On fit l'année 1645. de plus grands pas que l'annéc précédente pour parvenir à la Paix : mais ce ne fut que pour s'aigrir & se brouiller davantage. Les François de concert avec les Suédois dresserent un projet qui contenoit plusieurs propositions : toutes concernoient la Maison d'Autriche. Ils proposoient I. Que les Princes & Etats de l'Empire fussent invitez à l'Assemblée, & qu'ils y eussent voix délibérative. II. Qu'à l'égard

Projet de Paix dressé par les Ministres François.

gard des affaires d'Italie, on suivît les sentimens du Pape, de la République de Venise, & des autres Princes impartiaux & bien intentionnez. III. Que le Roi Très-Chrétien abandonneroit tous les avantages qu'il avoit lieu d'espérer de ses Armes victorieuses, pourvu que les choses restassent au même état qu'elles se trouvoient alors, ou que l'on examinât les prétentions de la France sur plusieurs Etats que possedoit le Roi Catholique, pour les céder au Roi Très-Chrétien, ou lui en donner l'équivalent. Les Suédois avoient souhaité que ce projet ne fût pas communiqué si-tôt aux Médiateurs *a*, sans qu'on dise le sujet de ce mystére : quoiqu'il en soit le Comte de Servient leur avoit donné sa parole d'en tenir la Négociation secrete : mais le Comte d'Avaux n'avoit pas trouvé à propos de la cacher ; & l'avoit divulguée. Ce fut un nouveau sujet d'aigreur entre ces deux Ministres qui alla si loin, qu'ils résolurent de ne se plus voir & d'agir séparément, & le Médiateur Vénitien eut bien de la peine à les raprocher. Leur réconciliation ne se fit même qu'en aparence, & il n'y eut jamais de véritable union entre eux. S'il en faut croire le célebre Auteur *b*, qui faisoit alors les délices de la Cour dont il ne pouvoit ignorer les sentimens, le Comte d'Avaux avoit pour lui toute la France à l'exception de la Cabale de Servient.

1646.

Brouillerie entre eux à ce sujet.

Jugemens sur cette brouillerie.

M 2 se

a *Nani.*
b *Voiture dans sa Lettre au Comte d'Avaux du 1. d'Avril 1645.*

1646. *Je vous dirai*, dit-il au Comte d'Avaux dans la Lettre qu'il lui en écrivit, *une chose qui doit vous consoler, c'est que dans les différens que vous avez eus avec vôtre Collégue, hors quelques personnes qui ont de l'attachement pour lui, le reste du monde, toute la Cour & toute la Ville sont de vôtre parti.*

Le Cardinal en est accusé.

On accusoit le Cardinal Mazarin de fomenter leur mesintelligence, afin de tirer les choses en longueur, ne souhaitant pas que la Paix se fit encore sitôt : soit dans la vûë que la Guerre procureroit de nouvelles Victoires & de nouveaux avantages à la France : soit pour son intérêt particulier, & dans l'espérance que les Armes Françoises en Italie obligeroient enfin le Pape à le satisfaire, & à donner le Chapeau à l'Archevêque d'Aix son frere. Nous verrons l'accusation qui en fut portée contre lui en 1648. & comment il s'en défendit.

Le projet des François est rejetté.

Quelles que pussent être ses intentions, elles réüssirent. Les propositions de la France furent communiquées aux Plénipotentiaires de l'Empereur, qui les rejettérent ou les éludérent presque toutes. Les Plénipotentiaires d'Espagne firent de leur côté la même chose, & la Paix se trouva plus éloignée qu'au premier jour.

Nouvelles propositions.

Les Médiateurs ne se rebutérent pourtant pas, & on continua les Conférences. La France fit de nouvelles propositions où elle comprenoit ses Alliez, & particuliérement les Suédois, sans plus parler de l'Espagne, sinon pour laisser aux deux

Cou-

Couronnes la liberté de faire la Paix ou la Guerre, comme bon leur sembleroit, & à condition qu'en cas que la Guerre continuât, l'Empereur ne pourroit assister le Roi Catholique contre le Roi Très-Chrêtien. Les Suédois firent aussi leurs propositions : & l'Empereur continua de répondre aux uns & aux autres en biaisant, pour tâcher de modérer leurs demandes & d'adoucir les esprits, afin de les porter à la Paix, dont l'Allemagne ne pouvoit plus se passer. 1646.

Arrivée du Comte de Trausmantorff.

Pour y réüssir il envoia le Comte de Trausmantorff son premier Ministre aux Conférences, & d'abord qu'il fut arrivé il emploia toute son habileté à procurer une Paix avantageuse à l'Empire. Il ne s'y prit pas bien, & il fit jouer un ressort qui n'eut pas un heureux succès. Son but étoit de détacher la Suéde de la France, & les Protestans d'Allemagne d'avec la Suéde. Il ne put faire ni l'un ni l'autre : soit qu'il trouvât dans les Suédois & dans les Protestans une fermeté à toute épreuve : soit que ses maniéres trop ouvertes déconcertassent la Négociation. Il trouva les Protestans inflexibles sur ce qui regardoit leur Religion, & résolus à se tenir là-dessus constamment unis avec la Couronne de Suéde : & il trouva cette Couronne si fortement liée avec celle de France, qu'il n'étoit pas possible de les séparer. Leur Confédération tendoit principalement, d'un côté à conserver l'Alsace avec Brisack & Philisbourg à la France, & de l'autre à obtenir pour la Suéde la Poméranie

Sa Négociation ne réüssit pas.

1646. avec quelques autres Provinces dans l'Empire.

Querelle du Cardinal avec le Pape traverse les Conférences de Munster.

Tout cela n'aplanissoit pas le chemin aux Médiateurs. Un autre incident vint encore tout brouiller. Il venoit de la première source des divisions qui troubloient l'Assemblée : c'étoit la mésintelligence du Cardinal avec le Pape. Le premier irrité au dernier point de ce que dans la dernière promotion de plusieurs Cardinaux, Innocent X. n'y avoit point compris le Pere Mazarin *a* Archevêque d'Aix, remua ciel & terre pour s'en venger ; & sans se soucier à quel prix, il fit résoudre dans le Conseil de la Régence que l'on continueroit la Guerre en Italie, jusqu'à ce qu'on eût obligé le Pape à témoigner plus d'inclination pour la France. C'est ainsi que cet ambitieux Ministre faisoit de ses injures celles de l'Etat, & sacrifioit le repos de l'Etat à son propre ressentiment. En effet sur la fin de la même année le Cardinal tint un Conseil secret avec le Duc d'Enguien & l'Amiral, où il fut résolu de faire une expédition navale du côté d'Italie, comme je l'ai déjà dit en parlant de la Guerre de Candie *b*. Le Pape offrit en vain d'envoier des Nonces Extraordinaires dans toutes les Cours, & sur tout à Paris, pour exhorter les Princes à la Paix ; le Cardinal en rejetta la proposition, & renvoia les bons Offices du Pape à l'Assemblée de Munster & d'Osnabrug. Les Conférences se partagérent cette année dans ces deux Villes pour les

a *Dominiquain.* b *Voiez ci-dessus pag.* 124.

les raisons que j'en ai dites : les Catholiques s'assemblant dans la premiére, & les Protestans dans l'autre. Ainsi se passa l'année 1645. avec beaucoup de chaleur de part & d'autre, & peu ou point de fruit. 1646.

Arrivée du Comte de Pigneranda aux Conferences.

Les intrigues de l'année 1646. ne furent pas moins vives pour avancer le Traité, si elles ne l'achevérent pas. L'Empereur avoit envoié l'année précédente le Comte de Trausmantorff aux Conférences; le Comte de Pigneranda y vint cette année de la part du Roi Catholique : le premier tâcha inutilement de séparer la Suéde de la France : le second essaia avec plus de succès d'en détacher la Hollande. Tous les mouvemens que se donna le Cardinal pour l'empêcher ne servirent de rien : & le Comte de Servient passa inutilement à la Haye, où il emploia sans effet les promesses, les menaces & les presens; il ne put faire révoquer la Trêve que Pigneranda avoit concluë avec les Ambassadeurs de la République *a*, & qui fut convertie l'année suivante en un Traité de Paix : ce ne fut pourtant que le 30. de Janvier 1648. qu'elle fut publiée.

La Trêve qu'il conclut pour l'Espagne avec les Ministres de Hollande.

Les Médiateurs de leur côté firent tous leurs efforts pour contenter la France & la Suéde, & pour faire agréer à l'Empereur & au Roi Catholique le sacrifice qu'il falloit faire d'une partie de leurs Etats pour obtenir une Paix si nécessaire à la Chrétienté, à qui la Guerre n'avoit déja couté que trop de sang, & qui

a Sur la fin de l'année & la Campagne finie.

1646. qui lui en couteroit bien encore, si on ne se hâtoit d'en arrêter la fureur.

Le Cardinal accusé d'éloigner la Paix.

La Négociation de Pigneranda avec la Hollande ne donnoit pas la Paix à l'Europe, & la France n'étoit pas moins résoluë à continuer la Guerre avec la Maison d'Autriche. Le Cardinal Mazarin en étoit toujours le grand mobile, & c'est encore à lui que l'Historien de Venise attribuë tous les obstacles que rencontrérent les Médiateurs au grand ouvrage de la tranquillité publique, & au dénouement des difficultez qui sembloient s'aplanir peu à peu. Le Duc de Longueville, qui étoit arrivé sur la fin de l'année 1645. faisoit son possible avec le Comte d'Avaux pour en faciliter l'issuë: mais le Comte de Servient, qui avoit le secret du Cardinal, les traversoit toujours.

Mort de l'Infant d'Espagne.

Cependant tout étoit sur le point d'être heureusement terminé, quand un événement, auquel on ne s'attendoit pas, vint tout troubler de nouveau, & animer la France plus que jamais à continuer la Guerre. L'Infant d'Espagne mourut, & laissa Philippe IV. sans d'autres Héritiers que l'Infante. On crut d'abord que cette mort faciliteroit la Paix, dans la vûë du mariage du Roi Très-Chrétien avec l'Héritiere d'Espagne; ce fut au contraire ce qui l'éloigna par la politique du Cardinal, qui s'expliqua là-dessus à la Régente & à tout le Conseil avec un tour d'esprit qui les persuada, ou qui ne pouvant lui répondre se laissérent entraîner par la force de son discours.

La

La Monarchie d'Espagne, leur dit-il, *est dans sa décadence : le Roi Catholique se trouve sans enfans mâles, déja avancé en âge, & la succession du Roiaume ne regarde plus que la seule Infante. Pour relever la Monarchie & pour la conserver à sa Maison, les deux points de vûë sans doute du Monarque vivant, c'est de marier l'Infante dans la Branche Impériale de la Maison d'Autriche : qu'ainsi unissant sa fille & sa Couronne à un Prince de son sang, il croira pourvoir également à la conservation & à la grandeur de l'une & de l'autre. Alors que n'aura point à craindre la France d'une Maison qui verra tant de Couronnes réünies sur une seule tête ? S'il lui a couté tant de peine & de sang pour se maintenir, lorsque cette puissante Maison étoit divisée en deux Branches, combien lui en faudra-t-il répandre encore, lorsque son Ennemie rassemblant toutes ses Forces dans une seule, viendra l'attaquer de tous côtez? Il n'y a qu'un moien pour sauver la France, c'est d'obliger par ses Armes le Roi Catholique à donner l'Infante au Roi Très-Chrétien, & avec elle toutes ses Couronnes.*

1646. Raisons qu'en tire le Cardinal pour continuer la Guerre.

Ce n'étoit pas assez au Cardinal de persuader la Régente & le Conseil de la solidité de ses raisons, il falloit encore les faire goûter aux Alliez : c'est à quoi il ne réüssit pas, sur tout à l'égard des Hollandois, qui augmentant leurs soupçons & leur jalousie se confirmérent de plus en plus dans la résolution de faire leur Paix particuliere avec l'Espagne.

Les Alliez ne goûtent pas ses raisons.

Si le Cardinal encourut le blâme de la plupart de la Nation pour avoir éloigné la Paix de Munster, il en attira la

N haine

1646. haine generale pour avoir favorisé les Impôts, qui firent non seulement crier le Peuple, mais qui n'épargnant personne furent cause d'un soulevement universel.

Dissipations des Finances.

J'ai déja dit de quelle maniére les Finances étoient épuisées par la dissipation qu'il est bien malaisé qu'une Régence puisse éviter, aiant besoin pour s'affermir de gagner les Grands, & de retenir par ses libéralitez ceux qui pourroient troubler ou affoiblir son nouveau Gouvernement. Ces dissipations sur tout sont inévitables, quand les Chefs de la Régence sont eux-mêmes des éponges & des sangsuës d'une avidité insatiable. Tel étoit le Prince de Condé qui avoit amassé de si prodigieuses richesses, que le Duc d'Enguien dit au Clergé qui se plaignoit de sa pauvreté, & de ne pouvoir trouver d'argent à vingt pour cent d'intérêt : *Qu'ils ne se missent point en peine, & qu'à ce prix-là ils trouveroient dans la bourse de son pere dequoi paier leur Taxe*, qui étoit de plusieurs millions *a*. Tel étoit le Cardinal Mazarin qui ne permettoit pas aux autres d'assouvir leur avarice aux dépens du Tresor Public, sans en prendre la meilleure part pour lui. Tels à leur exemple étoient presque tous ceux qui avoient part à l'administration de l'Etat, dont il falloit acheter la faveur & les services. Les Armées d'ailleurs qu'il étoit besoin d'entretenir par mer & par terre coûtoient des sommes immenses: & les fonds de l'Epargne *b* n'y suffisant pas, on étoit obligé

Avarice du Prince de Condé.

Avarice des autres Ministres.

a *Voiez la Lettre de Wicquefort du 19. de Mai 1646.*
b *Le Tresor Roial où on aporte les Deniers du Roi.*

obligé d'avoir recours à des levées extraordinaires. 1648.

Ceux qui en faisoient le recouvrement, & qui en étoient les auteurs étoient les plus grands voleurs, & leur rapacité achevoit de tout consumer. On ne peut lire sans indignation les dépenses excessives de ces misérables, dont la plupart d'une vile naissance avoient des Equipages magnifiques, des tables somptueuses, & vivoient en grands Seigneurs. Le Controlleur Général & le Sur-Intendant des Finances n'étoient pas les seuls qui étaloient impunément un luxe si superbe ; les Financiers du second ordre n'avoient guére moins de faste, & ne faisoient pas moins paroître d'abondance dans leurs maisons, pendant qu'ils avoient mis la disette dans celles du Peuple, & que tout le monde dans les Villes & à la Campagne gémissoit sous le poids de leurs Impôts. Il faut entendre là-dessus un des premiers Seigneurs du Roiaume, & qui parle de ces troubles & de ces miseres avec le plus d'impartialité *a*. Je ne parlerai que d'après lui, & je tirerai de ses Mémoires tout le fond de ma narration.

Luxe des Financiers

Le Cardinal de Richelieu, dont la politique absoluë étoit sans bornes, n'avoit pu souffrir celles que la Loi impose aux Rois & à tous les Gouvernemens du Monde ; & aiant renversé toutes les formes de la Justice & des Finances, il avoit introduit pour le Souverain Tribunal

Causes des Impôts excessifs.

a Le Duc de la Rochefoucault dans ses Mémoires de la Guerre de Paris.

1646. bunal de la vie & des biens des hommes, *la Volonté Roiale*. Ce Gouvernement violent subsista non seulement jusqu'à sa mort, mais encore jusqu'à celle du Roi qui ne lui survécut pas long-tems, & la Régence qui crut en avoir besoin pour se soutenir & pour subvenir aux dépenses de la Guerre, n'eut garde de l'abolir. D'ailleurs l'Epargne se trouvant épuisée, il fallut avoir recours à des levées extraordinaires qui pussent supléer à celles que la necessité publique avoit introduites, & qu'un long usage avoit renduës suportables. On eut besoin pour cela d'un homme qui eût assez d'habileté pour les inventer, & assez de dureté pour les exiger.

Etablissement d'Emeri dans les Finances & sa dureté.

On n'en trouva point de plus propre qu'Emeri, qui d'Intendant des Finances fut fait Controlleur Général, & bientôt après Sur-Intendant *a*. C'étoit effectivement l'homme qu'il falloit pour un semblable emploi : sans compassion pour les miserables, sans humanité, sans ménagement pour personne, il mit en pratique tous les expédiens que son esprit lui fournissoit, & ne fut retenu ni par la justice, ni par la pitié, ni par le desespoir où il pourroit jetter les Peuples. Après en avoir consumé la substance dans les Campagnes, il porta la même désolation dans les Villes, taxa les Aisez & les Malaisez, fit de nouvelles créations d'Offices, prit les gages des anciens Officiers, saisit les Rentes Publiques, exigea des Emprunts : & toutes ces ressous-

a *Au commencement de 1647.*

sources étant épuisées, il voulut prendre les gages des Chambres des Comptes, des Cours des Aides & du Grand Conseil. Ce fut alors que se fit le soulévement général qui donna lieu à la Guerre de Paris *a*, dont il n'est pas encore tems de parler. Tels furent les divers périodes de ces odieuses levées, que le Controlleur Général ou le Sur-Intendant Emeri introduisit, & dont le Peuple accusa le Cardinal d'être le principal auteur, ne regardant Emeri que comme l'instrument & l'executeur de la volonté souveraine du premier Ministre, qui mettoit toute la Régence dans son parti, par la part qu'il lui donnoit au gâteau. 1646.

On voit *b* au commencement de l'année 1645. le luxe & la magnificence d'Emeri qui traita splendidement le Cardinal Mazarin & le Cardinal Antoine Barberin avec le Coadjuteur de Paris, les Maréchaux d'Etrées & de Bassompierre, le Commandeur de Souvré, le Marquis de Villeroi & quelques autres des principaux de la Cour. C'étoit à de telles somptuositez qu'étoit emploié le sang du Peuple : & c'est ainsi que les Narcisses & les Pallas *c*, & les autres Affranchis des Empereurs Romains consumoient les revenus de l'Empire. **Son Luxe.**

La Taxe des Aisez causa de grands desordres cette année *d* à Meaux, à Châlons, **Taxe des Aisez cause de grands desordres.**

N 3

a *En 1648.*
b *Lettre de Wicquefort du 20. de Janvier 1646.*
c *Deux Affranchis de l'Empereur Claude.*
d *Voiez la Lettre du 27. Janvier 1646. & celle du 10. de Mars.*



1646. lons, à Rheims, & à Saint Quentin, où la Bourgeoisie se souleva, & où il y eut bien du sang répandu. Elle fit encore plus de bruit la même année à Paris, & toute la fierté d'Emeri ne put réprimer la hardiesse des Marchands qui s'étoient assemblez à l'entrée du Louvre le jour qu'on tenoit le Conseil des Finances. Voiant venir le Controlleur General ils le priérent de les décharger de la Taxe qu'ils nommoient une vexation, & à laquelle, disoient-ils, ils étoient dans l'impuissance de satisfaire. Il les rabroua en disant *qu'il sauroit bien les faire paier: & nous*, lui répondirent-ils, *saurons bien nous en défendre, & vous faire paier la Taxe à vous-même.* Ce n'étoit qu'un commencement de la sédition, où ces exactions amenérent quelque tems après les Parisiens.

Anagrame de la Reine, de son nom & de son surnom *Anne Maurice d'Austriche.*

Je ne sai à quoi il faut attribuer l'Anagrame de la Reine qui fut presentée ce jour-là *a* par un certain Historiographe dont on ne dit point le nom, mais qui n'étant point paié de sa Pension s'avisa de ce tour d'esprit. L'Anagrame étoit composée du nom & du surnom de la Reine, *Anne Maurice d'Austriche*, & dans ces lettres sans y rien changer & sans y rien ajoûter *b*, il avoit trouvé ces mots: *Dieu t'a cherché un Masarin.* L'Anagrame étoit accompagnée de quelques Vers à la louange de l'un & de l'autre, à qui l'Auteur promettoit encore d'autres Anagrames & d'autres Vers sur le même ton. On

a *Voiez la même Lettre.*
b *Il y a seulement une H. de plus.*

On le remercia, & on le fit paier aussitôt pour n'exciter pas davantage sa veine ou sa bile : car on doute s'il n'y avoit pas plus de malice que de flaterie, & si le retardement des Pensions causé par les nouvelles Taxes n'avoit pas échauffé le cerveau de l'Historiographe. 1646.

Il y avoit moins d'équivoque & plus de solidité à ce que dit peu de jours après l'Evêque de Sarlat *a* qui prêchoit devant la Cour. Quoique son Discours ne roulât pas sur les Taxes & sur les Impôts, mais sur les devoirs de la Roiauté en general, j'ai cru le pouvoir placer à la suite des plaintes que l'on faisoit du Gouvernement. *Les Rois*, dit-il, *ne voient ni n'entendent que par les yeux & les oreilles d'autrui, parce qu'ils s'adonnent trop à leurs plaisirs ; dont il arrive que tous ceux qui s'aprochent de leurs personnes, sans en excepter un seul, étant ou flateurs, ou médisans, ou d'une prudence interessée, ils ne savent jamais la verité ni le véritable état de leurs affaires.* Libre, mais judicieux avertissement.

Beau Discours de l'Evêque de Sarlat sur les devoirs de la Roiauté.

Revenons à nos Financiers. Quelles richesses n'accumuloient pas ces gens-là ? puisque cette année les deux freres Guénegaud, dont l'un étoit Secretaire d'Etat, & l'autre Tresorier de l'Epargne, achetérent l'Hôtel de Nevers sept cents mille livres, & le Marquisat de l'Ile six cents mille.

Richesses des Partisans.

La mortification que reçut Emeri *b* à l'entrée du Louvre de la part des Marchands de Paris, fut bientôt après suivie

Soulévemens contre Emeri.

a *Ville Capitale du Perigord.*

b *Voiez la Lettre de Wicquefort du 7. Avril 1646.*



1646. d'une insulte plus dangereuse, & où il eût été assommé, s'il n'eût été secouru par quelques personnes de qualité qui survinrent dans le tems que les Mesureurs de Bois, qu'il avoit rançonnez par des Taxes redoublées, avoient entrepris de le tuer en pleine ruë. Tout cela ne l'empêcha pas de poursuivre le recouvrement de la Taxe des Aisez, l'une des plus difficiles & des plus dangereuses de toutes celles qu'il avoit imaginées.

On mit encore cette année une Taxe sur les Etrangers à qui on accordoit le droit de Naturalité, & on prétendoit faire monter cette Taxe à plusieurs millions.

Plaintes du Clergé contre les Taxes.

Je ne parle point des Taxes du Clergé, le Corps le plus riche du Roiaume, & qui neanmoins se plaint le plus, comme nous l'avons vu dans le discours qu'il tint au Duc d'Enguien *a*, quoiqu'il soit toujours favorablement traité à proportion des autres, & que possedant la moitié des Biens du Roiaume *b* il ne porte que la moindre partie des charges. On leur demanda cette année vingt millions, & ils en offrirent cinq paiables en trois ans: ajoûtant que si on n'étoit pas content, ils étoient prêts d'abandonner tous leurs Biens, à la réserve des Dixmes qui étoient de droit divin. Mais les Jésuites, la plus riche Societé d'un Clergé si opulent, voulurent s'exempter de la Taxe, & le Prince de Condé emploia pour eux tout son crédit. Le procès

Brigues des Jésuites pour s'en exempter ne réüssissent pas.

en

a *Voiez ci-dessus page 146.*
b *D'autres disent le tiers.*

en fut jugé au Conseil, où peu s'en fallut qu'ils ne gagnassent leur cause contre le Clergé qu'ils y avoient traduit, pour être déchargez de leurs contributions à la Taxe repartie sur tous les Benefices du Roiaume. L'équité prévalut enfin sur les brigues & sur les recommandations, & ils furent condamnez à contribuer des revenus de leurs Benefices sur le pied des autres. 1646.

Une plus noble & plus importante contestation s'éleva au Parlement entre le Premier Président *a*, & les Conseillers qui s'étoient assemblez au sujet des Edits du Roi, où cet Auguste Corps se trouvoit compris aussi-bien que les autres. Le Premier Président réprimant la liberté de ceux de la Compagnie qui vouloient s'oposer à la vérification des Edits, leur dit, *Qu'ils étoient obligez d'obéir au Roi, à qui ils devoient leurs biens, leurs vies, & leurs Charges.* Mais il fut relevé par un des Sénateurs qui ne craignit point de lui répondre, *Qu'il se trompoit: que le Roi ne prétendoit rien sur leurs biens & sur leurs vies qu'aux termes de la justice* b, *& que ceux qui le conseilloient autrement étoient auteurs de maximes très-dangereuses, & contraires aux Loix du Roiaume.* C'étoit la voix de la Liberté qui se faisoit entendre contre le Pouvoir Arbitraire que vouloit introduire un Chef trop dévoué au premier Ministre, dont les maximes despotiques vouloient établir une obéïssance purement passive, & ne laisser pas même

Discours du Premier Président trop favorable à l'oppression.

Relevé par un des Conseillers.

a *Molé.*
b *Voiez la Lettre de Wicquefort du 3. Août 1646.*

1646. même aux Gardiens des Loix la liberté des remontrances : maximes très-dangereuses, comme le sut fort bien dire le Sénateur qui répondit au Premier Président, & qui alloient au renversement des Loix : j'ajoûte, & à la gloire d'un bon Prince tel que Trajan, qui disoit au Chef des Cohortes Prétoriennes en lui mettant le *Glaive* entre les mains, *Qu'il ne devoit pas l'emploier pour violer les Loix, mais pour les proteger, fût-ce contre lui-même.* C'étoit trop se commettre.

Belles paroles de Trajan.

Emeri fait Sur-Intendant.

Ce fut cette année qu'Emeri prit possession de la Charge de Sur-Intendant des Finances *a*, ensuite de la démission du Comte d'Avaux, à qui il paia trois cents mille livres. Il sut bien se dédommager de cette somme en vendant sa Charge de Controlleur Général à Tubœuf par le prix de onze cents mille. Faut-il s'étonner après la vénalité de ces Offices qui devoient prendre soin des Finances, si les acheteurs qui en paioient de si grosses sommes donnoient lieu aux Edits Bursaux, où ils trouvoient à se rembourser avec usure, & à s'engraisser de la substance du Peuple.

Ses monopoles.

Il n'étoit pas malaisé au Sur-Intendant de fournir aux frais de la Guerre par ces monopoles, puisque des seuls gages des Officiers du Roiaume qu'il retenoit, il avoit assuré un fond de vingt-huit millions pour les dépenses des années 1647. & 1648. *b*

Taxe des Aisez exorbitante.

La Taxe des Aisez étoit pourtant la plus

a *Il n'en prêta le serment qu'en 1647.*
b *Voiez la Lettre de Wicquefort du dernier d'Août 1646.*

plus odieuse, & le Sur-Intendant en avoit porté la rigueur jusqu'au dernier excès, puisqu'il y avoit des Bourgeois de Paris taxez à cent mille livres. Six Corps des Marchands s'obligérent encore de fournir six cents mille livres : & on contraignit par emprisonnement de leurs personnes les Officiers, dont on avoit suprimé l'hérédité de leurs Charges, de la racheter par de grosses sommes. 1646.

Franc-Alleu, ce que c'est. Sur la fin de l'année on fit un Edit *a*, par lequel le Roi érigeoit en terre de Franc-Alleu *b* tout le Domaine qu'il avoit ci-devant aliéné, le déchargeant par ce moien de toute sorte de droits, de foi & hommage, de cens & autres redevances. Mais cette décharge ne se faisoit pas *gratis* : on taxoit les possesseurs à une certaine somme qui égaloit à peu près la valeur du Domaine. C'étoit une nouvelle invention du Sur-Intendant qui trouvoit là un fond de plusieurs millions.

Rigidité d'Emeri. Telles furent les pratiques d'Emeri pour trouver les fonds nécessaires, soit à la dépense des Armées, soit aux autres besoins de l'Etat, soit enfin à l'avarice de ceux qui en avoient le Gouvernement entre les mains. Il épuisa la bourse des sujets, mais il en épuisa aussi la patience, comme nous avons commencé de le voir par les insultes qu'il en reçut cette année, & qui ne finirent que par la démission de sa Charge.

Son éloge. Il ne faut pourtant pas le priver des éloges que lui donne un Auteur de ce tems-

a *Voiez la Lettre du 21. de Décembre 1646.*
b *Fond de terre exempt de tous droits Seigneuriaux.*

1646. tems-là, & qui ne lui avoit nulle obligation *a*. *C'étoit*, dit-il, *un des plus capables Ministres que la France ait jamais eu. Quelque chose que l'on dise de sa naissance & de sa fortune, il se peut vanter de n'avoir point d'obligation ni à l'une ni à l'autre, & que ses mérites lui ont acquis le grand emploi qu'il possede, où il témoigne à toutes occasions qu'il ne considére point du tout l'intérêt des particuliers, quels qu'ils puissent être, quand il y va du service du Roi & du Bien de l'Etat.*

Sa naissance. Mais l'intérêt des particuliers est-il incompatible avec le service du Roi & le Bien de l'Etat, & n'en est-il pas plutôt inséparable? Cet habile & dur Ministre étoit Italien, & le nom de sa famille étoit *Particelli*: mais il obtint des Lettres Patentes *b*, pour qu'il lui fut permis de retenir celui d'Emeri.

Le Peuple se prend au Cardinal de tout le mal. Les troubles qu'excita la dureté de son Ministére ne se bornérent pas à sa personne: le Peuple poussé au desespoir étendit sa fureur jusqu'à la Cour, & demanda qu'elle lui livrât le Cardinal, que tout Paris regardoit comme le premier auteur de toutes ces vexations, & qu'il prétendoit faire servir de victime à son ressentiment. Il fallut obéïr: mais il trouva les moiens de se dérober à cette émotion populaire, jusqu'à ce que l'orage étant passé, le calme le rapellât à la Cour.

Habileté de ce premier Ministre. Il avoit bien de la peine à maintenir son autorité parmi toutes ces brouilleries; haï non seulement du Peuple, mais aussi

a *Wicquefort dans sa Lettre du 27. Janvier 1646.*
b *Voiez la Lettre du 29. Novembre 1647.*

aussi envié de tous les Grands du Roiaume, & principalement des Princes du Sang. Il se soucia peu de la haine du Peuple, & ne prit aucun soin de l'apaiser : ce fut néanmoins d'où vint sa décadence, dont il eut bien de la peine à se relever : toute sa politique étoit de lier les mains aux Princes du Sang, s'il n'en pouvoit gagner les affections. Comme il possédoit toute la faveur & toute la confidence de la Reine, il ne lui fut pas difficile de s'attacher le Prince de Condé qui vouloit profiter des graces & des bienfaits de la Régente, à quoi il ne pouvoit réüssir que par l'entremise du Favori. Il s'acquit encore le Duc d'Orléans en lui procurant le Gouvernement du Languedoc, & en gagnant l'Abbé de la Riviére qui le gouvernoit : & enfin il s'insinua dans l'esprit du Duc d'Enguien en flatant son ambition. *Pour les autres Grands du Roiaume*, dit un d'entre eux a, *comme ils étoient sans pouvoir, leur bonne ou leur mauvaise volonté n'étoit pas regardée.* Il rencontra souvent des traverses & des contradictions ; mais sa dextérité, sa souplesse, ses artifices aplanirent les difficultez ou les éludérent, & il vit tous les jours augmenter son crédit, sa fortune, & son élévation, pendant qu'il sappoit les fondemens de celle des autres, contraints de lui céder la Place & de se retirer. 1646.

Tout le favorisoit. Nous avons vu dans le commencement de la Régence le

a *Le Duc de la Rochefoucault dans ses Mémoires de la Minorité.*

1646. le Duc de Beaufort avec toute la Maison de Vendôme contre lui, & la Duchesse de Chévreuse liguée avec eux, emploier tous ensemble inutilement tout leur crédit pour le perdre. Il dissipa leur ligue, fit emprisonner le Duc de Beaufort, éloigna la Duchesse de Chévreuse une seconde fois de la Cour où elle avoit été rapellée, & obligea le Duc de Vendôme à s'absenter. Il profita des divisions de cette Maison avec celle de Condé qu'il mit dans ses intérêts & qu'il y conserva par les moiens que j'ai raportez, jusqu'à ce que par un changement surprenant, auquel toutes les choses humaines sont sujettes, il quittât l'alliance des derniers pour prendre celle des autres. Ce qu'il y eut de constant, & ce qui ne se démentit jamais dans tout le cours de son Ministére qui dura autant que sa vie, ce fut sa faveur & l'empire qu'il posséda sur l'esprit de la Reine, à laquelle de son côté il fut toujours dévoué, & dont il conduisit heureusement la Régence. C'est le témoignage que lui rend un Auteur également distingué par sa naissance & par son esprit *a*. *Il ne voioit personne*, dit-il, *dont la capacité & la fidélité fussent assez connues pour en souhaiter l'établissement, à l'exclusion du Cardinal, dans un emploi aussi difficile & aussi important que celui de premier Ministre & de Favori de la Régente.*

Son éloge.

Inimitiez du Cardinal & du Pape.

Il eut un fâcheux ennemi en la personne du Pape Innocent X. Il avoit cru le

a *Le Duc de la Rochefoucault dans ses Mémoires de la Minorité.*

le gagner en se démettant d'une riche Abbaïe en faveur du Cardinal Pamphile, neveu d'Innocent, & en obtenir le Chapeau pour son frere, Archevêque d'Aix: il fut trompé: Pamphile eut l'Abbaïe, & le frere de Mazarin n'obtint point le Chapeau. Pour s'en venger il prit les Barberins sous sa protection, & j'ai raporté les suites fâcheuses de cette querelle, & les malheurs que causa à toute la Chrétienté la haine de deux hommes *a*, qui eussent dû en être les premiers défenseurs. 1646.

On dit que le Cardinal eût pu obtenir le Chapeau pour son frere, s'il eût voulu emploier la recommandation de la Reine Régente. Un raisonnement de politique l'en empêcha. Il avoit pour Concurrent l'Abbé de la Riviére, le tout-puissant Favori du Duc d'Orléans, & pour s'en faire un ami auprès de son Maître, il lui avoit promis d'emploier la médiation de la Reine auprès du Pape pour le faire Cardinal. L'ambitieux Abbé avoit tout promis à ce prix, & Mazarin n'osoit contrevenir à sa promesse. Il eut donc recours à une autre voie pour son frere: c'étoit l'entremise du Roi de Pologne, dont il avoit fait le mariage avec la Princesse de Nevers: mais le Pape qui en sentit la finesse, éluda la nomination, & dit que le Roi de Pologne devoit chercher parmi ses Sujets & non parmi les Etrangers une personne pour être honorée de la Pourpre.

Le Cardinal emploie inutilement la nomination du Roi de Pologne pour son frere.

Voilà ce que l'amitié de l'Abbé de la Ri-

Il préfére l'amitié de

a Le Pape & le Cardinal Mazarin.

1646. Riviére couta au Cardinal Mazarin, qui fut encore obligé bientôt après de lui faire un autre sacrifice. Chavigni, Secretaire d'Etat, avoit été disgracié dès le tems de la Régence, & s'étoit démis volontairement de sa Charge qui fut donnée au Comte de Brienne : ce dernier s'en lassa, & voulut la remettre à l'autre, qui fut bien aise de s'y pouvoir rétablir. Le Cardinal qui avoit été de ses amis, lui témoigna qu'il en étoit encore, en s'offrant de le servir dans cette affaire. Mais l'Abbé de la Riviere étant venu à la traverse, & lui aiant déclaré qu'il ne pouvoit être son ami, s'il faisoit rentrer Chavigni dans les affaires, & qu'il falloit opter entre l'un & l'autre, l'Abbé fut préferé, & Chavigni ne fut point rétabli. Le Cardinal pour l'en consoler lui rendit visite, l'assura qu'il étoit toujours de ses amis, & qu'il lui en donneroit des preuves dans un tems plus favorable.

l'Abbé de la Riviére à celle de Chavigni.

Sa politique avec les Princes du Sang.

Cependant le Cardinal étoit toujours uni avec le Duc d'Orleans, qui le traita au commencement du mois d'Avril à Liancourt, où se trouva le Maréchal de Gassion pour concerter avec eux & le Tellier, Secretaire d'Etat, qui avoit le département des affaires de la Guerre, les operations de la Campagne en Flandre. Il se maintenoit de même avec le Prince de Condé & le Duc d'Enguien unis avec le Duc d'Orleans, & leur dispensant les graces & les emplois, il se rendoit plutôt l'Arbitre de leur fortune, qu'il ne les faisoit maîtres de la sienne.

Ce

Le Cardinal ne s'occupoit pas toujours des affaires de la Guerre & des intérêts de l'Etat : il savoit aussi se délasser, & n'étoit pas ennemi des plaisirs. A son retour de l'entrevûë de Liancourt à Paris, il donna le Bal à la Reine, l'un des plus beaux & des plus divertissans qu'on eût vu depuis long-tems, soit par l'adresse des Danseurs, soit principalement par la quantité & la varieté des Entrées. 1646. Il donne le Bal à la Reine.

Des plaisirs il repassoit aux affaires, & au commencement de Mai il y eut chez lui de nouvelles Conférences avec le Duc d'Orleans, le Duc d'Enguien, & le Tellier au sujet de la Campagne qu'on alloit commencer : & pendant les Conférences qui durérent deux jours, il régala toute la compagnie. Il s'applique aux affaires.

Chavigni ne fut pas le seul qu'il abandonna pour complaire à l'Abbé de la Riviere; il lui sacrifia encore Montresor nouvellement revenu d'Angleterre, où il s'étoit réfugié depuis la disgrace de la Duchesse de Chévreuse qu'il aimoit. Cette passion lui fut toujours fatale. De retour en France, où l'on avoit oublié la part qu'il avoit euë aux intrigues de cette dangereuse femme, il se trouva favorisé des bonnes graces du Cardinal qui souhaita de l'engager dans ses intérêts. L'Abbé de la Riviére qui savoit qu'il étoit ami de Chavigni, empêcha cette liaison, & contribua à le perdre tout de nouveau. Il faut pourtant avouer que rien ne lui fit plus de tort que son amour pour la Duchesse de Chévreuse dont il ne pouvoit se défaire, & à qui on le trou- Montresor revenu d'Angleterre, & sa nouvelle disgrace. Sa passion pour la Duchesse de Chévreuse

1646. trouva écrivant lorſqu'on vint pour l'ar-rêter. Tout ce qu'il put faire pour em-pêcher que la lettre ne tombât entre les mains de leurs communs ennemis, ce fut d'en déchirer & d'en jetter au feu une partie, & de manger l'autre. Etrange effet de cette furieuſe paſſion, quand elle s'eſt une fois renduë maitreſſe d'un cœur trop tendre ou trop voluptueux! Le Comte de Montreſor fut mis en priſon; mais le Cardinal dit à ſes Parens, qui vinrent lui demander la permiſſion d'en ſolliciter la liberté, que ne le croiant pas criminel d'Etat, il ne s'opoſoit pas à leurs ſollicitations, & qu'il ne penſoit pas que ſon affaire pût avoir une fin plus funeſte que ſon empriſonnement. On le tenoit pourtant fort ſerré, & on refuſoit même de lui donner aucun de ſes domeſtiques pour le ſervir: & peu de tems après on le transfera de la Baſtille au Bois de Vincennes.

Les careſſes que fait le Cardinal au Duc d'Orleans.

Au retour de la Campagne que le Duc d'Orleans finit de bonne heure en Flandre, où il laiſſa le Commandement de l'Armée au Duc d'Enguien, il ſe fit une eſpece de renouvellement d'amitié entre ce Prince & le Cardinal: comme ſi ce dernier eut voulu l'attacher plus fortement à ſon Parti & aux interêts de la Régente, & le détacher du Duc d'Enguien, avec lequel la Cour aprehendoit qu'il n'eût fait de dangereuſes liaiſons. C'eſt ainſi que cet habile Miniſtre balançoit le pouvoir de l'un par l'autorité de l'autre, & ſavoit les deſunir quand il croioit les [illegible] n préjudiciable à la Ré-

Régence. La Cour qui étoit à Fontainebleau fit mille caresses au Duc d'Orleans, & le Cardinal n'oublia rien de ce qu'il crut capable de se l'acquerir. Il y réüssit. Ce Prince charmé de s'en voir aplaudi passa de l'apartement de la Reine dans celui du Cardinal, à qui il demanda à souper & à coucher, parceque sa Maison n'étoit pas encore arrivée de Flandre. Le Cardinal n'avoit garde de refuser un honneur qu'il souhaitoit avec passion, & il parut par le somptueux repas qu'il donna au Prince, qu'il s'y étoit bien attendu. 1646.

Plan de la Cour de France & des Seigneurs qui la composoient.

Avant que de donner la relation des Campagnes de Flandre, d'Allemagne & d'Italie, je ferai une courte description des differentes dispositions où se trouvoient les Princes & les grands Seigneurs du Roiaume les uns envers les autres. Je n'ai raporté que la conduite du Cardinal envers les Princes du Sang, & celle qu'ils tinrent à son égard. Je passe maintenant aux liaisons & aux mesintelligences de ces Princes & des principaux Seigneurs, dont les ligues & les divisions causoient souvent de fâcheuses brouilleries. Je les partagerai en deux Classes; la premiere, sera celle des Bourbons, c'est à dire du Prince de Condé, du Duc d'Enguien & du Duc de Longueville : la seconde, sera celle de la Maison de Vendôme, oposant cette derniére à l'autre, parceque ces deux Maisons étoient ennemies depuis long-tems, & que leurs haines assoupies sous le Regne précedent, se réveillérent sous la

1646. Régence. Je joindrai à la Maison de Vendôme *a* les deux Branches de la Maison de Lorraine, celle de Guise & celle de Harcourt & d'Elbœuf, ausquelles s'unissoit quelquefois le Duc d'Orleans, à cause de son alliance avec la Maison de Lorraine; mais pourtant plus uni avec la Maison de Condé, qui le touchoit aussi de plus près.

Plan de la Maison de Vendôme. La Maison de Vendôme étoit si puissante par elle-même & par ses amis au commencement de la Régence, qu'elle osoit défier celle de Condé, & proposer au Cardinal Mazarin l'option de l'un des deux Partis en abandonnant l'autre. Il répondit de son côté d'une maniere ambiguë, mais qui neanmoins sembloit pancher du côté de la Maison de Vendôme. Ce ne fut pas pour long-tems. Les intrigues du Duc de Beaufort avec la Duchesse de Chévreuse, qu'on accusa d'avoir conspiré contre le Gouvernement, & contre la vie du Cardinal, unirent ce dernier à la Maison de Condé, & le détachérent de celle de Vendôme. Comme j'ai fait mention de cette intrigue ou de cette Conspiration, qui fut suivie de l'emprisonnement du Duc de Beaufort, & de la relégation du Duc de Vendôme, aussi bien que de celle de la Duchesse de Chévreuse, je ne répeterai point ici ce que j'en ai déja dit, non plus que la description que j'ai faite du Duc de Beaufort & de ses amours pour

a. *Voiez les Mémoires du Comte de la Chastre, & du Duc de la Rochefoucault ou de la Minorité de Louis XIV. Nani, Siri, les Lettres MSS. de Wicquefort.*

pour la Duchesse de Longueville & pour la Duchesse de Montbason, qui ne lui furent pas moins funestes que sa liaison avec la Duchesse de Chévreuse contre le Cardinal. J'ai encore donné le portrait de trois si dangereuses femmes, aussi distinguées par leurs bonnes & mauvaises qualitez que par leur naissance, & qui portoient le malheur dans tous les Partis où elles entroient : c'est au moins ce qu'on dit de la dernière. La Maison de Vendôme étant ainsi tombée, & ne s'étant relevée que dans la suite, je passe à celle de Condé. 1646.

Brouilleries entre le Duc d'Orleans & le Duc d'Enguien.

La gloire que s'étoit acquise le Duc d'Enguien, qui en étoit regardé comme le Chef, & qui le fut aussi bientôt après *a*, ne lui permettoit pas de souffrir d'égal, encore moins de supérieur, & il ne pouvoit sans jalousie voir le Duc d'Orléans au dessus de lui. Il arrivoit continuellement quelque sujet de picoteries entre l'un & l'autre; & si le Duc d'Enguien n'osoit faire éclater son ressentiment contre l'oncle du Roi, il s'en prenoit indirectement à ceux de son Parti. Ceux-ci de leur côté se sentant apuiez du Duc d'Orléans, & n'étant pas d'ailleurs d'une naissance ni d'un courage à plier sous un jeune Prince qui n'avoit qu'une autorité subordonnée, sembloient en morguer la fierté.

Partie de Chasse du Duc d'Enguien au Bois de Vincennes.

C'est ce qui parut au commencement de cette année *b*. Le Duc d'Enguien aiant fait une partie de Chasse au Bois de

a *Par la mort du Prince de Condé son pere.*

b *Voiez la Lettre MSS. de Wicquefort du 20. Mars 1646.*

1646. de Vincennes, se trouva au rendez-vous accompagné de quelques jeunes Seigneurs de sa Cabale qu'on nommoit *les Petits-Maîtres*, & chassa un dain en la presence de trois cents carosses à six chevaux qui s'y étoient rendus, partie à l'occasion du Cours, & partie pour le plaisir de la Chasse.

Partie de Chasse de la Cabale oposée.

Dès le lendemain la Cabale contraire, qui avoit à sa tête Henri *a* Duc de Guise, allié du Duc d'Orléans *b*, fit une autre partie au Bois de Bologne, où elle donna le plaisir de la Chasse du cerf avec un aussi magnifique cortège que celui du Duc d'Enguien, & où il ne se trouva pas moins de carosses ni moins de Spectateurs. On ne douta point que cette seconde fête n'eût été concertée à dessein & par une pure émulation de l'autre. Desorte qu'il étoit à craindre que les deux Partis n'en vinssent quelque jour aux mains, & qu'on ne vît une Guerre Civile en France. Cela étoit cause que les Politiques n'étoient pas fâchez d'en voir durer une Etrangére, & que le Duc d'Enguien allât plûtôt répandre le sang des Ennemis, que celui des Sujets. C'étoit effectivement ce qui étoit le plus capable de

a *Le second de ce nom.*

b *Le Duc d'Orleans étoit doublement allié du Duc de Guise du Chef de ses deux femmes. La premiere étoit fille du Duc de Montpensier & de Catherine de Joyeuse, qui épousa en secondes Nôces Charles Duc de Guise, dont elle eut Henri Duc de Guise, & le Duc de Joyeuse son frere, tous deux par conséquent freres utérins de la premiere femme du Duc d'Orleans. La seconde étoit de la Maison de Lorraine, dont celle de Guise est une des principales Branches.*

de le détourner des Combats particuliers & de l'esprit de Faction, tout occupé, quand il voioit aprocher la Campagne, du soin de l'Armée, du plan des entreprises, des Conquêtes & des Victoires qu'il s'en promettoit. Ainsi regardant les Ducs de Guise, d'Elbœuf & de Candale, de Nemours & d'Aumale, tous Partisans du Duc d'Orléans, comme autant de Rivaux jaloux de sa gloire, il pensoit moins à les réprimer, qu'à s'élever au dessus d'eux par de nouveaux triomphes. 1646.

Le Duc d'Enguien traite mal le Duc d'Epernon

Il traita même peu de jours après le Duc d'Epernon avec beaucoup de hauteur, sur le rang que prétendoit ce Duc comme Prince issu du Sang Roial d'Ecosse, ainsi qu'en parle l'Ecrivain *a* qui raporte cette particularité; & bien loin de le distinguer des autres Seigneurs qui se trouvoient dans sa chambre, à peine fit-il semblant de le voir. Le Duc d'Epernon en porta inutilement ses plaintes au Duc d'Orléans : le tems n'étoit pas propre à faire des remontrances au Prince qui commandoit une Armée dont il étoit adoré.

La vieille haine des Maisons de Condé & de Guise se renouvelle

Pour revenir à la haine des Maisons de Condé & de Guise, ces deux Maisons ne s'étoient pas si parfaitement réconciliées depuis les Guerres Civiles, qu'il n'y eût encore un reste de levain de ces vieilles inimitiez que les deux Partis avoient portées jusqu'à la fureur. Elles se fomenterent cette année dans la Maison

a *Wicquefort dans sa Lettre du 25. de Mai, sans dire comment il en étoit issu.*

1646. son de Guise par le mariage du Duc de Joyeuse *a* avec Mademoiselle d'Epernon, sœur du Duc de Candale, qui ajoûta la haine de sa Maison à celle de la Maison de Guise; le Prince de Condé & le feu Duc d'Epernon aiant toujours été ennemis à cause de la déroute de Fontarabie qu'ils rejettoient l'un sur l'autre, & le fils de ce dernier aiant succédé à la haine de son pere, qui s'étoit augmentée par le Gouvernement de Guienne que le Duc d'Orléans lui avoit enlevé. Il ne faut donc pas s'étonner de voir le Duc de Guise & le Duc d'Epernon dans le Parti oposé au Duc d'Enguien, & la Cour & tout Paris, rapellant la mémoire des sanglantes ligues de leurs Prédecesseurs, témoigner de l'inquiétude de cette nouvelle Cabale qui sembloit en être un rejetton.

Source de la haine du Prince de Condé & du Duc d'Epernon

C'est ce que craignit la Douairiere de Guise *b*, qui souhaita pour prévenir un si funeste évenement que le Duc de Guise son fils épousât Mademoiselle de Longueville *c*. Deux choses empêchérent ce projet: l'une, l'aversion du Duc pour la Maison de Condé, avec laquelle il s'allieroit par ce mariage *d*: l'autre, son inclination pour Mademoiselle de Pons, que tous les efforts de la Duchesse sa cœur:

a *Frere du Duc de Guise, tous deux fils du Duc Charles de Guise & de Catherine de Joyeuse.*

b *Catherine de Joyeuse, veuve en premieres Noces du Duc de Montpensier, & en secondes de Charles, Duc de Guise, pere de Henri II.*

c *En faisant rompre auparavant son mariage avec la Comtesse de Bossu, que le Parlement cassa dans la suite.*

d *Le Duc de Longueville étant gendre du Prince de Condé.*

mere ne purent jamais lui arracher du cœur : funeste amour qui ruina sa gloire & sa fortune : qui lui fit perdre le respect qu'il devoit au Duc d'Orleans dont il ne put souffrir les remontrances, & qui le jettoit souvent dans de si grands troubles d'esprit, que prenant un jour l'Huissier du Cabinet de la Reine pour la Reine elle-même, il lui fit son compliment. Sa passion le portoit jusqu'à la fureur, & il fit battre excessivement son Médecin *a*, pour avoir dit que Mademoiselle de Pons n'étoit pas un parti pour le Duc de Guise. Enfin cette indigne passion mit la mesintelligence entre la mere & le fils au point qu'il fut impossible de les réconcilier *b*. Il alla sur la fin de cette année à Rome pour solliciter la dissolution de son mariage avec la Comtesse de Bossu : mais il ne put rien obtenir, & ne laissa pas de persister dans son entêtement.

1646.

Folle passion du Duc de Guise pour Mademoiselle de Pons.

Le Duc d'Enguien tenoit toujours à la Cour la place dûë à sa naissance, & à ses grands services : & ce fut dans ce tems-là qu'il prit possession pour la premiére fois du *Tabouret* au Cercle de la Reine *c* : honneur si difficile à obtenir que le Prince de Condé son pere ne l'avoit eu que depuis la mort du feu Roi.

Honneur du Tabouret au Cercle de la Reine.

On parla dans le même tems de changer le nom de Duc d'Enguien en celui

P de

a *Voiez la Lettre de Wicquefort du 13. Juillet 1646.*
b *Par l'accommodement fait depuis, le Comté d'Eu passa au Duc de Guise, & la Principauté de Joinville resta à la mere.*
c *Voiez la Lettre de Wicquefort du 17. Mars 1646.*

[illegible], non seulement à cause [illegible] que le Prince de Conti [illegible] Duché, mais aussi pour [illegible] à la Branche de Condé, [illegible] d'Orleans & d'Anjou [illegible] au frere du Roi. Mais [illegible] étant mort [illegible], le Duc d'Enguien [illegible] celui de premier Prince [illegible] ne fut qu'à sa Poi[illegible] la qualité de Duc de [illegible].

[illegible] à la recommandation [illegible] d'Enguien, que la Reine accorda [illegible] Brevet de Duc & Pair au Maréchal de Châtillon, qui n'en avoit que [illegible] du feu Roi. Le Marquis de Vitri, de la Maison de l'Hospital, sollicitant alors la même *dignité*; & comme il se plaignoit au Cardinal de ce qu'on lui refusoit, ce qu'on accordoit au Maréchal de Châtillon, le Cardinal lui répondit, *Qu'on n'avoit pu refuser cet honneur à la Très-Illustre Maison de Châtillon, & aux grands services qu'elle avoit rendus.* Surquoi le Marquis de Vitri repliqua, *Que la Maison de l'Hospital ne devoit rien à celle de Châtillon. N'étant point François*, repartit le Cardinal, *je ne suis pas assez savant dans la Généalogie des Seigneurs de ce Roiaume, pour savoir la difference des Maisons: mais celle de Châtillon est extrêmement connuë par l'Histoire.*

[illegible] Marquis de Vitri, & la reponse que lui fait le Cardinal.

Au reste les jalousies entre le Duc d'Orléans & le Duc d'Enguien n'alloient pas jusqu'au fond, & ces nuages passoient promptement. Le tems de se mettre

Les brouilleries du Duc d'Orleans & du Duc d'En-

tre



tre en Campagne aprochant, & ces deux Princes devant commander cette année en Flandre, le Duc d'Enguien manquoit peu de jours sans se rendre chez le Duc d'Orleans pour conférer avec lui de cette Guerre, & tout se passoit entre-eux dans une parfaite cordialité. 1646. guien n'étoient pas de durée.

Il n'en étoit pas de même des brouilleries du Duc d'Orleans avec *Mademoiselle*. J'ai déja dit que cette Princesse n'étoit pas contente de la maniere dont on la traitoit. Deux choses sur tout la chagrinoient; l'une étoit la dissipation que le Duc son pere faisoit de son Bien, dont il perdoit la meilleure partie des revenus au jeu: l'autre étoit les obstacles continuels qu'elle trouvoit à son mariage, toutes les fois qu'il se presentoit des partis proportionnez à sa naissance. J'ai parlé de celui du Prince de Galles *a* qui n'étoit qu'un vain projet, où l'on faisoit penser ce Prince, sans qu'il en sût rien. On proposa plus serieusement, mais en vain celui de l'Empereur *b*: celui qui fut négocié secrettement trois ans après *c* entre elle & l'Archiduc Léopold fit un plus grand bruit, & lui attira de fâcheux reproches de son pere, à qui elle répondit avec toute la fierté d'une Amante irritée de l'enlévement qu'on lui fait de son Amant, comme je le dirai en son lieu. Je me borne presentement à ce qui se passa cette année au sujet de l'Abbé de la Riviere, dont elle ne pouvoit souffrir la faveur, ou plutôt la toute-puis-

Celles de *Mademoiselle* avec le Duc d'Orleans son pere étoient plus fâcheuses.

a *Voiez ci-dessus page* 130. b *Ferdinand III.*
c *En* 1648.

1646. sance sur l'esprit de son Maître, *à qui, disoit-elle, il ne laissoit qu'un fantôme d'autorité, pendant qu'il l'exerçoit tout-entiere, le tournant à sa fantaisie, & lui faisant jouer tel rôlle qu'il vouloit.* Elle avoit raison: mais le foible Duc qui se laissoit indignement gouverner par son Favori, ne pouvoit souffrir les remontrances de sa fille: comme il étoit impossible à cette fiere Princesse de voir le Serviteur faire le Maître, & le Duc son pere en être le jouet.

L'Abbé de la Riviere gouverne toujours le Duc d'Orleans.

Tout fier qu'étoit le Duc d'Enguien il fut obligé de recourir à ce Favori, pour obtenir par son entremise le concours du Duc d'Orleans sur les demandes que firent respectivement ces deux Princes à la Régente, au sujet du partage des dépouilles du feu Amiral de Brezé. Il est vrai que le Duc caressa moins l'Abbé qu'il ne le menaça; mais enfin il crut avoir besoin de sa médiation, & elle lui réussit. Le Duc d'Orleans à sa recommandation fit tout ce que voulut le Duc d'Enguien, & tous deux s'unirent dans une conjoncture qui rendoit leurs intérêts communs. La mort du Duc de Brézé, Amiral, tué sur la Flotte qu'il commandoit devant Orbitello *a*, comme je le dirai bientôt, donnoit ouverture à leurs prétentions par la vacance de la Charge d'Amiral & des Gouvernemens dont il étoit revêtu, & par le droit successif qu'y prétendoit le Duc d'Enguien, comme son beau-frere.

[illegible] Août, & selon Moréri, le 14. de Juin 1646.

frere *a*. Ces deux Prétendans firent aussi entrer le Prince de Condé dans leur projet, & tous trois demandérent ensemble la Charge d'Amiral pour le Duc d'Enguien, le Gouvernement de Bretagne pour le Duc d'Orleans, & celui de Languedoc pour le Prince de Condé. La Cour fit tout esperer, & n'accorda rien. La Reine retint la Charge d'Amiral pour elle, & s'en fit expédier les Patentes. Il n'y eut que le Gouvernement de Languedoc qui fut donné dans la suite, non pas au Prince de Condé, qui mourut bientôt après l'Amiral de Brézé, mais au Duc d'Orleans. Cependant l'union de ce dernier continua toujours avec le Duc d'Enguien, à qui il remit le Commandement en Chef de l'Armée, où il ne fit pas un long séjour, & revint à Paris sur la fin du mois d'Août, laissant toute la gloire de la Campagne au Duc d'Enguien, qui n'en étoit pas moins avide que l'autre l'étoit des plaisirs de la Cour. 1646.

La Reine retient la Charge d'Amiral.

Elle donne le Gouvernement du Languedoc au Duc d'Orleans.

Les Guerres qui épuisoient la France n'en diminuoient pas le luxe, & n'en réprimoient pas les débauches, les Duels, & les impiétez. Ces dernieres allérent jusqu'à l'excès, & les plus grands Seigneurs s'y laissérent emporter.

Le Chevalier de Roquelaure étoit un des plus coupables *b*. Le Parlement de Toulouse en avoit fait le procès; mais il s'étoit évadé de la prison, dont il avoit corrompu le Géolier en lui promettant

Impiétez du Chevalier de Roquelaure à qui on fait le procès.

a Il avoit épousé la sœur de l'Amiral.

b Voiez la Lettre de Wicquefort du 21. Avril 1646.

1646. tant une récompense de mille pistoles. Il en fut mal paié, n'aiant reçu du fugitif que des coups de bâton. Après s'être ainsi sauvé il eut la hardiesse de venir à Paris, où la Reine, à qui le Parlement de Toulouse en avoit écrit, le fit arrêter & conduire à la Bastille. Ce ne fut pas sans qu'il en coutât bien du sang. Ses amis se jettérent sur les Archers dont ils tuérent quelques-uns, & de nouveaux Archers survenant vengérent la mort de leurs compagnons par celle des Marquis de Lavardin & de Montaigu. Les impiétez & les abominations dont il avoit été convaincu, & pour lesquelles il eût été executé, s'il ne se fût pas sauvé des prisons de Toulouse la veille du jour pris pour son suplice, étoient si terribles, que la Reine ne voulut point écouter les sollicitations de sa famille.

Cet événement donna lieu à la Députation que le Clergé fit de l'Evêque d'Usès à la Reine, pour la suplier de faire justice des blasphêmes & des impiétez qui se commettoient impunément tous les jours. Sa Harangue fut favorablement écoutée, & le même jour le Conseil nomma des Commissaires pour faire le procès au Chevalier de Roquelaure.

Impiétez dont les Jésuites sont accusez.

L'impiété passa jusque dans les Couvens, & les Jésuites furent accusez de l'avoir portée jusqu'au souverain degré. Quatre Peres de la Société scandalisez de ces horreurs allérent à Rome dénoncer tous les autres, qu'ils accusoient de crimes si détestables, que ceux dont on avoit autrefois accusé les Templiers,

l'é-

l'étoient beaucoup moins. Le Pape attribua la connoissance d'une affaire si scandaleuse à l'Archevêque de Sens, & on n'a pas su le secret du procès. Les Accusez furent ouïs en leurs défenses, & se récriérent sur la calomnie des Délateurs, qu'ils accusérent à leur tour d'être Sorciers & Magiciens. On ignore le Jugement *a*. L'honneur de la Religion & de la Société ne permit pas qu'on en sût davantage. On n'en auroit même jamais rien su, & le Clergé de France eût étouffé un si horrible scandale, si le Pape n'en eût attribué la connoissance à l'Archevêque de Sens, & donné lieu par là à faire éclater l'accusation. 1646.

L'Abbé l'Escalopier, un des plus éloquens Prédicateurs de Paris, étoit aussi du nombre des Impies du premier ordre. Le moindre de ses crimes étoit d'avoir toujours à sa suite une fille déguisée en homme & habillée en laquais. On le mit en prison, & on lui fit son procès. Il fut trouvé coupable de tant d'abominations, qu'il n'y eut pas moien de le sauver: mais pour n'en point publier l'horreur, & en considération de la Robe, le Bourreau l'executa dans la prison *b*.

Abominations de l'Abbé l'Escalopier, & son supplice.

Si la Cour fut scandalisée d'un si grand nombre de Profanes & d'Impies qui inondoient le Roiaume, elle fut édifiée des Thêses de Théologie que soutint le Prince de Conti à la Sorbonne. Ce fut

Thêses de Théologie soutenues à la Sorbonne par le Prince de Conti.

a *Voiez la Lettre de Wicquefort du 28. Avril 1646.*
b *Voiez la Lettre du 21. Décembre 1646.*

1646. fut une des plus célebres solemnitez que cette fameuse Ecole ait jamais vûë. Tout en étoit remarquable. Un Prince du Sang, tout jeune, si avancé dans les Sciences, soutenir des Thêses de Théologie, & soutenir dans ces Thêses la Doctrine des Jésuïtes touchant la Grace[a], & la fréquente Communion, en la Sorbonne, où l'on enseignoit des Dogmes tout contraires : c'étoit quelque chose de bien nouveau & de bien surprenant.

Toute la Sale étoit richement tenduë, & parée de tapis de Turquie : les bancs & les siéges couverts de velours rouge cramoisi, frangé d'or & d'argent. La qualité & la multitude des Spectateurs & des Disputeurs faisoient le plus bel ornement d'une si magnifique céremonie : c'étoit le Prince de Condé pere du Soutenant, le Chancelier, le Sur-Intendant, plusieurs Présidens du Parlement & de la Cour des Aides : plus de vingt-cinq Evêques, & d'autres Ecclésiastiques du second ordre. Aussi l'Archevêque de Bourges, qui ouvrit la Dispute, commença son Discours par la comparaison qu'il en fit avec les Jeux Séculaires de Rome : à l'entrée desquels le Crieur Public convioit les Assistans à une solemnité que personne n'avoit vûë & ne verroit plus jamais.

Ce Prince donna de la jalousie à l'Abbé de la Riviére pour le Chapeau de Cardinal ; mais on trouva moien de l'apaiser : & d'ailleurs on s'aperçut bientôt de

a *Voiez la Lettre de Wicquefort du 13. de Juillet 1646.*

de l'inclination du Prince pour l'Epée & pour le mariage, qui le fit renoncer aux Benefices de l'Eglise, & quelques années après *a* épouser une des niéces du Cardinal. 1646.

Fureur des Duels.

Les Duels ne causoient pas moins de desordres que les impiétez, & ils étoient eux-mêmes la pratique la plus impie qui pût défigurer le Christianisme. Ce fut aussi un des plus grands soins de la Régente que de les réprimer, & à quoi elle donna toute son aplication *b*. Elle y avoit été fortement exhortée par le Sermon de l'Evêque de Sarlat, qui la conjura au nom de Dieu de faire réflexion sur le serment qu'elle avoit fait au commencement de sa Régence, de ne faire grace à personne au sujet du Duel, & d'abandonner tous ceux qui en seroient coupables à la rigueur des Loix. Pour rendre son exhortation plus vive, il l'illustra d'une comparaison qui peignoit l'horreur de ces funestes Combats, & la punition qu'on en devoit faire. *Il en est*, disoit-il, *comme de la fureur d'un grand embrasement qu'on ne peut arrêter qu'en abatant des maisons & des Palais : ainsi pour réprimer la brutalité de ces Combats, il ne faut point craindre de sacrifier à la Justice quelques personnes de qualité pour les faire servir d'exemple aux autres.* On dit que ce Discours fut adressé à la Reine, à cause de la nouvelle qu'on avoit euë d'un Duel qui se devoit faire de six contre six enfermez dans une chambre, & avec des Armes

Beau Discours de l'Evêque de Sarlat à la Reine pour les réprimer.

a *En 1654.*
b *Voiez la Lettre de Wicquefort du 17. Mars 1646.*

1646. Armes courtes. Tant il entre de fureur dans cette fausse bravoure, qui ne peut être inspirée que par le Démon !

Relation de quelques Duels considérables.

Nonobstant les défenses de la Reine, la manie des Duels continuoit toujours, & même dans l'Armée où le Comte de Rieux, frere du Duc d'Elbœuf, se battit contre le Marquis de Vassé, chacun aiant son Second. Il en couta la vie à celui du Comte de Rieux. Le Marquis de Vassé fut obligé de s'absenter : la naissance du Comte de Rieux, Prince du Sang de Lorraine, & Parent de la Duchesse d'Orleans le sauva, & il demeura à l'Armée dans son emploi sous le Duc d'Orleans qui la commandoit.

Je ne raporterai point les autres Duels qui fourmillérent en France, quelque soin que prît la Reine pour en arrêter le cours. Ce grand ouvrage étoit réservé au Roi son fils, & c'est un des plus beaux & des plus merveilleux exploits de son Regne.

Ambassade du Comte de Dohna, Envoié de l'Electeur de Brandebourg.

Les honneurs extraordinaires que la Cour fit cette année à quelques Ambassadeurs méritent d'être raportez. Le Comte de Dohna vint à Paris au mois de Mars, en qualité d'Envoié Extraordinaire de l'Electeur de Brandebourg, & fut reçu avec des cérémonies & des égards que la Cour de France n'avoit jusque-là point eus que pour les Ambassadeurs. Les Annales de ce tems-là disent [a], que la qualité du Maître & celle du Ministre contribuérent à cette distinction. L'Electeur de Brandebourg étoit considé-

ré

[a] *Voiez la Lettre de Wicquefort du 31. de Mars 1646.*

ré comme un des plus puissans Princes de l'Empire, interessé d'ailleurs dans le Traité qui se négocioit à Munster, & le Comte de Dohna étoit d'une naissance & d'un mérite à se faire estimer par une Cour aussi polie que celle de France. La Reine fut si contente de son compliment & de toutes ses manieres honnêtes pendant son sejour à la Cour, qu'elle en témoigna sa satisfaction par les éloges qu'elle en fit à diverses reprises. Elle l'honora aussi d'un present de pierreries d'une valeur considérable. Lorsqu'il prit congé du Cardinal, son Eminence lui fit des questions sur le mariage de l'Electeur son Maître dont on avoit parlé avec la jeune Reine de Suéde, si connuë sous le nom de la Reine *Christine*, mais qui ne se fit point : & sur celui dont on parloit alors avec la Princesse de Nassau d'Orange *a*, qui fut conclu dans la suite. L'entretien ne roula pas seulement sur ces questions familieres, mais aussi sur celles qui concernoient les intérêts des deux Cours, & on se separa avec une mutuelle satisfaction.

1646.

L'estime qu'en fait la Reine, & le present dont elle le régale.

On fit de plus grands honneurs encore au Comte Magnus de la Garde *b*, Ambassadeur de Suéde. Aussi étoit-il honoré du titre d'Ambassadeur Extraordinaire, envoié de plus par la célebre Christine, fille du grand Gustave, & qui avoit hérité de ses vertus, aussi bien que de sa Couronne, cultivant comme lui les Armes & les Lettres, & qui toute jeune qu'elle

Ambassade du Comte de la Garde Envoié de la Reine de Suéde.

a Fille du Prince Frédéric Henri.
b Ou de la Gardie.



1646. qu'elle étoit, ne faisant que sortir de Minorité, savoit déja le grand art de regner. Elle avoit pris l'administration du Roiaume que les Régens lui avoient remise ; & voulant désormais gouverner par elle-même, elle diminuoit l'autorité excessive du Grand Chancelier Oxenstiern, dont les Généraux sembloient auparavant executer les ordres plutôt que les siens ; & aiant honoré le Comte de la Garde de sa faveur & de sa confidence, elle l'avoit envoié à la Cour de France, pour mieux découvrir l'esprit & les desseins du Ministre qui gouvernoit.

Son arrivée fut précedée par un Gentilhomme qu'il dépêcha pour en donner avis, & à qui la Cardinal fit un accueil le plus obligeant du monde, le retenant chez lui, & le faisant manger à sa table. Cependant on préparoit à l'Ambassadeur une réception magnifique, & capable de répondre à la bonne opinion que la France vouloit qu'eût la Suéde de son Alliance. L'Introducteur des Ambassadeurs & son Lieutenant partirent avec les carosses du Roi & de la Reine pour aller à Saint Denis prendre l'Ambassadeur, & honorer ainsi son entrée à Paris. Pendant trois jours qu'il y fut, il logea à l'Hôtel de Vendôme que la Cour avoit loué vingt mille livres pour ces trois jours-là seulement, d'où il fut conduit à Fontainebleau où on lui avoit préparé un autre Palais, & un logement à sa suite qui étoit de deux cents cinquante personnes. Il fut dé-

défraié tout le tems qu'il y fut, & servi par les Officiers du Roi à une table de cinquante couverts : magnificence qu'on n'avoit encore faite à nul autre Ambassadeur. 1646.

Il eut son Audience du Roi & de la Reine avec toute la pompe qui accompagne toujours de semblables solemnitez. Il y eut de la difficulté pour l'Audience du Cardinal, qui voulut avoir la main chez lui, & que l'Ambassadeur faisoit difficulté de lui ceder à l'exemple de Grotius *a*, qui l'avoit contestée au Cardinal de Richelieu : mais la Cour de Suéde n'avoit pas aprouvé cette fierté de Grotius, & la Reine avoit donné des ordres secrets de se conformer à ce qui s'étoit pratiqué avec le dernier Ambassadeur d'Angleterre. Desorte que cet Ambassadeur aiant cedé la droite au Cardinal, celui de Suéde fit la même chose. Il le fit d'ailleurs d'une maniére si galante, que tout l'honneur lui en demeura. Le Cardinal alla le recevoir dans son antichambre, & le reconduisit jusqu'au carosse.

Les honneurs qu'on lui fait.

Il cede la droite au Cardinal.

L'Audience de Congé se passa à peu près avec les mêmes céremonies. Celle qu'il eut de la Princesse de Condé *b* est remarquable par la demande qu'il lui fit de son portrait, & par la réponse qu'elle lui fit pour s'en excuser. *Son portrait*, lui dit-elle, *ne pouvoit pas tenir rang parmi*

Son entretien avec la Princesse de Condé.

a *Il étoit alors Ambassadeur de Suéde.*

b *Charlotte Marguerite de Montmorenci, dont la beauté avoit charmé Henri IV. & obligé le Prince de Condé à se sauver avec elle en Flandre.*



1646. *parmi les beautez du Cabinet de la Reine de Suéde;* mais elle lui promit ceux du Duc & de la Duchesse d'Enguien, & celui de la Duchesse de Longueville. Elle ne pouvoit rien promettre de plus grand & de plus beau, rien qui fût plus au goût de la jeune Reine, qui regardoit le Duc comme un Héros, & à qui devenu Prince de Condé elle conserva toujours l'honneur de son estime & de son affection.

Au sortir de cette Audience l'Ambassadeur trouva la Marquise de Montausier, qui lui dit galamment, qu'au retour de son Ambassade dans son Païs, il pouvoit se vanter d'avoir laissé à toutes les Dames de la Cour de France un très-grand regret de son absence.

Celui qu'il eut avec la Reine ensuite de son Audience de Congé.

Comme il ne partit que quelques jours après son Audience de Congé, il eut encore un entretien sans cérémonie avec la Reine Régente, où il y eut beaucoup de politesse & d'honnêteté de part & d'autre. La Reine commença en faisant tomber le discours sur les avantages remportez en Allemagne par les Troupes Françoises & Suédoises, & en les attribuant à l'heureuse Etoile de la Reine de Suéde: mais l'Ambassadeur tournant la médaille du côté de la Régente, en fit tout l'honneur à la sagesse de son Gouvernement.

Les presens qu'on lui fait.

Les presens qu'on lui fit, & ceux dont on le chargea pour la Reine sa Maitresse répondirent à la magnificence des deux Cours. Le Cardinal Mazarin joignit le sien à ceux du Roi & de la Reine. Il consistoit en un grand nom-

nombre de volumes de l'Imprimerie Roiale richement reliez, pour en orner la Bibliothéque que cette savante Reine avoit commencé de former à Stokolme. 1646.

La fierté ou la brutalité d'un Capitaine Anglois vint comme de propos délibéré insulter à tous les honneurs qu'on faisoit à l'Ambassadeur. Il y avoit à la Rade de Dieppe deux Vaisseaux de Guerre Suédois qui l'attendoient : le Capitaine Anglois qui montoit un Vaisseau de quarante-quatre pieces de Canon demanda le salut aux Vaisseaux Suédois qui le refusérent, & sur ce refus il les salua de trois volées de Canon qui donnérent dans les voiles. Les Suédois y répondirent par la décharge de toute leur Artillerie qui tua douze hommes sur le bord de l'Anglois. Pendant qu'on se canonnoit, le Gouverneur de la Ville a envoia un Sergent de la Garnison dire à l'Anglois, qu'il s'étonnoit de l'insulte qu'il osoit faire dans un Port de France à un Ambassadeur que son caractére devoit faire respecter, & qui eût dû trouver sa sureté dans les Ports & les Rades de la France, où l'Angleterre n'avoit rien à commander : mais le fier Anglois répondit, que son Maître étant Roi de la Mer il lui feroit rendre par tout le respect qui lui étoit dû, & par les Vaisseaux François eux-mêmes, en les obligeant de baisser le Pavillon. Cette fierté fut mal soutenuë, & si son Vaisseau nommé *l'Hirondelle* n'en eût pas imité la

Brutalité d'un Capitaine Anglois qui vouloit faire baisser le Pavillon à son Vaisseau.

a *Montigni.*



1646. la vitesse, les Suédois qui le poursuivirent pendant quelques heures, l'eussent puni de sa témerité.

Complimens faits à la Reine sur la mort de l'Infant d'Espagne par les Ambassadeurs de Venise & de Savoie. Pourquoi les autres ne lui en firent point?

Je ne parle point des Ambassadeurs des autres Cours de l'Europe, me bornant à ces deux-là qui furent distinguez par des considérations particuliéres. Je raporterai seulement à l'égard des autres un fait singulier, & dont je ne croi pas qu'aucun Cérémoniel fournisse rien de semblable. Philippe IV. avoit perdu cette année son fils unique l'Infant Dom-Carlos âgé de dix-sept ans, qui étoit mort *a* à Sarragosse regretté de toute l'Espagne. Le Roi son pere en étoit inconsolable, & avoit notifié sa perte & sa douleur à la Régente de France sa sœur. Elle eût donc dû recevoir là-dessus les complimens de tous les Ambassadeurs des autres Cours: cependant il n'y eut que ceux de Venise & de Savoie qui vinrent s'acquitter de cette céremonie: les autres s'en excusérent par cette raison, que la mort de l'Infant aprochant la Reine & le Roi son fils de la Couronne d'Espagne, ils ne croioient pas qu'elle dût s'en affliger, ni qu'eux par conséquent dussent venir lui en faire des complimens de condoléance *b*. Je ne sai s'ils ne manquoient point aux Loix de la bienséance & de la céremonie; mais il est certain au moins que du côté de la sincérité ils avoient raison.

La saison étoit déja bien avancée qu'on n'avoit

a *Sur la fin de Novembre.*

b *Voiez la Lettre de Wicquefort du 7. de Décembre 1646.*

n'avoit point encore pris ſes meſures pour l'ouverture de la Campagne *a*. Il y avoit pluſieurs cauſes de ce retardement. Premiérement l'épuiſement des Finances. Les Taxes & les Impôts du Controlleur Général, c'étoit Emeri, y ſupléérent, & j'ai raporté ſon habileté auſſi bien que ſa dureté dans la levée de ces deniers, neceſſaire à la verité pour les frais des Armées, mais qui s'exigeoit pourtant avec trop de rigueur, & un pouvoir trop deſpotique. 1646.

Les Etats Généraux ſouhaitent la Paix.

La ſeconde choſe qui cauſoit la lenteur des déliberations du Conſeil, c'étoit la froideur, ou plutôt la répugnance que la Cour trouvoit dans les Etats Généraux des Provinces Unies qui n'agiſſoient plus avec cette vigueur du tems paſſé, & qui ſembloient avoir plus d'inclination pour la Paix que pour la Guerre : On en alléguoit pluſieurs ſujets : I. leur Commerce, dont ils ſe plaignoient que les Douanes de France cauſoient la ruine : II. les chagrins que le Clergé & la Cour de France faiſoient aux Sujets du Roiaume de la même Religion que ceux de la République, qui ſe trouvoit par là intéreſsée dans cette oppreſſion, dans l'infraction des Edits, & dans une haine qui n'étoit fondée que ſur une Créance qui leur étoit commune avec ceux qu'on maltraitoit. Mais ce qui contribuoit le plus au dégoût que cette République témoignoit pour la continuation de la Guerre, c'étoit la jalouſie qu'elle

Les cauſes qui les aliénent de la France.

 avoit

a *Nani. Lettres MSS. de Wicquefort. Vie du Vicomte de Turenne. De Riencourt, Faſtes de Louis le Grand.*

1646. avoit depuis quelques années de l'agrandissement de la France, & l'inquiétude qu'elle commençoit de sentir de l'abaissement de l'Espagne. Toutes les Histoires a sont pleines des mouvemens qu'excitérent la défiance & la fureur de ce Peuple Républiquain, qui crut voir dès-lors sa liberté envahie par la France, sur le bruit qui courut que le Roi Catholique lui cedoit les Païs-Bas. Ces difficultez furent néanmoins surmontées par l'habileté du Cardinal & des autres Ministres. On donna une pleine satisfaction aux Hollandois sur les plaintes du Commerce : il fut défendu de visiter leurs Navires, ni de rien exiger pour les marchandises, encore moins de les confisquer, si ce n'étoit des Munitions de Guerre, qui étoient censées marchandises de contre-bande. On agit aussi avec plus de douceur avec les Protestans du Roiaume, & la Cour réprimanda le Clergé qui avoit poussé son zêle trop loin. Il fut cependant difficile de guérir le Peuple de ses défiances. L'Espagne avoit ses Emissaires qui les fomentoient, & la plus saine partie de la République n'en étoit pas exempte : mais elle savoit cacher ses soupçons, & empêcher que les esprits les plus remuans ne rompissent l'union avec la France, si nécessaire au repos de cet Etat Républiquain.

La Cour de France les caresse, & l'Alliance continuë.

La Cour de France de son côté fit publier des Imprimez pour donner le démentir aux Nouvellistes Espagnols, qui débitoient la Paix particuliére des deux Cou-

a. Voiez. Aubri.

Couronnes par le moien du mariage du Roi Très-Chretien avec l'Infante : & le Cardinal fit de solemnelles protestations, que la France ne feroit point de Paix, qu'elle ne fût générale avec tous ses Alliez. D'ailleurs la Pension, ou le Traité pour les Subsides, que la Cour continua de faire cette année pour l'entretien des Troupes de la République, toutes ces considerations l'obligérent à les mettre en Campagne, & à les joindre à l'Armée Françoise : mais elle conclut à la fin de l'année la Trêve dont j'ai parlé *a*. 1646.

La Paix qui s'avançoit au Congrès de Munster & d'Osnabrug empêchoit encore qu'on ne travaillât avec chaleur aux préparatifs de la Campagne. Ce n'étoit pas seulement la Hollande qui vouloit mettre fin à la Guerre, l'Empereur n'en étoit pas moins las, & faisoit de grandes offres à ses Ennemis : la Suéde commençoit à les écouter, & à se lasser de son côté, ou de ses Victoires, ou du travail & du sang qu'elles lui coutoient, & la jeune Reine qui sortoit de Minorité, toute guerriére qu'elle étoit comme Pallas, aimoit aussi comme Pallas les Arts & les Sciences qui demandent du repos & de la tranquillité. Elle considéroit d'ailleurs que le Grand Chancelier Oxenstiern avoit pris trop d'autorité pendant la Guerre, & que les Généraux de ses Armées sembloient moins dépendre d'elle que de lui. Elle voulut s'affranchir de cet ascendant importun & injurieux à la Roiauté, & sachant que le

Tout le monde souhaite la Paix.

Motifs qui la font souhaiter à la Reine de Suéde.

Q 2

a Voiez ci-dessus page 143.

1646. le Comte d'Oxenstiern, fils du Grand Chancelier, répondant aux intentions de son pere, faisoit naître à tous momens des obstacles à la Paix de Westphalie, où il étoit Plenipotentiaire, elle s'apuia de Salvius son second Ministre, à qui elle confia le secret de la Négociation. C'étoit aussi, comme nous l'avons vu, dans le même esprit qu'elle avoit député le Comte Magnus de la Garde avec la qualité d'Ambassadeur Extraordinaire à la Cour de France, afin d'en pénétrer les desseins, & de faire venir le Cardinal à son but, ou de prendre son parti separément, s'il ne vouloit pas concourir avec elle à une Paix avantageuse aux deux Couronnes. Il arriva encore que la Cour de France prit ombrage de la trop grande prospérité des Suédois, & qu'elle ne trouva pas à propos d'envoier au Vicomte de Turenne, qui commandoit en Allemagne, le secours dont il avoit besoin pour y maintenir la réputation des deux Couronnes. D'ailleurs la France avoit des intelligences avec le Duc de Baviére, sur qui elle se reposoit trop, & négligeoit de renforcer son Armée. C'étoit donc encore de ce côté-là autant de raisons qui empêchoient la Régence de donner ses ordres pour une heureuse Campagne.

Enfin elle avoit ses vûës sur les Places Maritimes d'Espagne en Italie, & ces vûës demandoient des réflexions & du tems. Autant de retardemens aux opérations de la Campagne de Flandre. La Cour se proposoit deux choses, d'enle-

ver

ver aux Espagnols leurs Places Maritimes sur les Côtes de la Mer de Toscane, & d'alarmer le Pape pour l'obliger à rétablir les Barberins. Outre ces deux motifs le Cardinal en avoit un secret. Il vouloit se venger du Pape qui avoit refusé la Pourpre à son frere Archevêque d'Aix, & le contraindre de faire par la force & par la crainte des Armes Françoises ce qu'il n'avoit pas voulu faire de bonne grace. Pour venir à bout de l'entreprise il falloit deux Armées, une de Mer, & l'autre de Terre : l'Amiral de Brézé devoit commander la premiere, & le Prince Thomas *a* devoit avec l'autre faire le Siége des Places. Ce n'étoit pas tout : il étoit encore besoin de mettre le Duc de Florence de la partie, de lui communiquer au moins le secret de l'expédition, afin qu'il n'en prît point d'ombrage, & qu'il ne se mît pas en état de la traverser. Tout fut concerté avec le Prince Thomas, qui vint de Turin à Paris s'aboucher avec le Cardinal, & qui en partit sur la fin de Mars pour retourner à Turin, d'où il se rendit sur la fin d'Avril à Vado, & y trouva la Flotte sur laquelle il s'embarqua pour venir faire le Siége d'Orbitello par terre, pendant que l'Amiral la tiendroit investie du côté de la Mer. C'est par ce Siége que s'ouvrit la Campagne de 1646.

1646

Guerre que le Cardinal projette en Italie pour se venger du Pape.

Il confie le Commandement de l'Armée au Prince Thomas de Savoie.

On dit que le Cardinal avoit dessein d'emploier le Duc d'Enguien à cette expédition, mais que n'étant pas du goût du Prince de Condé, il la confia au Prince Thomas qu'il y engagea par des

Il en flate l'ambition

motifs

1646. mandable par son courage, dont le Pavillon François avoit lieu de se promettre beaucoup de gloire; il avoit encore gagné l'estime & l'affection de tout le monde par ses grandes libéralitez envers plusieurs Gentilshommes incommodez, à qui il faisoit distribuer plus de cent mille livres tous les ans. Un tel Bienfaiteur ne pouvoit qu'être infiniment regretté, & c'étoit un bel éloge que celui qu'en faisoient les louanges & les larmes de tant de personnes, qui publioient ses charitez & sa magnificence: j'ai raporté la prétention du Duc d'Enguien son beau-frere à la Charge d'Amiral, & comment la Reine l'avoit éludée *a*.

L'Espagne triomphoit de la défaite des François, & de la levée du Siége d'Orbitello: mais elle n'en sut pas profiter. Son Armée Navale contente de ces avantages retourna dans ses Ports, où la ramena son Amiral Piemento *b* contre le sentiment des autres Ministres de cette Couronne, qui étoient d'avis qu'il tint la Mer, & qu'il fit d'autres entreprises. Il fut satisfait de son triomphe, aplaudi de toute l'Italie, à qui les Victoires de la France ne plaisent jamais, & sur tout du Pape qui ne pouvoit renfermer sa joie. Les Pasquinades ne manquérent pas à Rome, ni même à Paris, où bièn des gens blâmoient l'ambition du Cardinal, qui pour satisfaire à sa haine & à sa vengeance contre le Souverain Pontife, autant & plus que pour enle-

a *Voiez ci-dessus pag. 173.* b *Ou Pimentel.*

enlever des Places à l'Espagne, dont la France ne pouvoit tirer de grands avantages, affoiblissoit ses Armées de Flandre & d'Allemagne, où ses Conquêtes eussent été plus importantes. Le Cardinal accoûtumé à ces bruits ne s'en étonnoit pas, & songeoit à rétablir la Flotte & l'Armée d'Italie, pour les mettre en état de venger les injures de la Couronne & les siennes, & de convertir en des chants de deuil les réjouissances & les satyres des Cours de Rome & de Madrid. Quand un peu de vengeance anime l'ambition, tout est bientôt prêt. 1646. Le Cardinal travaille à réparer le dommage de cette expédition.

Il fit assembler sans perdre de tems le Conseil de la Régence à Fontainebleau, & y fit résoudre le Siége de Piombino & de Porto-Longone. C'étoit par là fraper deux coups en même tems, l'un sur l'Espagne, & l'autre sur le Pape : car quoique ces deux Places fussent soumises à la Couronne d'Espagne qui y avoit ses Garnisons, Porto-Longone neanmoins apartenoit quant à l'utile avec tous ses Domaines au Prince Ludovisio neveu du Pape *a*. La Flotte fut donc bientôt rétablie, & de nouvelles Troupes jointes aux premiéres se trouvérent prêtes à s'embarquer. On fit plus. Le Prince Thomas étoit devenu suspect, comme le sont presque toujours les malheureux : on lui ôta le Commandement pour le donner aux Maréchaux de la Meilleraye & Du Plessis-Prâlin.

Ces deux Maréchaux sortirent si promtement des Ports de France, qu'ils parurent Prise de Piombino.

R 2

a Il en avoit épousé une niéce.



1646. turent dans la Mer de Toscane, avant que le bruit de leur embarquement se fût répandu. Leur premier exploit fut la prise de Piombino, où il n'y avoit qu'une foible Garnison, & qu'ils emportérent d'emblée. Cette Place, qui est dans l'Etat de Sienne, n'étoit pas le but de leur expédition; ils en vouloient à Porto-Longone dont ils allérent aussitôt former le Siége. Elle est située dans la petite Ile d'Elbe sur les Côtes de la Toscane: & comme elle avoit de meilleurs Ouvrages & une plus forte Garnison que Piombino, elle résista plus longtems, aiant soûtenu vingt jours de Tranchée ouverte depuis le 9. d'Octobre jusqu'au 29. qu'elle fût obligée de se rendre par composition. La Garnison Espagnole en sortit au nombre de six cents hommes; & toute l'Artillerie qui consistoit en trente-six pieces de Canon resta dans la Place avec quantité de Munitions.

Et de Porto-Longone.

Importance de cette Conquête.

Le Cardinal Mazarin triompha à son tour, & crut la France bien dédommagée du mauvais succès d'Orbitello. En effet Porto-Longone étoit une des plus fortes Places qu'eût l'Espagne sur les Côtes de la Méditerranée, & dont la prise lui ôtoit la communication avec les Roiaumes qu'elle possedoit en Italie. Elle assuroit au contraire un Port à l'Armée Françoise, & une retraite à ses Vaisseaux qui croisoient sur cette Mer, & qui traversoient la Navigation des Ennemis. Le Pape de son côté fut consterné de cet exploit, comme d'un coup de foudre, & la crainte lui

fit

fit faire ce qu'il avoit jusque-là refusé si opiniâtrément aux sollicitations de la France. Il fit venir le Cardinal Grimaldi Protecteur de cette Couronne, à qui il accorda le pardon des Barberins avec la restitution de leurs Charges & de leurs biens, à condition qu'ils se rendroient dans le Comtat d'Avignon, & que de là ils lui écriroient pour lui marquer leur soumission. Ce changement du Pape avoit même précedé la prise de Porto-Longone qu'il croioit par là sauver à son neveu : mais le Cardinal plus fin que lui laissa faire les deux Maréchaux de France, n'ecrivant au Pape que pour s'excuser de n'avoir pas eu assez de tems pour revoquer leurs ordres. Ainsi finit la seconde expedition de la France en Italie, plus heureuse que la premiere, dont elle effaça la honte, & répara avantageusement la perte.

1646.

Le Pape rapelle les Barberins.

La Campagne de Flandre fut toute glorieuse pour la France, & elle l'eût été encore davantage, si l'Armée Hollandoise eût secondé la sienne. Elle avoit pour Chefs les mêmes Généraux qui la commandoient l'année précédente, le Duc d'Orleans & le Duc d'Enguien, & avec la même subordination. C'étoit aussi la même politique qui mettoit ces deux Princes à la tête de l'Armée. Par là on les tenoit éloignez de la Cour, & tout le Gouvernement du Roiaume demeuroit paisiblement entre les mains de la Régence : & par là encore on satisfaisoit leur ambition, en la faisant paroître sur le Théatre le plus éclatant,

Plan de la Campagne de Flandre.

1646. qui est sans contredit celui de la Guerre : on les engageoit en même tems par l'amour de leur propre gloire à prendre soin de celle de l'Etat, & à s'intéresser à la prosperité de ses Armes, d'où dépendoit cette réputation dont les Conquérans sont si avides. Les expéditions de la Campagne avoient été concertées entre eux & les principaux Ministres de la Régence, comme je l'ai raporté *a*, & le Cardinal avoit encore apellé à ces Conférences le Maréchal de Gassion, comme un des plus habiles Généraux qu'eût la France, qui connoissoit mieux le Païs, & qui savoit le mieux prendre une hardie résolution, & l'executer avec succès. C'étoit lui qui devoit fraper les premiers coups, & ouvrir le chemin aux grands exploits des deux autres. On avoit encore obligé les Hollandois par le Traité de Commerce & par celui des Subsides, ainsi que je l'ai déja dit *b*, à entrer dans la lice & à faire agir leurs Troupes & leurs Flottes contre l'Ennemi commun. Toutes ces mesures étoient bien prises : mais la République ne répondoit pas à ce qu'on attendoit d'elle, comme nous le verrons en son ordre, & sa froideur ou sa politique empêcha les succès qu'on s'étoit promis. Ceux qu'on remporta ne laissérent pas d'être considerables. J'en vais donner la relation.

Gassion surprend & défait les Espagnols.

Le Maréchal de Gassion fit, comme il avoit été résolu, l'ouverture de la Cam-

a *Voiez ci-dessus pag.* 160.
b *Voiez ci-dessus pag.* 186.

Campagne. Le 13. de Mai il marcha aux Ennemis qui s'étoient retranchez dans quatre Villages, pour de là continuer leur route & executer leur dessein de se jetter dans les Places Maritimes que les François voudroient attaquer. Gassion les aiant découverts vint les charger si brusquement dans leurs Retranchemens sur les neuf heures du soir, qu'il enleva un de leurs Quartiers, où il les trouva presque tous endormis. Ce fut un coup de tocsin pour les trois autres Villages: la Cavalerie monta à Cheval, & se mit à la tête & sur les ailes de l'Infanterie, tous résolus à se bien défendre dans les Postes qu'ils occupoient, & où ils se tenoient à couvert derriére leurs Lignes. L'intrépide Gassion les y eut bientôt forcez. Il fit mettre pied à terre à ses Gardes & à une partie de la Cavalerie, & donnant de tous côtez l'épée à la main, il ouvrit le passage au reste de la Cavalerie, qui se joignant à ceux qui lui avoient fraié le chemin, acheva la défaite des Ennemis. 1646.

Ce n'étoit qu'un prélude de la Campagne. L'Armée parut bientôt après forte de trente-cinq mille hommes. Elle s'étoit séparée en deux Corps, l'un sous le Commandement du Duc d'Orleans, & l'autre sous celui du Duc d'Enguien. Ils se réunirent pour faire le Siége de Courtrai, qui passoit alors pour une des meilleures Villes de Flandre, située sur la riviére du Lis, assez bien fortifiée, & défenduë par une nombreuse Garnison. D'ailleurs l'Armée Espagnole s'étoit

Siége & prise de Courtrai.

1646. assemblée, & promettoit à la Ville un prompt secours. Il fut trop lent, ou le Gouverneur trop impatient capitula trop tôt *a*, n'aiant pas soutenu quinze jours de Tranchée ouverte. Le Duc de Lorraine qui ne croioit pas la Place si prête à se rendre, & qui se promettoit d'en faire lever le Siége, envoia au Camp des François prier le Duc d'Orleans de permettre au Comte de Marcheville, qui avoit été son Gouverneur, de le venir trouver, aiant quelque chose à lui dire qui concernoit la personne & les intérêts de son Altesse Roiale. C'étoit pour exhorter le Duc d'Orleans son beau-frere, à ne se point opiniâtrer plus long-tems devant une Place qu'assurément il ne prendroit pas, & de se retirer pendant qu'il le pouvoit faire impunément, & avant qu'on l'y forçât. Mais il fut bien surpris quand le Comte de Marcheville, qui eut la permission de l'aller trouver, lui répondit que l'avis venoit trop tard, & que la Capitulation étoit signée. S'il vouloit faire peur au Duc d'Orleans pour l'obliger à lever le Siége, ou s'il croioit lui rendre un bon office, il se trompa, & soit qu'il agît sérieusement, soit qu'il voulût plaisanter, les Rieurs ne furent pas de son côté. Il jura qu'il feroit pendre le Gouverneur, pour avoir si mal défendu la Place, & pour l'avoir si lâchement renduë. Mais ne devoit-il pas s'en imputer la perte à lui-même pour ne l'avoir pas secouruë, & n'étoit-

Mauvaise plaisanterie du Duc de Lorraine.

ce

a Le 28. de Juin.

ce pas sur lui autant que sur le Gouverneur que devoit tomber la honte de la Capitulation qui se faisoit, pour ainsi dire, à ses yeux? 1646.

La réduction de Courtrai fut suivie de celle de Bergue-Saint Vinox sur la riviére de Colme, qui n'attendit pas le second jour de l'ouverture de la Tranchée à faire sa composition, & de celle de Mardick qui fit plus de résistance: le Siége aiant duré depuis le 5. d'Août jusqu'au 24.

Prise de Bergue-Saint Vinox.

Mardick n'est qu'un Fort situé sur le bord de la Mer à une lieuë de Dunkerque, à qui il sert comme de Rempart: & c'est pour cela qu'on le vouloit emporter afin de faire le Siége de Dunkerque, comme on fit ensuite. Ses Bastions, ses Fossez larges & remplis d'eau, ses Demi-Lunes, & ses Contrescarpes palissadées, tous ces Ouvrages ne faisoient pas esperer une facile réduction. Les Ennemis l'avoient surpris pendant l'Hyver, on le reprit à force ouverte pendant l'Eté. Les Maréchaux de Gassion & de Rantzau, Rivaux de la gloire à laquelle ils prétendoient tous deux avec une émulation qui alloit jusqu'à la haine, servoient à ce Siége, & montoient alternativement la Tranchée. Je ne parlerai point des attaques qui furent vigoureuses, ni des sorties qui ne le furent pas moins, & qui se firent tous les jours depuis le commencement du Siége jusqu'à la fin. La Place n'étant point secouruë fut enfin obligée de se rendre, & le Duc d'Orleans finit la Campagne par

Et du Fort de Mardick.

cet

1646. cet exploit : soit que les plaisirs ou les intrigues de la Cour l'y rapellassent, soit qu'il y fût invité par l'Abbé de la Riviére qui le gouvernoit toujours, & qui crût avoir besoin de lui.

Le Duc d'Enguien prend Furnes.

Le Duc d'Enguien resta donc seul Géneral en Chef par l'absence de cet oncle du Roi, dont l'eloignement ne servit au premier qu'à le rendre plus apliqué aux grandes entreprises qu'il méditoit, & desquelles le Généralissime lui auroit ravi la gloire, ou avec qui du moins il eût été obligé de la partager. Ainsi donnant un plein essor à son ambition, il se presenta le 6. de Septembre devant Furnes, qui n'étoit pas assez forte pour lui résister long-tems. S'en étant rendu maître dès le second jour, il fit faire quelques Ouvrages autour de la Place pour la mettre en état de défense, en cas que les Ennemis voulussent s'en saisir pour l'incommoder au Siége de Dunkerque, par où il avoit dessein de couronner les triomphes de cette Campagne.

Fait le Siége de Dunkerque.

Le Siége n'en dura que dix-huit jours. Cependant il fut un des plus beaux qu'on eût faits, & ajoûta un grand relief à la réputation du Conquérant, qui dans un âge si peu avancé égaloit déja celle des plus grands Capitaines du monde. Un Historien *a* dit qu'avant que de faire le Siége il avoit battu le Marquis de Caracêne, qui s'étoit laissé attirer mal à propos au Combat, en quittant le Camp où il s'étoit retranché pour couvrir Dunkerque. Les autres ne parlent que de Picolo-

Picolomini n'ose forcer ses Lignes.

a *Nani.*

colomini, qui emploia en vain toutes ses rufes pour secourir une si importante Place. Le Duc d'Enguien avoit si bien pris ses précautions, & il donnoit de si bons ordres pour couper les passages à l'Ennemi, qu'il fut impossible à ce vieux & rusé Général de forcer ses Lignes, qu'il n'osa regarder que de loin, sans qu'il entreprît de les attaquer, ni qu'il pût jetter du secours dans la Place. 1646.

Je ne ferai point la description de ce fameux Port de Mer, dès-lors redoutable à tous ses Voisins, mais qui le devint bien davantage dans la suite par les merveilleux Ouvrages qu'y fit faire le Roi Très-Chrétien. Je dirai seulement que les Fortifications d'alors paroissoient suffisantes pour arrêter long-tems une Armée nombreuse, & en rendre les attaques inutiles. Il y avoit d'ailleurs dans la Place une Garnison de deux mille cinq cents hommes d'Infanterie, & de trois cents Chevaux : à quoi il faut ajoûter trois mille Bourgeois capables de porter les Armes, & autant de Matelots, gens aguerris, & qui pouvoient dans le besoin se servir du mousquet & de l'épée. Tout cela ne rebuta point le Duc d'Enguien, qui jugeant cette Conquête digne de son courage l'entreprit avec d'autant plus de joie qu'il la jugeoit difficile. Il distribua son Armée en divers Quartiers qui occupoient toutes les Avenuës par où on eût pu venir par terre au secours de la Ville, pendant que l'Armée Navale des Hollandois, commandée par Tromp, fermoit

L'Armée Navale des Hollandois bloque la Ville.



1646. moit entiérement le Port, pour empêcher que rien n'y pût entrer, ni que rien en pût sortir. Tout étant ainsi disposé on ouvrit deux Tranchées, l'une à la gauche, & l'autre à la droite, & l'on avança les Travaux avec tant de diligence, que peu de jours après la Place fut contrainte de capituler. Picolomini fit mine de la vouloir secourir par terre, & les Galeres d'Espagne parurent disposées à combattre les Vaisseaux Hollandois qui fermoient le Port : mais ni les uns ni les autres n'osérent rien entreprendre, & le Gouverneur *a*, qui les vit disparoître, fit le 10. d'Octobre sa composition.

Après dix-huit jours de Siege la Ville se rend le 10. d'Octobre.

La saison étoit trop avancée pour tenir plus long tems la Campagne, & le Duc d'Enguien ne pouvant la finir plus heureusement, revint à Paris couvert de gloire y recevoir les aplaudissemens de la Cour & de tout le Roiaume. Cette Conquête éleva sa renommée & sa réputation si haut, dit l'Historien de Venise *b*, que le Peuple & les Soldats le regardoient comme leur Ange Tutélaire, & comme une espece de Divinité qui présidoit sur les Armes.

Le Siege d'Anvers une seconde fois proposé & rejetté.

La Flandre étoit perduë pour les Espagnols, ajoûte le même Auteur, si les Hollandois avoient voulu de leur côté seconder la fortune, & si les Generaux des deux Nations eussent été animez du même esprit & de la même ardeur. Le Maréchal de Grammont pour exciter celle du Prince d'Orange l'avoit joint avec

a *Le Marquis de Leydes.* b *Nani.*

avec un Corps de six mille hommes, & le sollicitoit d'entreprendre le Siége d'Anvers, qui fut une seconde fois mis sur le tapis, mais qui échoua une seconde fois. Les mêmes raisons *a* empêchérent une si belle entreprise, la jalousie de la Province de Hollande pour Anvers, & le refroidissement de toutes les Provinces-Unies pour la Guerre. Cette tiédeur passa jusqu'à leur fameux General le Prince d'Orange, & on n'y reconnoissoit plus ce Héros Fréderic Henri qui avoit acquis tant de gloire, ce Conquérant de Boisleduc & de Mastricht, & de tant d'autres Places qu'il avoit enlevées à l'Espagne : soit, comme je l'ai déja dit *b*, que la Princesse son épouse trop Espagnole retint son ardeur, soit que ses indispositions la ralentissent, soit enfin qu'il eût des ordres précis de la République de n'affoiblir pas davantage les Païs Bas Espagnols. Peut-être faut-il joindre toutes ces causes ensemble *c*, qui l'empêchérent d'assieger Liere & de prendre Venlo, dont il n'entreprit le Siege que malgré lui sur les pressantes instances du Maréchal de Grammont, & n'aiant pas été fâché que le secours y fût entré pour avoir un prétexte de le lever. 1646.

Langueur du Prince d'Orange Fréderic Henri.

A quoi il la faut attribuer.

Le Vicomte de Turenne commandoit toujours l'Armée Françoise en Allemagne : mais cette Armée étoit si foible qu'il eut besoin de toute sa capacité pour con-

La Régence trompée par le Duc de Baviere.

a *Voiez ci-dessus page* 103.
b *Voiez ci-dessus page* 100.
c *Voiez ci-dessus page* 100. *&* 186.

1646. conservet une partie des Conquêtes de la France, bien loin d'en pouvoir faire de nouvelles. Deux choses, comme je l'ai déja dit a, empêchoient la Régence de donner de plus grands secours au Vicomte de Turenne. I. La crainte qu'elle avoit que les Suédois ne se rendissent trop puissans, si elle en favorisoit davantage les Conquêtes. II. Les secretes intelligences qu'elle entretenoit avec l'Electeur de Baviere. Je ne sai si la jalousie à l'égard des Suédois étoit bien fondée: mais elle se trompa dans la confiance qu'elle prit en l'Electeur, comme nous l'allons voir.

Embarras du Vicomte de Turenne faute de Troupes.

Les Impériaux profitant de la foiblesse de l'Armée Françoise avoient repris beaucoup de Places dans la Bohême & dans les Provinces de l'Empire, sans que le Vicomte de Turenne, qui se tenoit sur le Rhin pour veiller à la conservation de Philisbourg, pût secourir les Alliez, dont il étoit trop éloigné. Il voioit cependant avec douleur les Ennemis prendre des Quartiers d'Hyver dans la Hesse, & par là lui ôter la communication avec les Suédois. Dès qu'on put ouvrir la Campagne, Hessiens & Suédois, tout lui demanda du secours, & il ne savoit comment faire pour les assister. Aiant peu de Troupes il ne pouvoit pas les partager; & d'ailleurs comment les faire marcher par des Païs occupez par les Ennemis qui fermoient tous les passages. Après y avoir bien pensé, il trouva un expédient, dont tout autre Gé-

a Voiez ci-dessus page 191.

Général moins habile & moins apliqué ne se fût jamais avisé. Ce fut de prier le Prince d'Orange de lui prêter un Pont de bateaux qu'il avoit sur le Rhin, & il fit passer son Armée sur ce Pont aux environs de Wésel. Les Ennemis craignant alors qu'il ne marchât dans la Baviére, dont les passages étoient ouverts, quittérent la Hesse, & pour lui couper chemin s'avancérent en diligence sur le Mein: mais celle du Vicomte de Turenne fut plus grande que la leur; & aiant une journée d'avance sur eux, il s'assura de cette riviere en se rendant maître d'Aschaffembourg, Ville de l'Electorat de Maience, & de quelques autres Places, dont il fit raser les unes, & mit Garnison dans les autres. 1646. Fait passer le Rhin à son Armée près de Wésel. Il se rend maître d'Aschaffembourg.

Son dessein étoit d'entrer dans la Baviére: ainsi continuant sa route il marcha vers le Danube, & contraignit les Villes qu'il trouva sur son passage à lui ouvrir les portes. Aiant passé le Danube il se presenta devant Rhain qui l'arrêta pendant quelques jours. Maître de cette Place située sur le Lech qui sépare la Baviére de la Souabe, il pénétra dans la premiere qui demeura en proie à l'Armée Françoise. Passe le Danube. Entre en Baviére.

Ce fut alors que l'Electeur fit avec la France un Traité de Neutralité pour conjurer l'orage prêt à fondre sur tout son Païs, où il ne se croioit pas en sureté dans sa Capitale. La Régence, qui avoit, comme je l'ai dit a, toujours entretenu une secrete correspondance avec lui, L'Electeur fait son Traité avec la France.

a *Voiez ci-dessus page 188.*

1646. lui, se lia les mains de son côté, en pensant les lier à ce Prince son plus redoutable Ennemi. Les uns & les autres avoient leurs raisons pour agir de la sorte, & ce n'étoit qu'artifice & que politique des deux côtez. La France par la jalousie qu'elle avoit des Suédois ne vouloit pas leur abandonner la Baviére; & l'Electeur de son côté étoit bien aise que l'Empereur, qu'il abandonnoit en demeurant Neutre, reçût quelques mortifications qui le rendissent moins fier. C'est ainsi, comme le remarque fort bien un Auteur a, que la politique sacrifioit de pauvres miserables qui se trouvoient tantôt dans un Parti, & tantôt dans un autre, & qui paioient toujours les pertes ou les Conquêtes qu'on faisoit au prix de leurs biens & de leur sang.

Articles du Traité.

Par ce Traité l'Electeur convenoit d'accorder la Neutralité pour lui & pour l'Archevêque de Cologne, & promettoit de la garder jusqu'à la conclusion de la Paix générale. En attendant il donnoit un passage libre aux François pour aller dans le Haut-Palatinat, & dans les Païs Héréditaires de l'Empereur, & pour cela il leur consignoit Hailbron & Lawighen, & d'autres Forteresses dans la Souabe & le Wirtemberg. On étoit aussi convenu que sur toutes choses il ne secourroit point l'Empereur, & ne permettroit pas que ses Troupes passassent à son service. De cette maniere tout le poids de la Guerre

a *L'Auteur qui a écrit la Vie du Vicomte de Turenne.*

Guerre tomboit sur les Etats Hereditaires de la Maison d'Autriche, & le General Wrangel aiant pénétré dans la Bohême avoit forcé Egra, pendant que le Comte de Konismark faisoit des Conquêtes plus importantes dans l'Empire, & particuliérement dans la Westphalie. 1646.

Le Vicomte de Turenne a ordre de sortir de la Baviére & de répasser le Rhin.

Cependant le Vicomte de Turenne eut ordre d'abandonner le Lech & le Danube, & de repasser le Rhin. Il en fut surpris: mais il fallut obéïr, & se separer des Suédois, dont il essaia de modérer les plaintes & l'indignation. C'est ce que nous verrons en son ordre, car cela ne se fit que l'année suivante. Voions ce qui se passa celle-ci en Catalogne.

Le Comte de Harcourt fait le Siége de Lérida.

Le Comte de Harcourt y avoit entrepris le Siége de Lérida, l'écueil fatal des Armées Françoises & de leurs Generaux. Cette Ville située sur la Noguéra qui separe la Catalogne de l'Arragon, étoit considérée par l'Espagne comme la Clef de ces deux Roiaumes, & comme une des plus importantes Places de cette Monarchie.

Le Viceroi aiant heureusement dissipé la Conjuration de Barcelone & pacifié cette Capitale, résolut le Siége de Lérida, par lequel il espéroit mettre toute la Catalogne sous le joug de la France, & donner un grand éclat à sa Viceroiauté. Mais on n'est pas toujours heureux, & la fortune se plaît toujours à mortifier par de fâcheux revers l'ambition des plus grands Capitaines. Il se pré-

1646. ſenta devant la Place au mois de Mai avec une belle Armée, & toutes les proviſions néceſſaires pour en faire le Siége. Le Gouverneur au contraire feignit qu'il manquoit de vivres, & trompa ainſi le Général François, qui trouva à propos de ménager ſon monde, & de ſe contenter de tenir la Ville bien ſerrée pour empêcher qu'on n'y pût faire entrer des proviſions. Mais pendant qu'il conſumoit lui-même les ſiennes dans ſon Camp, le ruſé Gouverneur faiſoit diſtribuer le pain à ſes Soldats avec un ſi bon ordre, qu'il donna le tems au ſecours qu'on lui préparoit de venir & de le délivrer. Il y avoit plus de ſix mois que la Tranchée étoit ouverte *a*, ſans qu'on fût néanmoins encore fort avancé, pour la raiſon que je viens de dire, que le Comte de Harcourt croioit réduire la Place par la faim à ſe rendre à diſcrétion, lorſque le ſecours parut. Il étoit conduit par le Marquis de Léganez qui venoit à la tête d'une forte Armée venger les injures de l'Eſpagne & les ſiennes. Léganez avoit été contraint de lever le Siége de Caſal, battu par le Comte de Harcourt en 1640 *b* : il voulut avoir ſa revanche ſix ans après, & contraindre ce Comte à ſon tour d'abandonner le Siége de Lérida, & de fuir devant lui, ou de périr avec ſon Armée dans ſon Camp. Il l'attaqua avec une vigueur animée par le déſir de la vengeance, & en força tous les Retranche-

Le Marquis de Léganez le contraint de le lever.

a *Les Faſtes de Louis le Grand diſent trois mois ſeulement.*
b *Voiez ci-deſſus page* 8.

chemens. Les Fran ois abbatus par les fatigues d'un long Siége ne purent soutenir l'ardeur de ces Troupes fraîches, & pliérent sans qu'il fût possible au Comte de Harcourt de les rallier, obligé lui-même à faire une honteuse retraite en abandonnant le Champ de Bataille & le Canon, avec la Victoire *a*. 1646.

Philippe IV. n'eut pas moins de joie de cet heureux succès que Léganez qui l'avoit remporté, & qui lui en envoia la relation : mais sa joie fut temperée par la mort de l'Infant Dom Carlos son fils unique, comme je l'ai déja dit *b*. Tout affligé néanmoins qu'il étoit de cette mort, il en donna avis à ses principaux Ministres, & aux Généraux de ses Armées, à qui il écrivit de sa propre main en des termes qui témoignoient une fermeté & une grandeur d'ame extraordinaire, leur recommandant le soin de ses Sujets, de ses Etats & de ses Troupes, qu'il apelloit également *ses Enfans*. Nous verrons dans la suite ceux qu'il eut d'un second mariage, & qui lui furent aussi ravis l'un aprés l'autre, à la réserve de l'imbécille Charles II. mort au commencement de ce siécle, & qui laissa la Succession de tant de riches Couronnes à Philippe V. petit-fils de Louis le Grand & de l'Infante Marie Thérese.

Mort de l'Infant Dom Carlos.

Constance de Philippe IV.

La mort du Prince de Condé arrivée sur la fin de Décembre, fut une perte pour la France, aussi-bien que pour sa

Mort du Prince de Condé.

S 2 fa-

a *Le 21. Novembre.*

b *Voiez ci-dessus page 184.*

1646. famille. Tout avare qu'étoit ce Prince, qui n'aiant hérité que de quatre mille livres de rente d'ancien Patrimoine, en laissa six cents mille à ses Heritiers, il ne laissoit pas d'avoir de belles qualitez qui le rendoient cher au Peuple, une grande inclination pour la Paix, une forte aversion pour les Impôts, de la bonne foi dans tous ses Contracts, & un soin exact de paier ses dettes. La Régence y perdit un de ses principaux Chefs, & le mieux intentionné pour le Bien-Public, craint du Cardinal, qui en étoit plus retenu dans le pouvoir que lui donnoit sa faveur, & respecté du Parlement, qui lui déferant beaucoup n'eût pas entrepris pendant sa vie ce qu'il entreprit après sa mort. Celle de l'Amiral de Brézé l'avoit brouillé avec la Reine au sujet de la Charge d'Amiral qu'il demanda pour le Duc d'Enguien, beau-frere du defunt, dont la Reine s'excusa sous prétexte qu'elle en réservoit la disposition au Roi son fils lors qu'il seroit Majeur. Le Prince fâché de ce refus s'éloigna de la Cour, mais d'autres libéralitez qu'on lui fit l'y rapellérent. Le Duc d'Enguien hérita de la meilleure partie de ses grandes richesses, aussi bien que de ses titres de Prince de Condé & de premier Prince du Sang, de ses Charges & de ses Gouvernemens. Mais il fit une grande perte de ne l'avoir plus pour modérer son naturel trop ardent, & pour arrêter un feu souvent trop vif, & trop impétueux qui faillit à consumer le Roiaume, & dont il fut consumé lui-même.

Ses bonnes & ses mauvaises qualitez.

Le Duc d'Enguien hérite de ses titres & de ses richesses.

même. Ses autres enfans, tous issus de son mariage avec l'Héritiere du Connétable de Montmorenci, furent le Prince de Conti qu'on destinoit à l'Eglise, mais qui épousa dans la suite une niéce du Cardinal, & une fille qu'épousa le Duc de Longueville, de laquelle j'ai déja parlé *a*. 1646. Ses autres enfans.

Je finirai cette année par l'établissement des Officiers, à qui la conduite du Roi Mineur & du Duc d'Anjou son frere fut commise. La Reine leur mere, qui en avoit la tutelle avec la Régence du Roiaume, avoit le premier soin d'une si importante éducation; mais il falloit des personnes qui prissent sous ses ordres le gouvernement du Roi & du Prince, & qui fussent capables d'en former les premieres années, & de leur donner des instructions convenables à leur naissance roiale & aux esperances des Peuples. On donna donc au Roi pour Gouverneur le Marquis de Villeroi, honoré depuis des dignitez de Maréchal de France, & de Duc & Pair: & on donna la conduite du Duc d'Anjou au Maréchal Du Plessis-Pralin: mais l'un & l'autre furent subordonnez au Cardinal Mazarin, qui eut le titre de Sur-Intendant de la conduite & du gouvernement de sa Majesté, & de *Monsieur*, frere du Roi.

Le Marquis de Villeroi Gouverneur du Roi.

Le Cardinal Mazarin Sur-Intendant du gouvernement.

Ce ne fut que le 23. de Mars de cette année que se fit le partage ou la transaction du partage de la succession de la feuë Reine Mere entre le Roi & le Duc d'Orleans. On fait la disgrace de cette mal-

Partage des biens de la feuë Reine Marie de Medicis.

a *Voiez ci-dessus pag. 54.*

1646. malheureuse Reine, & sa retraite à Cologne, où elle mourut dans la disette en 1642. Cependant elle avoit laissé des effets considérables en France, puisque dans la part qui échut au Duc d'Orleans il y avoit un diamant de cinquante mille écus *a*, que la Régence souhaita d'avoir, & une tapisserie de douze pieces dont le dessein étoit du fameux Raphaël Urbain *b* estimée soixante-mille livres, dont le Cardinal eut envie.

Je n'ai point raporté un événement curieux qui se passa vers la fin de cette année, parce qu'il ne s'agissoit que de la folie d'un Visionnaire qui avoit perdu l'esprit. Cependant comme il y a quelque chose de singulier dans cette extravagance, *c* j'ai cru que le récit n'en seroit pas desagréable. D'ailleurs la personne du Roi s'y trouvant en quelque sorte intéressée par les imaginations de ce fou, la relation n'en doit pas être suprimée. Un homme de belle taille & de bonne mine parut sur les quatre heures du soir à Fontainebleau dans une des Cours du Château, & se mit à crier qu'il étoit Roi de France, que celui qui en prenoit le titre étoit un Usurpateur, & que ceux qui le reconnoissoient pour tel étoient des Traîtres. Il ajoûta qu'il étoit fils de Henri IV. & pour preuve de sa naissance il fit voir une *Hernie* d, qu'il

Visionnaire qui se dit fils de Henri IV. & Roi de France.

a *Voiez la Lettre MSS. de Wicquefort du dernier Mars 1646.*

b *Il mourut en 1520. à l'âge de 37. ans dans une grande réputation.*

c *Voiez la Lettre MSS. de Wicquefort du 7. de Septembre 1646.*

d *Une descente.*

qu'il disoit être la marque des enfans de ce Monarque. Ce discours surprit tout le monde, sans que personne osât l'arrêter, jusqu'à ce que les Archers du grand Prevôt & les Gardes de la porte survenans s'en saisirent, & l'emmenérent prisonnier. Le Roi qui n'étoit pas accoûtumé à voir sa qualité contestée le voulut voir, & se le fit amener : mais après s'être diverti de ses extravagances, il ordonna qu'on le conduisît à Paris, pour le mettre aux petites maisons.

1646.

On le conduit aux petites maisons.

1647.

Nouvelle Confédération entre l'Empereur & le Roi d'Espagne

L'année 1647. ne fut presque nulle part heureuse à la France, & il sembloit que la fortune lasse de la favoriser vouloit lui tourner le dos. Ferdinand III. & Philippe IV. les Chefs des deux Branches principales de la Maison d'Autriche qui regnoient en Allemagne & en Espagne, déja unis par les liens du sang & par leur commun intérêt, firent une nouvelle Confédération pour s'assister mieux qu'ils n'avoient fait les années précédentes contre les Couronnes de France & de Suède. Dans ce dessein il fut résolu d'envoier l'Archiduc Léopold, frere de l'Empereur, au secours des Païs-Bas, dont Philippe IV. lui donna le Gouvernement avec une autorité à peu près semblable à celle qu'avoit euë autrefois l'Archiduc Albert [a], pour donner par là plus de réputation aux Armes de l'Espagne en Flandre, & inspirer aux Peuples & aux Soldats par la dignité du Gouverneur plus de respect & plus d'affection

[a] *Sous Philippe II. dont il épousa la fille qu'on nommoit* l'Infante Isabelle.

1647. fection pour le Gouvernement. Cependant l'Empereur en assistant le Roi Catholique ne négligea pas les intérêts de l'Empire, ni le Roi Catholique de son côté n'abandonna pas le soin de l'Espagne & de l'Italie : & tous deux faisant de nouveaux efforts firent marcher des Armées plus considérables, qui chassérent les François & les Suédois de la plupart de leurs Conquêtes.

Tel fut le succès de leur union : & si la révolte de Naples n'eût occupé les Forces d'Espagne, elles eussent fait de grands progrès. La desunion au contraire qui se mit de tous côtez entre les Alliez, leur fit perdre le fruit de tant d'avantages remportez pendant leur bonne intelligence, & qu'ils avoient agi de concert, sans se défier les uns des autres.

La mesintelligence se met entre les François & les Suédois.

Leur mesintelligence perdit tout. La jalousie des François les fit agir foiblement, & le dépit des Suédois les dégoûta de l'Alliance, & causa des divisions funestes aux deux Couronnes. Le Traité de Neutralité conclu par la France avec la Baviére porta le mécontentement des Suédois trop loin, & fit prendre à la France de fausses mesures : l'Empereur profita d'une conjoncture si favorable, & rétablit ses affaires en Allemagne.

Le Traité fait avec l'Electeur de Baviére en est la cause.

La Cour de France avoit tâché de desunir les deux Branches de la Maison d'Autriche, en faisant le mariage de *Mademoiselle* avec l'Empereur Ferdinand [a] : & dans ce dessein elle avoit envoié Mon-

vert

[a] *Voiez Nani.*

vert à la Cour de Vienne, sous prétexte de faire des complimens de condoleance à l'Empereur sur la mort de l'Impératrice, mais en effet pour lui proposer ce mariage. Il fut traversé par la Cour de Madrid qui en détourna l'Empereur, & il épousa l'Archiducheſſe d'Inſpruck. Ainſi l'union des deux Maiſons ſubſiſta. 1647.

L'Empereur Ferdinand détourné du mariage de *Mademoiselle*.

La France au contraire divisée par les Factions qui commençoient à ſe fortifier contre la dureté des Impôts, & par la haine du Gouvernement que les Peuples n'aimoient pas à voir entre les mains d'un Etranger *a*, ne ſut profiter de la rebellion des Napolitains. Elle eut encore le malheur de voir les Provinces-Unies ſe détacher peu à peu d'avec elle, par la crainte de ſa trop grande puiſſance, & faire leur Paix avec le Roi Catholique, avant qu'elle lui eût enlevé les Païs-Bas.

Conquêtes de l'Archiduc Léopold.

Tout aiant été concerté de la maniére que je l'ai dit entre les deux Cours de Vienne & de Madrid, l'Archiduc Léopold ſe mit de bonne heure en Campagne à la tête d'une belle Armée, avec laquelle il vint le 10. de Mai mettre le Siége devant Armentiéres, & la nuit du 15. au 16. il ouvrit la Tranchée. La Place n'étoit pas forte, ni la Garniſon nombreuſe, & elle manquoit de proviſions: cependant le Gouverneur *b* tint juſqu'au dernier de Mai que la Capitulation fut ſignée.

Prend Armentiéres.

Cette réduction fut ſuivie de celle de Warneton, Comines & Lens, & enfin de

Et pluſieurs autres Places.

T

a Du Cardinal. *b* Du Pleſſis Belliére.

1647. fection pour le Gouvernement. Cependant l'Empereur en assistant le Roi Catholique ne négligea pas les intérêts de l'Empire, ni le Roi Catholique de son côté n'abandonna pas le soin de l'Espagne & de l'Italie : & tous deux faisant de nouveaux efforts firent marcher des Armées plus considérables, qui chassérent les François & les Suédois de la plupart de leurs Conquêtes.

Tel fut le succès de leur union : & si la révolte de Naples n'eût occupé les Forces d'Espagne, elles eussent fait de grands progrès. La desunion au contraire qui se mit de tous côtez entre les Alliez, leur fit perdre le fruit de tant d'avantages remportez pendant leur bonne intelligence, & qu'ils avoient agi de concert, sans se défier les uns des autres.

La mesintelligence se met entre les François & les Suédois.

Leur mesintelligence perdit tout. La jalousie des François les fit agir foiblement, & le dépit des Suédois les dégoûta de l'Alliance, & causa des divisions funestes aux deux Couronnes. Le Traité de Neutralité conclu par la France avec la Baviére porta le mécontentement des Suédois trop loin, & fit prendre à la France de fausses mesures : l'Empereur profita d'une conjoncture si favorable, & rétablit ses affaires en Allemagne.

Le Traité fait avec l'Electeur de Baviére en est la cause.

La Cour de France avoit tâché de desunir les deux Branches de la Maison d'Autriche, en faisant le mariage de *Mademoiselle* avec l'Empereur Ferdinand [a] : & dans ce dessein elle avoit envoié Monvert

a Voiez Nani.

vert à la Cour de Vienne, sous prétexte de faire des complimens de condoleance à l'Empereur sur la mort de l'Impératrice, mais en effet pour lui proposer ce mariage. Il fut traversé par la Cour de Madrid qui en détourna l'Empereur, & il épousa l'Archiduchesse d'Inspruck. Ainsi l'union des deux Maisons subsista.

L'Empereur Ferdinand détourné du mariage de *Mademoiselle*.

La France au contraire divisée par les Factions qui commençoient à se fortifier contre la dureté des Impôts, & par la haine du Gouvernement que les Peuples n'aimoient pas à voir entre les mains d'un Etranger *a*, ne sut profiter de la rebellion des Napolitains. Elle eut encore le malheur de voir les Provinces-Unies se détacher peu à peu d'avec elle, par la crainte de sa trop grande puissance, & faire leur Paix avec le Roi Catholique, avant qu'elle lui eût enlevé les Païs-Bas.

Conquêtes de l'Archiduc Léopold.

Tout aiant été concerté de la maniére que je l'ai dit entre les deux Cours de Vienne & de Madrid, l'Archiduc Léopold se mit de bonne heure en Campagne à la tête d'une belle Armée, avec laquelle il vint le 10. de Mai mettre le Siége devant Armentiéres, & la nuit du 15. au 16. il ouvrit la Tranchée. La Place n'étoit pas forte, ni la Garnison nombreuse, & elle manquoit de provisions: cependant le Gouverneur *b* tint jusqu'au dernier de Mai que la Capitulation fut signée.

Prend Armentiéres.

Cette réduction fut suivie de celle de Warneton, Comines & Lens, & enfin de

Et plusieurs autres Places.

a *Du Cardinal*. b *Du Plessis Belliére*.

1647. de Landreci. Le Maréchal de Gassion marcha au secours; mais quelque diligence qu'il fit, il trouva la Place renduë à son arrivée, par la lâcheté, dit-on, ou par l'avarice du Gouverneur *a*, qui voulant sauver ses effets se hâta de capituler. Ainsi le Maréchal de Gassion n'aiant pu sauver Landreci, pour dédommager la France de cette perte assiégea & prit la Basée, dont le Gouverneur par la crainte de l'Assaut fit sa composition *b*, avant qu'on fût encore prêt à le donner.

Gassion prend la Basée.

Dans le même tems le Maréchal de Rantzau se rendit maître de Dixmude, Place de peu de défense, & qui fut bientôt après reprise par les Ennemis.

Ces deux Maréchaux aiant joint leurs Forces résolurent d'assiéger Ypres: mais ils en furent empêchez par l'Archiduc qui leur coupa les passages. Desorte que le Maréchal de Gassion se contenta de faire le Siége de Lens *c*. Malheureuse Bicoque située dans l'Artois, à present démolie, & qui n'est célébre que par la mort de ce fameux General à qui elle couta la vie, & par la Victoire que le Prince de Condé y remporta sur les Espagnols en 1648.

Siége de Lens.

La mort de Gassion arriva par sa trop grande ardeur ou par sa témérité, sortant pour ainsi dire de sa fonction de General, pour faire celle d'un Bas-Officier, & s'exposant selon sa coutume plus qu'il ne devoit. Cette valeur mal réglée

Mort du Maréchal de Gassion.

a Le Marquis de Houdricour. *b Le 18. Juillet.*
c Elle fut prise le 2. d'Octobre.

glée l'avoit couvert de blessures aussi 1647.
bien que de gloire ; celle qu'il reçut en cette occasion fut mortelle. Aiant commandé à un Sergent d'aller arracher le pieu d'une Palissade, & le voiant balancer par la crainte du péril, il s'y exposa lui-même avec plus de courage que de prudence, & en s'efforçant d'arracher le pieu il reçut un coup de Mousquet à la tête dont il mourut peu de tems après *a*. Il mérita, dit un Auteur impartial *b*, le nom de *grand Capitaine* par son mérite & par sa fortune, soutenuë d'une valeur héroïque qui lui faisoit donner les noms de *Foudre de Guerre*, *de Fleau des Flamands*, & du plus redoutable Ennemi des Espagnols, dont il étoit la terreur. Mais tant de bravoure & tant de belles actions pour le service de la France en avoient moins excité la reconnoissance que la jalousie. C'est ainsi qu'en parle l'Auteur que j'ai déja cité. *A la Cour*, dit-il, *l'envie & la jalousie l'emportant sur le prix de ses services, on commençoit à lui préparer les machines que l'on a accoutumé de dresser contre ceux dont on n'est pas content*. Il expose ensuite les causes de ce mécontentement qu'il attribuë à ses manieres trop brusques & trop cavaliéres, qui avoient un air de mépris pour les ordres du Cabinet au sujet de la conduite de l'Armée. On lui imputoit encore une étroite correspondance avec le Parlement d'Angleterre & avec les Etats de Hollande, dans la vûe de se

Son éloge.

Etoit devenu suspect à la France.

Ce qui en étoit cause.

T 2 faire

a *D'autres disent qu'il fut tué dans la Tranchée.*
b *Nani.*

1647. faire considérer comme le Chef des Huguenots, dans la Religion desquels il étoit né, & dans laquelle il mourut. *C'est pour cela*, dit cet Auteur, *que la douleur que la Régence fit semblant de témoigner de sa blessure, se changea en une véritable joie lorsqu'on aprit les nouvelles de sa mort.* Tel est le sort des plus grands Capitaines & qui ont le plus merité de la Patrie: plus ils ont rendu de services, & plus ils sont exposez à l'envie & à la médisance. Tel à peu près fut le sort du fameux Scipion le Vainqueur d'Annibal, & tel & plus triste encore celui d'Annibal lui-même. La mort de Gassion n'empêcha pas la prise de Lens, & ce fut par là que se termina la Campagne de Flandre, au moins jusqu'à la venuë du Vicomte de Turenne.

Réflexion sur ces soupçons, & sur le peu de regret que la Cour témoigna de sa mort.

La Cour savoit bien, nonobstant ses soupçons, qu'elle perdoit un de ses meilleurs Généraux en perdant le Maréchal de Gassion, & qu'elle avoit besoin, pour rendre aux Soldats le courage & la confiance que cette mort leur ôtoit, de choisir un Chef qui pût dignement remplir sa place. Elle n'en trouva point de plus capable que le Vicomte de Turenne, & le rapellant d'Allemagne, où elle crut avoir moins à craindre, elle l'obligea de venir prendre le Commandement de l'Armée de Flandre, où l'Archiduc Léopold avoit porté le fort de la Guerre. Avant que de voir son arrivée, il faut donner la relation de ce qui s'étoit passé cette Campagne le long & au de là du Rhin.

Il s'étoit vû contraint, comme je l'ai dit *a*, par le Traité de la France avec l'Electeur de Baviére, de sortir des Etats de ce Prince & de repasser le Rhin. S'étant mis en marche au commencement de l'année, il trouva à propos de reprendre Aichaffenbourg & quelques autres Places de l'Electorat de Maience, dont les Ennemis s'étoient ressaisis. Il se rendit encore maître de Darmstat dans la Hesse, dont le Prince avoit pris le Parti de l'Empereur. 1647. Marche du Vicomte de Turenne rapellé d'Allemagne en Flandre.

Cela fait il s'arrêta sur les bords du Rhin pour assurer ses Conquêtes, & pour attendre les ordres de la Cour au sujet de la Campagne. C'étoit dans le tems que l'Archiduc Léopold s'étoit rendu maître d'Armentiéres *b*, & qu'il menaçoit d'entrer en France après en avoir forcé les Frontiéres. La Régence alarmée lui manda de repasser promptement le Rhin, & de venir rassurer les Provinces voisines de Paris. Il obéit : mais son départ fut extrêmement préjudiciable aux Suédois, & l'Empereur profitant de cette diversion qu'il avoit prévûë, en faisant passer l'Archiduc Léopold dans les Païs-Bas, les chassa de divers Postes qu'ils ne purent garder, abandonnez qu'ils étoient non seulement des François, mais encore d'une partie de leurs propres Troupes. C'étoit le Régiment du Colonel Rose, & quelques autres de la même Nation qui servoient sous le Vicomte de Turenne, & qu'il amenoit avec lui. L'Empereur profite de son départ.

T 3 Ce

a Voiez ci-dessus p. 209. *b* Voiez ci-dessus p. 217.

1647. Sédition des Troupes Suédoises.

Ce n'étoit pas de leur bon gré. Irritez du Traité fait avec le Bavarrois, qu'on les avoit obligez de signer, ils ne l'exécutoient que par force, & sortoient de la Baviére avec une répugnance qui commença par des murmures, & qui finit par une sédition ouverte. Ils ne savoient pas encore certainement quelle route on avoit dessein de leur faire prendre : mais le Général leur aiant déclaré son intention de les mener en Flandre a, il entendit un murmure qu'il crut pouvoir réprimer en parlant avec autorité. Il ne réüssit pas. Les Officiers & les Soldats étoient du même complot, & tous lui répondirent, qu'ils avoient été levez par le Grand Gustave pour en suivre les Etendarts, & ceux de la Reine Christine son Héritiére: qu'ils ne suivoient ceux de la France qu'en vertu de l'Alliance des deux Couronnes contre l'Empereur, & qu'ils étoient résolus à ne pas sortir des terres de l'Empire pour être menez comme des Esclaves en des Climats differens, & contre de nouveaux Ennemis. Tous les Soldats cependant avoient la mêche compassée, comme s'ils eussent été en presence de l'Ennemi, & quoique le Vicomte de Turenne sans s'étonner dit aux Officiers, qu'ils lui répondroient de la desobéïssance de leurs Soldats, il ne les apaisa pas. Sur ce qu'on demanda du tems pour les contenter, deux mille cinq cents se séparérent du reste, & marchant en Bataille ils résolurent d'aller trouver le Comte de Konismark,

a Dans le Luxembourg.

mark, qui leur avoit fait proposer de se joindre aux Troupes qu'il commandoit dans la Westphalie, où il faisoit, comme je l'ai dit *a*, des progrés considérables. 1647.

Le Vicomte de Turenne les fait charger, les défait, & en destine quelques-uns à la potence.

Alors le Vicomte de Turenne croiant les voies de la douceur inutiles, indignes d'ailleurs de son Généralat, pour lequel on avoit perdu tout respect, les poursuivit, & les aiant atteints dans un Détroit où ils s'étoient mis en état de défense, il en défit une partie, mit les autres en fuite, & fit quelques prisonniers. Il avoit résolu de les faire pendre, en commençant par les Officiers, dont un, respectable par ses cheveux blancs & par trente-deux blessûres qu'il avoit reçuës en divers Combats, lui parla en ces termes :

Hardi Discours d'un des Officiers Suédois.

Nous ne craignons point la mort, de quelque maniere qu'elle se présente à nos yeux, & mes Compagnons pourroient bien te montrer aussi bien que moi, dit-il en découvrant son estomac, *qu'ils l'ont affrontée plusieurs fois sans pâlir. Menes nous où tu voudras, pourvu qu'il y aille du service de la Couronne dont nous sommes nez Sujets. Nous ne sommes point des Mercenaires, & si nous avons été à la solde du Roi ton Maître, nous l'avons bien servi pour son argent : les trente-deux blessûres que je te montre en sont une preuve. Je sers depuis l'âge de dix-sept ans, j'en ai soixante quatre passez, & comme je suis sur le bord de ma fosse, tu ne peux avancer ma mort que de peu de jours : mais prens garde à ne pas deshonorer les tiens en ordonnant*

a *Voiez ci-dessus page 209.*

1647. *un suplice infame à de braves gens.*

Belle réponse du Vicomte de Turenne en lui faisant grace.

Le Vicomte moins irrité de sa liberté, que touché d'admiration de la grandeur de son courage lui répondit : *Je te pardonne la liberté avec laquelle tu me parles ; & en faveur du sang que tu as répandu en tant d'occasions je ne te donne pas seulement la vie, je la donne encore à tous tes Compagnons : mais il me semble que pour avoir servi si long tems, tu n'as guére bien apris à obéir.*

Ne semble-t-il pas qu'on lit les séditions des Légions Romaines dans le Camp de Germanicus ? Qu'on entend les plaintes que les Centurions & les vieux Soldats font au Général Romain en lui montrant leurs blessures, & les réprimandes temperées de douceur avec lesquelles il leur reproche les révoltes qu'il leur pardonne ? Le Vicomte de Turenne en pardonnant celle des Suédois, leur permit de continuer leur chemin, & d'aller joindre les gros de l'Armée Suédoise commandée par Konismark.

Il entre dans le Luxembourg.

Quoique ce Détachement eût beaucoup affoibli la sienne, qui ne se trouva plus que de six mille hommes, il ne laissa pas de passer le Rhin & de s'avancer dans le Luxembourg. Il saccagea le plat Païs, & prit quelques Châteaux avec la petite Ville de Verton. Il n'avoit pas assez de Troupes pour executer de plus grandes entreprises : mais ce qu'il y eut de plus considerable dans son expédition, c'est qu'il ruina les grands desseins de l'Archiduc, qui se croiant obligé de faire plusieurs Détachemens pour lui

faire

faire tête & pour arrêter ses progrès, ne se trouva plus en état de pousser les siens. 1647.

Le Vicomte de Turenne cherchoit les occasions de le combattre : mais aiant eu avis que la Ville de Wormes *a* étoit assiégée, il fut obligé tout de nouveau de tourner tête de ce côté-là, & de marcher vers le Rhin pour la secourir : il executa son dessein, & le 13. d'Octobre il en fit lever le Siége. Il fit plus. Il alla au secours des Suédois que l'Electeur de Baviére, non content de les avoir chassez de son Païs, vouloit encore contraindre d'évacuer toute l'Allemagne, à quoi il ne réüssit pas : mais c'est à l'année 1648. qu'il faut raporter ces exploits. Voions maintenant les Campagnes d'Italie & de Catalogne, pour achever les Guerres de cette année.

Il fait lever le Siége de Wormes.

Va au secours des Suédois.

Le Comte de Harcourt avoit été rapellé de Catalogne pour n'avoir pas réussi au Siége de Lérida *b* : & les Catalans du Parti de la France demandoient un autre Viceroi, pour la naissance & pour le mérite duquel on n'eût pas moins de respect que pour celui qu'on leur avoit ôté. Ils jettérent en même tems les yeux sur le Prince de Condé, & crurent qu'un Prince du Sang, qui joignoit à la grandeur de sa naissance toutes les qualitez d'un Héros, seroit plus heureux que le Comte de Harcourt, & pourroit se rendre maître de Lérida & des autres Places qui obéïssoient encore à l'Espagne. Le Prince

Le Comte de Harcourt rapellé de Catalogne

La Cour y envoie le nouveau Prince de Condé.

a Dans le Bas-Palatinat.

b Voiez ci-dessus page 209.

1647. ce d'une avidité insatiable pour la gloire le crut lui-même, & fut ravi d'une si belle occasion qui s'offroit, pour faire passer sa renommée du Nord au Midi, & après s'être rendu illustre par tant de Victoires en Flandre & en Allemagne, aller cueillir de nouveaux Lauriers en Catalogne. On ajoûte que le Cardinal ne fut pas fâché de l'entreprise où l'engageoit son ambition, dans la pensée qu'il s'exposeroit dans ces Païs qu'il ne connoissoit pas à de plus grands dangers, & qu'au lieu des succès qui l'avoient rendu trop célebre & trop puissant dans les autres Guerres, il pourroit bien ne remporter de celle-ci que de la mortification. Ses Parens & ses amis n'avoient pas des vûës semblables à celles du Cardinal; mais ils craignoient ce qu'il souhaitoit, & tâchoient de détourner le Prince d'une expédition, dont le succès leur paroissoit fort douteux. Ils savoient bien que l'Espagne étoit puissante de ce côté-là, & que la France au contraire y avoit peu de Forces; que la jalousie du Cardinal ne permettroit pas qu'on augmentât, puisque n'éloignant le Prince que parce qu'il le craignoit, il se donneroit bien de garde de lui fournir les moiens de se rendre encore plus redoutable par de nouveaux triomphes & par une plus grande réputation. Tout ce qu'ils purent representer au Prince là-dessus fut inutile, entraîné par son ambition & par sa destinée, & ne se proposant que des Victoires & des Conquêtes. Il croioit celle de Lérida infallible, & qu'il

Politique du Cardinal dans cette nomination.

qu'il rétabliroit par sa prise l honneur des Armes Françoises, que le Comte de Harcourt en levant le Siége avoit été contraint de laisser avec le Champ de Bataille au pied des Remparts. Il fut trompé, & Lérida fut pour lui, comme elle l'avoit été pour son Prédécesseur, un terme fatal que toute leur valeur ne put forcer. 1647.

Il arrive à Barcelone, & en part pour faire le Siége de Lérida.

Il arriva au commencement de Mai à Barcelone, où il fut reçu avec des aplaudissemens extraordinaires, & il en partit le 8. pour le Siége de Lérida : l'11. il passa la Segre à Balaguier *a*, & la Noguera le 12. Il se presenta le même jour devant la Place, & assit son Camp dans les mêmes Lignes où le Comte de Harcourt avoit renfermé le sien l'année derniére. Je passe sous silence les Travaux & les Attaques des Assiégeans, aussi bien que la vigoureuse défense des Assiégez. Les premiers vouloient venger l'affront de la levée du Siége précédent, & les autres vouloient maintenir la gloire qu'ils y avoient acquise : le Prince de Condé animoit le ressentiment de ceux-là, & le Gouverneur *b* excitoit le zêle & l'ambition de ceux-ci. On peut croire que deux Nations si belliqueuses, & aiant à leur tête de si braves Chefs signalérent leur valeur par quantité de belles actions. Mais je ne parlerai que de la civilité respective des deux Chefs, qui ramenoient la politesse de ces anciens tems, où l'on ne se piquoit pas moins de galanterie & de générosité dans

Civilitez réciproques de ce Prince & du Gouverneur de Lérida.

a Ou *Balaguer*. b *Georgio Britto.*

1647. dans les Camps & dans les Siéges, que de hardiesse & de valeur. Ainsi Pyrrhus renvoia à Fabricius les prisonniers Romains : ainsi Fabricius à son tour envoia à Pyrrhus le traître qui étoit venu s'offrir d'empoisonner ce Prince. Ainsi le Lieutenant-Général Marsin aiant été fait prisonnier fut renvoié par le Gouverneur sans rançon avec ce galant compliment, qu'il eût souhaité pouvoir rendre la Place à son Altesse, comme il faisoit son prisonnier : mais qu'il en étoit responsable au Roi son Maître, qui lui en avoit confié le dépôt, & qu'il ne la pouvoit remettre en d'autres mains. Il accompagna encore le renvoi du Prisonnier de toute sorte de rafraichissemens, & de vins délicieux qu'il prioit le Prince de boire à sa santé : ajoûtant qu'il avoit besoin de neige pour le boire frais, & qu'il prioit son Altesse de lui en envoier : ce que le Prince ne manqua pas de faire tous les jours.

Levée du Siége. On se flata long-tems à la Cour de l'heureux succès du Siége, où tout alloit bien, disoit-on, à cela près que le Prince s'exposoit trop. Le Ciel qui le réservoit à de plus grands événemens le sauva : mais il ne voulut pas lui épargner le chagrin de lever le Siége, à quoi il fut contraint le 17. de Juin, par le secours débarqué à Tarragone & qui venoit à grandes journées, & par la désertion de son Armée qui s'affoiblissoit tous les jours. Mais il fit sa retraite avec une conduite qu'on n'admira pas moins, que cette prodigieuse valeur qui lui étoit si natu-

naturelle qu'on cessoit de s'en étonner. 1647.
Il se retira à Balaguier, d'où après avoir mis ordre à la sureté de la Province, & pris quelques Places qui pouvoient incommoder Barcelone, & entre autres le Château d'Agde, qui met la Province à couvert du côté de l'Arragon, il se rendit à Paris sur la fin du mois de Novembre.

Contraint le Marquis d'Aytonne de lever celui du Château Constantin.

Ce ne fut pourtant qu'après avoir battu l'Armée Espagnole que commandoit le Marquis d'Aytonne, qu'il obligea de lever le Siége du Château Constantin a, & dont il tailla l'Arriéregarde en piéces. Jamais rodomontade n'a été mieux punie. Le General Espagnol, fort de huit mille hommes de pied & de trois mille Chevaux, avoit défié le Prince de Condé, qui n'avoit que sept mille hommes d'Infanterie, & deux mille cinq cents de Cavalerie, & lui avoit assigné le jour de la Bataille pour le 23. d'Octobre. Le Prince acceptant le défi avec joie se mit aussi-tôt en marche; mais ne trouvant point l'Ennemi au rendez-vous, & aiant apris qu'il étoit devant le Château Constantin qu'il battoit d'une furieuse sorte, il lui envoia un Trompette le sommer de sa parole, & suivit le Héraut de près avec son Armée. Le Marquis d'Aytonne qui n'avoit pas dessein d'en venir aux mains, & qui avoit ordre du Roi son Maître d'éviter le Combat, bien loin de l'engager, comme je le vais dire, leva brusquement le Siége, & ne songea qu'à fuir devant l'Ennemi qu'il avoit

Cet Espagnol qui l'avoit défié fuit devant lui.

a Entre Barcelone & Tarragone.

1647. avoit défié, & à qui il abandonna son Arriéregarde & tout son Bagage. La Lettre que lui écrivoit le Roi Catholique, & qui fut interceptée pourroit excuser sa fuite, si son Cartel ne le convainquoit pas de vanité & de manquement de parole. Les termes de cette Lettre sont singuliers. *Gardez-vous bien*, disoit le Monarque Espagnol, *d'en venir à une Bataille avec ce petit Présomptueux.* Il y a dans ces paroles plus de crainte que de mépris, & on ne peut mieux faire l'éloge de son Ennemi. Ce fut au commencement de cette année, pour le dire en passant, que ce Prince prit possession de la Charge de Grand Maître de France vacante par la mort du Prince de Condé son pere, & de ses Gouvernemens de Bourgogne & de Berri.

Billet singulier de Philippe IV. qui défend le Combat avec le Prince.

Le Prince est revêtu des Charges de son pere.

Passons de la Campagne de Catalogne à celle d'Italie, où la France n'eut pas de meilleurs succès; & voions le Siége de Crémone qui ne réüssit pas mieux que celui de Lérida.

Le Prince Thomas en avoit, dit-on [a], concerté le projet avec la Régence: mais on donna le Commandement de l'Armée au Duc de Modêne, qui se lia d'intérêt avec la France, dont il crut que l'Alliance lui seroit plus avantageuse que celle d'Espagne. Le Connétable de Castille, Gouverneur de Milan, s'étant rendu maître de Nizza dans le Monferrat au commencement de la Campagne, & menaçant Mantoüe, dont le Duc fut même soupçonné d'intelligence avec lui,

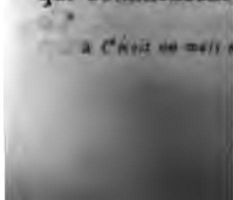
Le Duc de Modêne est fait Généralissime de l'Armée de France en Italie.

[a] *Voiez la Lettre MSS. de Wicquefort du 11. Octobre 1647.*

lui, le Duc de Modêne jugea qu'il étoit tems de se déclarer. La France de son côté, à qui le Prince Thomas étoit devenu suspect, estima ne pouvoir mieux faire que de prendre pour Général de son Armée un Prince intéressé dans la querelle, & qui offroit de joindre ses Troupes à celles de la Couronne. Le Traité fut donc conclu, & le Duc de Modêne prit le Commandement de l'Armée Françoise, à laquelle il joignit cinq mille hommes de ses propres Troupes, cinq mille autres qui vinrent de *Piombino* & d'ailleurs où elles étoient en Garnison, & mille Chevaux que le Prince Thomas envoia de Piémont. 1647.

L'Armée grossie de tous ces renforts suffisoit pour se rendre maître de Crémône, à qui le Milanez, épuisé par les secours qu'il lui avoit fallu envoier contre les Rebelles de Naples & de Sicile, dont je parlerai bientôt, ne se trouvoit pas en état de fournir ni provisions ni Soldats. Elle pouvoit encore moins en attendre de Naples pour la même raison : ainsi il y avoit lieu d'esperer une prompte réduction de la Place, dont on alloit faire le Siége. Mais il eût fallu que le General Italien eût eu plus de capacité, ou que lui & le Comte d'Estrades qu'on lui avoit donné pour Lieutenant-General se fussent mieux entendus. Il eût encore fallu prendre mieux son tems, & n'attendre pas une saison trop avancée pour un Païs, où les pluies, qui commencent de[illegible]ne heure, font dé-

Il fait le Siége de Crémône.



1647. déborder les rivieres, & rendent les chemins impratiquables pour les Convois. Autant de fâcheux contretems qui firent échouer le Siége. On comptoit à la Cour sur la foiblesse des Espagnols, sur le mécontentement des Peuples & sur les intelligences que le Prince Thomas avoit dans la Ville : mais la vigilance du Marquis de Serra pourvut à tout. Il assembla les Milices pour empêcher les Ennemis de passer le Pô, & s'alla camper aux bords de cette riviére sur les Frontiéres du Mantouan. Il ne put néanmoins fermer si bien les passages à l'Armée Françoise, qu'elle ne se l'ouvrît en prenant plus bas près de Borgo-Forte, où elle ne trouva point d'obstacle. Le Marquis de Serra fut donc obligé de se retirer : mais il munit Sabionda & les meilleures Places, & se jetta dans Crémône avec cinq mille hommes de pied & cinq cents Chevaux, résolu à défendre la Place jusqu'à l'extrémité, en attendant des pluies & du débordement des riviéres le secours qu'il ne pouvoit esperer d'ailleurs. Il ne lui manqua pas.

Le Duc de Modêne, après s'être rendu maîttre de Casal-Major, vint camper sous Crémône du côté de Saint Sigismond dans l'esperance d'exciter quelque sedition parmi les Habitans, & de les faire déclarer en sa faveur: mais le Gouverneur de Milan aiant éventé les intrigues des François, manda les Principaux du Païs, comme s'il eût voulu prendre leurs avis; & l'étant venu trouver, il les arrêta comme suspects. Ce coup

coup fit échouer les intelligences sur lesquelles le Duc de Modène faisoit fond : & le débordement des riviéres rendant le Siége difficile & même impossible dans une saison si pluvieuse, il ne songea qu'à le convertir en Blocus, & à distribuer l'Armée en divers quartiers du Cremonois, pour bloquer en même tems Sabionda : mais incommodé du débordement des eaux, il fallut se réduire à un seul endroit & se retrancher à Casal-Major. Cela se passà dans le mois d'Octobre, & dans le commencement de Novembre. Sur la fin de ce mois le Duc se retira dans ses Etats, amenant presque toutes ses Troupes avec lui, & laissant le reste avec les Troupes Françoises que commandoient d'Estrades & Navailles Lieutenans-Géneraux. 1647.

Le Siége converti en Blocus.

Le Prince Thomas de son côté, qui avoit ses Quartiers aux environs de Voguéra, en décampa prenant sa marche vers le Piémont, & côtoiant l'Alexandrin pour se rendre à Turin. C'est ainsi que l'entreprise de Crémône fut abandonnée, à la confusion des deux Génévaux le Duc de Modêne & le Prince Thomas, quelle que pût être l'incapacité ou l'imprudence du premier, & la jalousie ou la mauvaise intention de l'autre.

Puis tout à fait abandonné.

Le Cardinal Mazarin outré du mauvais succès de cette expedition, n'étoit content ni de l'un ni de l'autre : & tous deux s'accusant respectivement, n'aidérent pas à leur justification. Le Duc de Modêne, dont le Cardinal se plaignoit le plus, & au peu d'expérien-

Le Duc de Modêne & le Prince Thomas s'accusent respectivement.

1647. ce duquel il imputoit principalement tout le malheur d'une expedition si mal conduite, en rejetta la faute sur le Prince Thomas, dont la maxime étoit, disoit-il, de tirer les choses en longueur, & de ne pas avancer le succès des Armes Etrangeres en Italie, lequel aussi bien loin de favoriser le Siége, l'avoit traversé indirectement en tout ce qu'il avoit pu. Il se plaignoit encore des Ducs de Parme & de Mantouë, & de la République de Venise. Ces trois Accusez se justifiérent, sans se chagriner beaucoup de ce qu'on leur imputoit. Il n'en fut pas de même du Prince Thomas. Il prit l'accusation qui le regardoit fort à cœur: & pour s'en purger, il envoia la Princesse sa femme à Paris pour servir d'ôtage de sa fidélité, & attribua toute la faute du mauvais succès de l'entreprise à l'incapacité du Duc de Modêne & à sa lenteur. Peut-être faut-il l'attribuer à la jalousie réciproque de l'un & de l'autre. Quoi qu'il en soit, les Espagnols n'étoient guére en état de secourir la Place, qui fut moins sauvée par le courage du Gouverneur de la Garnison, que par le débordement des riviéres. La Révolte de Naples & de Sicile occupoit toutes les forces & tous les soins de la Monarchie. Il faut en dire l'origine & le progrès.

Roiaume de Naples, sa Conquête & son érection par les Normands

Ces deux Roiaumes qui ne sont séparez que par le Détroit ou le *Far*, qui détache la Sicile de l'Italie pour en faire une Ile, furent réunis en un seul Roiaume, sous le nom de Roiaume des deux Siciles

Siciles, par les Normands qui en firent 1647.
la Conquête sur la fin de l'XI. siécle *a*. Ce fut Robert ou Roger, surnommé Guiscard, qui fit celle de la Sicile, qu'il joignit à la Calabre & à la Pouille, qui contenoient ce qu'on apella depuis Roiaume de Naples, que lui & ses Oncles, fils de Tancrede de Hauteville, avoient déja conquis sur les Empereurs d'Orient & sur les Sarrasins. Ce Guiscard réünissant toutes ces Conquêtes les érigea le premier en Roiaume sous le nom de Sicile: soit pour faire plus d'honneur à sa Conquête, soit qu'il la jugeât plus importante que celle de Naples. Mais pour ne les point confondre on donna le nom de Sicile d'au deça du *Far* ou du Détroit, au Roiaume de Naples & de Sicile d'au de là du *Far*, à la Sicile proprement dite. Ainsi par une bisarrerie assez étrange, d'une seule Sicile on en fit deux, & de deux Roiaumes on n'en fit qu'un. On sait quelles furent dans la suite les révolutions de ce Roiaume réciproquement prétendu & tour à tour possedé par la Maison d'Anjou qui étoit une Branche de la Maison de France, & par la Maison d'Arragon l'un des Roiaumes d'Espagne tous réunis sous Ferdinand Roi d'Arragon, & Isabelle Reine de Castille, & aiant passé à la Maison d'Autriche par le mariage de Jeanne leur fille avec Philippe le Beau, pere de l'Empereur Charles-Quint. Les Vêpres Siciliennes, où les François furent

Ses diverses révolutions, possedé tour à tour par la Maison d'Anjou & par celle d'Arragon

V 2

a Voiez Meserai, le Pere Petau &c.

1647. rent massacrez a, privérent la Maison d'Anjou de la Sicile, dont Pierre d'Arragon fut investi : & si Charles VIII. & Louis XII. reconquirent le Roiaume de Naples, dont la Maison d'Anjou avoit aussi été dépossedée vers le milieu du 14. siécle, la France n'en jouït pas longtems, contrainte de l'abandonner l'an 1504. à Ferdinand, Aieul maternel de Charles-Quint, qui abdiquant tous ses Roiaumes les résigna à Philippe II. son fils ayeul de Philippe IV. qui étoit sur le trône lors de la révolte, dont je vais donner une courte description.

Comment il passe à la Maison d'Autriche.

Naples & Sicile ne faisoient qu'un seul Roiaume, & suivoient ordinairement les mêmes révolutions.

Ce Roiaume des deux Siciles, ou plutôt ces deux Roiaumes de Naples & de Sicile, comme on les apella dans la suite, & comme on les apelle encore aujourd'hui, suivoient ordinairement la même révolution : soit que leur proximité en fût la cause, soit que les premiers Conquérans, qui les avoient enlevez aux Empereurs d'Orient & aux Sarrasins dans le tems & de la maniere que je l'ai dit, en réünissant les Peuples sous une même domination, leur eussent inspiré le même génie & les mêmes inclinations : soit enfin qu'également impatiens du joug de la servitude & des Impôts, ils se prêtassent mutuellement la main pour s'en affranchir. Cette derniére raison est la plus vrai-semblable, & qui parut le plus visiblement dans la rebellion qu'ils concertérent cette année, & qui éclata en même tems, comme elle finit aussi en même tems.

Les

a Le 30. de Mars 1282.

Les Lettres qu'on en reçut en France, écrites de Rome le 17. & le 24. de Juin *a*, parlent de la Révolte de la Sicile comme de la premiere, mais qui ne précéda que de peu de jours. Ce fut à Palerme qu'elle éclata premierement. Ce sera donc pour garder l'ordre que je commencerai par là ma narration. 1647.

Révolte de la Sicile.

Un maître Chaudronnier, à qui on donna le nom de Messire Bernando, homme hardi & qui avoit beaucoup de crédit parmi le Peuple, se fit Chef des Séditieux. D'autres *b* le nomment Joseph Alexi, & disent que ces Mutins s'étant assemblez dans un cabaret tirérent au sort à qui seroit le Chef, & que le sort tomba sur ce miserable, le plus indigne d'entre eux, & un des plus abjets: digne Chef d'une telle Canaille, & Canaille digne d'un tel Chef. Après tout, c'est ainsi que la Fortune qui suscite des Héros pour fonder les Empires, se plaît à les renverser par des hommes sans naissance & sans vertu. Comme cette Fortune n'est autre chose que la Providence, il en faut respecter la conduite, & si sa sagesse paroît dans le choix des Fondateurs, on doit admirer sa justice dans celui des Destructeurs: les premiers ont besoin qu'elle les revête de vertus extraordinaires: il suffit qu'elle abandonne les autres à leurs passions, & qu'elle lâche la bride à leur fureur. Ce n'est pourtant que par degrez que les Etats parviennent à leur élevation & à leur chute,

Réflexions sur l'élevation & sur la décadence des Empires.

a Suivant les Lettres MSS. de Wicquefort du mois Juillet 1647.
b Nani.

1647. chute, & quoique le moment fatal de l'une ou de l'autre semble arriver tout d'un coup & à l'improviste, il n'est pas malaisé de remarquer les diverses routes qui les y ont conduits.

Les prospéritez de Charles-Quint & de Philippe II. & les adversitez de leurs successeurs font tour à tour fleurir & tomber ces deux Roiaumes.

Une longue suite de prospéritez sous Charles-Quint & sous Philippe II. en avoit rendu le Gouvernement cher & respectable aux Peuples : une longue suite d'adversitez sous leurs Successeurs l'avoit extrêmement décrédité. La Monarchie adorée pendant l'éclat de son regne commença d'être méprisée par les disgraces & les mauvais succès. Ce fut comme le premier pas de sa décadence. Le second qui acheva de la précipiter, en la faisant passer du mépris que ses Sujets eurent pour elle à la haine, ce fut le grand nombre d'Impôts dont ils se virent accablez : moins, disoient-ils, pour satisfaire aux besoins de l'Etat, que pour contenter l'avarice des Vicerois. Triste condition des Peuples ! quand ils n'en peuvent sortir que par une rebellion, remede pire que le mal : mais qui n'est guére moins funeste aux Souverains qui ne savent pas tempérer leur autorité.

Les Impôts en hâtent la révolte.

Ceux qu'on met sur le blé font soulever la Sicile.

La Sicile est un Roiaume fertile & abondant en blez : c'étoit autrefois le grenier de l'Empire Romain. La récolte cependant fut mauvaise cette année, & on commença de craindre la famine. Le Peuple en murmura, & bien loin de l'apaiser on l'irrita tout à fait par les Impôts qu'on mit sur le blé qui firent apetisser le pain. Ce fut alors que le Peuple entrant en fureur, il remplit la Ville de

La Ville de Palerme se souleve la premiére.

de Palerme de trouble & de confusion. 1647.
Le Marquis de Los Velez, qui n'avoit pas assez de prudence pour prévoir la sédition, ou assez d'habileté pour l'apaiser, n'eut pas assez de courage pour la réprimer. Il laissa prendre l'essor & l'activité au feu qu'il eût dû éteindre d'abord, & qui s'alluma avec une telle violence que tout en fut bientôt consumé. Il vit brûler devant lui les Livres des Gabelles, chasser les Commis, enlever les Armes des Lieux Publics, emmener les Canons qui étoient sur les Remparts, & il entendit crier par tout *Liberté, du Pain, & point d'Impôts*. Le foible Gouverneur accordoit tout, & en promettoit encore davantage. Ce n'étoit pas le moien de faire rentrer les Rebelles dans leur devoir. La facilité qu'on avoit à accorder leurs demandes, leur en faisoit faire de nouvelles encore plus déraisonnables, & passant de l'insolence & de la fureur à la défiance, ils demandoient quelle sureté & quelle garentie on vouloit bien leur donner de l'execution des belles promesses qu'on leur faisoit; mais que le génie Espagnol tout cruel & tout vindicatif sauroit bien éluder, & au lieu des immunitez qu'on leur promettoit, les faire périr dans les suplices qu'on leur préparoit. Le mal va tous les jours en augmentant: les criminels se joignent à cette Racaille qui leur ouvre les prisons, & procure ainsi l'exemption de leurs dettes aux uns, & l'impunité de leurs crimes aux autres.

Leur indigne Chef, l'insolent Joseph Alexi, Les desordres des

1647. révoltez sous leur indigne Chef.

Alexi, chassa le Viceroi de son Palais, & le contraignit de s'embarquer sur les Galéres qui étoient dans le Port. Les Maisons de la Noblesse & des meilleurs Bourgeois furent pillées, & le Convent des Jésuïtes ne fut pas plus respecté que les maisons des particuliers. Le butin qu'y firent ces mutins fut considérable, s'il est vrai *a* qu'on y trouva en argent monnoié, & en meubles précieux la valeur de deux millions d'or. Ce tumulte étoit trop mal conduit & trop violent pour durer long-tems. L'insolent Chef des rebelles, qui marchoit comme un Roi au milieu des Gardes dont il se faisoit accompagner, se montra bientôt plus odieux au Peuple que le Viceroi qu'on avoit chassé, & agissant avec un orgueil insuportable, craint, envié, haï, il fut massacré par ceux qui lui avoient mis le pouvoir entre les mains. On crut la rebellion éteinte, mais elle se ralluma aussitôt. La haine qu'on avoit pour le Chef vivant se changea en compassion quand il fut mort, & on attribua ce coup au Parti Espagnol qu'on accusa de l'avoir fait assassiner. On le regrette alors, & on se plaint d'avoir perdu le Pere de la Patrie, le Défenseur de la Liberté : toute la haine se tourne contre les prétendus meurtriers, & la révolte s'échauffe plus que jamais. Dans ces entrefaites le Marquis de Los Velez, qui étoit tombé malade sur les Galéres où il s'étoit embarqué, mourut de chagrin, & laissa le soin du Gouvernement au

Il est massacré par les siens.

Ils s'en repentent & la sédition recommence.

Le Marquis de Los Velez en meurt de chagrin, & son Successeur est obligé de dissimuler.

a *Selon la Lettre de Wicquefort du 12. Juillet.*

au Marquis de Montallégro, qui ne pouvant arrêter le torrent, n'y trouva point d'autre remede que de temporiser, en attendant que la sédition après avoir jetté tout son feu se rallentît d'elle-même, ou que le Cardinal Trivulse, à qui Philippe IV. avoit donné la Viceroiauté, en fut venu prendre possession. Cela ne se fit que l'année suivante, où nous verrons la fin de cette révolte, & de celle de Naples, dont je vais maintenant donner la relation, plus curieuse encore que celle de l'autre, diversifiée par un plus grand nombre d'événemens plus considérables, à laquelle d'ailleurs la France prit plus de part qu'à la premiére, & qui reçut enfin un plus grand éclat par l'entreprise tout héroïque du Duc de Guise, aussi bien que par sa malheureuse catastrophe. 1647.

Elle s'étoit fomentée, comme je l'ai dit, dans le même tems que celle de Sicile, & la multitude des Impôts en avoit aussi été la cause: mais ce ne fut que le 7. de Juillet qu'arriva l'accident qui la fit éclater. Le pourroit-on croire? L'Impôt d'un liard & un panier de figues renversé mit tout le Roiaume en combustion. Et quel Roiaume? Le Rempart, & en même tems le Magasin de l'Espagne qui avoit mis là comme en dépôt, & qui y trouvoit aussi à point nommé tout ce qui lui étoit necessaire pour sa sureté & pour sa défense: riche & possedant tous ces biens que le Ciel n'accorde que rarement à un seul Païs, il fournissoit de l'argent & des hommes

Révolte de Naples. Un panier de figues renversé la cause.

1647. aux autres Provinces qu'on vouloit attaquer, pendant qu'il étoit à l'abri des invasions. C'étoit donc à l'Espagne à ménager un si beau Domaine. Mais l'avarice de ses Vicerois & de ses Ministres épuisoit les libéralitez & les richesses de la nature, & à peine toute l'abondance d'un si heureux Païs pouvoit-elle suffire à leur insatiable avidité. Tel étoit depuis long-tems le triste état de cette malheureuse Monarchie. Elle, aussi bien que son Roi, ne faisoit plus que languir, pendant que ceux qui avoient le Gouvernement ou la Viceroiauté, amassoient des richesses immenses. Les revenus ordinaires ne leur suffisant pas, il fallut y ajoûter des Impôts toujours odieux, mais qui devenoient insuportables par leur grand nombre. On affermoit les Gabelles à ceux qui en offroient le plus, & on inventoit tous les jours de nouvelles maletôtes. Les Fermiers qui étoient des Etrangers, la plupart Génois, la plus avare de toutes les Nations, & qui pratique l'usure avec le plus de dureté, toutes ces sangsuës achevoient de sucer le Peuple & de le desesperer. Il ne restoit plus rien sur quoi mettre des Impôts, & cependant le besoin qu'on avoit d'argent augmentoit tous les jours depuis le Siége d'Orbitello *a* & la prise de Porto-Longone *b*, parce qu'il falloit acheter des Provisions de Guerre & de bouche pour envoier dans les autres Places qu'avoit l'Espagne sur les Côtes de la

L'Avarice des Vicerois desesperoit les Peuples.

Les Impôts en causent le soulevement.

a *Voiez ci-dessus page* 191. *& suiv.*
b *Voiez ci-dessus page* 196.

la Toscane, & le Roiaume de Naples qui jusque-là en avoit fourni aux autres, avoit besoin qu'on lui en fournît à lui-même. 1647.

Dans cette extrêmité on s'avisa d'un Impôt, auquel le Viceroi Jean Ponce de Leon, Duc d'Arcos, donna son aprobation. Cet Impôt étoit sur les fruits, mais si leger, qu'on ne crut pas qu'il fît murmurer personne. On ne prit pas garde qu'il n'y en avoit point au contraire de plus capable d'irriter le Peuple, qui dans ce Païs chaud ne vit presque d'autre chose que de fruits qui y sont également nourrissans & délicieux. En effet après avoir souffert les autres Impôts qui paroissoient beaucoup plus onéreux, il ne put souffrir celui-là qui sembloit n'être quasi pas sensible. Tout le monde en murmura. On croit neanmoins qu'il en eût été de cet Impôt comme des autres, c'est-à-dire, qu'en murmurant on n'eût pas laissé de le paier, si un cas fortuit ne s'en fut pas mêlé, & n'eût pas été comme l'amorce qui mit le feu à la mine, dont tout le Roiaume faillit à être renversé.

Celui qu'on mit sur les fruits fut le plus insuportable

Le 7. de Juillet au matin quelques paniers de figues aiant été aportez de Poussole au Marché, les gens preposez pour lever l'Impôt s'étant presentez, il arriva une dispute, savoir à qui ce seroit de le paier, & l'*Elu* [a] du Peuple aiant ordonné que ce seroit à celui qui aportoit le fruit, un de ces Païsans qui n'avoit point d'argent renversa ses figues par

La sédition arrive par un panier de figues renversé.

[a] *C'est le nom de ce Magistrat de Police.*

1647. par terre en jurant contre l'Impôt, & faisant des imprécations terribles. A ses cris & à la vûë des figues qu'il avoit répanduës, la populace accourt, les ramasse, & chacun en prend sa part, les uns en riant, les autres en colére, tous aiant pitié de ce pauvre homme, & détestant la cause de ce desordre. Un miserable vendeur de poisson d'Amalfi, nommé Thomaso Aniello, & qu'on apelloit communément Masaniello, jeune homme de vingt-trois ans, hardi & plein de feu, survint au bruit, accompagné d'une troupe de jeunes garçons qui se trouvérent là par hazard avec des cannes à la main, & tous animez par ce Chef qui se mit à leur tête pillent le Bureau de la Gabelle, & à coups de pierres en chassent les Fermiers. Le tumulte augmente, les mutins se multiplient, & non contens d'avoir pillé les Bureaux, ils courent au Palais du Viceroi en criant contre le mauvais Gouvernement, & en protestant néanmoins de leur obéïssance au Roi. Les Gardes qui pouvoient les empêcher d'entrer, ne firent que rire de l'emportement de cette folle jeunesse sans s'oposer à son passage. Le Viceroi au contraire les voiant venir témoigna de l'apréhension, & leur offrit en tremblant toutes les graces qu'ils voudroient demander. Sa foiblesse accrut la licence, & les plus insolens commencérent à piller le Palais. Ne s'y croiant pas en sureté il tâche de se sauver, fait mettre les chevaux au carosse, & s'enfuit à toute bride, poursuivi par la Canaille qui l'eût

Masaniello se met à la tête des séditieux.

Le Viceroi les craint & sa foiblesse augmente leur hardiesse.

l'eût assommé, si à l'exemple de Mithridate il n'eût pas arrêté les plus ardens en leur jettant des pieces d'or, qu'ils s'amusoient à ramasser pendant qu'il leur échapoit. S'étant sauvé dans le Couvent de Saint Louis il ne songea qu'à faire publier des Edits qui abolissoient l'Impôt des fruits. Cette indulgence n'apaisa pas la sedition. Le feu étoit trop allumé pour s'éteindre si facilement, & le Peuple profitant de la foiblesse du Viceroi ne voulut pas en demeurer là. Avec l'abolition de ce nouvel Impôt il demanda celle de tous les autres, & qu'on lui remît entre les mains la Chartre de Charles-Quint pour jouir de tous les privileges qu'elle accordoit aux Napolitains. Le Cardinal Filomarini Archevêque de Naples voulut faire l'office de Médiateur entre le Roi & le Peuple, à qui il promit de faire obtenir toutes ses prétentions, s'en rendit garent, & en donna un écrit de sa main. On n'eut pas plus d'égard à sa garentie qu'à celle du Viceroi: & tout aveuglez qu'étoient les séditieux il y avoit parmi eux des gens d'assez bon sens pour reconnoître que toutes les promesses qu'on leur faisoit n'étoient que des fantômes de liberté & de pures illusions pour les desarmer, les desunir, & les opprimer ensuite sans misericorde. Ainsi le mal parvenu à son comble s'irrita par les remedes.

1647.

Il se sauve dans le Couvent de Saint Louis & fait publier l'abolition de l'Impôt

Le Peuple demande le rétablissement de la Chartre de Charles-Quint.

La haine que le Peuple avoit pour la Noblesse se joignit à celle qu'il témoignoit pour le Gouvernement, & cette double haine devint une fureur. Les sé-

1647. ditieux courant par les ruës firent les mêmes insultes aux Gentilshommes qu'ils avoient faites aux Commis des Gabelles, en tuérent quelques-uns qu'ils rencontrérent, brûlérent les maisons de quelques autres, & proscrivirent les principaux. Cependant ces furieux croioient être fidéles au Roi, & s'aplaudissoient de s'être vengez d'une Noblesse superbe qui les avoit si long-tems opprimez, & des Maletôtiers qui les désoloient par leurs Impôts.

Masaniello suivi de cent cinquante mille séditieux.

Masaniello avec un méchant habit tout déchiré, & demi-nu, suivi de cent cinquante mille hommes armez de diverses maniéres, la plupart ridicules, toutes terribles, commandoit avec une autorité absoluë, & tous ses ordres étoient ponctuellement executez. Ce n'étoit pas seulement le Chef des séditieux, c'en étoit encore l'âme & la divinité. Il élevoit leur voix, & leur imposoit silence comme il lui plaisoit, & tenoit en ses mains la destinée de tout un grand Peuple.

Son autorité absoluë.

Au moindre de ses signes on brûloit, on massacroit, toute la Ville étoit sur le point d'être mise à feu & à sang. C'est ainsi que le Peuple fait connoître que toute la force du Gouvernement est entre ses mains, & que la Souveraineté perd toute son autorité quand il vient une fois à la mépriser.

Le Viceroi accorde tout au Peuple.

Le Viceroi consterné se laissa persuader de remettre entre les mains du Peuple la Chartre de Charles-Quint, & de faire un Traité solennel, par lequel on abolissoit toutes les Gabelles. On accordoit encore par le même Traité un

pareil

pareil suffrage au Peuple qu'à la Noblesse : & on en usoit à peu près comme dans cette fameuse sedition du Peuple Romain contre les Patriciens, dont Menenius Agrippa fut le pacificateur *a*. Enfin on promettoit un oubli général de tout le passé, & on permettoit au Peuple de demeurer armé jusqu'à ce que la confirmation fut venuë de la Cour de Madrid. Tout fut ratifié dans l'Eglise des Carmes, & les sermens prêtez de part & d'autre : mais tout cela ne fut pas de durée. 1647.

Orgueil de Masaniello.

Masaniello ne put soutenir long-tems sa dignité. Son cerveau étoit trop foible pour suporter le poids des affaires, altére d'ailleurs par les veilles & par le vin, & enfin troublé par l'orgueil que lui donnoient non seulement les aplaudissemens du Peuple, mais encore ceux du Viceroi lui-même, qui ne pensoit à l'enfler que pour le faire périr par sa présomption. Il y réussit. Ce misérable Chef des Séditieux se donna des airs de Souverain, & rendit par là son Gouvernement plus insuportable que celui dont ils secouoient le joug : ils résolurent de s'en défaire, & il fut assassiné dans le Couvent des Carmes. On fit encore périr quelques-uns de ses confidens : desorte qu'on espéra que Naples verroit bientôt la fin de ses desordres, & que la tranquillité publique alloit être rétablie.

Il est massacré.

On ne tarda guére à être desabusé. Quelques Gentilhommes aiant maltraité

a *L'an 261. de la fondation de Rome.*



1647. quelques-uns du Peuple, & le pain aiant été diminué, la ſedition ſe ralluma avec plus de violence que jamais. Il n'y avoit point de Troupes à Naples, elles avoient été envoiées dans le Milanez, & le peu qu'on en fit venir des Provinces ne fut pas plutôt entré dans la Ville qu'il ſe vit envelopé par la populace & entiérement défait.

La ſedition augmente.

Ce n'avoit pourtant été juſque-là qu'un tumulte & une ſedition : on en vint enfin à une Rebellion ouverte. Le Peuple demanda au Viceroi qu'il lui livrât les Châteaux, & le Viceroi l'aiant refuſé, ces Rebelles eurent la hardieſſe de les attaquer, & de vouloir s'en rendre les maîtres par la force. Ils avoient beſoin pour cette entrepriſe d'un homme qui entendît les Siéges ; ils crurent l'avoir trouvé en la perſonne de Toralto, à qui ils donnérent le titre de Général.

Toralto veut trahir le parti qui le fait mourir.

Il l'accepta de concert avec le Viceroi : ſon intelligence fut découverte, & il lui en couta la vie.

La Flotte paroit commandée par Don Jean, ſa naiſſance & ſon éloge.

Le Viceroi ne voioit plus de reſſource que dans l'Armée navale conſiſtant en vingt-deux Galéres & quarante Vaiſſeaux commandée par Don Jean d'Autriche fils naturel du Roi. Il étoit né des amours de Philippe IV. avec une Comédienne, femme d'une vertu au deſſus de ſa naiſſance & de ſa profeſſion, comme il parut après qu'elle eut mis le jeune Prince au monde. Car le Roi aiant voulu dans la ſuite renouer ſon commerce avec elle, il n'en put venir à bout, & elle ſe fit [illegible]uſe. L'Enfant fut élevé



par les soins du Roi, mais sans qu'il voulût être connu pour son pere : ce ne fut que l'an 1644. lorsqu'il partit de Madrid pour aller en Catalogne *a* qu'il le reconnut pour son fils naturel. Telle avoit été l'éducation du premier Don Jean, ce bâtard de Charles-Quint si célébre par le gain de la Bataille de Lépante : le second Don Jean ne le fut guére moins par une infinité de belles actions. Il eut encore cette conformité avec le premier, qu'il ne fut pas moins persecuté ni moins malheureux. 1647.

Discours du Viceroi pour animer Don Jean.

La Flotte ne fut pas plutôt arrivée que le Viceroi, contre le sentiment du Conseil, qui étoit de traiter les choses par les voies de la douceur, excita Don Jean à emploier celles de la force. *C'étoit le tems*, disoit-il *b*, *de voir l'honneur du Roi réparé, le respect du Prince son fils vengé, la tranquillité, la justice, & l'Autorité Souveraine rétablies, non plus d'une maniére indigne & par un accord honteux, mais avec une puissance absoluë & avec une clémence véritablement roiale soutenuë par la majesté des Armes victorieuses de la Monarchie.*

Somme les rebelles de se soumettre.

Il n'en fallut pas davantage pour déterminer le jeune Prince, qui n'étoit venu que pour signaler ses premiers faits d'Armes par quelque exploit éclatant. Il fit savoir au Peuple qu'il eût à rendre les Armes, & le Peuple aiant refusé d'obéïr, il fit débarquer trois mille hommes qui s'emparérent des Postes les plus élevez qui commandoient la Ville, & fit

a Voiez ci-dessus page 185.

b Nani.

1647. fit faire de continuelles décharges du Canon tant de la Flotte que des Châteaux qui renversérent les maisons, & laissérent par tout de terribles traces de leur violence.

Ils deviennent plus furieux.

Mais le Peuple en devenant plus furieux, *Sont-ce là*, disoit-il, *les conditions que le Viceroi nous a accordées? Est-ce là le pardon si solennellement juré sur les Autels & sur les Sacremens? Philippe n'a donc envoié son fils que pour nous faire sentir les foudres de son indignation, & il aime mieux perdre Naples pour satisfaire sa cruauté, que la conserver par un esprit de douceur & de modération. Son projet ne réüssira pas, & puisqu'il nous traite en Ennemis, nous ne sommes plus obligez de le reconnoître pour notre Roi.*

Abjurent le Roi & s'érigent en République.

Ces paroles furent suivies de l'exécution. Le Peuple abattit les Armes du Roi, foula aux pieds ses portraits, & prit le titre de République. Il choisit pour son Général un certain Gennare Annese, ou plutôt cet homme, qui nonobstant la bassesse de sa naissance, & ses autres imperfections, avoit des talens, qui n'étoient pas médiocres, adroit, insinuant, hardi, eut assez de courage pour se saisir du Généralat, & assez d'habileté pour l'exercer. Quelques-uns pourtant, soit de leur mouvement, soit qu'ils y fussent poussez par la France, proposérent de se mettre sous la protection de cette Couronne, & d'apeller un Prince de la Nation. On n'en trouva point de plus propre que le Duc de Guise, parce qu'étant de la Maison de Lorraine il avoit un droit légitime

Apellent le Duc de Guise pour être leur Chef.

au

au Roiaume de Naples *a*, & que d'ailleurs c'étoit un jeune Prince d'une valeur à tout entreprendre, qui sembloit né pour les avantures, & se trouvoit heureusement à Rome, d'où il seroit bientôt à Naples, si on lui faisoit savoir son élection. 1647.

Henri II. Duc de Guise étoit effectivement à Rome, où il étoit venu pour obtenir son divorce d'avec la Comtesse de Bossu, afin d'épouser Mademoiselle de Pons, dont il étoit toujours enchanté *b*. La gloire lui fit oublier l'amour, & aiant su que les Napolitains lui avoient déféré le Generalat, il s'exposa sans réflexion à tout le péril d'une si hazardeuse entreprise. Il ne craignit point de passer sur une Felouque au travers de l'Armée Navale de Don Jean, & le 15. de Novembre il mit pied à terre à Naples. Avant que de voir la magnifique réception qu'on lui fit, il faut dire quelque chose de ce que la France pensoit de la révolte de Naples, & du dessein du Duc de Guise.

Sentimens de la France au sujet de la rebellion.

Pour donner une juste idée de la part que prit la France à ce grand évenement, il faut le considérer, ou par raport à toute la Nation en général, ou par raport au Peuple en particulier, ou par raport à la Cour & au Gouvernement. Au premier égard, toute la France se réjouït d'une révolte qui alloit occuper l'Es-

a Par le mariage d'Toland fille de René, Duc d'Anjou Roi de Sicile, avec Fevri de Vaudemont de la Maison de Lorraine.

b Voiez ci-dessus page 169.



1647. l'Espagne & favoriser les Armes Françoises : au second, le Peuple en témoigna une joie particuliére par la nature ou par la cause du soulevement excité par la dureté des Impôts, & loua hautement le courage des Napolitains qui avoient tout entrepris pour s'en affranchir : au troisiéme égard, la Cour n'étoit pas fâchée que l'Espagne s'affoiblit par ses divisions ; mais elle n'étoit pas bien aise que les Peuples de France en prissent occasion de se soulever contre le Gouvernement, & d'imiter ceux de Naples.

Ce qu'en pensoit le Peuple.

Tout Paris aplaudissoit à la révolte du Peuple Napolitain, non pas les avantages que la Cour de France en retireroit, mais par l'exemple que Naples lui donnoit de se soustraire aux extorsions des Partisans. On n'entendoit autre chose dans cette grande Ville & dans tout le Roiaume, que des discours qui magnifioient le grand cœur & la généreuse résolution d'un Peuple qui avoit tout sacrifié à sa liberté, & on en consacroit jusqu'aux incendies & aux saccagemens des Bureaux de la Maletôte & des maisons des Fermiers de ces odieuses levées. On se flatoit encore de voir bientôt les Peuples de France imiter un semblable zéle, & mettre, s'il le falloit, tout le Roiaume en flames pour détruire la maudite race des Financiers qui le désoloit.

Ce qu'en pensoit la Cour.

Le Cardinal emploioit tous ses soins, pour cacher les nouvelles que les Couriers aportoient d'Italie touchant les progrès

grès de la rebellion, qui alloit tous les jours en augmentant, & défendoit sous de sevéres peines les Imprimez qui en couroient. Il n'en put arrêter le cours. La Renommée qui prend plaisir à débiter les méchantes nouvelles, & qui, plus on les veut suprimer, plus elle aime à les publier, aprit à tout le monde ce qui se passoit à Naples, & jusqu'à quels excès la fureur du Peuple avoit porté sa haine contre le Gouvernement. Ainsi il eut beau dissimuler, on en sut encore plus qu'il n'en vouloit cacher. 1647.

Il est pourtant vrai, qu'à la réserve des dispositions du Peuple de Paris, qu'on n'aimoit pas à voir prêt d'imiter celui de Naples dans une conjoncture assez semblable, on n'étoit pas fâché de voir la Cour de Madrid embarassée par cette rebellion. Nous aprenons même a que les Rebelles, aiant pris la qualité de Peuple & de République de Naples, envoiérent un Député à Paris avec des Lettres adressantes au Roi, pour lui demander sa protection. Ce Député fut favorablement reçu, & la réponse à la Lettre des Napolitains fut telle qu'ils la pouvoient souhaiter: mais au lieu de la remettre entre les mains du Député, elle fut envoiée à l'Ambassadeur de France b à Rome, pour y mettre la suscription qu'il jugeroit la plus convenable à l'état present de ces Peuples. On régala cependant le Député de plusieurs presens, & on le renvoia fort satisfait. Voilà donc

Député des Rebelles à la Cour de France.

a *Voiez les Lettres de Wiquefort & les Mémoires du Duc de Guise.*
b *Fontenai Mareuil.*

1647. donc les Rebelles de Naples sous la protection de la France. Telle est la politique de ces derniers tems, où l'on croit tout permis pour détruire ou pour affoiblir son Ennemi. Je ne sai si elle eût été aprouvée des anciens Romains, eux, dont le Général Camille renvoia aux Falisques, qu'il assiégeoit, leurs enfans qu'un Maître d'Ecole lui avoit livrez, & qui bien loin de vouloir profiter d'une telle trahison, remit le traître entre les mains des Assiégez pour le punir, ne voulant point de Conquête qui pût lui reprocher un crime.

La Cour en prend la protection

Elle s'autorise par les exemples de celle d'Espagne.

Ce n'étoit pas une semblable délicatesse qui embarassoit la Cour. Les exemples de l'Espagne en cas pareil, autorisoient les represailles de la France : mais on ne pouvoit souffrir que la nouvelle République se partageât entre le Roi Très-Chrétien & le Duc de Guise, & que pendant qu'elle reclamoit la protection du premier, elle remît le Commandement entre les mains de l'autre. La Cour ne croioit pas le Duc de Guise assez sage, ni assez habile pour un tel emploi, lui, que ses folles amours derangeoient sans cesse, & à qui, dans une Ville si galante qu'elle en a pris le nom de Naples *la gentille*, les beaux yeux des femmes étoient capables de faire oublier son devoir, & de faire commettre des fautes irréparables. C'est aussi ce qui arriva. Peut-être craignoit-elle encore plus ses belles qualitez que ses mauvaises. Le Duc de Guise étoit jeune, bien fait, de bonne mine, généreux, vaillant, civil &

Elle n'aime pas qu'on la partage avec le Duc de Guise.

Les causes de son mépris ou de sa crainte pour ce Concurrent.

Leurs prétentions respectives

& d'une naissance illustre, non seulement du Chef des Ducs de Lorraine, mais encore du Chef des anciens Rois de Naples *a* dont il avoit conservé les Titres & les Armes, & faisoit ainsi valoir ses droits sur ce Roiaume. C'est ce que la Cour de France ne pouvoit souffrir, elle qui prétendoit ses droits au Roiaume de Naples mieux établis que ceux du Duc de Guise: par l'institution que Réné, le dernier Roi de Sicile de la Maison d'Anjou, avoit faite de Louis XI. pour son Héritier: ou par celle qu'en avoit faite Charles d'Anjou, Comte du Maine, neveu de Réné *b*, & qui prenoit le titre de Roi de Naples & de Sicile, en vertu de la donation que son oncle lui avoit faite de tous ses Etats l'an 1474. institution contre laquelle Réné, Duc de Lorraine, avoit inutilement reclamé. 1647.

Il étoit aisé de voir que la Couronne de France & le Duc de Guise, aiant les mêmes prétentions, ne s'accorderoient jamais bien ensemble, & que leur jalousie empêcheroit les Rebelles d'en tirer le secours qu'ils s'en étoient promis: toute la valeur du Duc n'étant pas capable de les sauver sans les Armes de la France, & cette derniére n'aiant garde de prêter ses Forces à un Prince qu'elle regardoit comme son Rival & son Compétiteur. Elle vouloit pourtant profiter de la rebellion, & c'est ce qui lui fit faire une réponse favorable au Député de

La Cour de France veut agir seule.

a *Voiez ci-dessus page 250.*
b *Voiez Petau & Mezerai.*

1647. de Naples : mais elle écrivit en même tems à Fontenai Mareuil, son Ambassadeur à Rome, de veiller sur la conduite du Duc de Guise, pendant que les amis qu'elle avoit à Naples agissoient pour elle & lui faisoient un Parti.

Son Parti est le plus foible. Le Marquis de Fontenai animoit de Rome, où il étoit, l'intrigue autant qu'il pouvoit : mais peu de gens entrérent dans ce Parti & n'eurent pas un grand pouvoir, parce qu'il n'étoit composé que de la Noblesse haïe du Peuple, & qui fut obligée, pour en éviter la fureur, de se réconcilier avec l'Espagne.

Gennare Annese Concurrent du Duc de Guise. Un troisiéme Parti acheva de tout déconcerter. Gennare Annese, dont j'ai déja parlé, nonobstant la bassesse de sa naissance, parut sur le même Théatre & eut l'insolence de s'égaler aux deux autres. Il eut encore le bonheur de s'en rendre le maître. Car le Duc ne pouvant se résoudre à partager l'autorité avec un si indigne Concurrent, & l'orgueilleux Gennare étant résolu de périr plutôt que de rien céder, il en arriva une haine irréconciliable qui fut cause de la perte du Duc, & qui ruina en même tems toutes les espérances que la France avoit fondées sur la rebellion.

Elle l'apuia de son côté assez foiblement. Son Armée Navale, qui parut sous le Commandement du Duc de Richelieu a peu de tems après l'arrivée du Duc de Guise, se contenta d'attaquer & de battre la Flotte d'Espagne, sans faire de descente, & sans jetter des Troupes dans

Armée Navale de France n'exécute rien.

a Général des Galéres.



dans la Ville. Tel étoit l'effet de la jalousie que la Cour avoit du Duc de Guise, & son peu d'envie de le favoriser. Le Duc de son côté ne se soucia pas beaucoup d'en tirer du secours : car comme elle n'aprouvoit pas qu'il eût accepté le Commandement que les Napolitains lui avoient déferé, il résolut de l'exercer de son Chef, & de profiter seul de l'événement. Voions son arrivée & ses premiers exploits. 1647.

La nouvelle République, dont Gennare Annese exerçoit le Généralat *a*, aiant résolu d'apeller le Duc de Guise, elle se disposa à le recevoir d'une maniére convenable à une si fameuse solemnité. Elle fit arborer sur la tour des Carmes un image de Nôtre-Dame avec ce mot, *Libertas :* au dessous étoient les Armes de France, le portrait du Duc de Guise à la droite avec ces deux mots, *Protector & Défensor*, & à la gauche le portrait de Gennare Annese, Général du Peuple. Onze Felouques & deux Brigantins sortirent du Port, & allérent querir le Duc qui les attendoit à Civita-Vecchia *b*, & à qui ils portoient les Patentes de Généralissime des Armées de la République, lui donnant les titres d'Altesse Sérénissime & de Gouverneur perpétuel du Roiaume, tant pour lui que pour toute sa famille en ligne directe & collateralle. Pour témoigner qu'ils avoient renoncé à la domination

Députation solennelle faite au Duc de Guise.

a *Voiez les Mémoires du Duc de Guise, les Lettres de Wicquefort, &c.*

b *D'autres disent à Fiumicino.*

1647. Espagnole, & qu'ils vouloient dorénavant être tout François, les Mariniers & les Soldats étoient tous vétus à la Françoise, & jusqu'à leur barbe, tout étoit à la mode de France.

Son embarquement & son arrivée qui tient de l'Héroïsme.

Le Duc s'embarqua seul avec trois de ses Domestiques, & arriva, comme je l'ai dit, le 15. de Novembre à Naples, défiant de dessus sa Felouque cinq Galéres qui le poursuivirent jusqu'au Port de la Madeleine où il débarqua. Il entra dans la Ville au milieu des acclamations du Peuple, du bruit du Canon, & du son des Cloches, & reçut toutes les félicitations d'un Peuple qui le regardoit comme son Libérateur. On lui presenta un vétement de pourpre avec un Bâton de Commandant qu'il refusa par modestie, disant qu'il étoit venu pour servir la République, & non pour commander: mais le Peuple élevant sa voix avec un cri d'allégresse l'obligea de l'accepter. Au même instant on lui aporta un bassin plein de piéces d'or nouvellement frapées au coin de la République, lesquelles il jetta au Peuple qui se mit à crier, *Vive France*, & lui répondit *Vive France & mon Peuple.*

Sa réception.

Il ne fut pas long-tems sans faire connoître sa valeur, & sans se faire juger digne du souverain Commandement. Le Marquis de Fontenai écrivit de Rome [a], que le Duc de Guise, à la tête d'une Armée de vingt mille hommes, avoit pris la Ville d'Aversa, après avoir défait le secours Espagnol qui vouloit s'y jetter:

Ses exploits.

[a] *Voiez la Lettre de Wiequefort du 27. de Décembre 1647.*

1647.

jetter : qu'il étoit maître absolu de la Campagne, & que les Ennemis n'osoient paroître devant lui. Ces Lettres ajoûtent, qu'il avoit montré tant d'adresse en la conduite de ces Peuples, qu'ils en étoient charmez : les traitant avec la plus grande douceur du monde, donnant audience à tous, écoutant leurs demandes, & y répondant avec une affabilité qui achevoit de lui en gagner les cœurs, à quoi ses libéralitez contribuoient encore beaucoup : desorte qu'il n'y avoit personne qui ne s'empressât à le suivre, quand il étoit question de marcher contre l'Ennemi.

Sa conduite avec le Peuple.

Il avoit cependant un desagréable & en même tems un dangereux Concurrent en la personne de Gennare. Il eut assez d'autorité & de bonheur pour l'éloigner. Un grand nombre de merveilleux exploits, que l'on peut voir dans l'Histoire de cette fameuse expédition qu'il a écrite lui-même d'un stile & d'un tour comparable aux Commentaires de César, lui avoit acquis l'affection du Peuple & de la Noblesse à un tel point, que dans une Assemblée solemnelle tenuë dans l'Archevêché *a*, il fut déclaré seul Duc de la République de Naples. Ce fut moiennant la démission que Gennare fit de cette dignité qui lui avoit été conférée auparavant, & à qui on donna pour récompense le Gouvernement du Tourion des Carmes avec une Pension de mille ecus par mois, & les titres de Duc & d'Excellence.

Il est déclaré seul Duc de la République.

Démission de Gennare.

Y 2 Cela

a *Voiez la Lettre de Wicquef. du dernier de Janvier 1648.*

1647. Combat des deux Flottes.

Cela se passa peu de jours après la Bataille des deux Flottes. Elle se donna près de Castel-a-Mare le 23. de Décembre, & les Espagnols y perdirent quatorze Vaisseaux avec l'honneur du Combat qui dura six heures, & qui ne cessa que par la nuit qui aprochoit & par la fuite des Ennemis. Cependant le Duc de Guise, comme je l'ai dit, ne recueillit aucun fruit de ce succès. Nous verrons dans la relation de l'année 1648. la suite de cette grande affaire, & sa fin aussi tragique pour cet intrépide Chef, que les commencemens lui en avoient été glorieux. Nous le verrons, après avoir comme séquestré Gennare & réconcilié la Noblesse avec le Peuple, trahi par Gennare, abandonné par la Noblesse, & livré aux Espagnols qui le traitérent plutôt comme un Corsaire ou comme un Chef de Bandits, que comme un grand Capitaine & comme un Prince d'une Maison Souveraine.

Finissons cette année par ce qui se passa au Congrès de Munster & d'Osnabrug, par la part que prit la France aux brouilleries d'Angleterre & à la Guerre de Candie, & par ce qui arriva de plus considérable dans le Roiaume.

Les obstacles qui se trouvent à la Paix de Munster.

Nous avons vu par quelle politique & par quelles raisons a le Cardinal Mazarin empêcha la Régente & tout le Conseil d'écouter les propositions de la Paix dont le Traité étoit déja bien avancé : & par quel tour d'esprit il se servit de la mort de l'Infant, qui sembloit

devoir

a. Voiez ci-dessus page 236. & suiv.

devoir contribuer à la réconciliation des deux Couronnes, pour l'éloigner plus qu'auparavant. La révolte de Sicile & de Naples lui fournit de nouveaux motifs de retarder la conclusion d'une Paix attenduë depuis si long-tems, & pour laquelle il sembloit être le seul homme en Europe qui témoignât de la répugnance. Il croioit qu'une aussi grande révolution que celle de ces deux Roiaumes soulevez méritoit bien qu'on y fit attention, & qu'on en attendît les suites pour en tirer dans les Conférences les avantages que la fortune offroit à la France. En vain la Reine d'Angleterre emploia ses sollicitations pour lever les obstacles que le Cardinal aportoit à la Paix: en vain encore la République de Venise fit agir ses Ambassadeurs pour le même sujet, dans les mêmes vûës qu'elles avoient que la France n'aiant plus d'Ennemis à combattre, prêteroit ses Forces à l'une contre les Parlementaires, & à l'autre contre les Turcs: toutes leurs remontrances & toutes leurs priéres furent inutiles. Celles du Pape n'eurent pas plus d'efficace: & le fameux Calatagironne, Général des Capucins, se servit sans succès des plus puissans motifs de la Religion pour persuader la Reine. Il l'exhorta, il se jetta à ses pieds, il la conjura de procurer aux Chrétiens une Paix qui les fit respirer, & qui mît fin à leurs miséres; il ne gagna rien. Il eut la hardiesse de passer des priéres aux menaces; il ne gagna pas davantage, quoiqu'il en vint jusqu'à dire à la Reine & au Cardinal que

1647.

Instances outrées de Calatagironne, envers la Reine de France.

1647. que leur dureté attireroit sur eux les maux qu'elle faisoit souffrir aux autres; *menaces*, dit l'Auteur qui les raporte *a*, *qui eurent bientôt après leur accomplissement.*

Politique des deux Cours de France & d'Espagne

Si la Cour de France gouvernée par le Cardinal éloignoit la Paix, celle de Madrid ne paroissoit guére mieux intentionnée, & les Plénipotentiaires des deux Cours n'emploioient la subtilité de leur esprit dans les Conférences, que pour tromper le monde : les uns en faisant accroire que l'Espagne vouloit la Paix, les autres en disant que la France ne la refusoit pas. Les machines qu'emploioient les deux Cours n'avoient pour but que de gagner la Hollande, que l'une voulut se conserver en maintenant les anciens Traitez, & que l'autre s'efforçoit de lui ravir en s'alliant avec la République. C'étoit pour cela que la France avoit ses Ambassadeurs à la Haie *b*, & l'Espagne les siens : comme si les Conférences de Munster & d'Osnabrug y eussent été transportées. La derniere

L'Espagne met tout en œuvre pour gagner la Hollande.

joignoit même aux Négociations de son Ministre, l'un des plus éloquens hommes & des plus beaux esprits d'alors *c*, l'or & l'argent de son Pérou, que son Ambassadeur distribuoit avec largesse. C'etoit le moien de réüssir, & l'on n'a presque jamais vu ce dangereux métal emploié sans effet. Les Provinces Unies, persuadées par l'éloquence ou par l'or d'Espagne, envoiérent ordre à leurs Plénipotentiaires à Munster de signer le Traité

a *Nani.* *b* *Servient & la Theuillerie.*
c *Philippe le Roi.*

Traité de Paix avec cette Couronne *a*, & de terminer enfin la longue & sanglante Guerre qui duroit depuis si longtems entre ces deux Puissances, dont l'une combattoit pour l Empire, & l'autre pour la liberté. On déclaroit pourtant que ce Traité particulier n'auroit lieu, que lorsque les deux Couronnes auroient fait le leur. 1647.

On travailloit toujours dans l'Assemblée de Munster & d'Osnabrug pour amener ce grand ouvrage à sa perfection; mais il se rencontroit tant de difficultez lorsqu'on en venoit à la discussion des divers intérêts des Princes & des Etats qu'il falloit satisfaire, qu'on ne savoit comment en venir à bout. L'accommodement de l'Espagne avec le Portugal paroissoit impossible : celui de la France avec la Lorraine n'étoit guére moins difficile : celui de la Suéde avec l'Empereur & l'Empire sembloit moins éloigné par les Négociations du Comte de Trautmanstorff. Les Espagnols à cause de cela ne l'aimoient pas, l'accusant de desunir les deux Branches de la Maison d'Autriche, parce qu'une des conditions du Traité qu'il négocioit, étoit que l'Empereur n'assisteroit point l'Espagne contre la France : mais pour maintenir l'union, Philippe IV. quoique déja vieux, & par politique plutôt que par amour, épousa cette année l'Archiduchesse Marie-Anne, fille aînée de l'Empereur *b* : & la Cour de France l'envoia com-

Difficultez de chaque Puissance interessée.

a *Il fut signé le 30. Janvier 1648.*
b *Ferdinand III.*

1647. complimenter sur ce mariage, nonobstant la Guerre entre les deux Couronnes. Il eut plusieurs Princes de ce mariage, mais un seul lui survécut: ce fut le foible Charles II. qui ne perpétua pas la Monarchie d'Espagne dans sa famille, comme Philippe l'avoit souhaité. Malgré toutes les opositions que trouvoient les Médiateurs à la Paix générale, ils eurent enfin l'honneur de la conclure, comme nous le verrons l'année suivante.

Affaires d'Angleterre.

Pour passer aux affaires d'Angleterre, autant que la Cour de France trouva à propos de s'en mêler, je n'ai pas beaucoup de choses à en dire. J'ai raporté la Députation qu'elle fit à Londres du Président de Belliévre *a* en qualité d'Ambassadeur Extraordinaire, & j'ai même déja dit que sa Négociation au sujet de la réconciliation du Roi avec le Parlement fut inutile: il ne me reste qu'à en raporter les principales démarches.

La Cour de France conseille au Roi d'Angleterre de se relâcher sur l'Episcopat.

Aiant reconnu qu'un des points sur lequel les deux Partis s'aheurtoient le plus étoit l'Episcopat que le Roi vouloit maintenir, & que le Parlement vouloit suprimer, il conseilla sagement au Roi de ne s'opiniâtrer point sur un Article de peu, ou de point d'importance pour sa Couronne, & de lui en faire un sacrifice, puisqu'il ne la pouvoit sauver qu'à ce prix. Le conseil que donnoit l'Ambassadeur avoit aparemment été concerté en France avant son départ, non seulement avec la Régente, mais en-

a Voiez ci-dessus page 131.

encore avec la Reine d'Angleterre elle-même, qui dépêcha Davenant à Londres pour apuier les avis de Belliévre, & pour remontrer au Roi son époux que le sacrifice de l'Episcopat étoit le seul moien d'obtenir la Paix & son rétablissement. Belliévre ne fut point écouté, Davenant fut mal reçu, & l'infortuné Monarque fut pour son malheur infléxible. L'Ambassadeur de son côté voiant sa Députation inutile, repassa la Mer & revint à Paris au commencement de Novembre. C'est une étrange chose que le préjugé. Mylord Clarendon *a* sur l'Episcopat étoit si rigide, qu'il accusoit le Cardinal Mazarin d'être trop partial pour les Parlementaires d'Angleterre, parce qu'il conseilloit de satisfaire la Nation qui demandoit la supression des Evêques: le seul moien, disoit la Reine toute Catholique qu'elle étoit, de rétablir le Roi. 1647. Il est inflexible.

Je ne raporterai point la maniere indigne dont ce malheureux Prince fut balotté par le Parlement & par l'Armée, dont il fut le jouet tour à tour, & comment l'ambitieux & le rusé Cromwel profita de la conjoncture pour se rendre maître de la personne du Roi, & ensuite de la toute-puissance. C'est dans *l'Histoire d'Angleterre* qu'il faut lire ces tragiques événemens. Je finirai ceux qui concernent la Négociation des Cours de St. Germain & de Paris, par la Députation que la Reine d'Angleterre & le Prince de Galles firent de Barclai & d'Asch- Il est balotté par l'Armée & par le Parlement.

Z

a *Voiez le V. Tome de son Histoire de la Guerre Civile.*

1647. d'Aschburnam au Roi, qui s'étoit remis entre les mains de l'Armée, où il croioit trouver plus d'honnêteté & plus de sureté que dans le Parlement. C'étoit aussi le sentiment de la Reine & du Prince, dont la Députation tendoit à remercier l'Armée pour l'engager de plus en plus à être fidéle au Roi, & à confirmer le Roi dans sa résolution d'être fortement uni avec l'Armée qui s'étoit renduë la maitresse. Ils se trompérent pourtant: l'Armée n'eut pas plus de respect pour lui que le Parlement, & sa mauvaise fortune ne lui permit pas de trouver d'asyle ni de fidélité nulle part. S'étant aperçu des mauvaises dispositions de l'Armée, il se sauva le 13. de Novembre dans l'Ile de Wight avec Barclai & Aschburnam: mais découvert par l'Armée & le Parlement, il leur fut livré, & on lui fit son procès comme à un criminel.

Se sauve dans l'Ile de Wight.

LaCour de France ne peut assister Charles I.

Disons encore que la Reine son épouse & le Prince de Galles son fils réfugiez en France, n'étoient pas en état de le secourir, aiant à peine de quoi subsister, La Cour de France d'ailleurs épuisée par ses Guerres faisoit connoître son impuissance de lui fournir ni hommes, ni argent, ni Vaisseaux. C'est ce qui parut au commencement de cette année, lorsque le Colonel Jones, chargé des Lettres de Créance du Roi, aiant passé la Mer & étant venu à la Cour de Saint Germain proposer que le Prince de Galles passât en Irlande, où il trouveroit un Parti formé, il ne se trouva pas d'argent seulement pour faire l'Equipage du Prince.

La

La France ne prit pas plus de part à la Guerre de Candie, qu'à celle d'Angleterre. Le Sénat écrivit des Lettres fort pressantes au Roi Très-Chrétien, c'est à dire à la Régence, & les Ambassadeurs Vénitiens les accompagnérent de vives remontrances au Cardinal, pour obtenir le secours dont la République avoit besoin contre l'Ennemi commun des Chrétiens. Le Sénat representoit la nécessité où se trouvoit la République d'implorer l'assistance de tous les Princes, du Roi Très-Chrétien le premier, pour un Roiaume qui faisoit la sureté de tout le Christianisme de l'Europe. Elle les conjuroit donc tous en general & le Roi Très-Chrétien en particulier par tout ce que la Religion avoit de plus cher, & par l'honneur que les Princes doivent avoir si à cœur de vouloir apaiser leurs discordes & faire la Paix, pour tourner ensuite leurs Armes contre l'Ennemi juré de la foi Chrétienne: Autrement le Sénat déclaroit, que si la République, pour éviter sa ruine, se voioit contrainte à faire sa Paix avec ce redoutable Ennemi à des conditions, qui ne pouvoient qu'être nuisibles à ses Voisins, elle protestoit qu'il n'y auroit point de sa faute, mais de la leur, puisqu'ils auroient refusé de l'assister, & que pour elle ses excuses se trouveroient dans la nécessité qui les rendroit légitimes. 1647.

Instances de la République auprès de tous les Princes Chrétiens.

Ces raisons furent representées au Pape, à l'Empereur, au Roi d'Espagne, & enfin au Roi de France. Tous en reconnurent la justice, mais tous en même tems

Tous en reconnoissent la justice, & tous les éludent.

1647. tems les éludérent, se renvoiant, pour ainsi dire, la pelotte l'un à l'autre. L'Espagne vouloit bien envoier son Armée Navale au secours de Candie, pourvu que la France y envoiât la sienne, & se privât de secourir le Portugal & la Catalogne. La France refusoit de telles conditions, ne pouvant, disoit-elle, manquer de foi à ses Alliez en rompant les Traitez faits avec eux: mais elle donnoit le change en proposant à la République de joindre ses Armes aux siennes, pour l'entreprise d'Italie que conduisoit le Duc de Modêne a, & l'assurant qu'elle en retireroit de grands avantages. Au reste, disoit le Cardinal qui étoit l'auteur de cet expédient, on ne demande à la République qu'un secours proportionné à ses forces, on se contentera même qu'elle contribuë de son crédit & de son nom à la Ligue: & par la part que la France lui fera de ses Conquêtes, elle se trouvera dédommagée avec usure des pertes qu'elle pourroit souffrir dans les Païs éloignez: les riches dépouilles de la Monarchie Espagnole prête à tomber, que l'on offre de partager avec elle, valant beaucoup mieux que celles que le Turc pourroit lui enlever. Mais le Sénat, qui connut sans peine l'artifice de ce discours, ne se laissa pas persuader d'abandonner sa propre défense pour des avantages incertains & hors de saison, & de préferer les prétenduës Conquêtes de l'Italie sur l'Espagne à la conservation de Candie. Ainsi remettant le succès à la

La République re-

a *Voiez ci-dessus page 239. & suiv.*

la Providence, la République prit sa résolution, tout abandonnée qu'elle étoit des autres Puissances Chrétiennes, de continuer la Guerre contre les Infidèles.

1647. jette les propositions du Cardinal.

L'état fâcheux où se trouvoit la France.

Pour dire la verité la France avoit assez d'Ennemis sur les bras sans s'en attirer de nouveaux, & elle étoit assez empêchée à soutenir la Guerre contre l'Espagne & contre l'Empereur, sans l'entreprendre encore contre l'Angleterre & contre les Turcs. D'ailleurs elle voioit un levain de révolte & de Guerre Civile chez elle prêt à la troubler, qui ne lui permettoit pas de multiplier ses Ennemis. La continuation des Impôts, & la dureté avec laquelle le Sur-Intendant les exigeoit, avoit fermenté ce levain, & l'année ne se passa pas qu'on n'en vît de fâcheux préludes. J'en differerai la relation jusqu'à ce que j'aie donné un recit succint des Duels & des profanations qui ne furent pas moins ordinaires cette année que la précédente.

Fureur des Duels.

Je ne ferai point le dénombrement des premiers, & je me contenterai de dire qu'on ne peut assez déplorer cette fureur inconnuë aux plus braves Nations de l'Antiquité, que les Grecs & les Romains n'ont jamais pratiquée, que les Turcs, tout barbares qu'ils sont, ne pratiquent pas encore aujourd'hui & qui fait l'oprobre du Christianisme de l'Europe, le seul Théatre de ces détestables Scènes.

Cette fureur passa jusqu'aux plus grands Seigneurs. Le Duc de Brissac & le Marquis d'Alluy se défiérent, & se

1647. fussent battus, si on ne les eût pas arrêtez. Le Prince Palatin Robert en fût aussi venu aux mains avec Mylord Digbi, tous deux étant en France, si leur querelle qui devoit se décider à coup de Pistolet n'eût pas été accommodée.

Le Duc de Rohan-Chabot se battit sur la fin de cette année contre le Chevalier de la Cheze, & les Seconds qu'ils avoient pris furent tous deux tuez. J'oublie beaucoup d'autres Duels, qui ne furent pas moins meurtriers : tristes événemens dont l'Histoire ne se charge qu'avec regret, & qu'elle n'expose aux yeux que pour en donner de l'horreur.

Profanations des Religieuses de Louviers.

Le spectacle que je vais donner des abominations qui parurent cette année n'est pas moins horrible. Il l'est d'autant plus qu'il se passa dans un Couvent de Religieuses. C'étoit à Louviers, petite Ville de Normandie à 15. ou 16. lieuës de Paris, qu'arriva ce terrible scandale. On dit *a* que les Religieuses de ce Monastere voulurent se donner la même réputation qu'avoient euë quelques années auparavant celles de Loudun, faisant comme elles les possedées, & encherissant encore par dessus. Le bruit s'en répandit bientôt aux environs, & le Parlement de Rouen trouva l'affaire si grave, qu'il s'en attribua la connoissance, à l'exclusion des Juges subalternes. Il reconnut les fourbes de ces Religieuses, mais il en reconnut en même tems les impietez : & les informations aiant été fai-

a *Voiez la Lettre de Wicquefort du 21. Juin 1647.*

faites, le procès fut mis sur le Bureau, où l'on travailloit deux fois la semaine les Chambres assemblées. La Supérieure, qu'on nommoit la Mere Louise, se trouvoit furieusement chargée ; & parce qu'elle avoit gagné l'affection de la Reine, par les aparences trompeuses d'une sainteté que cette miserable affectoit jusqu'à faire l'inspirée, & par des prédictions qu'elle lui avoit faites & qui avoient eu leur accomplissement, le Parlement députa à sa Majesté pour l'informer de l'état du procès. Il obtint sans peine la permission de l'instruire à fond, & de punir les coupables. Il faut dire quelle étoit cette Mere Louise, & de quelles abominations elle & ses Religieuses furent convaincuës. 1647. Le Parlement de Rouen en instruit le procès.

Pour un plus grand éclaircissement a il est besoin de remonter un peu plus haut, & jusqu'à l'origine de ce Couvent. Il devoit sa Fondation à la veuve d'un Procureur de la Chambre des Comptes de Rouen, dont le mari avoit été convaincu d'une friponnerie pour laquelle on l'avoit fait mourir. Sa veuve ne pouvant demeurer dans une Ville, où il lui sembloit voir à tous momens son mari à la potence, se retira à Louviers, & s'adressa à un Prêtre qui lui conseilla, pour mettre son esprit en repos, de fonder un Couvent dont elle seroit la Supérieure. Elle le crut, & fit bâtir la maison où elle se cloîtra avec les Religieuses qui voulurent bien s'y renfermer avec elle. Tout cela se fit dans l'ordre & selon Fondation de leur Couvent.

a *Voiez la Lettre de Wicquefort du 28. Juin 1647.*

1647. lon les solemnitez de l'Eglise. La Fondatrice mourut, & une jeune Religieuse, que par l'aveu du même Prêtre elle s'étoit associée, lui succeda à la Charge de Supérieure. C'est elle qu'on nomma la Mere Louise, si connuë sous ce nom que ses aventures rendirent célebre. On l'apelloit auparavant la petite Bergere, parce qu'elle étoit fille d'un Berger: & le Prêtre qui la recommandoit l'avoit trouvée si à son gré, qu'il vivoit, diton, plus familiérement avec elle que ne le permettoit la profession de l'un, & la condition de l'autre. Ce Prêtre mourut aussi peu de jours ensuite de l'installation de sa petite Bergere, ou de sa jeune Religieuse dans la dignité de Supérieure, & se nomma en mourant pour Successeur le Curé de Louviers. Telle fut l'origine du Couvent de Louviers & de la Mere Louise, qui en étoit alors la Supérieure. Je passe aux abominations dont elle & toutes les Religieuses furent accusées & convaincuës.

Histoire de la Mere Louise.

Abominations du Curé de Louviers & des Religieuses.

Le Curé de Louviers, nommé pour avoir soin des Religieuses par celui qui en avoit la charge avant lui, introduisit dans le Couvent une fille de sa connoissance pour en être la *Touriére* a. C'étoit afin d'y être introduit lui-même plus paisiblement & plus commodément toutes les fois qu'il lui plaisoit d'y entrer. On n'a pas publié ce qui se passa du vivant de ce Curé entre lui & les Religieuses: mais le commerce qu'il eut avec la Touriére passoit, à ce qu'on dit, les hor-

a *C'est le nom de la principale servante du Couvent.*

horreurs les plus détestables & les plus diaboliques. On sait encore qu'après avoir nommé un Successeur tel que lui, il ordonna en mourant que son corps fût enterré entre l'Autel & la Grille par où les Religieuses entendent la Messe: mais il n'y eut pas été plutôt mis, que toutes, sans en excepter une seule, devinrent comme enragées ou possedées du Diable, prononçant incessamment des blasphêmes contre Dieu & contre ce qu'il y a de plus saint en la Religion. L'Evêque d'Evreux, dont Louviers dépend, en prit connoissance, & aiant fait déterrer le corps, il le fit jetter dans une Marniére. Les Parens intentérent procès à l'Evêque, & ce fut ce qui donna lieu au Parlement, à qui le Conseil d'Etat avoit renvoié le procès, de connoître non seulement de cet incident qui n'étoit qu'un accessoire, mais encore du fond de la chose qui regardoit la conduite de ce Curé & de son Prédécesseur, aussi bien que celle de tout le Couvent, & d'examiner d'où pouvoit venir la source de tant d'impuretez, & de tant de sacriléges qui s'y étoient commis.

1647.

L'Evêque fait déterrer & jetter dans une Marniére le corps du Curé.

Le Conseil d'Etat renvoie l'instruction & le jugement du Procès au Parlement de Rouen.

Le Conseil d'Etat, en renvoiant le jugement du procès au Parlement de Rouen, faisoit connoître que la Reine ne souhaitoit pas qu'on touchât à la Mere Louise, ne pouvant croire qu'une Religieuse, qui étoit en une si haute réputation de sainteté, fût coupable de crimes si énormes: mais aiant été détrompée, elle laissa toute la liberté au Parlement.

Pen-

1647. Diversité d'opinions sur ce que faisoient ces Religieuses, si elles etoient possedées, ou non?

Pendant que les Juges examinoient cette affaire dans ce qu'elle avoit de criminel, les Médecins l'aprofondissoient dans les vûës de la Physique, comme un de ces Phénomênes dont la Nature se plaît à exercer la curiosité des hommes, & les Exorcistes vouloient savoir si le mal n'avoit pas un principe surnaturel, & si les Religieuses n'étoient pas possedées. Ainsi la Jurisprudence, la Médecine, & la Théologie travailloient à découvrir ou le crime, ou la maladie, ou la fourberie & la malice d'une si malheureuse Societé. Les Exorcismes ne servirent qu'à faire connoître qu'il n'y avoit que de la malice dans la plupart des prétenduës possedées, & de la foiblesse ou du trouble d'imagination dans les autres. Les Médecins furent partagez dans leurs opinions: quelques-uns croiant les Religieuses obsedées *a*, tant il y avoit de merveilleux & de surnaturel dans ce qu'elles faisoient, & les autres, que ce n'étoit qu'un mal de femmes. C'est peut-être de ce mal qu'Hérodote à voulu parler *b*, quand il a dit que la Déesse Vénus, pour châtier l'insolence des Scythes qui avoient pillé son Temple, leur envoia la maladie des femmes.

La plus commune opinion fut pour la négative.

Le Parlement ne fut pas embarassé sur les preuves des impiétez & des sacrileges; elles n'étoient que trop abondantes: mais il crut neanmoins être obligé à faire de la distinction entre les coupables, les Religieuses étant la plupart hypocon-

Preuves convainquantes de leurs impiétez & de leurs sacrileges.

a *C'est moins que possedées.*

b *Voiez le Sublime de Longin, & les Commentateurs.*

pocondriaques dont l'imagination étoit blessée, & les autres étant de véritables scélerates, aussi bien que les deux Prêtres qui en avoient eu la direction. Il regarda comme une pure rêverie tout ce que déposoient les Religieuses qui s'accusoient l une l'autre d'avoir été au Sabbat, & d'avoir souffert la compagnie du Diable: mais il considéra comme des abominations & des saletez impies, dignes du dernier suplice, les infâmes prostitutions de la Touriére & de la Mere Louise, & ce que les Prêtres, qui avoient eu la direction du Couvent, avoient persuadé aux Religieuses dont ils avoient séduit la simplicité, de communier toutes nuës, étant eux-mêmes tous nus avec elles, pour se mettre, disoient-ils, en l'état d'innocence de nos premiers Parens. Le Parlement, après avoir tout meurement consideré, donna son Arrêt sur la fin du mois d'Août *a*, par lequel les deux Prêtres Boulai & Picard furent condamnez, le premier à être brulé vif, & l'autre à être étranglé & son corps mis en cendre: ce qui fut executé. La Touriére fut aussi condamnée au même suplice qu'elle souffrit: mais celui de la Mere Louise fut differé jusqu'après de plus amples informations, & elle est morte en prison. Par le même Arrêt il fut ordonné que le procès seroit brulé, afin de faire perdre la mémoire de tant d'horreurs. 1647.

Arrêt du Parlement contre les coupables.

Le mal ou le crime des Religieuses de Louviers étoit devenu contagieux, & s'étoit

Soupçons contre la Supérieure

a Voiez la Lettre de Wicquefort du 30. Août 1647.

1647. s'étoit communiqué jusqu'à Paris. La Supérieure de la Charité des Femmes de la Place Roiale en fut soupçonnée, & on dit même *a* qu'elle fut accusée de sortilége, comme une de leurs complices, sans qu'on sache si on lui fit son procès, ou si l'on trouva à propos de de n'en rien publier.

de la Charité des Femmes.

Désertion des Religieuses de l'Ordre du Saint Sépulcre.

Il y eut encore un autre desordre, mais d'une autre nature, parmi les Religieuses de l'Ordre du Saint Sépulcre qui étoient venuës de Lorraine s'établir au pré aux Clercs, où elles avoient leur Couvent. La Supérieure en sortit la premiere pour se retirer en son Païs de Liége, emportant avec elle cinquante mille écus qu'elle avoit assemblez en cette Maison. Les Religieuses imitérent l'exemple de leur Supérieure; & toutes abandonnant le Couvent, quittérent le voile, & reprirent l'habit séculier.

Etrange Histoire du Pere Des-Touches.

Je ne sai dans quelle catégorie on doit placer l'aventure tragique du Pere Des-Touches Jésuïte. Etant parti de Chartres vers la fin de Décembre *b* pour aller à Orléans, il alla coucher à Artenai dans une Hôtellerie, où il se fit donner à souper, puis se retira dans sa chambre. Le lendemain matin on le trouva mort dans son lit, le visage & la gorge tout déchiquetez de coups de canif qu'il tenoit à la main, & dont pour dernier coup il s'étoit percé le cœur. Un billet trouvé dans ses habits écrit de sa main faisoit connoître la cause de son desespoir.

a *Voiez la Lettre de Wicquefort du 6. de Septembre 1647.*
b *Voiez la Lettre du 3. Janvier 1648.*

poir. Il disoit qu'il avoit mieux aimé mourir, que de causer la mort à une infinité de personnes. On trouva encore avec ce billet d'autres écrits peu conformes aux bonnes mœurs, aux maximes de l'Etat, & à la Doctrine reçuë en France, & on le soupçonna d'intelligence avec les Espagnols. Il y avoit aussi un billet écrit en Grec, qui eût pu, dit-on *a*, servir d'instruction à un Ravaillac. Les Jésuïtes le desavouérent, & dirent qu'il avoit été chassé de leur Compagnie. 1647.

Dispute des Jésuïtes & des Jansenistes

Au milieu de tous ces desordres, on vit éclater la célebre dispute de la Grace entre les Jansenistes d'un côté, & les Jésuïtes de l'autre. On sait que les premiers suivoient les sentimens du fameux Jansenius, Evêque d'Ipres, qui vivoit dans le seiziéme siécle, & qui prétendoit n'avoir rien avancé qui ne fût conforme à ce que Saint Augustin, & après lui Saint Thomas avoient enseigné touchant ce Dogme important. Les Jésuïtes au contraire traitoient Jansenius de Novateur & d'Hérétique, & pour le rendre odieux au Peuple & au Clergé Romain, l'accusoient de parler comme Calvin: ce qu'ils disoient avoir trouvé dans l'Anagramme de son nom & de son surnom. En effet dans ces deux mots, *Cornelius Jansenius*, on trouve sans rien changer, *Calvini sensus in ore* b, & ils s'aplaudissoient d'une si belle découverte, qui au fond n'est qu'un jeu de mêmes lettres diversement arrangées. On

a *Voiez la Lettre de Wicquefort du* 10. *Janvier* 1648.
b *Il parle comme Calvin.*

1647. On laissa le Peuple & les esprits de bas ordre s'arrêter à une spéculation si creuse, & on entra de part & d'autre en lice avec plus de violence que n'eût demandé une semblable matiere, qui traitant des opérations de la Grace, eût dû en conserver la douceur qui est une de ses proprietez la plus essentielle. Tous les Ecclésiastiques prirent parti & se rangérent, les uns du côté des Jansenistes qui d'abord eurent presque toute la Sorbonne pour eux, & les autres du côté des Jésuïtes qui mirent la Cour de Rome, & bientôt après celle de France dans leurs intérêts. Les Bulles d'Innocent X. a & d'Alexandre VII. b contraignirent tout le Clergé d'acquiescer, & ce qui tint bon fut persecuté. Mais la persecution n'a pas éteint un Parti fort puissant encore & fort nombreux dans le Roiaume, où il n'est pas si caché qu'on ne le connoisse, & où il a des Partisans d'une grande considération.

Pendant ces discordes qui déchiroient l'Eglise & les Universitez, la continuation & le redoublement des Impôts troubloient l'Etat, & le menaçoient d'une Guerre Civile.

Multiplication des Impôts.

Depuis le commencement de l'année jusqu'à la fin ce ne fut qu'inventions & qu'expédiens de la part d'Emeri, pour forger de nouveaux Impôts & de nouvelles Taxes sur toutes sortes de personnes, d'états, & de professions; sur les biens de toute nature, soit en meubles, soit en fonds; sur tout ce qui se ven-doit

a En 1652. b En 1657.

doit pour la nourriture & pour la subsistance ; enfin sur tout ce qui pouvoit paier les droits & les subsides qu'on augmentoit tous les jours. La Cour de son côté donnoit des Edits pour faciliter le paiement de toutes ces charges qui accabloient le Peuple : mais la difficulté se trouvoit à la vérification que les Parlemens refusoient d'en faire, & leurs remontrances aigrissant la Cour qui vouloit être obéïe, il y avoit de tems en tems de fâcheuses disputes entre ces deux Corps, dont il est vrai que le premier a toute l'autorité, mais une autorité tempérée par les Loix, dont l'autre prétend être le Gardien & le Dépositaire. Le Peuple eut recours à ce Tribunal, comme à la seule Puissance capable de le protéger, & le Parlement flaté par le beau titre de Libérateur du Peuple, ne lui refusa pas sa médiation. Elle ne plut pas à la Cour qui ne vouloit point de tels Arbitres, & le Peuple qui en avoit besoin les apuia de toutes ses forces. De là vinrent les *Frondeurs* & les *Mazarins*, ces deux Partis oposez qui faillirent à renverser la Monarchie : mais comme ils ne se formérent que vers le milieu de l'année 1648. Il n'est pas encore tems d'en parler. Je ne raporterai que les Impositions & les Taxes de celle-ci, & les murmures qu'elles excitérent à Paris & dans toutes les Provinces.

1647.

Le Peuple a recours au Parlement.

Le Parlement s'étant assemblé au commencement de l'année *a*, résolut de faire des remontrances à la Régente & à son Con-

Remontrances du Parlement mal reçuës par la Régence.

a Voiez la Lettre de Wicquefort du 18. Janvier 1647.

1647. Conseil au sujet des nouvelles Taxes mises sur les denrées de cette Capitale, qui a besoin d'une infinité de provisions pour la subsistance d'un Peuple aussi nombreux que celui qu'elle renferme. Ce Peuple de son côté ne put souffrir des Impôts, qui mettant la cherté aux vivres, le réduisent à mourir de faim. C'est ce qui le fit crier, & ce qui obligea le Parlement à lui procurer par ses remontrances de la modération & du soulagement : mais elles ne furent pas écoutées : les affaires du Roi, disoient les Ministres, les obligeant à prendre de l'argent de tous côtez pour y subvenir. C'étoit ou la raison ou le prétexte de ces odieux Impôts.

Emeri court risque d'être assommé.

Il en couta cher au Controlleur Général Emeri, qui peu de jours après fut environné par une troupe de femmes a qui l'attendoient au sortir de son logis, & qui l'eussent assommé à coups de pierres dans sa chaise, s'il ne se fût pas sauvé en retournant chez lui, pendant que ses laquais écartoient les plus échauffées. Il courut encore bientôt après un plus grand risque, & il eût été assassiné dans son carosse par un Cavalier, qui mettant pied à terre venoit à lui pour l'égorger, si ses laquais ne l'eussent emporté. Le Peuple n'eut garde de se remuer en sa faveur, & il laissa remonter à cheval celui qui avoit manqué son coup, & qui protesta d'y revenir une seconde fois accompagné d'un Second, deux Conjurez, à qui, disoit-il en jurant, il n'échaperoit pas. Après

a *Voiez la Lettre de Wicquefort du* 15. *Février* 1647.

Après tout il y avoit de la fermeté dans cet Italien: il ne laissa pas de paroître le lendemain & tous les jours dans les ruës avec peu ou point de suite, & comme s'il n'eût eu rien à craindre, ou qu'il eût défié tous ceux qui en vouloient à sa vie. La Cour avoit besoin d'un tel homme, & les dépenses qu'il falloit faire pour l'entretien des Armées autorisoient ses levées extraordinaires. Celles qu'il fit bientôt après sur tous les Officiers Civils du Roiaume furent violentes. Il en prit tous les droits & tous les émolumens attribuez à leurs Charges, sans qu'ils fussent pour cela dispensez de payer le droit annuel, & les Secretaires du Roi furent en outre taxez à une somme qui devoit fournir un Fond de cinq cents mille écus. 1647. Sa fermeté

Il proposa encore un expédient dont il devoit revenir plusieurs millions *a*: c'étoit de supprimer la Paulette ou la vénalité des Offices, comme un abus infame, disoit-on, & aussi dommageable au Public que honteux à la Monarchie. Beau prétexte de l'Edit de la suppression, s'il n'eût pas causé lui-même de plus grands inconvéniens! Car en ordonnant que les Charges des Officiers qui viendroient à mourir retourneroient au Roi, on promettoit des survivances moiennant certaines Taxes que paieroient les Héritiers. C'étoit reprendre d'une main avec usure ce qu'on avoit supprimé de l'autre. La vénalité ne laissoit pas de subsister sous un autre nom, Veut supprimer la Paulette.

A a &

a Voiez la Lettre de Wicquefort du 3. de Mai 1647.

1647. & ce qu'on devoit paier pour la survivance excédoit le prix de l'Office & le Droit de la Paulette. Voila les Mines d'où le Sur-Intendant ou le Controlleur Général tiroit ses Fonds, & le Pérou qui lui fournissoit l'argent dont il avoit besoin.

Le Cardinal apuie Emeri.

Le Cardinal l'apuioit, sans qu'ils se souciassent l'un & l'autre de l'extrémité où tout le monde étoit réduit. Elle étoit néanmoins si grande que le Maréchal de l'Hospital, tout dévoué qu'il étoit à cette Eminence, crut être obligé de lui dire que la Noblesse aussi bien que le Peuple étoit au desespoir : qu'il ne trouvoit plus personne qui voulût écouter ses raisons, & qu'il falloit faire la Paix & arrêter les Taxes, si on ne vouloit voir un soulevement général : mais tout alla son train, jusqu'à ce que la prédiction de la révolte fut accomplie.

Il est fait Sur-Intendant.

Peu de tems après Emeri fût installé dans la Charge de Sur-Intendant, dont il avoit traité, comme je l'ai dit a, dès l'année précédente : & il signala son installation par de nouvelles Taxes capables de fournir au Roi assez de millions pour continuer la Guerre encore deux ans. Ce Fond devoit être pris en partie sur les Ecclesiastiques dont on espéroit tirer plus de cinquante millions : en partie sur la Confirmation de l'hérédité des Offices de Judicature & de Finances, ce qui équipolloit à la Taxe de la survivance qui demeuroit annullée : en troisiéme lieu sur l'Abonnement des Domaines

Les Taxes exorbitantes qu'il invente.

a *Voiez cy-dessus page 154.*

nes du Roi *a*, qui devoit fournir plus de trente millions. Telle étoit ou l'habileté ou le pouvoir exorbitant du Sur-Intendant : il se rendoit, dit-on, si absolu que depuis deux cents ans on n'avoit vu personne exercer cette Charge avec plus d'autorité, ni en même tems qui en fût plus capable. 1647.

Le Tarif ou l'Impôt sur les denrées irrita plus le Peuple qu'aucun autre *b*: aussi s'y trouvoit-il le plus interessé. Le Parlement qui en prevoioit les suites, ou qui vouloit se rendre populaire s'empressa de son côté à faire de vives remontrances à la Cour : mais elle ne le trouva pas bon, & la Reine lui fit défense de prendre aucune résolution sans ses ordres.

Taxe du Tarif.

On ne parloit que d'Edits Bursaux. L'énumération en seroit ennuieuse, & ce n'est pas un détail qui embellisse l'Histoire : ainsi je n'en ferai pas le recit. Je me contenterai de dire que le Parlement & le Conseil se trouvoient souvent en oposition, & que les Parlemens de Normandie, de Bretagne & de Provence, à l'exemple de celui de Paris, n'avoient pas beaucoup de déference pour les ordres d'en haut qui leur recommandoient la vérification des Edits : & l'année suivante ils allérent encore plus loin.

Le Parlement & le Conseil se trouvent en oposition.

Celle-ci pensa être funeste à la France par la maladie du Roi qui fût attaqué de la petite vérole sur la fin de l'année, &

Maladie & convalescence du Roi.

Aa 2

a *Composition à un certain prix : on prenoit une année du revenu de chaque maison.*

b *Voiez la Lettre de Wicquefort du 30. d'Août 1647.*

1647. & qui fût ſaigné deux fois. Toute la Cour, tout Paris, tout le Roiaume en fût alarmé, & l'on fit dans toutes les Egliſes des priéres pour une ſanté ſi précieuſe. Elles furent exaucées. Le Ciel qui réſervoit le jeune Monarque à des évènemens plus merveilleux, & en plus grand nombre qu'on n'en avoit vu ſous les Regnes précédens, le rendit aux larmes de la Reine ſa mere, & aux vœux de ſes Peuples, qui le reçurent comme un ſecond preſent que la Providence leur en faiſoit, & le nommérent pour la deuxiéme fois *Dieu-donné*.

Nommé pour la ſeconde fois *Dieu-donné*

Je n'ai rien dit juſques à preſent des dévotions de la Reine, ni du bon ordre qu'elle tenoit dans ſa Maiſon : ce ſont des matiéres pour les Ecrivains de ſa vie. Mais l'Hiſtoire ne doit point ſe charger des actions privées & des mœurs des Princes : elle ſe borne à leurs actions publiques, à leurs Conquêtes, à leurs Victoires, à leur politique, en un mot à ce qui concerne l'adminiſtration de l'Etat. Je me contenterai donc de dire qu'elle étoit naturellement fort dévote ſelon les Principes de ſa Religion, & qu'aiant fondé le Val de Grace dans un Fauxbourg de Paris *a*, elle y faiſoit la plupart de ſes dévotions. Elle y eut aux Fêtes de Pâques de cette année une viſion qui n'eſt pas indigne d'être raportée. Sur l'heure du dîner une Religieuſe étant entrée dans ſa chambre, elle lui commanda de lui faire aporter à manger, & la Religieuſe ſortit ſans lui répondre : mais le

Dévotions de la Reine.

Aparition d'un Spectre ſous la forme d'une Religieuſe.

a *Il fut commencé en Avril* 1645.

Après tout il y avoit de la fermeté dans cet Italien : il ne laissa pas de paroître le lendemain & tous les jours dans les ruës avec peu ou point de suite, & comme s'il n'eût eu rien à craindre, ou qu'il eût défié tous ceux qui en vouloient à sa vie. La Cour avoit besoin d'un tel homme, & les dépenses qu'il falloit faire pour l'entretien des Armées autorisoient ses levées extraordinaires. Celles qu'il fit bientôt après sur tous les Officiers Civils du Roiaume furent violentes. Il en prit tous les droits & tous les émolumens attribuez à leurs Charges, sans qu'ils fussent pour cela dispensez de payer le droit annuel, & les Secretaires du Roi furent en outre taxez à une somme qui devoit fournir un Fond de cinq cents mille écus. 1647. Sa fermeté

Il proposa encore un expédient dont il devoit revenir plusieurs millions *a* : c'étoit de supprimer la Paulette ou la vénalité des Offices, comme un abus infame, disoit-on, & aussi dommageable au Public que honteux à la Monarchie. Beau prétexte de l'Edit de la suppression, s'il n'eût pas causé lui-même de plus grands inconvéniens ! Car en ordonnant que les Charges des Officiers qui viendroient à mourir retourneroient au Roi, on promettoit des survivances moiennant certaines Taxes que paieroient les Héritiers. C'étoit reprendre d'une main avec usure ce qu'on avoit supprimé de l'autre. La vénalité ne laissoit pas de subsister sous un autre nom, Veut supprimer la Paulette.

A a &

a *Voiez la Lettre de Wicquefort du 3. de Mai 1647.*

1647. vécussent d'une maniére qui les mît à couvert de tout reproche, & même de tout soupçon. C'est pour cela qu'elle défendit à la Gouvernante & à la Sous-Gouvernante à peine de sa disgrace, de souffrir l'entrée de leurs chambres à ces jeunes Seigneurs de la Cour, dont le libertinage & les galanteries eussent pu donner atteinte à leur réputation.

1648. J'ouvrirai l'année 1648. par un spectacle plus agréable que celui du retour du Soleil. Le Roi, que sa maladie avoit retenu dans sa chambre, se rendit visible au commencement du nouvel an, & par sa presence redonna à la Cour tout son éclat, & au Peuple toute sa joie qu'il fit retentir par ses acclamations. Le Roi n'avoit guére que neuf ans : mais comme il donnoit dès-lors de grandes esperances de ce qu'il seroit un jour, il avoit deja acquis toute la vénération de son Peuple, qui tout mécontent qu'il étoit de la Régence à cause des Impôts qui l'accabloient, en craignoit une autre plus fâcheuse encore.

La joie que produit la convalescence du Roi.

Ce n'étoit pas sans fondement. Il y eut pendant la maladie du jeune Monarque de si terribles intrigues *a*, qu'il y avoit lieu d'en tout apréhender. Plusieurs conseils se tinrent dans les Cabinets des Principaux de la Cour, où bien des choses furent agitées. On découvrit par là les passions des Princes, & les inclinations du Peuple. Plusieurs disoient que si le Roi venoit à mourir il faudroit limiter le pouvoir de la Régence,

Les troubles que sa maladie avoit fait craindre.

a Voiez Nani.

y associer les Princes du Sang, & en exclure le Cardinal : c'étoit l'avis du plus grand nombre. On ajoûtoit à ces discours mille raisonnemens en l'air, où le bon sens & le Salut Public avoient moins de part que l'esprit de nouveauté & de sedition dans les uns, & que celui d'ambition & de vengeance dans les autres. Ainsi tout tendoit à la confusion : mais la santé du Roi apaisa tout, & fit reprendre aux affaires le même cours qu'auparavant. 1648.

Emeri & le Cardinal odieux au Peuple à cause des Impôts.

Elles avoient malheureusement pris une pente vers les Impôts, que non seulement on n'eut pas soin d'arrêter, mais qu'il sembla même qu'on avoit envie de précipiter. Il est vrai que la France entretenoit une Guerre qui avoit consumé ses Finances, & qu'elle ne pouvoit continuer sans des subsides extraordinaires : mais la mauvaise administration des Financiers, qui en consumoient la meilleure partie à leur luxe ou à leur avarice, étoit cause qu'on les multiplioit, & que le Sur-Intendant & le Cardinal imaginoient tous les jours de nouveaux Edits. C'étoit aussi sur eux que tomboit la haine du Peuple, qui n'imputoit rien au Roi dans un âge trop peu avancé pour gouverner de son Chef, ni à la Reine, dont la douceur étoit connue de tout le monde, & qui n'aiant que des larmes à donner aux miséres du Roiaume, laissoit le soin d'y remédier au Cardinal. C'est de quoi il se mettoit peu en peine. Tout apliqué à se soutenir par la force des Armes, & par

1648. par l'ascendant de sa fortune, il négligeoit les maux de l'Etat, & paroissoit peu sensible aux Calamitez Publiques. De là vint qu'au milieu d'une felicité aparente, parmi les Conquêtes & les Victoires, le Roiaume tomboit en langueur, & se trouvoit dans la pauvreté & dans la misere. De là vint aussi que les Peuples opprimez perdirent le respect, & passant de la haine au mépris parlérent avec insolence. Tout Paris se déchaina contre le Cardinal, & sachant son aversion pour la Paix, le regarda comme la cause de tous les maux. C'est ainsi qu'en parloit un Auteur impartial *a*, & que son Ambassade en France avoit rendu témoin irréprochable des choses qu'il en a écrit, & où souvent il a été apellé, soit à cause de son Caractere, soit en considération de son habileté & du penchant qu'on lui connoissoit pour la droiture, & pour le Bien-Public.

Le Peuple insulte le Premier Président.

La Taxe des Aisez *b*, & l'Impôt de l'Abonnement du Domaine, avoient si fort irrité le Peuple de Paris, que quelques-uns des principaux Bourgeois s'étant assemblez, allérent attendre le Premier Président *c* à la sortie de sa maison pour aller au Palais, & lui demandérent justice. La froideur avec laquelle il leur répondit leur fit connoître qu'ils n'en devoient rien attendre. Ils parlérent plus haut, & il leur dit qu'il les falloit punir comme des Séditieux. Cette menace ache-

a *Nani.*
b *Voiez la Lettre de Wicquefort du* 10. *Janvier* 1648.
c *Molé.*

le dîner ne vint que long-tems après. La Reine se plaignit à la Supérieure qu'on executât si mal ses ordres ; mais elle lui répondit qu'il n'en étoit point venu de sa part, & que la Religieuse à qui elle croioit avoir parlé ne pouvoit être qu'un Spectre qui avoit coutume de paroître toutes les fois qu'une Religieuse du Couvent devoit mourir. Je ne sai ce qu'on doit croire de ces sortes d'aparitions, dont la tradition est fort ancienne & presque incontestable : mais peut-être n'en est-elle pas plus certaine. 1647.

Je reviens à la pieté de la Reine. La Fondation qu'elle eut dessein de faire sur la fin de cette année méritoit bien d'être executée *a*. Son intention étoit de fonder un Couvent pour des veuves, & un autre pour des filles nobles qui ne feroient point de vœu, & qui pourroient se marier. C'est aparemment sur le projet de ce dernier qu'a été fondée la Maison Roiale de Saint Cyr *b*. Comme l'Auteur des Fastes de Louis le Grand a cru que cet établissement méritoit d'avoir place parmi les plus beaux événemens du Regne de ce Monarque, j'ai pensé que le dessein qu'avoit eu la feuë Reine sa mere d'une semblable Fondation, ne devoit pas être oubliée dans l'Histoire d'un Regne dont elle a si heureusement conduit les premieres années.

Fondation que veut faire la Reine en faveur des veuves.

Je n'oublierai pas non plus le bel ordre qu'elle faisoit observer dans sa Maison, où elle vouloit que ses Filles d'Honneur vé-

Bel ordre qu'elle tient dans son Domestique.

a *Voiez la Lettre de Wicquefort du* 1. *Novembre* 1647.
b *En* 1686. *pour trois cents Demoiselles.*

1648. lement dans ce bas-âge, que pour conferer à la Régente le Gouvernement de l'Etat, & pour le reprendre à leur Majorité. Mais l'avis du premier Ministre qui croioit pouvoir venir à bout de tout l'emporta. L'événement fit voir qu'on n'avoit pas pris le bon parti : & ce fut alors que tout se précipitant on en vint aux derniéres extrêmitez.

Le Roi va en Jaquette au Parlement.

Il n'y avoit encore que peu de jours que le Roi nouvellement guéri paroissoit en Public, lorsque le 15. de Janvier on le fit aller au Parlement. Il y alla, dit-on *a*, en Jaquette, qui étoit l'habit que les enfans de son âge portoient alors, mais ce fut en même tems pour témoigner un plus grand mépris. C'étoit un mauvais conseil qu'on lui donnoit, & peu capable de gagner les affections du Parlement. C'étoit d'ailleurs faire peu d'honneur à ce Tribunal auguste, à qui les Rois de France ont donné le beau nom de leur *Lit de Justice.* Il est vrai que venant y prendre sa place avec l'habit de l'enfance, il avoit à sa suite les Princes & les Grands du Roiaume qui relevoient l'éclat de la Majesté Roiale : son habit d'ailleurs la cachoit moins qu'elle ne paroissoit sur son visage & dans son air, où on la voioit déja vivement empreinte.

Il y portoit six Edits pour les faire vérifier.

Il portoit au Parlement six Edits pour les vérifier *b*. Le premier étoit celui du Tarif, mais sous un autre nom *c*, parce que

a *Nani.*

b *Voiez de Riencourt. Nani. Lettres de Wicquefort.*

c *Sous le nom de création d'Offices sur les Ports de Paris.*

que le Parlement avoit refusé de le vérifier : le deuxiéme étoit la création de douze Maîtres des Requêtes : le troisiéme concernoit les Francs-Fiefs : le quatriéme, une création de deux Greffiers & de deux Secretaires du Conseil : le cinquiéme prenoit sur tous les Engagistes du Domaine une année du revenu paiable en deux ans : & le sixiéme contenoit une révocation de la Taxe des Aisez. Ce dernier, qui faisoit une clôture agréable, sembloit n'avoir été mis dans cet ordre que pour faire passer plus facilement les autres, sur lesquels il n'y eut pas le même aplaudissement. 1648.

Le Chancelier representa la nécessité de ces Edits pour subvenir aux frais de la Guerre, dont il rejettoit la haine sur les Ennemis qui ne vouloient de Paix qu'à des conditions injurieuses à la Monarchie : qu'au reste, disoit-il, les Edits qu'aportoit Sa Majesté avoient été formez avec tant de ménagement & de si grands égards pour n'être point à charge aux Sujets, qu'il y avoit lieu d'en esperer une execution paisible & sans murmure.

Discours du Chancelier.

Le Premier Président parlant ensuite loua la bonne conduite de la Régente, les soins qu'elle avoit pris du Roi pendant sa maladie, & attribua à sa pieté & à ses vœux, aussibien qu'aux prieres de tout le Roiaume la conservation d'un Monarque si cher à la France. Il finit en supliant la Reine de vouloir ménager les forces des Peuples, ou plutôt leur foiblesse & leur épuisement, & de faire

Et du Premier Président.

1648. réflexion sur le triste état où une longue Guerre & une suite d'Impôts redoublez les avoient réduits.

De l'Avocat Général Talon.

Talon Avocat Général, parla avec plus de vigueur. Il demanda la liberté des suffrages sur la vérification des Edits: *Liberté*, disoit-il, *que François I. n'avoit jamais empêchée, quoique les Guerres de son Regne ne fussent pas de moindre dépense, ni moins glorieuses à l'Etat que celles qu'on étoit obligé de soutenir. C'est ainsi*, ajoûtoit-il, *que les Rois ont toujours regné dans le cœur de leurs Sujets, & c'est ainsi que l'amour des Peuples n'a pas moins contribué à la gloire & à l'accroissement de leur Empire, que la force de leurs Armes & la grandeur de leur propre courage.* Il finissoit par des esperances que le Roi suivroit les glorieuses traces des Rois ses Prédecesseurs toujours favorables aux prieres de ses Peuples, qui de leur côté ne feroient des vœux que pour sa gloire & pour sa conservation. La séance finit par la vérification des Edits.

Réflexion sur cette action de la Régente

La Reine estima, dit le fameux Historien de Venise *a*, qu'elle avoit plus fait par cette action, que si elle avoit remporté une insigne Victoire sur ses Ennemis, aiant établi son autorité, mis, pour ainsi dire, le pied sur la gorge du Parlement, & ouvert une voie pour trouver de l'argent que l'on n'avoit osé tenter jusque-là. Ceux du Parlement au contraire ne pouvoient être que honteux & confus de se voir moquez du Peuple, qui disoit hautement, qu'ils s'étoient laissé ravir la Liberté & violer leurs Privile-

a Nani.

vileges par un Roi enfant, par une Régente étrangere, & par un Ministre Ecclésiastique. 1648.

Ce grand succès dont la Régente s'aplaudissoit ne dura pourtant pas longtems, & fut bientôt suivi d'une funeste catastrophe. Dès le lendemain les Maîtres des Requêtes, irritez de l'Edit de la création des douze qu'on ajoûtoit à leur Corps, en témoignérent leur ressentiment au Conseil. Ils s'y rendirent comme à l'ordinaire, mais ils n'y traitérent d'aucune affaire. Le Chancelier leur en demanda la raison : ils lui répondirent en peu de mots, qu'ils ne pouvoient rendre justice au Peuple, qu'auparavant le Roi ne la leur eût renduë à eux-mêmes. L'un d'eux fit ensuite un discours hardi sur la dissipation des Finances *a*, disant entre autres choses, qu'on se servoit du nom du Roi, comme les Magiciens faisoient du saint nom de Dieu, pour commettre leurs plus execrables sacrileges. Que les Officiers & les gens de Guerre n'étoient point paiez, non plus que les Rentes de la Maison de Ville, & que cependant depuis quatre ou cinq ans on avoit plus tiré d'argent de la France, qu'on n'avoit fait pendant tout le Regne de Henri IV. La Reine, à qui ce discours fut raporté, les mande, leur fait de rudes réprimandes, & leur interdit la fonction de leurs Charges pendant trois mois. Ils n'en parlérent pas moins haut, & dès le lendemain ils presentérent leur Requête au Parlement, qui

Les suites n'en furent pas bonnes.

Plaintes hardies des Maîtres des Requêtes.

La Reine les réprimande.

Bb 3

a *Voiez la Lettre de Wicquefort du 24. de Janvier 1648.*



1648. qui reçut leur oposition à l'enregistrement de l'Edit : mais le Roi aiant envoié faire des défenses au Parlement de passer outre, cette procedure n'eut point de suite.

Les Maîtres des Requêtes tiennent ferme.

Cependant les Maîtres des Requêtes poursuivoient leur pointe avec chaleur, s'assemblant journellement & intimidant ceux qu'on vouloit mettre en leur place, pour exercer leurs Charges pendant l'interdiction. Leurs menaces n'eurent d'effet qu'aux Requêtes de l'Hotel, qui est le Siége où ils exercent leurs fonctions de Juges des causes qui leur sont commises : car pour le Conseil d'Etat, où il n'assiste qu'un certain nombre de leur Corps pour y presenter les Requêtes de ceux qui ont des affaires, il fut nommé quatre Conseillers d'Etat pour y tenir leurs places.

Le Parlement & le Conseil se roidissent l'un contre l'autre.

Ce n'étoient pas seulement les Maîtres des Requêtes qui se soulevoient, tous les intéressez aux autres Edits ne se remuerent pas moins : & le Parlement après les avoir vérifiez ne laissa pas de les examiner & d'aprofondir les plaintes qu'on lui en fit. La Régence ne le trouva pas bon, & leur fit des défenses accompagnées de menaces : ils ne déférérent point aux premieres, & témoignérent se soucier peu des autres. La Régence fut obligée de dissimuler, & quelquefois même de plier. Elle adoucit quelques-uns de ses Edits, elle en révoqua quelques autres : elle sacrifia le Sur-Intendant aux plaintes du Peuple & du Parlement : mais comme les Impôts étoient

étoient toujours excessifs, que d'ailleurs 1648.
les Officiers du Parlement & des autres Cours Souveraines s'y trouvoient interessez par la rétention de leurs Gages, ni le Peuple ne cessa point ses plaintes, ni le Parlement ses remontrances, ni la Régence ses menaces. Elle les porta même jusqu'à l'execution, en faisant arrêter le 26. d'Août deux Conseillers des plus échauffez, & ce fut ce qui acheva de tout gâter.

Avant que d'en venir là, il y eut toutes les semaines & presque tous les jours, depuis le mois de Janvier jusqu'à la fin du mois d'Août, que se fit cet emprisonnement, des Assemblées du Parlement & du Conseil, les unes pour arrêter les Impôts, & pour faire révoquer les Edits; les autres pour les maintenir & pour les faire executer. Les Peuples de toutes conditions se rallierent, exposérent leurs griefs au Parlement, & en demandérent la réparation. Le nom des Financiers, celui d'Emeri sur tout fut détesté: chacun déclama contre les extorsions des Traitans, la puissance démesurée des Intendans, & enfin contre les contraintes rigoureuses faites au pauvre Peuple, par la vente des Biens & l'emprisonnement des personnes.

Les Financiers détestez.

Le Parlement paroit touché des Miséres Publiques, offre de faire justice, reçoit les Requêtes qu'on lui presente, & la compassion qu'il témoigne pour les souffrances du Peuple l'en fait respecter comme le Libérateur. Charmé d'un si beau nom il veut s'établir Médiateur en-

Le Parlement reçoit les Requêtes qu'on lui presente.

1648. tre les Sujets & la Régence, & regardoit son Tribunal comme celui des Ephores a institué pour temperer l'autorité des Rois, & pour s'oposer au Gouvernement arbitraire. Son intérêt, aussi bien que sa compassion excitoit son zéle, & la rétention de ses Gages ne l'animoit pas moins que l'oppression du Peuple.

Réfléxion sur la conduite du Parlement.

Que l'intérêt, & l'amour propre sont de dangereux Séducteurs ! & qu'il en coute cher à ceux qui les écoutent ! Le Parlement & le Peuple liguez ensemble croient se venger des Partisans, réprimer le pouvoir trop absolu du Ministére, & faire révoquer les Edits : tous leurs efforts ne font qu'augmenter les desordres & ne servent qu'à apesantir le joug.

Et sur le Gouvernement Despotique.

D'autre côté que le Gouvernement Despotique cause de maux & aux Peuples & à lui-même ! Son inquisition rigoureuse & générale sur les Biens du Roiaume de toute nature, poussa dans la révolte les Compagnies, les Communautez, & les Corps de Ville, & fit entrer les Parlemens dans la Ligue. Je ne prétends pas donner le détail de tous ces mouvemens : il y en a des relations particuliéres où on les peut voir dans toute leur étenduë : je n'en toucherai que les traits les plus vifs & les endroits les plus remarquables, autant qu'ils peuvent servir d'instruction ou d'exemple à l'Histoire & à la Politique.

La Reine mande le Parlement

Au mois de Mars, le Parlement mandé par la Reine députa quatre Présidens à Mortier & six Présidens de chaque Cham-

a Souverain Magistrat de Lacédémone.

Chambre. Le Premier Président prit la parole, & son Discours fut si sage & si respectueux, que le Chancelier qui s'étoit préparé à faire de séveres réprimandes des fréquentes Assemblées du Parlement pour annuller les Edits, n'eut rien à dire, & la Reine témoigna être satisfaite. Cependant ce n'etoit que des complimens de part & d'autre, qui ne remédioient pas au mal. 1648.

Sage Discours du Premier Président.

C'est ce qui parut sur la fin d'Avril par les Harangues des Premiers Présidens & des Avocats Généraux de la Chambre des Comptes & de la Cour des Aides au Duc d'Orléans & au Prince de Conti, chargez des Edits qu'ils portoient à ces deux Cours. Le Président Nicolaï dit au Duc d'Orleans, qu'il étoit honteux de voir Monsieur le Duc d'Orleans, dont les soins ne devoient être occupez qu'à la conservation des Provinces, à quoi il s'étoit jusqu'à present si glorieusement emploié, chargé d'une botte d'Edits à la foule du Peuple, dont on ne leur faisoit voir que le titre, & qu'ils ne pouvoient pas vérifier. La Cour des Aides fit paroître la même fermeté & la même véhemence, & donna Arrêt, que très-humbles remontrances feroient faites au Roi & à la Reine Régente, ausquelles si on n'avoit aucun égard, ils s'oposoient formellement à la vérification des Edits.

Harangues fort vives des Présidens de la Chambre des Comptes & de la Cour des Aides.

Le projet d'Arrêt d'Union du Parlement de Paris avec les autres Parlemens & les autres Compagnies Souveraines, fut mis sur le tapis au commencement de

Arrêt d'Union de tous les Parlemens

1648. de Mai, & poussé avec tant de vigueur dans les Assemblées suivantes, que nonobstant tous les soins de la Régence pour détourner un coup si fatal, il ne lui fut pas possible d'en venir à bout. Ce fut en vain que le Conseil d'enhaut donna le mois de Juin un Arrêt, par lequel le Roi cassoit tout ce que le Parlement avoit fait ou feroit à l'avenir, lui faisant défense de passer outre à ses Déliberations. Le Parlement ne laissa pas de s'assembler & d'ordonner que sans avoir égard à l'Arrêt du Conseil d'enhaut qui leur avoit été signifié, les Déliberations seroient continuées : & par autre Arrêt donné le lundi suivant, le Premier Président le prononçant, il fut dit, que leur résolution du 13. de Mai, portant jonction de toutes les Cours Souveraines, passeroit en force de chose jugée. Ainsi fut établi ce célebre Arrêt d'Union de tous les Parlemens & autres Cours Souveraines qui prétendoit tout sauver, & qui faillit à tout perdre. Si on n'eût pas voulu prendre les Gages des Chambres des Comptes, des Cours des Aides & du Grand Conseil, & si on n'eût pas menacé d'abolir l'Héredité des Charges en abolissant la Paulette *a*, cette Union ne se fut pas faite : desorte qu'elle eut moins en vûë le Bien-Public & le décharge des Impôts, que l'intérêt personnel de ces premiers Corps du Roiaume : mais après tout la haine de leur

a Certain droit qu'on paie au Roi tous les ans, moiennant quoi la Charge est conservée aux Héritiers. Il doit son nom à Paulet qui l'inventa en 1600.

leur Ligue doit être imputée à la rigueur des Edits, plutôt qu'à l'esprit de révolte ou de sédition. 1648.

C'est aussi dont ils se disculpérent quelques jours après, lorsque délibérant sur un nouvel Arrêt du Conseil d'en-haut, qui cassoit celui du Parlement au sujet de l'Union, & qui ordonnoit que les Regîtres seroient portez au Palais Roial pour en tirer cet Arrêt & mettre celui du Conseil en la place, ils refusérent d'obéïr : mais ce fut en protestant de leur soumission en toute autre chose aux volontez du Roi. Talon Avocat Général, prenant ses conclusions representa, qu'il sembloit par ce conflict qu'on voulût compromettre l'autorité du Roi avec celle du Parlement, & qu'on devoit se souvenir que du tems de la Ligue on avoit vu mener tout le Parlement prisonnier à la Bastille : mais toute la Compagnie l'interrompant lui dit, qu'il n'y avoit personne qui voulût mettre l'autorité du Roi, ni en compromis, ni en parallêle avec celle du Parlement : que leur autorité n'étoit qu'une même chose avec celle du Roi, à qui ils étoient toujours prêts de rendre une parfaite obéïssance, & que le Regne sous lequel on vivoit, n'avoit rien de comparable avec le malheureux tems de la Ligue.

Le Parlement refuse d'obéïr à l'Arrêt du Conseil qui casse celui d'Union.

La Régence chagrine de l'Union se tourna de tous côtez pour la rompre. Elle proposa à toutes les autres Cours le rétablissement de leurs Gages, si elles vouloient se séparer du Parlement, & quelques-uns furent d'avis d'accepter ces offres :

1648. de Mai, & poussé avec tant de vigueur dans les Assemblées suivantes, que nonobstant tous les soins de la Régence pour détourner un coup si fatal, il ne lui fut pas possible d'en venir à bout. Ce fut en vain que le Conseil d'enhaut donna le mois de Juin un Arrêt, par lequel le Roi cassoit tout ce que le Parlement avoit fait ou feroit à l'avenir, lui faisant défense de passer outre à ses Déliberations. Le Parlement ne laissa pas de s'assembler & d'ordonner que sans avoir égard à l'Arrêt du Conseil d'enhaut qui leur avoit été signifié, les Déliberations seroient continuées : & par autre Arrêt donné le lundi suivant, le Premier Président le prononçant, il fut dit, que leur résolution du 13. de Mai, portant jonction de toutes les Cours Souveraines, passeroit en force de chose jugée. Ainsi fut établi ce célebre Arrêt d'Union de tous les Parlemens & autres Cours Souveraines qui prétendoit tout sauver, & qui faillit à tout perdre. Si on n'eût pas voulu prendre les Gages des Chambres des Comptes, des Cours des Aides & du Grand Conseil, & si on n'eût pas menacé d'abolir l'Heredité des Charges en abolissant la Paulette *a*, cette Union ne se fut pas faite : desorte qu'elle eut moins en vûë le Bien-Public & le décharge des Impôts, que l'intérêt personnel de ces premiers Corps du Roiaume : mais après tout la haine de leur

a Certain droit qu'on paie au Roi tous les ans, moiennant quoi la Charge est conservée aux Héritiers. Il doit son nom à Paulet qui l'inventa en 1604.

leur Ligue doit être imputée à la rigueur des Edits, plutôt qu'à l'esprit de révolte ou de sédition. 1648.

Le Parlement refuse d'obéïr à l'Arrêt du Conseil qui casse celui d'Union.

C'est aussi dont ils se disculpérent quelques jours après, lorsque délibérant sur un nouvel Arrêt du Conseil d'en-haut, qui cassoit celui du Parlement au sujet de l'Union, & qui ordonnoit que les Regîtres seroient portez au Palais Roial pour en tirer cet Arrêt & mettre celui du Conseil en la place, ils refusérent d'obéïr : mais ce fut en protestant de leur soumission en toute autre chose aux volontez du Roi. Talon Avocat Général, prenant ses conclusions representa, qu'il sembloit par ce conflict qu'on voulût compromettre l'autorité du Roi avec celle du Parlement, & qu'on devoit se souvenir que du tems de la Ligue on avoit vu mener tout le Parlement prisonnier à la Bastille : mais toute la Compagnie l'interrompant lui dit, qu'il n'y avoit personne qui voulût mettre l'autorité du Roi, ni en compromis, ni en parallêle avec celle du Parlement : que leur autorité n'étoit qu'une même chose avec celle du Roi, à qui ils étoient toujours prêts de rendre une parfaite obéïssance, & que le Regne sous lequel on vivoit, n'avoit rien de comparable avec le malheureux tems de la Ligue.

La Régence chagrine de l'Union se tourna de tous côtez pour la rompre. Elle proposa à toutes les autres Cours le rétablissement de leurs Gages, si elles vouloient se séparer du Parlement, & quelques-uns furent d'avis d'accepter ces offres :

1648. offres : mais après une plus meure déliberation il fut arrêté de ne se point desunir pour quelque considération que ce pût être.

Etablissement de la Chambre de Saint Louis.

Elle permit encore au Parlement de s'assembler dans la Chambre de Saint Louis en un certain nombre, & d'y établir comme une Jurisdiction particuliére, composée d'un Président & de quatorze Conseillers du Parlement, de six Conseillers du Grand Conseil, de six Maîtres des Comptes, & d'autant de Conseillers de la Cour des Aides, dont les résolutions seroient portées au Parlement, & en cas qu'il les aprouvât, passeroient en force de chose jugée. Elle n'y trouva pas mieux son compte qu'en plein Parlement ; & cette Chambre alla si vîte dans les affaires que le Ministére avoit le plus à cœur, comme les Intendances dans les Provinces qu'elle révoquoit, & dont les Partisans ne pouvoient se passer, que la mesintelligence devint plus irréconciliable que jamais.

On ôte la Charge de Sur-Intendant à Emeri.

On crut ramener les esprits du Parlement & du Peuple, en ôtant la Sur-Intendance à Emeri. Cette démarche ne réüssit pas mieux que les autres. On dit a qu'il fut la victime du Cardinal, qui crut en le sacrifiant, se décharger de la haine du Peuple & du Parlement, lui imputant toutes les vexations & toutes les dissipations qui avoient épuisé le Roiaume. Mais il eut la hardiesse d'aller trouver la Reine & le Cardinal, & de leur dire qu'il n'avoit rien fait qu'en vertu

Sa hardiesse pour justifier son administration.

a. *Voiez la Lettre de Wicquefort du* 17. *Juillet* 1648.

leur Ligue doit être imputée à la rigueur des Edits, plutôt qu'à l'esprit de révolte ou de sédition. 1648.

Le Parlement refuse d'obéïr à l'Arrêt du Conseil qui casse celui d'Union.

C'est aussi dont ils se disculpérent quelques jours après, lorsque délibérant sur un nouvel Arrêt du Conseil d'en-haut, qui cassoit celui du Parlement au sujet de l'Union, & qui ordonnoit que les Regîtres seroient portez au Palais Roial pour en tirer cet Arrêt & mettre celui du Conseil en la place, ils refusérent d'obéïr : mais ce fut en protestant de leur soumission en toute autre chose aux volontez du Roi. Talon Avocat Général, prenant ses conclusions representa, qu'il sembloit par ce conflict qu'on voulût compromettre l'autorité du Roi avec celle du Parlement, & qu'on devoit se souvenir que du tems de la Ligue on avoit vu mener tout le Parlement prisonnier à la Bastille : mais toute la Compagnie l'interrompant lui dit, qu'il n'y avoit personne qui voulût mettre l'autorité du Roi, ni en compromis, ni en parallêle avec celle du Parlement : que leur autorité n'étoit qu'une même chose avec celle du Roi, à qui ils étoient toujours prêts de rendre une parfaite obéïssance, & que le Regne sous lequel on vivoit, n'avoit rien de comparable avec le malheureux tems de la Ligue.

La Régence chagrine de l'Union se tourna de tous côtez pour la rompre. Elle proposa à toutes les autres Cours le rétablissement de leurs Gages, si elles vouloient se séparer du Parlement, & quelques-uns furent d'avis d'accepter ces

1648. pas éblouir par là, & il insistoit toujours fortement sur deux Articles : le premier, que les Intendans fussent actuellement révoquez : le second, qu'on informât des malversations commises pendant le cours de leurs Intendances. La Régence tâcha inutilement tantôt d'éluder, tantôt de remettre ces demandes à un autre tems : le Parlement ne voulut ni défaite ni délai, & la Regence eut la complaisance ou la politique de dresser deux Déclarations, par la premiere desquelles les Intendans de Justice dans les Provinces étoient révoquez, & par la seconde, on établissoit une Chambre de Justice qui connoîtroit des malversations.

Les Assemblées continuoient cependant toujours, parce qu'il y avoit toujours ou des ambiguitez dans les Déclarations, qu'il falloit éclaircir, ou des omissions ausquelles il falloit pourvoir : & la Régence, à qui ces Assemblées étoient desagréables crut ne les pouvoir finir, qu'en faisant aller une seconde fois le Roi au Parlement, persuadée que sa presence obtiendroit une entiere soumission à la Déclaration qu'il y portoit. Il s'y rendit donc le dernier de Juillet, accompagné de la Reine & de la suite ordinaire en de pareilles solemnitez, & y fit lire sa Déclaration. Elle contenoit plusieurs Articles, dont les uns concernoient la direction des Finances, les autres pourvoioient au paiement des Gages des Officiers, les autres portoient la révocation de l'Edit d'Abonnement du

Le Roi va au Parlement pour y faire vérifier sa Déclaration sur plusieurs Chefs.

Do-

Domaine de l'année 1646. & de celui de la création de douze Maîtres des Requêtes de l'année 1647. Elle confirmoit encore l'établissement de la Chambre de Justice, & enfin elle accordoit le rétablissement de la Paulette à toutes les Cours Souveraines. Mais elle interdisoit pour la fin la liberté de continuer les Assemblées. C'étoit le but de la Déclaration. Le respect qu'imprimoit la presence du Roi empêcha les Mécontens de parler, & la Déclaration fut vérifiée. Cependant un murmure qui s'éleva dans la Compagnie fit connoître qu'elle se réservoit le droit de s'assembler & de faire ses remontrances. 1468.

En effet dès le lendemain la chose fut mise en déliberation, & les opinions furent partagées. Les plus modérez, & sans doute les plus raisonnables soutenoient qu'on ne devoit pas continuer les Assemblées au préjudice des défenses expresses du Roi, & qu'on ne le pouvoit faire sans tomber dans la rebellion. Ceux qui tenoient le Parti contraire representoient, que la Declaration ne pourvoiant pas entierement aux miseres des Peuples & aux necessitez de l'Etat, ils trahiroient la Cause Publique & leur honneur, s'ils laissoient imparfait ce grand ouvrage qu'ils avoient entrepris. On parloit du Roi & de la Reine avec respect, mais on n'épargnoit pas le Gouvernement. Le partage des opinions animoit les esprits, & chacun soutenoit son sentiment avec chaleur. Ce fut en cettte dispute que les noms de *Frondeurs* &

On résout de continuer les Assemblées.

Noms de Frondeurs & de Mazarins.

1648. pas éblouir par là, & il insistoit toujours fortement sur deux Articles : le premier, que les Intendans fussent actuellement révoquez : le second, qu'on informât des malversations commises pendant le cours de leurs Intendances. La Régence tâcha inutilement tantôt d'éluder, tantôt de remettre ces demandes à un autre tems : le Parlement ne voulut ni défaite ni délai, & la Regence eut la complaisance ou la politique de dresser deux Déclarations, par la premiere desquelles les Intendans de Justice dans les Provinces étoient révoquez, & par la seconde, on établissoit une Chambre de Justice qui connoîtroit des malversations.

Les Assemblées continuoient cependant toujours, parce qu'il y avoit toujours ou des ambiguitez dans les Déclarations, qu'il falloit éclaircir, ou des omissions ausquelles il falloit pourvoir : & la Régence, à qui ces Assemblées étoient desagréables crut ne les pouvoir finir, qu'en faisant aller une seconde fois le Roi au Parlement, persuadée que sa presence obtiendroit une entiere soumission à la Déclaration qu'il y portoit. Il s'y rendit donc le dernier de Juillet, accompagné de la Reine & de la suite ordinaire en de pareilles solemnitez, & y fit lire sa Déclaration. Elle contenoit plusieurs Articles, dont les uns concernoient la direction des Finances, les autres pourvoioient au paiement des Gages des Officiers, les autres portoient la révocation de l'Edit d'Abonnement du Do-

Le Roi va au Parlement pour y faire vérifier sa Déclaration sur plusieurs Chefs.

Domaine de l'année 1646. & de celui de la création de douze Maîtres des Requêtes de l'année 1647. Elle confirmoit encore l'établissement de la Chambre de Justice, & enfin elle accordoit le rétablissement de la Paulette à toutes les Cours Souveraines. Mais elle interdisoit pour la fin la liberté de continuer les Assemblées. C'étoit le but de la Déclaration. Le respect qu'imprimoit la presence du Roi empêcha les Mécontens de parler, & la Déclaration fut vérifiée. Cependant un murmure qui s'éleva dans la Compagnie fit connoître qu'elle se réservoit le droit de s'assembler & de faire ses remontrances. 1648.

En effet dès le lendemain la chose fut mise en déliberation, & les opinions furent partagées. Les plus moderez, & sans doute les plus raisonnables soutenoient qu'on ne devoit pas continuer les Assemblées au préjudice des défenses expresses du Roi, & qu'on ne le pouvoit faire sans tomber dans la rebellion. Ceux qui tenoient le Parti contraire representoient, que la Declaration ne pourvoiant pas entierement aux miseres des Peuples & aux necessitez de l'Etat, ils trahiroient la Cause Publique & leur honneur, s'ils laissoient imparfait ce grand ouvrage qu'ils avoient entrepris. On parloit du Roi & de la Reine avec respect, mais on n'épargnoit pas le Gouvernement. Le partage des opinions animoit les esprits, & chacun soutenoit son sentiment avec chaleur. Ce fut en cettte dispute que les noms de *Frondeurs* &

On résout de continuer les Assemblées.

Noms de Frondeurs & de Mazarins.

1648. & de *Mazarins* prirent leur origine a. On entendoit par les premiers, ceux qui étoient contre les sentimens de la Cour en faveur du Peuple & des Parlemens: & par les seconds, ceux qui étoient persuadez qu'on devoit une obéïssance aveugle à l'autorité roiale, soit par principe de conscience, soit par les liaisons qu'ils avoient avec les Ministres & les gens d'affaires. Tout étoit trop agité pour prendre une bonne résolution, & on convint de remettre l'Assemblée au 17. d'Août, dans l'esperance qu'on pourroit alors déliberer avec plus de sang froid & plus de circonspection: mais ce fut à la sagesse du Duc d'Orleans qu'on dut ce renvoi qu'il ménagea dans cette Assemblée où il assistoit, & où sa presence ne fut pas assez respectée.

Le 17. d'Août les Assemblées recommencérent avec le même emportement tant du côté des Frondeurs, que du côté des Mazarins. Il y avoit un troisiéme Parti plus moderé ou plus politique que les deux autres. Ces derniers blâmoient également la véhemence des premiers qui donnoient un libre cours à leur haine contre le Cardinal, & la retenuë des seconds qui étoient persuadez qu'on devoit une obéïssance aveugle au Ministére, sans qu'il fut permis d'en contredire les résolutions. Pour eux, ils gardoient une espece de neutralité pour agir dans les occasions, ou selon leur intérêt, ou selon leur devoir. C'étoit le plus petit nombre. La pluralité des voix étoit du

a *Voiez ci-dessus page 279.*

du côté de ceux qui representoient avec des termes flateurs : *Que la défense qu'ils avoient prise des Loix & de la Patrie donneroit un grand relief à leurs personnes & à leurs Charges : que si la charité les obligeoit à secourir les malheureux, leur honneur & leur devoir les engageoient à soutenir la Justice & la Liberté, les deux plus fermes colomnes de l'Etat : que depuis ces derniers tems les Ministres qui gouvernent en France avoient regardé comme une domination précaire celle qui n'a de pouvoir qu'autant qu'il lui en est permis par les Loix : & les derniers Rois leur avoient si fort abandonné la conduite de l'Etat, qu'ils étoient devenus le jouet de ces tout-puissans Favoris : Qu'il étoit tems que chacun rentrât dans ses droits, le Roi dans les siens en gouvernant selon les Loix, & les Sujets dans les leurs en se laissant conduire comme une Nation libre, & non comme des Esclaves. Qu'il n'y avoit que les Parlemens qui pussent rétablir une si belle harmonie : Que c'étoit aussi à eux, comme aux Médiateurs établis entre les Rois & leurs Peuples, que tout le monde avoit recours : Que s'il y avoit du danger dans une si haute entreprise, il y avoit d'autre côté une gloire infinie à l'executer, & à être les Restaurateurs de la Liberté Publique.*

1648. Hardi Discours en faveur des Assemblées du Parlement.

Il est vrai que le Parlement paroissoit tout apliqué à la réformation de l'Etat, & qu'il sembloit n'avoir d'autre but dans ses Assemblées : mais il n'est pas moins vrai qu'il portoit son zéle trop loin, & que prenant pour des foiblesses toutes les voies de douceur qu'emploioit la Régence pour les ramener, ils en devinrent plus fiers & plus hardis à pousser le Cardinal.

Le Parlement porte son zéle trop loin.

1648. Lui de son côté attendoit sans rien précipiter un coup qui le mît en état de se venger & de reprendre tout son premier ascendant. Il crut l'avoir trouvé dans la Victoire de Lens, dont on chanta le *Te-Deum* le 26. d'Août, & voulut que ce jour d'allegresse publique en fût un de deuil & de mortification pour ses ennemis. Nous verrons en son lieu quel en fut le succès : je m'arrête là presentement, jusqu'à ce que j'aie donné la relation des autres évènemens de cette année, dont celui-là fut précedé.

Campagnes des Armées Françoises

Quelque embarassée que fut la Régence par ces troubles domestiques, qui venoient mal à propos arrêter le cours de ses prospéritez au dehors, elle ne laissa pas de mettre d'assez fortes Armées sur pied pour arrêter les Ennemis qui prétendoient profiter des divisions du Roiaume. Que si elle n'eut pas cette année de si heureux succès que les cinq précédentes, elle maintint au moins la réputation de ses Armes par tout. Le Maréchal de Schomberg se rendit maître de Tortose en Catalogne : le Duc de Modêne & le Maréchal Du Plessis-Pralin vainquirent les Espagnols à la journée de Crémône : le Prince de Condé prit Ipres dans la Flandre, & gagna la fameuse Bataille de Lens dans l'Artois; & le Vicomte de Turenne se joignant aux Suédois en Allemagne, fit repentir le Duc de Baviére d'avoir manqué de foi en rompant le Traité de Neutralité. Enfin la Paix de Westphalie assura l'Alsace à la France. Nous allons voir tous ces évè-

évenemens l'un après l'autre. 1648.

Commençons par la Campagne de Catalogne *a* qui fut ouverte par le Maréchal de Schomberg. Il avoit succédé au Comte de Harcourt disgracié pour le malheureux Siége de Lerida ou plutôt au Cardinal de Sainte Cécile qui avoit été revétu de la Viceroiauté qu'on avoit ôtée au Comte de Harcourt, mais qui ne l'exerça pas long-tems. Il étoit frere du Cardinal Mazarin, dont toutes les intrigues, toutes les sollicitations, & toutes les menaces n'avoient pu lui procurer la Pourpre jusqu'à l'année 1647. que le Pape, se flatant de faire restituer Piombino au Prince Ludovisio son neveu par le moien de la France, en voulut gagner le premier Ministre, en conférant à son frere la dignité qu'il lui avoit si cruellement refusée pendant plusieurs années. Mazarin moins sensible à une faveur qui venoit si tard, qu'à l'indignité d'un refus qui avoit duré si long-tems, se moqua du Pape à son tour, le remercia assez froidement de la promotion de son frere, & ne pensa nullement à faire restituer Piombinio au neveu d'Innocent X. Ce nouveau Cardinal, auparavant connu sous les noms de Pere Michel Dominiquain, & d'Archevêque d'Aix, fut envoié en Catalogne avec le titre de Viceroi; mais n'étant pas capable de se conduire lui-même, dit l'Historien *b*, il le fut encore moins de gouverner un Peuple aussi remuant & aussi difficile à manier

Le frere du Cardinal Mazarin est fait Cardinal.

Est fait Viceroi de Catalogne.

Cc 2

a Voiez Nani. De Riencourt. Les Fastes de Louis le Grand.
b Nani.

1648. nier que celui-là. Il se brouilla d'abord pour des bagatelles avec les Principaux du Païs, & abandonna la Catalogne, dont il sortoit moins en Viceroi qu'en fugitif. La conduite de l'Armée resta entre les mains du Comte Marsin, jusqu'à ce que le Maréchal de Schomberg y arrivât, pour en prendre le Commandement en Chef avec la Viceroiauté du Païs.

Incapable de cet emploi, & son retour en France.

Le Maréchal de Schomberg lui succéde.

Il fit d'abord le Siége de Tortose, suivant le projet qui en avoit été fait par la Cour de France avant son départ, pour éloigner l'Armée Navale d'Espagne des Côtes d'Italie. Dom Francisco de Mello, qui commandoit les Armées Espagnoles en Catalogne, marcha au secours de la Place: mais le Maréchal de Schomberg étant venu à sa rencontre, Mello n'osa en venir aux mains, & se retira abandonnant la Ville assiegée qui fut prise d'Assaut a après huit jours de Siége. C'est à cet exploit que se borna la Campagne de Catalogne, l'Armée Françoise n'étant pas assez nombreuse pour faire de plus grandes Conquêtes: & le Maréchal de Schomberg aiant été rapellé sur la fin de l'année comme il l'avoit souhaité.

Assiége & prend Tortose.

L'Armée que commandoit le Duc de Modêne en Italie ne remporta pas de plus grands avantages: elle fut même moins heureuse. Il est vrai qu'elle ouvrit la Campagne par une belle action; mais elle n'eut pas de suite. Le dessein étoit sur Crémône que le Duc de Modêne vint assieger

Campagne d'Italie sous le Commandement du Duc de Modêne.

a Le 12. de Juin

assiéger une seconde fois, dans l'espérance de réparer l'affront qu'il avoit reçu l'année précedente : mais il ne réüssit pas mieux. Pour en faire le Siége il falloit forcer les Lignes que le Marquis de Caracêne, nouvellement pourvu du Gouvernement du Milanez, avoit fait tirer depuis l'Oglio jusques au Pò, & qui étoient gardées par un nombre considérable de bonnes Troupes. Le Duc de Modêne, à la tête de dix mille hommes d'Infanterie & de cinq mille Chevaux, attaqua les Ennemis dans leurs Retranchemens, dont il se rendit maître après un Combat sanglant, où les Espagnols eurent deux mille hommes tuez & huit cents prisonniers, & laissérent leur Canon avec quarante Drapeaux. Ensuite de cette Action, à qui on donne le nom de Journée de Crémône *a*, & qui se passa sur la fin de Juin, l'Armée victorieuse vint au commencement de Juillet mettre le Siége devant la Ville. Ce fut alors que le Duc de Modêne crut qu'il alloit se venger de l'échec de l'année précedente, & que le second Siége seroit plus heureux que le premier. Il ne comptoit pas moins sur les intelligences qu'il avoit dans la place, que sur la valeur de ses Troupes : il croioit même que les portes lui seroient ouvertes dès qu'il se presenteroit, sans qu'il fût besoin de faire le Siége dans les formes : mais ses intrigues furent découvertes, & il fallut faire les Lignes, ouvrir la Tranchée, & dresser les Batteries. La Garnison étoit de deux

1648.

Il force les Lignes des Espagnols

Fait le Siége de Crémône.

a Dans les Fastes de Louis le Grand.

1648. deux mille hommes de pied, de quatre mille d'Ordonnance & de cinq cents Chevaux, sans compter un grand nombre d'Habitans propres à porter les Armes. C'etoit de quoi soutenir le Siége contre une Armée qui n'étoit que de quinze mille hommes. D'ailleurs on n'avoit pu ôter la liberté du Pò aux Assiegez, qui recevoient par cette riviére tous les secours dont ils avoient besoin. Les Assiégeans au contraire n'en pouvoient recevoir de la France tout occupée de ses troubles domestiques, & l'Armée diminuoit chaque jour par les morts & par les malades : le pain & l'argent venant encore à manquer il fallut lever le Siége. Dure necessité à quoi le Duc de Modêne se voioit réduit pour la seconde fois ! Il aima pourtant mieux prendre ce parti, quelque cher qu'il en coutât à sa gloire, que de faire périr son Armée en s'opiniâtrant à demeurer plus long-tems devant une Place trop bien munie & trop bien défenduë pour en pouvoir esperer la réduction.

Est contraint de le lever.

La mort du Marquis Ville, blessé d'un coup de Canon dont il mourut peu de jours après, contribua encore beaucoup à le résoudre, parce que c'étoit sur cet Officier, & sur le Maréchal Du Plessis que rouloient toutes les Attaques. Tout ce qu'il put faire pour sauver sa réputation, ce fut de tenir la Campagne pendant quelques jours : mais les pluies étant venuës il fut contraint de se retirer tout à fait, après avoir laissé des Troupes & des Munitions à Pomponasco, afin d'a-

voir

voir un passage libre sur le Pô. 1648.

Prise d'Ipres par le Prince de Condé.

Les exploits du Prince de Condé dans la Flandre & dans l'Artois furent plus considérables *a*. Il commença par le Siége d'Ipres qu'il forma le 17. de Mai, & qu'il emporta le 28. sans qu'il fût possible à l'Archiduc Léopold de secourir la Place, ou sans qu'il osât entreprendre de forcer les Lignes. Il parut néanmoins à la tête de son Armée, & fit quelques tentatives: mais trouvant par tout de la résistance il fut contraint de se retirer. Les Assiegez voiant qu'il les abandonnoit firent leur Capitulation, après avoir soutenu les Attaques pendant douze jours.

Prise de Courtrai par l'Archiduc.

L'Archiduc ne pouvant sauver Ipres, crut se dédommager de sa perte par la prise de Courtrai, dont il se rendit facilement le maître par la foiblesse de la Garnison, dont on avoit tiré la meilleure partie pour faire le Siége d'Ipres. Ainsi jusque-là les choses paroissoient assez égales, & la fortune sembloit balancer entre les deux Partis. Il y eut même peu de tems après un Combat où elle se déclara en faveur de l'Espagne, & où le Maréchal de Rantzau fut fait prisonnier par le Marquis de Sfrondate, qui vint ensuite se rendre maître de Furnes & du Château d'Erterre.

Et de Furnes.

Mais la fortune abandonna bientôt l'Archiduc, pour revenir au Prince de Condé dont elle avoit fait son Favori: & la Bataille de Lens ne fut pas moins glo-

a *Voiez les Auteurs ci-dessus, & la vie du Vicomte de Turenne.*

1648. glorieuse à ce dernier que l'avoit été celle de Rocroi, ni moins importante à la Régence, qui en avoit besoin pour se soutenir dans la fâcheuse conjoncture où se trouvoit alors le Gouvernement. Elle ne fut pas moins fatale non plus à l'Archiduc, dont elle arrêta tous ses desseins, que celle de Rocroi l'avoit été au Comte de Fontaine, dont elle fit échouer les ambitieuses prétentions *a*. Il y eut encore cette conformité dans le succès des deux Batailles, que l'une délivra Rocroi, & l'autre fit reprendre Lens : & toutes deux mirent la France à couvert de l'invasion dont elle étoit menacée.

Il fait le Siége de Lens.

En effet pour ne parler plus que de la Bataille de Lens dont il est maintenant question, l'Archiduc ne se proposoit pas moins, ensuite de la prise de cette Place, que d'entrer en France à la faveur du desordre & de la confusion qui y regnoient. Le Prince de Condé sembloit se borner par necessité à la prise d'Ipres, manquant d'argent pour paier ses Troupes, & de provisions de Guerre & de bouche pour rien entreprendre. Il ne put neanmoins voir Lens assiegé sans sentir sa gloire & sa valeur s'échauffer, & le solliciter à faire tous ses efforts pour faire lever le Siége. Il ramasse ses Troupes, en compose un Corps d'Armée, & marche à grandes journées au secours de la Place : mais il la trouve prise en arrivant. Quel parti prendre ? se retirer ? C'est à quoi il ne pouvoit se résoudre : assiéger la Place à son

a Voiez ci-dessus page 63. & suiv.

son tour ? L'entreprise eût été téméraire. 1648.
Il ne pouvoit donc rien faire de plus judicieux & de plus hardi en même tems que de se saisir d'un Poste avantageux, pour tenir les Ennemis en échec, & pour les empêcher d'entrer en France, comme ils en avoient le dessein. L'Archiduc enflé des Conquêtes de Courtrai, de Furnes, d'Erterre & de Lens ne put souffrir l'obstacle qu'on vouloit mettre au progrès de ses Armes : Supérieur d'ailleurs en nombre de Soldats, qui comme lui voioient impatiemment qu'on les empêchoit de recueillir le fruit de leurs Victoires, il presente la Bataille au Prince de Condé.

Armée de l'Archiduc supérieure à la Françoise.

C'étoit où ce Prince l'attendoit, & ce qu'il souhaitoit avec passion. Cependant faisant une serieuse réflexion sur l'inégalité des Forces, & sur la délicatesse des conjonctures, telles, qu'en risquant la Bataille il exposoit Paris & tout le Roiaume, il réprima son ardeur martiale, & se retira ou feignit de se retirer pour sauver son Armée. Il la faisoit marcher dans le plus bel ordre du monde & au petit pas, comme s'il eût eu regret de quitter la partie, & se tournant continuellement vers l'Ennemi, pour voir s'il ne feroit point quelque mouvement dont il pût profiter. Comme il avoit l'œil à tout, il s'aperçut que leur poursuite trop précipitée les mettoit en desordre, & que ne marchant point serrez ils laissoient des ouvertures par lesquelles on pouvoit percer dans leurs Bataillons & leurs Escadrons, les couper, & les

Ruse du Prince de Condé qui feint de fuir.

Il fait tout d'un coup volte face.

1648. empêcher de se rejoindre. Prenant alors sa résolution sur le champ, il fit faire volte face à toute son Armée, & mettant l'épée à la main : *Mes amis*, leur dit-il, *souvenez-vous des Batailles de Rocroi & de Nortlingue : il ne tiendra qu'à vous que celle-ci n'ait le même succès : vous m'y aurez pour Chef & pour Compagnon comme dans les deux premières ; j'espere aussi que vous m'y témoignerez la même affection & le même courage.*

Rompt la Cavalerie & se jette sur l'Infanterie.

En achevant ces paroles il se jette avec impétuosité sur la Cavalerie des Ennemis, la rompt, & la contraint de prendre la fuite. Il ne s'amusa pas à la poursuivre, mais profitant de sa déroute il alla fondre sur l'Infanterie, qui se trouvant dans une Campagne ouverte & abandonnée des gens de Cheval, jetta ses Armes & cria misericorde. Il la tailla presque toute en pieces, & à peine l'Archiduc & le Comte de Fuensaldagne purent-ils se sauver. Le General Beck dangereusement blessé fut fait prisonnier, & mourut peu de jours après de ses blessures : son fils avec le Prince de Ligne & plusieurs autres personnes de qualité furent aussi faits prisonniers. Tout le Canon & le Bagage avec un grand nombre de Drapeaux demeurérent aux Vainqueurs : & les Victoires de Rocroi & de Nortlingue n'avoient pas été ni plus éclatantes ni plus complettes.

Il remporte une pleine Victoire.

Ce fut le 20. d'Août qu'arriva ce fameux événement, dont la nouvelle portée à Paris sur les ailes de la Victoire, si on peut s'exprimer ainsi, releva le courage abattu de la Régence, & fit retentir

tentir par tout le nom du Vainqueur, comme s'il eût été le Dieu tutelaire de la France. Le *Te-Deum* en fut solemnellement chanté le 26. du mois: & ce fut dans ce tems d'actions de graces que la Reine mal conseillée donna ordre de faire arrêter Broussel & Blanc-Ménil, deux Conseillers des plus échauffez contre les Impôts. Le Peuple s'en irrite, entre en fureur, & ne veut plus ouir parler d'accommodement qu'on ne lui ait relâché les prisonniers, & qu'on ne lui ait livré ses ennemis. C'est ce qu'il seroit tems de voir, reprenant la suite des troubles de Paris: mais j'en remettrai encore une fois la relation à la fin de cette année qu'ils occupérent toute entiere & le commencement de la suivante, & je continuerai l'Histoire des Guerres & des autres événemens. 1648.

On en chante le *Te-Deum*, & la Cour fait arrêter Broussel & Blanc-Ménil, Conseillers au Parlement

La défaite de l'Archiduc fraia le chemin à d'autres succès. Le Maréchal de Rantzau, qui avoit été mis en liberté, & à qui la France avoit donné le Gouvernement de Dunkerque, épioit l'occasion pour avoir sa revanche contre le Comte de Sfrondate, & pour reprendre Furnes. Il savoit que ce Général avec un petit Corps de Troupes Espagnoles couvroit leurs Places Maritimes, se reposant du reste sur l'Armée de l'Archiduc: mais Rantzau en aiant apris la déroute vint attaquer Sfrondate dans ses Retranchemens, le battit, & vint sans perdre de tems mettre le Siége devant Furnes, où le Prince de Condé se rendit, & fut blessé d'un coup de Mousquet

Prise de Furnes par le Prince de Condé.

 dans

1648. dans les reins : son buffle lui sauva la vie, & la bale s'aplatissant ne lui fit qu'une contusion. Furnes n'étoit pas capable de faire une longue résistance, & le 10. de Septembre elle se rendit.

Si la Branche Espagnole de la Maison d'Autriche faisoit des pertes, la Branche Impériale en faisoit encore de plus considérables : & le Vicomte de Turenne causoit de plus grands dommages à l'Allemagne, que le Prince de Condé n'en causoit à l'Espagne dans les Païs-Bas. L'inconstance de l'Electeur de Baviére, qui rompit le Traité de Neutralité presqu'aussitôt qu'il l'eut signé a, & lorsqu'il vit le Géneral François au de là du Rhin, obligea la France à le renvoier pour châtier un Prince de si mauvaise foi. Il en fut bien-tôt puni. Le Vicomte de Turenne s'étant joint avec Wrangel Général des Suédois, qui firent des excuses au Vicomte de la mutinerie de l'année précedente b, & qui de son côté les assura d'avoir tout oublié ; l'Armée marcha droit au Danube, où les Ennemis étoient campez avec trente mille hommes, comme s'ils eussent voulu donner Bataille : mais sur la nouvelle qu'ils eurent qu'on venoit à eux ils marchérent à Donawert, où ils passérent le fleuve. Le Vicomte de Turenne les poursuivit, le passa à Lauwighen, & pour faire plus de diligence il y laissa ses malades & ses Bagages. Mélander, qui depuis quelques années avoit

Le Vicomte de Turenne se joint en Allemagne avec Wrangel Général Suédois.

Poursuivit l'Armée

a *Voiez ci-dessus page* 207.
b *Voiez ci-dessus page* 222. *& suiv.*

avoit quitté le service de Hesse, dont il avoit auparavant toujours commandé les Troupes, s'étant jetté depuis dans le Parti de l'Empereur en commandoit alors l'Armée. Il ne crut pas devoir encore accepter la Bataille, où on le vouloit forcer, & voulut gagner la petite riviere d'Armuth, mais son Arriére-Garde fut attaquée, avant qu'elle eût pu la passer. Il courut à son secours, & comme il s'efforçoit de repousser l'Ennemi il reçut un coup de Pistolet dans les reins, dont il sentit bien que la blessure étoit mortelle. Il ne perdit point courage, & dit à ceux qui s'empressoient de le secourir, que leurs soins étoient inutiles, mais qu'ils pensassent seulement à sauver l'Armée, & rendit l'ame après avoir proferé ces paroles pour les hâter: *avancez vous, avancez-vous.* L'Arriére-Garde eut bien de la peine à passer la riviere, & il en fut tué un grand nombre. Le reste passa, & aiant rompu leurs Ponts, ils poursuivirent leur chemin malgré la perte de leur Général. On ne dit point pour quel sujet il étoit sorti de la Cour & du service de la Land-Grave, qui depuis la mort de son époux, arrivée en 1637. avoit pris la tutelle du Prince leur fils, & en gouvernoit l'Etat en véritable Héroïne. On sait seulement qu'il s'étoit rendu suspect & importun: desorte qu'il fut congédié. Pour s'en venger il se donna à l'Empereur nonobstant la Religion Réformée dont il faisoit profession, & la reconnoissance qu'il devoit à sa Bienfaitrice & à sa

1648. Impériale, & la défait.

Mort du Général Mélander.

Abregé de ses differens emplois.

1648. Souveraine légitime. Le ressentiment de l'injure qu'il crut en avoir reçuë lui en fit oublier les bienfaits, & il en devint un cruel ennemi. Sa mort la vengea des maux qu'il lui avoit faits, & la garentit de ceux qu'il eût encore pu lui faire.

Valeur du Duc de Wirtemberg & sa belle retraite.

Le Duc de Wirtemberg prit le Commandement d'une partie de l'Armée Impériale, & se mettant à la tête de douze cents Chevaux & de deux Bataillons qu'on avoit laissez pour défendre le passage, pendant que le reste s'avançoit toujours, il se posta si avantageusement, & il montra tant de fermeté qu'il arrêta l'Armée Françoise jusqu'à la nuit. Il essuia sans s'ébranler le feu de l'Artillerie, qui faisoit de continuelles décharges de l'autre côté de la riviere, & qui lui tua la moitié de son monde, ne s'étant retiré qu'à la faveur de la nuit qui cacha sa marche, & facilita sa retraite. Mais il ne jouit pas long-tems de la gloire d'une si belle action, & bien-tôt après il fut tué dans une autre occasion. Le Vicomte de Turenne, qui avoit admiré sa bravoure, & qui n'avoit pu forcer le passage pendant le jour, n'osa le tenter pendant l'obscurité de la nuit, ni entreprendre de le poursuivre: mais aussitôt que le crépuscule commença de paroître il fit passer la rivière à l'Infanterie sur des Ponts, pendant que la Cavalerie cherchoit un gué. En moins de trois heures tout passa & poursuivit les Ennemis qui fuioient vers le Leck, & qui se retranchoient déja de l'autre côté, avant qu'il eût pu les joindre. Il tour-

tourna du côté de Rhain où il y avoit un Pont ; mais la Garnison du Fort y mit le feu en se retirant. Les François l'éteignirent, toute l'Armée passa dessus, & entra dans le cœur de la Baviére. Elle y jetta tant de fraieur, que le Duc ne s'y crut pas en sureté : il eût bien voulu renouer le Traité & en fit faire la proposition, mais comme on ne pouvoit plus prendre de confiance en lui, on ne voulut pas l'écouter. Il n'avoit donc plus de ressource que dans la fuite : triste parti à prendre, mais digne punition du Violateur d'un Traité que son Envoié à Paris *a* avoit protesté qu'il garderoit inviolablement. On ne pouvoit neanmoins, sans en être touché de compassion, voir un Prince de soixante dix-huit ans abandonner sa Capitale avec tout son Païs, l'un des plus beaux & des plus riches de l'Empire, & chercher un asyle auprès de ses Voisins, lui dont les Armes avoient été jusque-là si redoutables, & les prospéritez si grandes qu'il avoit donné de la jalousie à l'Empereur, & fait acheter cherement sa Neutralité à la France. Il partit de Munick avec toute sa famille, & s'étant embarqué sur l'Isser il alla chercher une retraite auprès de l'Evêque de Saltzbourg. Il eut encore la douleur dans sa fuite, de voir périr un batteau chargé d'une partie de ses Domestiques, & rien ne manqua à son infortune. Les François & les Suédois entrérent dans Munick qu'ils pillérent, ainsi que le reste de ses Etats, où le Sol-

1648.

Le Vicomte de Turenne entre dans le cœur de la Baviére.

Fuite de l'Electeur de Baviére hors de ses Etats.

Les François & Suédois entrent dans Munick.

Dd 4 dat

a Krebs.

1648. dat trouva dequoi satisfaire son avarice. Le Vicomte de Turenne vouloit passer de la Baviere dans l'Autriche; mais une inondation subite de la riviere d'Ens a l'arrêta, & donna le tems au Duc d'Amalfi de ramasser les Troupes dispersées pour lui fermer le passage.

Le Comte de Konismark prend & pille Prague.

Pendant que le Vicomte de Turenne & le Général Wrangel ravageoient la Baviére, le Comte de Konismark ne faisoit pas de moindres dégâts dans la Bohême. Il se presenta devant Prague, & se rendit maître de la Ville & du Château, dont quelques-uns disent b qu'il fut redevable à la trahison d'un Officier de la Place nommé Odomales. Mais il n'eut pas assez de Troupes pour réduire la vieille Ville, que le Prince Charles Gustave, depuis Roi de Suéde par l'abdication de la Reine Christine, vint assieger avec le gros de l'Armée, & qu'il ne put prendre. Konismark eut dequoi se contenter par le butin qu'il fit dans la nouvelle Ville & dans le Château, où il trouva des richesses immenses & qu'on faisoit monter jusqu'à douze millions. La résistance que fit la vieille Ville arrêta les progrès des Suédois, & dans ces entrefaites arriva la nouvelle de la Paix concluë à Osnabrug entre la Suéde & l'Empire, qui mit fin à la Guerre, qui se termina au même lieu où trente ans auparavant elle avoit commencé c.

La Paix concluë à Osnabrug l'arrête.

La Paix fut concluë en même tems entre l'Empereur & le Roi Très-Chrétien à

a *Dans la Basse Autriche, ou d'Inn dans le Tyrol & la Baviére.*

b *Voiez le Journal des Savans, Tome 16.*

c *A compter depuis l'Election du Palatinat pour Roi de Bohéme.*

Munster : & ainsi l'Armée Françoise aussi bien que la Suédoise fut obligée de finir ses hostilitez & de borner ses Conquêtes. 1648.

Hardi coup de Jean de Wert.

Un coup hardi du fameux Jean de Wert faillit à tout rompre & à faire recommencer la Guerre. Un jour que le Vicomte de Turenne & le Général Wrangel, se reposant sur les Traitez de Munster & d'Osnabrug, prenoient le divertissement de la Chasse, ils furent surpris de voir fuir les Dragons qu'ils avoient placez à l'entrée de la Forêt, & qui crioient que tout étoit perdu. C'étoit Jean de Wert qui avoit passé l'Isler à Munick, & qui connoissant le Païs s'aprochoit de la Forêt par le seul endroit qui l'y pouvoit conduire à coup sûr. Les deux Généraux n'avoient jamais couru plus de risque dans tant de Batailles où ils s'étoient trouvez, & leur surprise fut extrême. Ils ne perdirent pourtant pas le jugement, & s'aprochérent d'un Marais capable de les mettre à couvert, s'ils eussent pu le traverser. C'étoit la difficulté. Il falloit pour cela trouver un gué, & il étoit à craindre que pendant qu'ils le chercheroient, l'ardent Jean de Wert, qui poursuivoit sa proie, ne leur tombât sur les bras avec le Camp volant qu'il conduisoit. Un cerf leur montra le chemin. Ils le virent qui enfiloit une route au milieu du Marais dont la Forêt est environnée, & le prenant pour un guide que le Ciel leur envoioit, ils le suivirent & arrivérent heureusement de l'autre côté, avant que les Ennemis eussent pu les joindre ni les découvrir. Ainsi ils échapérent comme par miracle : & la Ratification des Traitez étant venuë il n'y eut plus de

Partis

1648. Partis à craindre, ni d'images de la Guerre en Allemagne. Il est tems de voir ces fameux Traitez négociez depuis tant d'années au milieu d'une funeste Guerre, traversez par tant de difficultez, & amenez enfin à leur perfection.

Ils furent précedez par le Traité de Paix que les Provinces Unies conclurent avec l'Espagne, separément de la France & de l'Empire, dont j'ai déja parlé *a*; mais que je croi devoir expliquer ici plus amplement, par l'influence qu'il eut sur les autres Traitez dont il hâta la conclusion.

Le Cardinal Mazarin qui vouloit reculer la Paix *b*, avoit fait tout son possible pour empêcher que le Traité particulier de la Hollande & de l'Espagne ne parût : & comme il ne devoit être rendu public qu'après celui de la Paix Générale, il avoit tout mis en œuvre pour faire naître des incidens dans cet intervalle capables de le rompre. Mais il n'avoit pu en venir à bout. La substance de ce Traité signé le 30. de Janvier rouloit sur la Déclaration authentique du Roi Catholique, par laquelle il reconnoissoit pour Libres les Etats Généraux des Provinces Unies des Païs-Bas, sur lesquels il déclaroit n'avoir nulle prétention, ni pour lui, ni pour ses Successeurs. Ensuite de cette Déclaration, qui étoit le fondement du Traité, les deux Partis convenoient, I. D'une Paix perpetuelle, par laquelle chacune des deux Puis-

Traité de la Hollande avec l'Espagne.

a *Voiez ci-dessus page 144 & 263.*
b *Selon Nani.*

Puissances demeurât en possession des Places qu'elle tenoit, avec leurs Territoires & dépendances : II. Que la Navigation des Indes Orientales & Occidentales, seroit libre aux mêmes Parties contractantes, dans les lieux de leur Domination ou de ceux qui étoient sous leur protection, avec défense pourtant aux Sujets des uns d'aller dans les lieux dépendans de l'obéïssance des autres. C'étoient les deux principaux Articles. On résolut aussi d'un commun accord que la Paix se publieroit en Hollande le 5. de Juin : un mois après en Italie & en Espagne : six mois ensuite dans les Indes Occidentales, & au bout d'un an dans les Indes Orientales. 1648.

Quelques-uns admiroient la facilité de l'Espagne à tout accorder à un Etat, qui s'étoit soustrait de sa Domination, pendant qu'on voioit deux Couronnes *a*, que les liens du Sang & de la Religion devoient unir, conserver leur haine, & demeurer irréconciliables. C'est que le période fatal de la premiere révolution étoit arrivé, & que celui de l'autre ne l'étoit pas encore. Tant il est vrai qu'il y a une Destinée, ou plutôt une Providence qui regle les tems, & qui hâte ou qui retarde les évenemens comme bon lui semble. Réflexion sur ce Traité.

Ce fut en vain, comme je l'ai dit, que le Cardinal traversa ce Traité : en vain encore, après qu'il fut conclu, tâcha-t-il d'y trouver des obstacles pour le faire rompre : l'Espagne & la Hollande tin- Motifs qui y obligérent l'Espagne & la Hollande.

a La France & l'Espagne.

1648. tinrent bon, la premiére, dans le besoin qu'elle avoit de la Paix avec la République, & l'autre, dans la jalousie que lui donnoient depuis quelque tems les Conquêtes de la France dans les Païs-Bas. On blâmoit néanmoins cette République d'avoir écouté ses soupçons, au préjudice de ce qu'elle devoit à une Couronne, à qui elle avoit de si grandes obligations. Mais elle aima mieux manquer à sa reconnoissance qu'à sa propre sureté.

Le Cardinal s'en irrite.

Le Comte d'Avaux & le Duc de Longueville, qui avoient toujours eu de l'inclination pour la Paix, en eurent encore davantage depuis ce Traité, & encoururent par cette disposition la mauvaise volonté du Cardinal. Il en fit faire des reproches fort aigres au premier, sur lequel il rejettoit la facilité ou la trop grande complaisance du second.

Le Duc de Longueville & le Comte d'Avaux abandonnent les Conférences.

Tous deux en furent irritez, & le Duc de Longueville voiant qu'on le vouloit plutôt faire servir de Ministre des passions du Cardinal, que de Plénipotentiaire, pour la Paix, partit de l'Assemblée & retourna à Paris. Il prit pour prétexte d'un départ si brusque, le Traité que les Hollandois avoient signé sans le lui communiquer.

Toute la Négociation demeure au Comte de Servient.

Le Comte d'Avaux bientôt aprés fut rapellé, & toute la Négociation resta entre les mains de Servient seul, entiérement dévoué au Cardinal.

La Duchesse de Longueville

Je ne puis oublier le voiage de la Duchesse de Longueville & son sejour à Munster, où elle alla trouver le Duc son époux.

époux. Elle y porta tous ses charmes, qui la suivoient par tout. *Le tableau que vous faites de nôtre Princesse*, dit Voiture dans sa Lettre au Comte d'Avaux du 9. de Janvier 1647. *est si beau & si riche, & vous l'avez si bien representée avec tous ses attraits & tous ses charmes, que je crains bien que vous n'y soiez pas insensible. Il seroit étrange, me dites-vous, que dans une Assemblée de Paix je n'eusse pas assez de la Foi-Publique pour ma conservation, & qu'avec les Passeports de l'Empereur & du Roi d'Espagne, Munster ne fût pas un lieu de sureté pour moi. Non*, lui répond Voiture, *ce n'est pas une suffisante garentie.* Il ajoûtoit : *Vous me faites peur de cette Princesse, en me la representant si sérieuse & si politique* : & continuant à badiner : *Nous avons*, dit-il, *bien du plaisir ici à nous l'imaginer s'entretenant avec Monsieur Lampadius vêtu de satin violet, avec Monsieur Vulteius, & Monsieur Salvius. Celui de ces Messieurs*, (c'étoit Vulteius) *qui lui conseille d'aprendre l'Allemand pour se divertir, nous a bien fait rire. Ne fait il pas sombre à Munster*, dit-il dans une autre Lettre au même Comte d'Avaux, *depuis que Madame de Longueville n'y est plus ? Au moins fait-il plus beau & plus clair à Paris depuis qu'elle y est.* 1648. charme les Plénipotentiaires.

Tout le badinage de Voiture n'empêche pas de voir, que ces graves Sénateurs du Nord, n'étoient pas de glace pour une si charmante Princesse, & que la beauté se fait des adorateurs par tout. Ne peut-on pas dire qu'il en étoit comme d'Hélène & des Troïens, dont

Aris-

1648. Aristote raporte que Priam & toute sa Cour etoient d'avis de la renvoier en Grece pour finir la Guerre, lorsqu'ils ne la voioient plus: mais qu'elle ne paroissoit pas plutôt qu'ils changeoient d'avis, résolus de la retenir à quelque prix que ce fût. Ainsi tant que la Duchesse de Longueville fut à Munster, les Plénipotentiaires eussent souhaité de faire durer les Conférences, dont ils ne s'ennuiérent qu'après son départ. Reprenons le fil de notre Histoire.

Toutes les Puissances intéressées inclinent pour la Paix.

Il sembloit que le Comte de Servient, étant alors le maître de la Négociation, alloit donner aux Conférences le pli qu'il tâchoit de leur faire prendre depuis si long tems, & reculer encore la Paix. Mais en un clin d'œil tout changea par cet ordre immuable de la Cause Premiere, qui ne change jamais & qui fait concourir bon gré malgré les causes secondes à son but. Les troubles de la France & les Barricades de Paris ne lui permirent plus de retarder la Paix que le Peuple souhaitoit: l'Empereur de son côté, accablé de ses malheurs, accorda tout ce qu'on voulut: & la Reine de Suéde, quoique victorieuse, se contenta des avantages qu'elle avoit remportez, & préfera la culture des beaux Arts & des Sciences au bruit & à la gloire des Armes. Son inclination d'ailleurs pour la France, lui fit prendre le parti que voulut cette Couronne. Ainsi tous les Partis se raprochant, & témoignant un même desir pour la Paix, elle fut bientôt concluë. Il n'y eut que l'Espagne qui ne

pur

put s'accorder avec la France, contente d'avoir fait sa paix particuliere avec la Hollande. 1648.

La Préface du Traité faisoit honneur à la République de Venise, Médiatrice, & au Chevalier Contarini son Ambassadeur, qui s'étoit acquitté, disoit on, de la fonction de Médiateur avec un esprit éloigné de toute partialité, & avec une capacité suivie d'un glorieux succès. On disposoit ensuite les Articles dont on étoit convenu. On commençoit par la clause générale de l'oubli de tout ce qui s'étoit passé : On excluoit du Traité le Cercle de Bourgogne, comme une chose qui concernoit l'Espagne, & on remettoit la décision de la Lorraine au Traité d'entre la France & l'Espagne.

Préface du Traité de Paix.

Les Articles qui concernoient les Alliez venoient ensuite. Les premiers étoient ceux des deux Branches Palatines. On laissoit au Duc de Baviere & à ses Descendans la dignité Electorale avec le Haut-Palatinat & le Comté de Chamb *a*, à condition qu'il renonceroit à la dette de treize millions de florins qui lui étoient dûs par l'Empereur.

Articles qui concernoient les Alliez.

On restituoit le Bas-Palatinat au Prince Palatin, en faveur de qui on instituoit un huitiéme Electorat : mais à condition qu'une des deux Maisons venant à manquer, les Etats & la dignité Electorale seroient réünis en la personne du survivant, & qu'alors le nouvel Electorat seroit aboli.

Restitution du Bas-Palatinat, & de la dignité Electorale au Prince Palatin.

On déclaroit que la France restitueroit aux

a Dans le même Palatinat.

1648. aux Ducs de Wirtemberg les Places qu'elle avoit prises sur eux : Que l'on rétabliroit le Marquis de Bade en l'état qu'il étoit avant les troubles de Bohême : Que l'on termineroit à l'amiable l'affaire de la Succession de Juliers.

Articles accordez au Land-Grave de Hesse.

A l'égard du Land-Grave de Hesse, on lui assignoit & à ses Successeurs à perpétuité l'Abbaïe de Hirsfeld *a* avec les quatre Bailliages de l'Evêché de Menden, & que les Princes voisins lui donneroient six cents mille écus, au moien de quoi il devoit restituer les Places qu'il avoit prises sur eux, aiant le pouvoir de tenir Garnison dans Nuis, Coesfelt & Newhous jusqu'à l'actuel remboursement de cette somme. Le Land-Grave de Hesse étoit entré dans la Ligue de Suéde & de France contre la Maison d'Autriche, & étoit mort en 1637. Sa Veuve, de la Maison de Hanau, avoit persévéré dans cette Alliance avec le courage d'une Héroïne, & ses Armes y avoient acquis une grande réputation. *Cette Princesse étoit née pour la gloire & l'ornement de son siécle*, dit un Auteur impartial *b*, *& jamais il n'y eut un tel assemblage de vertus.* Elle avoit toutes celles de son Sexe, dévote, charitable, & quoiqu'elle emploiât utilement le tems qu'elle donnoit au monde, elle croioit néanmoins perdu tout celui qu'elle emploioit ailleurs qu'à la priére : d'un si bon ordre dans ses affaires, & d'une si grande œconomie, que le Land-Grave lui aiant laissé, en mou-

Eloge de la Land-Grave.

a *Dans le Land-Graviat de Cassel.*
b *L'Auteur des motifs de la Guerre contre l'Allemagne.*

mourant, l'Etat chargé de dettes, avec une Guerre onéreuse, elle acquitta non seulement les dettes, & entretint six mille hommes de pied & quatre mille de Cheval, & ses Places garnies : mais elle augmenta encore les Domaines de la Hesse. Elle joignoit à de si admirables vertus celles des plus grands Hommes, les qualitez d'un grand Capitaine pour commander une Armée : & si la bienseance lui défendoit de se mettre à la tête de la sienne, elle la commandoit comme Philippe II. de son Cabinet. Elle possédoit encore au souverain degré tous les talens d'un parfait Politique, & sa Cour étoit l'Ecole des Princes d'Allemagne pour aprendre le bel art de commander, premiérement à soi-même, & ensuite aux autres. D'une fermeté que rien ne fut capable d'ébranler, ni l'infidélité de son Général *a* qui déserta son Parti, ni toute la puissance de l'Empereur : toûjours constante dans son Alliance avec la Suéde & la France, dont ni les menaces, ni les offres des Autrichiens ne la purent séparer. Aussi les deux Couronnes alliées, eurent-elles soin de cette illustre Maison dans le Traité de Westphalie. Je ne dois pas oublier que le jeune Land Grave étant venu cette année en France, on lui fit une réception digne de sa naissance, & que la Cour fut charmée de sa politesse & de sa bonne mine. 1648.

Par un autre Article du Traité, on rétablissoit le pouvoir & l'autorité des Diet- Pouvoir des Diettes rétabli.

a Melander.

1648. Diettes, en conservant aux Princes d'Allemagne la faculté de s'unir entre eux & de faire des Alliances avec les Etrangers pour leur propre défense, pourvu que ce ne fut point contre l'Empereur, ni contre l'Empire.

Cession faite à la France des trois Evêchez.

Passant ensuite aux Articles qui concernoient la France, on lui transportoit la Souveraineté des trois Evêchez de Mets, Toul & Verdun, enclavez dans la Lorraine, avec Moyenwic *a* : à condition pourtant qu'on mettroit en possession de l'Evêché de Toul le Duc François de Lorraine qui en étoit pourvu.

Cession de l'Alsace.

L'Empereur & l'Empire cédoient aussi à la France le droit de Seigneurie directe & de Souveraineté sur Pignerol *b* : comme aussi tous les droits & proprietez sur la Ville de Brisach, le Suntgau & la Haute & Basse-Alsace, avec le pouvoir de tenir Philisbourg en titre de *Protection*, & d'y avoir une Garnison limitée, la proprieté de la Ville restant toujours à l'Evêque de Spire. La France de son côté devoit restituer à l'Archiduc d'Inspruk *c*, les Villes Forestiéres *d* & autres lieux dépendans de cette Contrée, & lui paier trois millions de livres dans l'espace de trois ans. Mais à condition, qu'en paiant, on fourniroit les cessions de l'Empereur, du Roi d'Espagne, & des Archiducs. Le Roi d'Espagne

a *Dans le Balliage de Nanci.*

b *La France en avoit fait la Conquête en 1630. & cette Ville est dans le Piémont qui fait partie de l'ancienne Lombardie.*

c *Ferdinand Charles, fils aîné de l'Archiduc Léopold.*

d *Rheinfelden, Seckingen, Lauffenburg & Waldshut.*

gne n'aiant point voulu donner la sienne, 1648.
les trois millions restérent en sequestre entre les mains de la France. C'est pourquoi cet Article s'étant presenté à la Paix des Pyrénées, le Cardinal Mazarin stipula la cession du Roi Catholique pour l'Alsace, sans que le Roi Très-Chrétien fût obligé de paier les trois millions.

Le Traité de Chiérasque *a* devoit subsister en son entier. On devoit remettre au Duc de Mantouë les Châteaux de Ruzzala & de Reggiolo avec leurs Territoires que le Duc de Guastala tenoit.

Le Traité de Chiérasque subsiste.

Après d'autres conditions, qui concernoient la sureté & la validité du Traité, on y comprenoit la seule République de Venise comme Médiatrice, & on donnoit six mois de tems pour déclarer les autres Princes qui y seroient compris par un commun consentement.

Tel étoit le Traité qui regardoit proprement la France & l'Empire: celui qui concernoit la Suéde, étoit semblable à l'égard des clauses générales: les particuliéres étoient les suivantes.

On accordoit à la Suéde l'Archevêche de Brême, sauf la liberté & les droits de la Ville, & l'Evêché de Werden, en sécularisant ces Biens & en érigeant ces Fiefs & ces Seigneuries, pour les tenir immédiatement de l'Empire, avec voix déliberative dans les Diettes. De plus, on lui accordoit la Ville & le Port de Wismar dans le Mecklenbourg,

Les Articles accordez à la Suéde étoient Brême, Wismar & la Haute-Pomeranie

 Stétin

a Conclu en Avril 1631. par lequel l'Empereur Ferdinand II. accordoit l'investiture du Duché de Mantouë au Prince que la France protégeoit.

1648. Stétin & toute la Haute-Poméranie : la Basse demeurant à l'Electeur de Brandebourg, à qui appartenoit aussi la Haute : mais pour l'en dédommager, & parce qu'on ne pouvoit satisfaire la Suéde qu'en la lui cédant, on donnoit à l'Electeur, l'Archevêché d'Halberstat & l'Evêché, ou la Principauté de Minden, avec le Comté de Hohenstein, & l'Archevêché de Magdebourg, pour en joüir après la mort de l'Administrateur le Duc Auguste de Saxe. Et on stipuloit, que si la Branche Masculine de Brandebourg venoit à manquer, toute la Poméranie se réüniroit à la Couronne de Suéde.

Dédommagement accordé à l'Electeur de Brandebourg, Halberstat, Minden, Magdebourg.

On donnoit aussi au Duc de Mecklenbourg, pour compensation de la Ville & du Port de Wismar, les Evêchez de Swerin & de Ratzenbourg, avec deux Commanderies de l'Ordre de St. Jean de Jerusalem *a* situées dans le Mecklenbourg. On accorda aussi aux Ducs de Brunswick & de Lunebourg, pour récompense des Coadjutoreries de Magdebourg, de Brême, d'Halberstat, & de Ratzenbourg, qu'ils avoient cédées, la Succession alternative avec les Catholiques à l'Evêché d'Osnabrug, sans pourtant rien altérer à l'état de la Religion de part ni d'autre.

Dédommagement accordé au Duc de Mecklenbourg.

Il falloit encore satisfaire au paiement de ce qui étoit dû aux Troupes de Suéde. On convint de leur paier cinq millions d'écus en trois termes, dont les Cercles de l'Empire demeurérent chargez, à l'exception de l'Autriche, de la Baviére, & de la Bourgogne.

Tels

a Mirow & Nemerow.

Tels furent les principaux Articles du fameux Traité de Westphalie ; & ainsi finirent les Conferences d'Osnabrug & de Munster, où il fut négocié pendant cinq ans *a*. Ainsi fut terminée la longue & sanglante Guerre qui avoit desolé l'Empire pendant près de trente ans, si on compte depuis que Ferdinand II. eut dépouillé le Palatin de son Electorat *b* & dix-huit au moins, si on ne compte que depuis l'entrée du Roi Gustave en Allemagne *c*. Il en couta cher à l'Empereur, à l'Empire, & sur tout à l'Eglise Romaine, à qui on fut obligé d'arracher des Archevêchez, des Evêchez, & d'autres riches Domaines qui furent secularisez, pour en investir le Roi de Suéde & les autres Princes Protestans.

1648. Combien la Guerre avoit duré.

A qui la Paix couta le plus.

N'etoit-il pas juste que Ferdinand II. & Ferdinand III. qui avoient dépouillé l'Electeur Palatin, & violé le Traité de Passau, paiassent les frais d'une Guerre que ces oppressions avoient excitée, & que le Clergé Romain, qui avoit poussé le zele de ces Empereurs, en fut aussi puni ? Cependant un Auteur *d* se récrie fort sur l'aliénation des Biens de l'Eglise qu'il impute à l'Empereur, *qui eût du*, dit-il, *satisfaire de ses propres Biens, & non de ceux de l'Eglise, aux dommages d'une Guerre, dont son ambition & celle de ses Prédécesseurs avoient été la cause.*

Réflexions faites la dessus.

Pendant qu'on travailloit au Traité, il

La Transaction de

a *Depuis* 1644. b *L'an* 1620.
c *L'an* 1630.
d *L'auteur des motifs de la Guerre contre l'Allemagne.*

1648. Passau renouvellée.

il y eut une contestation muë au sujet des points de la Religion & des Biens Ecclésiastiques, à laquelle la Cour de France témoigna ne vouloir point prendre de part, la laissant démêler aux Suédois & aux Allemands seuls intéressez. La dispute tomboit sur la célebre Transaction de Passau de l'an 1552. ratifiee par la Paix religieuse d'Ausbourg de l'an 1555. & sur les infractions dont se plaignoient les Protestans. On convint que la Transaction seroit exécutée en tout son contenu, & que tout ce qui concernoit tant la possession des Biens d'Eglise que les affaires soit Ecclésiastiques, soit Civiles entre les Catholiques & les Protestans, tant Luthériens que Réformez a seroit observé sur le pied qu'étoient les choses en 1624. pour en traiter sur ce pied-là à l'amiable entre les Parties intéressées. La Couronne de Suéde se rendit Garante de cet Article, & Charles XII. qui est aujourd'hui sur le Trône a bien su le faire exécuter dans les premiéres années de sa Roiauté. Le IV. Article de la Paix de Ryswick y donna atteinte, mais les Protestans ont insisté à la Paix d'Utrecht pour le faire rétablir.

Si la Paix fit plus de bien que de mal.

Je n'entre point dans les raisonnemens du célebre Auteur de la République Médiatrice, qui déplore la condition de l'Empire & de l'Eglise à cause de l'introduction des Etrangers dans les Provinces du premier, & de leur installation dans les Domaines de l'autre: *Tristes effets de la Guerre: dures conditions de la Paix, dont il se-*

a *Voiez Nani.*

seroit difficile, ajoûte-t-il, *de dire si elle fit plus de bien que de mal.* 1648.

Il semble pourtant décider pour le premier, quand il poursuit, en disant, *Que la Paix plut à tout le monde, parce qu'il n'y avoit personne qui ne fût las de la Guerre.* S'il y eut des Mécontens, ce fut le Pape seulement & les Espagnols : celui-là, à cause de l'aliénation des Biens d'Eglise, & ceux-ci, parce que l'Empereur se séparoit d'avec eux. Mais le Pape se contenta de faire une protestation par son Nonce à la Cour de Vienne, & les Espagnols se consolèrent dans l'espérance d'un avenir plus favorable.

Qui furent les Mécontens.

Ils étoient heureusement sortis de la révolte de Naples, & c'étoit une fâcheuse épine tirée de leur pied. Nous y avons vu l'arrivée & les triomphes du Duc de Guise : voions-en *a* la chute & la prison.

Artifices de Gennare Annese qui font périr le Duc de Guise.

Nous l'avons laissé en possession de toute l'autorité avec le titre de seul Duc de la République *b* qui lui avoit été solemnellement conféré, & par la démission que Gennare avoit faite en sa faveur, content du Gouvernement du Tourion des Carmes qu'on lui avoit accordé. C'étoit, comme je l'ai dit, un fâcheux Concurrent dont il se voioit délivré : mais il n'en étoit pas moins haï, & il en méprisa trop le ressentiment, où il ne prit pas assez de précaution pour s'en garentir. Plus la haine de cet indigne Rival étoit couverte, & plus elle étoit dangereuse. Il eut

a *Nani. Vie du Vicomte de Turenne. Lettres de Wicquefort. Mémoires du Duc de Guise.*

b *Voiez ci-dessus page 259.*

1648. eut des intelligences ſecretes avec les Eſpagnols, & il les conduiſit avec tant d'habileté qu'il fit tomber le Duc de Guiſe dans le piége, & le livra pieds & poings liez, pour ainſi dire, à ſes Ennemis.

Autres cauſes de la perte de ce Duc.

Trois autres cauſes contribuérent encore à ſa perte : la France, dont il négligea l'apui : la Nobleſſe Napolitaine, dont il n'eut pas aſſez de ſoin de gagner l'affection : & ſon inclination pour les femmes, que cette Nation, jalouſe juſqu'à l'excès, ne lui put pardonner. La France qui eût voulu être la maitreſſe de la révolte de Naples, & tenir tous les Napolitains dans ſa dépendance, ne voioit pas de bon œil l'autorité que prenoit le Duc de Guiſe, & ne lui fourniſſoit que de foibles ſecours, pour ne pas en affermir la puiſſance. Elle forma même, par l'entremiſe du Marquis de Fontenai ſon Ambaſſadeur à Rome, un Parti différent de celui de ce Duc. Comme il viſoit de ſon côté à la Roiauté, que ceux de ſa Maiſon avoient autrefois poſſédée, il n'étoit pas fâché que la France ne lui envoiât pas des Forces qui ſous prétexte de l'aſſiſter euſſent pu s'emparer du Gouvernement. Leur jalouſie réciproque leur fut également nuiſible, & l'Eſpagne qui en ſut profiter, recouvra la Roiauté qui lui échapoit.

Jalouſie réciproque de la France, & du Duc de Guiſe.

La Nobleſſe Napolitaine n'étoit pas moins ennemie de la Domination Eſpagnole que le Peuple; mais elle ne haïſſoit guére moins l'inſolence du Peuple que le joug d'Eſpagne, & le Peuple de ſon côté ne ſouffroit pas plus volontiers la fierté

des

des Nobles Napolitains qui le mépri- 1648.
soient, que l'orgueil des Espagnols qui le tyrannisoient. Il n'eût pourtant pas été impossible de réunir les deux Partis, si le Duc de Guise s'y fût bien pris. Il eût fallu avoir des égards pour les uns & pour les autres selon leur differente condition; & en protégeant le Peuple, ne lui donner pas la preférence sur la Noblesse. Ce dernier Parti, quoique le moins nombreux, étoit pourtant le plus digne d'être ménagé, & celui dont il y avoit le plus à craindre ou le plus à esperer. C'est à quoi le Duc de Guise ne fit pas assez d'attention, & trop enchanté des aplaudissemens du petit peuple, il n'eut que peu ou point de considération pour les Gentilshommes. Ceux-ci de leur côté ne purent digérer ce mépris, & quoiqu'ils eussent le Gouvernement Espagnol en horreur, ils aimérent encore mieux s'y soumettre, que de se voir dans la dépendance de la Canaille. Quelques-uns s'étoient rangez dans le parti que formoit la France; mais ne le croiant pas assez fort pour n'être point opprimé par celui du Peuple & du Duc de Guise, ils se réunirent avec ceux de leur Corps qui adhéroient à l'Espagne.

Il n'a pas assez d'egard pour la Noblesse.

Enfin les galanteries de ce Duc achevérent de le perdre. Il n'avoit pu corriger le penchant de son cœur trop tendre & trop voluptueux, & les beautez Napolitaines lui aiant fait oublier la Maitresse qu'il avoit laissée en France [a], il n'avoit fait que passer d'une amour à une au-

Ses Galanteries achévent de le perdre.

Ff

[a] *Mademoiselle de Pons.*

1468. autre, n'étant pas plus sage à Naples qu'à Paris. On dit que la fille d'un tailleur le possedoit absolument, & que rien ne contribua plus à lui faire perdre toute l'estime & toute l'affection de la Noblesse: mais comme il ne se contentoit pas d'une seule Maitresse, il se fit par ses galanteries des Jaloux en plus grand nombre & plus dangereux que ceux que sa valeur & son ambition lui avoient faits.

Le rusé & perfide Gennare épioit de son Tourion des Carmes tout ce qui se passoit, en rendoit compte aux Ennemis avec qui il avoit correspondance, & conduisit si bien l'intrigue qu'il fit périr le trop voluptueux & trop imprudent Duc de Guise. Voici comme la chose arriva.

Habileté du Comte d'Ognate.

Le Comte d'Ognate, qui faisoit la fonction d'Ambassadeur pour le Roi Catholique auprès du Pape, avoit eu ordre de la Cour de Madrid de passer à Naples avec la qualité de Gouverneur & de Viceroi en la place du Duc d'Arcos, dont la mauvaise administration avoit attiré la haine du Peuple, & causé la révolte. Les maniéres plus douces & plus insinuantes de son Successeur ne furent pas long-tems à produire leur effet, & soit qu'il trouvât les esprits préparez par les menées secretes de Gennare, ou aigris par la mauvaise conduite du Duc de Guise: soit que la rebellion fût venuë à un période au de là duquel il ne lui étoit pas permis d'aller plus loin: soit enfin que la dévotion des Fêtes de Paques

Dispositions des Napolitains à la Paix & à la soumission

ques, où l'on étoit alors, eût attendri les cœurs & les eût disposez à la réconciliation, tout cela peut-être concourant ensemble, le feu de la rebellion fut éteint aussi promptement qu'il s'étoit allumé. Un panier de figues renversées avoit excité la révolte, la voix de quelques misérables criant qu'il falloit implorer la clémence du Roi, fit rentrer tout le monde dans l'obéïssance. 1648.

Le Comte d'Ognate & Dom Jean d'Autriche avoient fait les préparatifs nécessaires pour cette surprenante révolution. Ce dernier, qui commandoit l'Armée Navale, avoit mis pied à terre, & s'étoit renfermé dans les Châteaux dont les Espagnols étoient restez les maîtres. C'est où le Comte d'Ognate avoit aussi son Poste, & d'où il battoit la Ville, qui de son côté l'y tenoit assiegé. Tous deux descendirent & entrérent dans la Ville à l'heure qu'ils en étoient convenus, & lorsque tout fut prêt pour leur grand dessein.

Le Comte d'Ognate & Dom Jean d'Autriche entrent dans Naples.

Ils prirent pour cela le tems que le Duc de Guise en étoit sorti, pour faire entrer des bleds dans la Place qui en avoit grand besoin. Ce fut une faute où le fit tomber sa hardiesse, qui n'étoit pas toujours conduite par la prudence. Il en manqua dans cette occasion, n'étant pas permis au Gouverneur d'une Place de l'abandonner, sans avoir pourvu à sa sureté, & de s'exposer témérairement par une semblable sortie, moins encore à un Gouverneur tel que lui, le Chef de la République qui n'avoit de ressource

Le Duc de Guise en étoit sorti, & pourquoi?

1648. qu'en sa personne, & duquel la vie d'ailleurs étoit tous les jours menacée par des conspirations & des attentats. Mais l'impétuosité de son naturel & l'ardeur de son courage l'empêchant de faire ces réflexions, ne sachant aussi à qui confier le perilleux emploi d'ouvrir un passage aux provisions qu'il falloit introduire, il aima mieux s'en charger lui-même que de voir le Peuple manquer de pain.

Pendant qu'il s'exposoit avec tant d'affection & tant de courage pour sauver la vie du Peuple, ce Peuple ingrat livroit la sienne à leurs communs Ennemis, Dom Jean d'Autriche & le Comte d'Ognate avertis de sa sortie, par le moien des correspondances qu'ils entretenoient avec Gennare, & par les Espions qui sortirent à l'improviste des Châteaux, entrérent dans la Ville par la porte qu'on leur ouvrit, & se firent voir dans les quartiers où étoient leurs Créatures. On entendit aussi-tôt une voix faisant retentir le nom du Roi, implorant sa clémence, & demandant la Paix. Elle fut suivie des cris de tous ceux du quartier, & on y répondit de tous les autres quartiers, en répetant les mêmes paroles. Alors Dom Jean & le Comte d'Ognate, suivis de trois mille hommes qui se tenoient tout prêts, & qui entrérent à l'instant par la porte qu'on tenoit ouverte, parcoururent la Ville, en occupérent les principaux Postes, & y mirent des Corps-de-Garde. Il n'en étoit pas besoin. On vit en un moment tout Naples

Une voix demande la Paix, & imploré la clémence du Roi.

Ce cri devient général.

ples rebelle, soumis & pacifié *a*, la révolte apaisée sans effusion de sang, & sans qu'il parût personne, à qui ces grands noms de *Salut-Public* & de *Liberté* inspirassent la hardiesse de s'oposer au torrent. Ils n'avoient eu de courage que pour aller jusque-là, & leur fureur se calma aussi vîte qu'elle s'étoit enflamée. D'ailleurs ils manquoient de Chefs : le perfide Gennare se tenoit clos & couvert dans le Tourion des Carmes, d'où il favorisoit même secretement l'invasion, & qu'il remit entre les mains du Comte d'Ognate: & le Duc de Guise étoit allé au devant du Convoi qui amenoit des vivres. 1648.

Tout se soumet sans effusion de sang, & Gennare favorise la révolution

Quelle surprise pour lui ! au récit que lui firent ceux qui s'échapérent, pour lui porter la nouvelle d'une si soudaine & si étrange révolution. Il vit alors, mais trop tard, la faute qu'il avoit faite : il voulut la réparer, rentrer dans la Ville, se montrer au Peuple, qui jusqu'alors l'avoit adoré, & lui faire reprendre son premier zéle pour la défense de sa liberté : mais on lui dit que les Espagnols étoient les maîtres de la Place, & qu'on n'entendoit plus que des cris de *Vive le Roi Philippe IV.* & des voix redoublées qui imploroient la Paix. Il n'y avoit donc de salut pour lui que dans la fuite. C'est à quoi il se détermina : mais il n'eut pas marché long-tems, que les Coureurs, qu'on avoit envoiez après lui, l'atteignirent, l'envelopérent, le saisirent, & le conduisirent à Gaiette, d'où il fut transporté en Espagne, mis en prison, traité en

Le Duc de Guise réduit à la fuite.

Est arrêté, & conduit en Espagne où il demeure long-tems prisonnier.

a *Le 6. d'Avril 1648. jour du Lundi Saint.*

1648. en criminel, & près de perdre la tête, si le Duc d'Orleans *a* n'eût pas sollicité sa grace & sa liberté, qu'il n'obtint que long-tems après *b*.

Tout étant pacifié dans la Ville & le Roiaume de Naples, Dom Jean en partit avec l'Armée Navale pour aller rétablir la même soumission & la même tranquillité à Palerme & dans toute la Sicile. Nous y avons laissé le Marquis de Montallégro bien embarassé *c*, & attendant le Cardinal Trivulce, que la Cour de Madrid y envoioit avec la qualité de Viceroi. Il étoit déja arrivé à Palerme, où il tâchoit de remedier aux desordres & de faire rentrer les Séditieux dans l'obéïssance. Dom Jean ne lui fut pas moins utile qu'il venoit de l'être au Comte d'Ognate, & le Viceroi de Sicile, apuié de son secours, n'eut pas des succès moins heureux que celui de Naples. Quelques Gentilshommes firent des Partis en certains endroits de l'Ile, & tâchérent de soutenir la rebellion: mais ils furent bientôt dissipez. Il en couta la tête aux plus Séditieux, les suspects furent exilez, & les autres qu'on épargna, profitant de ces exemples, se rangérent à leur devoir.

Dom Jean vient en Sicile & apaise la sédition.

Ce ne fut pas seulement dans ses Roiaumes de Naples & de Sicile que Philippe IV. vit des rebellions: il eut encore cette année la douleur de voir en Espagne des Conjurations *d* sur cette Cou-

Conjurations sur la vie de Philippe IV.

a *D'Autres disent le Prince de Condé.*
b *Sur la fin de 1652.* c *Voiez ci-dessus page 241.*
d *Voiez Nani. Les Lettres de Wicquefort.*

Couronne & sur sa vie. Les Conjurez, qui avoient à leur tête Dom Carlos de Padiglia *a*, avoient entrepris de réünir les Couronnes d'Espagne & de Portugal, par le mariage de l'Infante de la premiere avec l'Héritier Présomptif de l'autre. Nani dit avec le Roi. Mais le Roi de Portugal étoit marié, & mourut en 1656. laissant sa femme veuve, & deux fils, Dom Alfonse né en 1643. & Dom Pedre né en 1648. Il est difficile de rien comprendre à un tel projet. Car premiérement il y a toujours eu entre les deux Nations une antipathie irréconciliable, qui s'étoit encore augmentée par le soulévement des Portugais, qui s'étoient affranchis de la domination Espagnole l'an 1640. & on a de la peine à deviner par quel bisarre tour d'esprit, les Seigneurs Espagnols forment le dessein de réünir leur Monarchie à celle qui s'en étoit soustraite il n'y avoit pas dix ans. D'ailleurs les deux Princes, dont le mariage devoit servir à cette réünion, étoient encore trop jeunes pour le pouvoir conclure sitôt : l'Infante Marie Thérêse, qui fut mariée depuis au Roi Très-Chrétien, n'aiant alors que dix ans, & le Prince Portugais en aiant à peine six. C'étoit Dom Alfonse, Prince mal fait de corps & d'esprit, & qui ne répondoit ni à sa naissance, ni encore moins à l'élévation qu'on lui vouloit procurer : incapable même de soutenir la Couronne de Portugal, à laquelle il succéda après la mort de son pere en

1648.

Bisarre dessein des Conjurez de faire épouser l'Infante d'Espagne au Prince de Portugal.

 1656.

a Le Duc d'Icara, selon Nani.

1648. 1656. & qu'il fut contraint d'abandonner, aussi bien que sa femme, à son frere Dom Pedre, qui lui succéda à l'une & à l'autre en 1668. Quoiqu'il en soit, & quelque bisarre que fût cette Conspiration, les Conjurez avoient entrepris de tuer le Roi Catholique pendant qu'il seroit à la Chasse, de se saisir de l'Infante, & de la faire épouser au Prince de Portugal. L'indiscretion du Chef des Conjurez fit découvrir le complot & sauva la vie à Philippe IV. Padiglia aimoit une Dame Espagnole à qui il ne put cacher son secret. L'Amour est naturellement babillard, sur tout quand il s'agit de plaire à la personne aimée, & de s'en faire considerer. Padiglia crut faire l'un & l'autre en aprenant à sa Maitresse qu'il alloit bientôt devenir un des plus riches Seigneurs du Roiaume. C'étoit assez pour exciter la curiosité de cette Dame ; mais cela ne suffisoit pas pour la satisfaire, & comme une autre Dalila, elle ne lui donna point de repos qu'elle ne lui eût arraché son secret. Elle en fit un tout autre usage qu'elle n'avoit promis, & sacrifiant ce malheureux Amant à sa fortune ou à son devoir, elle alla aussi-tôt tout découvrir à Dom Louis de Haro, premier Ministre & Favori de Philippe. Les ordres furent en même tems donnez pour arrêter les Conjurez, dont il couta la vie à quelques-uns, & les autres obtinrent leur grace par une clémence tout extraordinaire pour un attentat si noir.

Comment la Conspiration fut découverte

S'il en faut croire l'Anecdote de ce tems-

1648.

tems-là *a*, cette Conspiration fut une punition de Dieu qui avoit été annoncée au Roi par une *béate* de Madrid, à cause de ses énormes débauches, & de ses sacriléges qu'on ne peut lire sans horreur dans l'Auteur qui les raporte, & qu'il commit à la persuasion d'une Morisque dont il étoit devenu amoureux. Il s'en repentit sur la censure & la menace de la Béate, & en fut si touché qu'il en perdit l'esprit pendant quelque tems. On ne dit point ce qui arriva à la Morisque, si elle se sauva, ou si elle subit le suplice qu'elle méritoit. Au reste Philippe IV. revint bientôt de ses excès & de ses égaremens, puisque la même année il épousa Marie-Anne d'Autriche, fille de l'Empereur Ferdinand III., laquelle venant d'Allemagne à Milan passa par l'Etat de Venise, accompagnée du Roi de Hongrie son frere *b*, à qui la Cour de Madrid ne permit pas d'aller jusqu'en Espagne. La raison en étoit que ce Prince avoit dessein d'y venir pour épouser l'Infante, ou pour traiter au moins de son mariage, & les Espagnols ne vouloient pas confondre les funérailles de la Succession de la Monarchie, c'est ainsi qu'ils s'exprimoient, avec les Noces de leur Roi. Reprenons le fil de l'Histoire.

Sacriléges qu'une Morisque fit commettre au Roi Philippe.

Il épouse Marie-Anne d'Autriche, fille de l'Empereur Ferdinand III.

Il y avoit par tout un levain de révolte répandu non seulement en Europe, où les Guerres Civiles troubloient l'Angleterre & la France, aussi bien que l'Espagne, & l'Italie, mais encore en Asie

Révoltes générales à Constantinople, à Naples, en Sicile, &c.

a *Voiez les Lettres de Wicquefort du* 11. *de Décembre* 1648.
b *Il mourut en* 1654.

1648. Asie où les Janissaires firent étrangler le Sultan Ibrahim *a*. Je me borne presentement à ce qui se passa dans les autres coins de l'Italie voisins de Naples & de Sicile, d'où cet esprit de fureur, qui y avoit commencé, s'étendit dans les autres endroits de cette partie de l'Europe, qui de tout tems a servi de Théatre aux événemens les plus tragiques.

Celle de Genes.

A Genes, Paul Balbi voulut changer le Gouvernement, & eut pour cela des intelligences secretes avec les Princes étrangers; mais elles furent découvertes: & comme il n'en étoit point encore venu à l'execution, on se contenta de le punir par l'exil.

Une autre dans l'Etat Ecclésiastique.

Dans l'Etat Ecclésiastique & en d'autres endroits voisins, le Peuple se souleva à cause de la famine, & ne fut que difficilement apaisé, se trouvant agité par l'exemple des autres Peuples, autant que par sa propre fureur: comme si la sédition qui regnoit aux environs, eût eu quelque chose de contagieux pour se communiquer au long & au large.

Une autre à Vicenze.

A Vicenze un leger accident pensa y mettre tout en combustion. Une malheureuse femme de la lie du Peuple alloit criant par la Ville qu'on alloit mourir de faim: à ses cris la Canaille s'amasse, pille le bled qu'il trouve au marché & par les ruës où on le portoit dans les maisons, & tout alloit être saccagé, si les Magistrats, soutenus par les Nobles, ne fussent accourus pour faire cesser le tumulte, dont on ne vint pas à bout sans peine.

a *Le 17. d'Août 1648.*

peine. La Ville, qui eſt des dépendances de la République de Veniſe, députa au Sénat pour proteſter de ſa fidélité, & pour demander qu'il envoiât des Commiſſaires qui fiſſent le procès aux coupables : ce qui fut fait ; & la femme qui avoit excité la ſedition executée avec un des plus coupables. 1648.

A quoi on doit recourir pour en ſavoir les cauſes.

Qu'on cherche tant qu'on voudra la cauſe de toutes ces révoltes ſi ſubites & ſi générales, on aura bien de la peine à la trouver. On aura beau dire que ce ſont des humeurs corrompuës dans les Peuples, qui excitent ces Soulevemens & ces Conſpirations : je doute qu'on ſoit ſatisfait de ce raiſonnement. Cependant ſi on veut aprofondir davantage, on ne ſera pas de plus heureuſes découvertes : deſorte qu'on ne trouvera jamais rien de fixe & à quoi on puiſſe s'arrêter, juſqu'à ce qu'on en ſoit venu à la Cauſe Premiére, qui ſe ſert des autres dans l'execution de ſes deſſeins, en les dirigeant de la maniere qu'il lui plaît ſelon leur panchant naturel, ſans faire aucune violence à celles qui ſont libres, ni leur impoſer aucune néceſſité de ſe déterminer autrement qu'elles ne veulent. Et ſi un Poëte Paien *a* en a jugé ainſi au ſujet de la Guerre de Troie, qui mit toute la Grece en mouvement, ne devons-nous pas à plus forte raiſon, après la déclaration de l'Ecriture *b*, qui en parle de même ſur une matiére tout autrement intéreſſante, raporter toutes ces révolutions ſi extraordinaires, tous ces phéno-

a *Homére.* *b* *Act.* 2 : 25-28.

1648. phénomênes si merveilleux, dont l'Histoire nous fournit tant d'exemples, ne les devons-nous pas raporter à la Providence qui en a déterminé tous les mouvemens, & qui les conduit à la fin qu'elle s'est proposée? Voions la suite de ceux de la France *a*.

Nous en sommes demeurez à la saisie des deux Conseillers que la Cour fit arrêter le 26. d'Août, ensuite du *Te-Deum* chanté pour la Victoire de Lens *b*. Ce fut Broussel & Blanc-Ménil, les idoles du Peuple, le premier sur tout, recommandable, dit l'Historien de Venise, par sa pauvreté & par son intégrité, & par cela même plus hardi que les autres, faisant des Harangues dans toutes les Assemblées du Parlement, où tantôt il plaignoit le Peuple, & d'autres fois il blâmoit le Gouvernement. On n'en peut voir de plus véhémente, que celle qu'il fit un peu avant que d'être arrêté. La Régence, qui vouloit gagner le Parlement de Paris, l'avoit dispensé de l'Edit qui abolissoit la Paulette: c'étoit pour le desunir des autres Parlemens, à qui elle ne faisoit pas la même grace. Broussel le sentit bien & representa en des termes très-forts, que c'étoit un artifice du Cabinet pour rendre le Parlement de Paris odieux aux autres, jetter la pomme de discorde parmi eux, & les affoiblir tous également. Le Premier Président, Séna-

Broussel grand Zélateur du Bien-Public.

a *Voiez Nani, De Riencourt, les Lettres de Wicquefort, les Fastes de Louis le Grand, les Mémoires de la Minorité attribuez au Duc de la Rochefoucault.*

b *Voiez cy-dessus page* 315.

Sénateur d'une grande probité, aussi bien que d'une grande capacité, eut beau representer qu'il falloit recevoir avec respect la grace que faisoit la Régence, l'avis de Broussel fut suivi, & le Premier Président obligé de prononcer lui-même que l'Arrêt d'Union subsisteroit, & que le Parlement de Paris ne vouloit point d'Edit qui ne fût commun aux autres. Broussel n'en demeura pas là. Flaté par les continuelles acclamations du Peuple, qui ne bougeoit du Palais, & qui, l'accompagnant à l'entrée & à la sortie, lui donnoit le beau titre de son Pere, il animoit ses Collegues à tenir contre l'autorité du Ministre & contre l'établissement des Impôts. La Reine & le Cardinal poussez à bout par cet infatigable Zélateur du Bien-Public, comme en parloit le Peuple, & le regardant comme un Chef de Parti, résolurent de le faire arrêter. Le coup étoit hardi, tel qu'il pouvoit être salutaire, s'il réussissoit; mais d'autre côté très-dangereux, s'il ne réussissoit pas. On ne doutoit pas que le Peuple ne s'émût: mais la conjoncture sembloit favorable pour l'empêcher de se porter aux extrémitez. Le gain de la Bataille de Lens faisoit respecter la Régence, & elle crut qu'à la faveur de ce grand événement elle pouvoit tout entreprendre. Ainsi le matin du jour pris pour chanter le *Te Deum*, & durant que les Compagnies des Gardes étoient en haie dans les ruës, Comminges, par les ordres de la Reine & du Cardinal, arrêta Broussel, & avec lui Blanc-

1648.

Arrêté prisonnier avec Blanc-Ménil.

1648. Blanc-Ménil *a*, qui n'étoit guére moins échauffé dans les Assemblées, & tous deux furent conduits au Bois de Vincennes.

Souléve-ment des Parisiens pour leur liberté.

Deux heures aprés, le bruit de leur enlevement s'étant répandu, les Bourgeois les plus qualifiez s'attroupérent, & marchérent au Palais Roial pour demander leur élargissement à la Reine & au Cardinal : mais ils ne furent pas écoutez. Les Maréchaux de la Meilleraye & de l'Hospital montérent à cheval par le commandement de la Reine, & allérent avec une suite de leurs amis par les ruës, pour contenir le Peuple par quelque exemple de sévérité. Ils le trouvérent si ému, & si prés d'en venir à une sédition ouverte, qu'ils ne trouvérent pas à propos d'executer leur ordre, & s'en revinrent sans avoir rien fait. La nuit fut cependant calme, & on crut tout apaisé : un accident ralluma le lendemain matin le feu, qu'il fut impossible d'éteindre.

Le Chancelier haï du Peuple, en est poursuivi.

Le Chancelier *b* haï du Peuple, qui le traitoit d'ame vénale & de protecteur des Maletôtes, allant au Palais porter la Déclaration du Roi qui défendoit les Assemblées des Chambres, fut insulté par un reste de cette séditieuse Populace du jour précedent, qui le poursuivit jusqu'à l'Hôtel de Luines où il se sauva, mais où les Mutins entrérent aprés lui pour s'en saisir. La Reine l'aiant apris ordonna une seconde fois au Maréchal de

a *Potier, & neveu de l'Evêque de Beauvais.*
b *Séguier.*

l'auteur des Impôts, qui en étoient la premiere cause. Ses ennemis se déchainoient contre lui de la maniere du monde la plus outrée : mais il avoit aussi ses défenseurs & ses apologistes. Je donnerai un précis de ce que disoient les uns & les autres, selon le raport qu'en font les Annales de ce tems-là les plus dignes de foi *a*. 1648.

Accusations contre le Cardinal.

On disoit contre lui, *Qu'il étoit inoüi & honteux à la France qu'un Etranger en fût le principal Ministre, un Etranger sur tout Sujet originaire d'Espagne.* On se récrioit sur le pouvoir absolu de son Ministére : *tel qu'il se faisoit l'Arbitre de la Paix & de la Guerre, le distributeur des Honneurs, des Charges, & des Bénéfices; Que par son ambition il avoit porté les Armes de la France dans la Toscane, en faisant faire les Siéges de Piombino, d'Orbitello, & de Porto Longone avec une dépense ruineuse, & sans que la Couronne en tirât nul avantage : Qu'il n'avoit pas voulu seconder l'entreprise du Duc de Guise dans la révolte de Naples : Que pour ses propres intérêts il avoit reculé tant qu'il avoit pu le Traité de Paix de Munster, & qu'il l'avoit toujours éludé par les intrigues de Servient qui lui étoit dévoué : Que sa jalousie l'avoit porté à machiner la perte du Maréchal de Gassion, & même celle du Prince de Condé qu'il avoit engagé au Siége de Lérida : Qu'il avoit épuisé la France d'argent pour l'envoier en Italie : & qu'enfin il avoit toutes les mauvaises qualitez du Cardinal de Richelieu son Prédécesseur, sans avoir aucune des bonnes ; manquant des lu-*

a *Les Mémoires de la Minorité attribuez au Duc de la Rochefoucault.*

1648. Le Peuple veut ravoir ses deux Conseillers que la Cour tient prisonniers, & menace, si on ne les lui rend, de terribles represailles, d'aller avec deux cens mille hommes armez les demander à la Reine, & en cas de refus, d'exterminer les Ministres auteurs de l'emprisonnement. On tint Conseil là-dessus, & il fut résolu que plutôt que d'exposer la Couronne qui étoit en péril, la Régence céderoit, & recevant la Loi des Séditieux, leur remettroit les deux Prisonniers. Le Duc d'Orleans & le Cardinal furent de cet avis, auquel la Reine ne déféra qu'après y avoir résisté long-tems. Aussi le blâma-t-on d'une foiblesse injurieuse à la Souveraineté, & plus capable d'augmenter l'insolence de la révolte qui en triompha, que de l'apaiser. Il est pourtant vrai qu'elle étoit venuë au point de tout entreprendre, si on n'eût pas mis les deux Conseillers en liberté. Desorte qu'il y avoit à craindre un attentat contre la Majesté Roiale, qu'on ne pouvoit éviter que par cette condescendance. Le Peuple demeura sous les Armes, jusqu'à ce qu'il les vît passer, & si-tôt que Broussel parut il fut salué de toute la Mousquéterie, & accompagné des acclamations publiques jusques au Palais, où le Parlement étoit assemblé, & où lui & Blanc-Ménil furent complimentez par la Compagnie.

Sédition du Peuple qui veut ravoir les deux Conseillers.

La Cour les relâche.

La joie du Peuple & l'honneur qu'on leur fait.

Les principales réflexions qu'on fit alors, sur de si furieux troubles & sur les Barricades de Paris, rouloient sur le Cardinal, à qui on les imputoit, comme à l'au-

l'auteur des Impôts, qui en étoient la premiere cause. Ses ennemis se déchainoient contre lui de la maniere du monde la plus outrée : mais il avoit aussi ses défenseurs & ses apologistes. Je donnerai un précis de ce que disoient les uns & les autres, selon le raport qu'en font les Annales de ce tems-là les plus dignes de foi *a*. 1648.

Accusations contre le Cardinal.

On disoit contre lui, *Qu'il étoit inoüi & honteux à la France qu'un Etranger en fût le principal Ministre, un Etranger sur tout Sujet originaire d'Espagne.* On se récrioit sur le pouvoir absolu de son Ministére : *tel qu'il se faisoit l'Arbitre de la Paix & de la Guerre, le distributeur des Honneurs, des Charges, & des Bénéfices ; Que par son ambition il avoit porté les Armes de la France dans la Toscane, en faisant faire les Siéges de Piombino, d'Orbitello, & de Porto Longone avec une dépense ruineuse, & sans que la Couronne en tirât nul avantage : Qu'il n'avoit pas voulu seconder l'entreprise du Duc de Guise dans la révolte de Naples : Que pour ses propres intérêts il avoit reculé tant qu'il avoit pu le Traité de Paix de Munster, & qu'il l'avoit toujours éludé par les intrigues de Servient qui lui étoit dévoué : Que sa jalousie l'avoit porté à machiner la perte du Maréchal de Gassion, & même celle du Prince de Condé qu'il avoit engagé au Siége de Lérida : Qu'il avoit épuisé la France d'argent pour l'envoier en Italie : & qu'enfin il avoit toutes les mauvaises qualitez du Cardinal de Richelieu son Prédécesseur, sans avoir aucune des bonnes ; manquant des lu-*

 miéres

a *Les Mémoires de la Minorité attribuez au Duc de la Rochefoucault.*

1648. *miéres & de la capacité du défunt, & aiant perdu parmi les Alliez la confiance & l'opinion de la bonne foi, que le Cardinal de Richelieu avoit établie pendant son Ministére.* A quoi on ajoûtoit: *Que d'un Etat tranquille il en avoit fait un divisé & plein de révoltes, parce qu'il avoit voulu gouverner la France par des maximes étrangéres, qui n'étoient point du goût de la Nation, & la Cour par des pratiques Italiennes, dont la fourberie & la dissimulation étoient aperçuës de tout le monde.*

Défenses pour le disculper.

On répondit à ces accusations: *Qu'il n'étoit pas le premier Etranger qu'on eût apellé au Gouvernement: Que long-tems avant lui les Cardinaux de Lorraine & de Birague, & bien d'autres qu'on nommoit, avoient eu la principale direction des affaires du Roiaume: Que la France ne l'avoit apellé qu'après en avoir reçû des services considérables: Que le Cardinal de Richelieu qui en connoissoit le mérite l'avoit recommandé au feu Roi, & que ce Monarque, qui en étoit bien instruit lui-même, l'avoit nommé par sa Déclaration touchant la Régence, pour être Chef du Conseil: Que la Reine n'avoit fait que le confirmer dans cet emploi avec l'aprobation des plus sages gens du Roiaume & de tous les Alliez: Qu'on se plaignoit injustement de la distribution des Charges & des Bénéfices: Que tout se passoit dans le Conseil à la pluralité des voix, & que les Créatures du Duc d'Orléans & du Prince de Condé avoient la meilleure part aux faveurs: Qu'à l'égard de la Paix de Munster, l'accusation qu'on lui faisoit de l'avoir traversée étoit chimérique, & qu'outre l'intérêt général il y trouvoit le sien particulier qui l'obligeoit à couronner son Ministére, qui n'avoit*

au que des succès glorieux, par une Paix capable de l'éterniser dans l'affection du Public: Que les expéditions d'Orbitello & de Porto-Longone avoient été judicieusement entreprises, pour enlever à l'Espagne des Places qui tenoient en sujettion les Etats qu'elle occupe en Italie: Que l'indépendance qu'affectoit le Duc de Guise à Naples, l'avoit empêché de lui envoier les secours nécessaires: Que le Maréchal de Gassion songeoit à s'établir un Empire en Flandre: Que le Prince de Condé ne s'étoit jamais plaint de lui dans l'expédition de Lérida: Et qu'enfin à l'égard des Edits & des Impôts, il n'avoit conseillé que ceux qui étoient nécessaires pour fournir aux dépenses de la Guerre: Et que pour le transport d'argent en Italie, c'étoit une pure calomnie de ses ennemis. On ajoûtoit, *que dans la comparaison qu'on faisoit de sa personne avec celle du Cardinal de Richelieu, on étoit trop partial pour le dernier, dont il n'avoit suivi les maximes qu'en ce qu'elles ont d'utile & de glorieux à la Monarchie, & en s'abstenant de la cruauté des suplices, trop fréquens sous le Ministére de l'autre: Que bien loin d'avoir divisé l'Etat, il avoit emploié tous ses soins pour y maintenir l'union & la tranquillité: Que si chacun y eût contribué selon son devoir, si les Peuples ne fussent pas détachez de l'obéissance, si le Parlement, qui eût dû les y ramener, ne leur eût pas ouvert le chemin de la révolte, tout eût été paisible. Qu'il n'étoit pas étonnant que dans le poste qu'il occupoit, il fût exposé aux traits de la médisance, trop heureux qu'ils n'eussent attaqué que son insuffisance & son ambition prétenduë, & qu'ils eussent au moins respecté sa fidélité.* 1648.

Toutes ces réflexions n'empêchérent

 pas

1648. pas que les affaires, qui avoient pris leur pente, ne se précipitassent pour arriver au but different où tendoit chacun des deux Partis oposez, je veux dire la Régence d'un côté, & le Parlement & le Peuple de l'autre.

Causes principales de la rebellion, & des troubles du Roiaume.

Tout concourut à hâter les uns & les autres, & à brouiller les cartes de plus en plus. Trois choses sur tout y eurent beaucoup de part : la premiere fut l'évasion du Duc de Beaufort : la seconde fut la disgrace du Marquis de Gesvres, du Marquis de Chandonier, & du Comte de Charrost : & la troisiéme fut l'emprisonnement de Chavigni. Il faut y en ajoûter une quatriéme qui y contribua plus que les trois autres, ce fut le mécontentement du Coadjuteur de Paris, dont la Reine & le Cardinal ne firent pas le cas qu'ils devoient, ou qu'il eût souhaité.

Le Duc de Beaufort s'échape de prison.

Le Duc de Beaufort, prisonnier depuis près de cinq ans au Château de Vincennes, aiant trouvé le moien de gagner quelques-uns de ses Gardes, descendit du haut du Donjon par une corde & se sauva en Bretagne. Cette nouvelle fit de differentes impressions sur les esprits, selon les differens préjugez : La Cour en fut allarmée, & la Ville en fit des réjouissances publiques. Les Provinces n'en témoignerent pas moins de joie, & les Peuples l'apelloient, *la main droite des Parlemens & l'heureuse Etoille qui alloit verser ses influences sur tout le Roiaume.* Il s'étoit tiré en Bretagne, comme je l'ai dit, où il étoit en sureté malgré la haine

Les réjouissances qu'en font les Parisiens.

haine du Cardinal, qui le voioit environné de ses amis & gardé par l'amour des Peuples. Comme ce ne fut qu'au commencement de l'année suivante qu'il vint se montrer à Paris, je remets à cette année-là la suite de ses aventures. 1648.

A l'égard des Marquis de Gesvres, de Chandonier & de Charrost, leur disgrace ne vint que pour avoir déplu au premier Ministre qui leur fit ôter leur emploi, dont ils se vengérent en se rangeant du parti de ses ennemis.

Le Cardinal fait arrêter Chavigni.

Ce fut aussi pour l'avoir offensé que Chavigni, qui avoit été rapellé à la Cour avec le vain titre de Ministre sans emploi, en fut banni & mis en prison. Comme il avoit rendu de grands services au Cardinal, on accusa ce dernier d'ingratitude; mais ceux qui savoient le secret de l'affaire le justifient. Ils disent que Chavigni, piqué de ce que le Cardinal n'avoit point eu de reconnoissance de ce qu'il avoit fait pour lui auprès du feu Roi, avoit dissimulé son ressentiment pendant cinq ans, jusqu'à ce qu'il se présentât une occasion favorable d'éclater. Il crut l'avoir trouvée après la Bataille de Lens, & qu'en mettant dans ses intérêts, le Prince de Condé, que cette Victoire rendoit tout-puissant, il l'engageroit à se joindre avec lui pour perdre le Cardinal, & pour s'élever sur ses ruines. Il eut l'imprudence de confier son secret à un de ses amis a qui le trahit, & qui alla tout déclarer au Cardinal. Ce dernier ne perdit point de tems, l'aiant fait arrêter

Il en est blâmé par les uns & justifié par les autres.

a *Perrault, Président à la Chambre des Comptes de Paris.*

1648. ter sur le champ, & conduire au Château de Vincennes : mais les amis de Chavigni ne pardonnérent pas cette action, qu'ils dépeignirent dans le Parlement, où les motifs en étoient ignorez, avec des couleurs très-noires.

Le portrait & les intrigues du Coadjuteur de Paris.

Le Coadjuteur de Paris, connu dans la suite sous le nom de *Cardinal de Rets*, joignoit à plusieurs belles qualitez une ambition démesurée, & un désir déréglé d'accroître sa fortune par toute sorte de voies, d'un courage ferme, d'un génie élevé ; mais qui emploia malheureusement l'un & l'autre à fomenter les troubles de l'Etat, & à jetter la Capitale, dont il étoit Archevêque, dans une confusion épouvantable. Il avoit d'abord offert ses services à la Reine & au Cardinal : mais n'aiant pas été acceptez, il ne pensa qu'à gagner les bonnes graces de l'autre Parti. Tout ambitieux qu'il étoit, il ne se crut pas assez accrédité pour y tenir la première place ; mais il chercha un Chef qui lui en eût obligation, & sous lequel il pût au moins remplir la seconde. Il s'adressa pour cela au Prince de Condé, dont n'aiant pas été reçu aussi favorablement qu'il eût voulu, il se tourna vers le Prince de Conti qu'il trouva dans une heureuse disposition à lui tout accorder. Ce Prince étoit mal content de n'avoir point place au Conseil, & du peu de cas que le Prince de Condé son frere faisoit de lui. Le hazard voulut encore, pour favoriser le Coadjuteur, que la Duchesse de Longueville fût alors brouillée avec le Prince de Condé, &

Ses liaisons avec le Prince de Conti & la Duchesse de Longueville.

que

1648.

que pour se venger de son indifférence elle fût liguée avec le Prince de Conti qui avoit de plus grands égards pour elle. Son inclination étoit moins tournée du côté des affaires que du côté de la galanterie & des plaisirs : mais comme elle se laissoit gouverner par ses Amans, plutôt qu'elle ne les gouvernoit elle-même *a*, elle fut persuadée par le Prince de Marsillac, qu'elle ne haïssoit pas, de se venger du Prince de Condé en lui oposant le Prince de Conti. Le Coadjuteur, les trouvant tous deux si bien disposez, joignit son ressentiment au leur, & tous trois s'unissant aux *Frondeurs* firent encore entrer le Duc de Longueville dans leur Parti. Voions successivement tous ces mouvemens.

Tous trois s'unissent au Parti des *Frondeurs*.

Le Parlement & le Peuple n'avoient guére besoin de ce concours, pour les animer contre le Cardinal qu'ils regardoient comme l'auteur direct & immédiat de tous les maux de l'Etat. Dans l'Assemblée des Chambres il fut désigné seulement par quelques-uns, mais d'autres le nommérent : le Conseiller Blanc-Ménil & le Président de Novion, tous deux de la famille de Potier, furent de ce nombre, & on y députa au Duc d'Orléans & aux Princes de Condé & de Conti pour les suplier de se joindre à la Compagnie, & d'aporter des remedes effectifs aux maux de l'Etat. Elle faisoit assez entendre qu'elle n'en trouvoit point d'autre que l'éloignement du Cardinal, contre lequel elle imploroit leur secours.

Ils demandent l'éloignement du Cardinal.

Ce

a *Voiez ce-dessus pag. 54.*

1648. Ce Ministre se voiant si chaudement poursuivi, crut ne pouvoir se sauver qu'en se jettant entre les bras du Prince de Condé, nouvellement de retour à Paris, tout brillant de la gloire du gain de la Bataille de Lens, & de la prise de Furnes. Le Peuple le regardoit avec admiration, le Parlement n'en avoit pas moins; & comme il n'avoit point eu de part aux troubles, il sembloit être venu à propos pour être l'Arbitre des deux Partis qui en étoient l'objet ou la cause. Il ne le refusa pas, & venant de faire triompher la France, il voulut bien encore s'emploier à la pacifier : ravi de porter la branche d'Olive d'une main, & celle de Laurier de l'autre : & se joignant avec le Duc d'Orléans, ils écrivirent au Parlement pour l'exhorter d'envoier des Députez à Saint Germain où étoit la Cour, afin de terminer les divisions à l'amiable dans une Conference. Ainsi le Cardinal ne pouvoit prendre un meilleur parti, que de remettre ses intérêts au Prince, & de lui demander sa protection. Il l'éprouva dans cette Assemblée, où le Président Viole aiant demandé la liberté de Chavigni, que le Cardinal avoit fait emprisonner, le Prince en rejetta la demande avec aigreur. Il falloit donc qu'il ignorât, comme beaucoup d'autres, la véritable cause de cet emprisonnement.

Le Prince de Condé l'apuie fortement.

Quoiqu'il en soit, ce fut dans la Conference qui se tint à Saint Germain, que l'on convint de la Déclaration qui fut vérifiée le 28. d'Octobre, & qui avoit été minutée à la Chambre de Saint Loüis selon

Déclaration du 28. d'Octobre.

ſelon les ſouhaits du Parlement *a*, auſſi bien que ſelon ceux du Peuple qui s'y trouvoit déchargé des Impôts les plus onéreux. C'eſt pourquoi on crut qu'on alloit voir la fin des troubles, & la Paix avec l'abondance rétablie dans le Roiaume. 1648.

On y fut trompé : mais alors ce fut moins par la ſédition du Peuple, que par la faction & la mauvaiſe humeur des Grands. L'Abbé de la Riviére en fut la cauſe. J'ai parlé en plus d'nn endroit de cet indigne Favori du Duc d'Orléans, qui en étoit le jouet plutôt que le Maître *b*, & à qui il faiſoit faire tel perſonnage qu'il vouloit. J'ai dit auſſi que le Cardinalat, où cet ambitieux aſpiroit, étoit le grand reſſort qui en faiſoit jouer toutes les machines, & qui lui faiſoit tourner le Duc d'Orleans de tous les côtez, ſelon le beſoin qu'il avoit de ſa protection. Tant qu'il avoit eſperé que Mazarin le ſerviroit à la Cour de Rome & dans le Miniſtere pour avoir la nomination de la Régence, il avoit mis le Duc d'Orleans ſon Maître dans les intérêts de ce Cardinal : s'en voiant trompé il s'en voulut détacher, & ne le pouvant faire ſans le brouiller avec la Reine, & ſans lui faire perdre la place qu'il tenoit dans la Régence, il ne craignit point de tout hazarder pour ſatisfaire ſa vengeance. Son dépit venoit de ce que le Prince de Conti aiant prié le Roi de le nommer à la premiére promotion des Cardinaux

Dangereuſes intrigues de l'Abbé de la Riviere, tout-puiſſant ſur le Duc d'Orleans.

Hh

a *Voiez ci-deſſus page* 300. *& ſuiv.*
b *Voiez ci-deſſus page* 40.

1648. dinaux *a* que feroit le Pape, il crut que cette prétention du Prince de Conti étoit un artifice de Mazarin pour l'exclure, par cette voie indirecte d'un Prétendant à qui il ne pouvoit pas disputer la préference. Il le fit croire de même au foible Duc d'Orleans son Maître, & l'entraînant dans son ressentiment, il le porta jusqu'à le témoigner ouvertement, & à s'absenter du Conseil de la Régence pour ne s'y point trouver avec ce premier Ministre, dont il abjuroit hautement l'amitié. Il ne pouvoit rien faire qui lui fût plus préjudiciable : car c'étoit obliger par là le Cardinal à se tourner vers le Prince de Condé, & à lui procurer dans la Régence & dans le Gouvernement de l'Etat, la place dont le Duc s'excluoit lui-même par sa desertion. C'est ce que ses amis lui représentérent. Ils remontrérent au même tems à l'ambitieux Favori le péril où il se jettoit, par la mauvaise démarche qu'il faisoit faire à son Maître, capable de mettre la division dans la Famille Roiale : Qu'il l'engageoit dans son ressentiment non seulement contre le Cardinal, mais aussi contre le Prince de Conti, contre le Prince de Condé par conséquent qui n'abandonneroit pas son frere : & par cette mesintelligence entre les Princes du Sang, dont il seroit la cause, qu'il deviendroit l'objet de leur haine & l'horreur de tout le monde. Le Maître & le Favori, comme je le dirai plus

Il se brouille avec le Cardinal & avec le Prince de Condé.

On l'oblige à changer de batterie.

a *Cette nomination d'un Cardinal à chaque promotion, est un privilége de la Couronne.*

plus amplement dans la suite, déférérent à ces remontrances & dissimulérent leur mécontentement : mais les affaires n'en allérent pas mieux ; & la plaie étant faite, il ne fut pas possible de la guérir. 1648.

Les *Frondeurs* profitérent de ces divisions, & nonobstant la Déclaration du 28. d'Octobre, on se remua dans le Parlement plus que jamais. On impute ces mouvemens au Président de Novion & à Blanc-Ménil, neveux de l'Evêque de Beauvais, & qui ne pouvoient pardonner au Cardinal la disgrace de leur oncle. La principale raison dont ils se servoient pour animer la Compagnie, c'étoit, qu'ils ne devoient point se reposer sur la Déclaration : Que la Régence se souviendroit toujours qu'ils l'avoient extorquée, & tôt ou tard prendroit pour s'en venger le tems, dont le secours ne manque point à l'autorité roiale : Que le Cardinal, avec sa dissimulation ordinaire, ne faisoit qu'attendre une conjoncture favorable, & que pour n'en être point opprimé ils devoient le prévenir. Leur avis étoit, que pour perdre cet ennemi commun du Parlement & du Peuple, il falloit rechercher l'amitié du Prince de Condé qui n'avoit que du mépris pour lui, & qui ne craindroit pas la concurrence du Duc d Orleans, dont il connoissoit la foiblesse, quand il se verroit agréablement flaté par la confiance qu'on prendroit en son mérite, & par l'espérance de devenir par là l'Arbitre du Roiaume. Le Coadjuteur, qui

Les Frondeurs tâchent en vain de gagner le Prince de Condé.

1648. étoit entré dans le Parti pour les raisons que j'en ai dites, s'emploia fortement pour y attirer le Prince de Condé, qui d'abord fut persuadé ou feignit de l'être; mais qui changea bientôt après de sentiment: & ce fut alors que le Coadjuteur se ligua avec le Prince de Conti, le Duc & la Duchesse de Longueville.

Le Maréchal de Grammont le tient attaché à la Cour.

A l'égard du Prince de Condé, il fut gagné par les sollicitations du Maréchal de Grammont & du Secretaire d'Etat le Tellier, qui servirent utilement la Reine & le Cardinal dans cette importante & délicate occasion. Ils y emploiérent les mêmes motifs à peu près dont le Parti contraire s'étoit servi: mais ils les tournérent d'un autre côté. Ils flatérent l'ambition du Prince d'être l'apui de la Maison Roiale, & le Restaurateur de l'autorité souveraine que le Parlement vouloit usurper: Qu'il n'y avoit que lui capable de réparer les brêches que ces prétendus Peres du Peuple y avoient faites, & de la rétablir dans ses droits qu'ils vouloient ou lui ravir ou lui diminuer: Que sa naissance l'obligeoit à défendre la Majesté du Sang Roial, à qui il avoit l'honneur de toucher de si près, & que sa gloire n'y étoit pas moins intéressée que le salut de la Monarchie. On ajoûtoit, que la haine que le Parlement faisoit paroître contre le Cardinal, n'étoit qu'un prétexte pour autoriser l'esprit de sedition, & que le Prince devoit sa protection à un Ministre qui n'étoit devenu l'ennemi de ces Factieux, que par son zéle & son aplication

Les raisons dont on se sert pour le persuader.

cation infatigable à soutenir les Prérogatives de la Couronne. Ces raisons firent tant d'impression sur son esprit, qu'il ne voulut plus écouter celles du Parti oposé, ni garder la Neutralité qui eût pu le rendre Arbitre entre les deux Partis : & se déterminant tout d'un coup en faveur de la Cour, il perdit l'affection du Parlement & du Peuple, qui jusque-là l'avoient regardé comme leur Divinité tutelaire, & s'acquit moins de reconnoissance que d'envie par les services qu'il rendit à la Régence. 1648.

Il perd l'affection du Parlement & du Peuple.

Si elle oublia ses services, elle n'oublia rien pour se les acquerir. La Reine y emploia jusqu'aux larmes, avec des paroles si tendres qu'elle le nomma son troisiéme fils. Le Cardinal de son côté lui protesta qu'il seroit toute sa vie dépendant de ses volontez : le jeune Monarque, qu'on fit aussi intervenir, lui recommanda le salut de l'Etat & de sa Personne. Il étoit bien difficile de résister à de si fortes sollicitations : mais le Prince ne garda pas assez de mesures.

Le premier pas qu'il fit de concert avec la Reine, le Cardinal & le Duc d'Orleans, ce fut d'aller avec ce dernier au Parlement plutôt à dessein de l'insulter, que pour y faire respecter l'autorité roiale. J'ai dit que la Déclaration du 28. d'Octobre avoit plus contribué à aigrir les deux Partis qu'à les réconcilier. Le Parlement d'un côté ne s'assembloit pas moins fréquemment, pour remédier aux contraventions qu'il se plaignoit qu'on y faisoit tous les jours : & la Régence

La Cour veut mettre fin aux Assemblées du Parlement

1648. d'autre côté donnoit tous les jours des Arrêts dans son Conseil, pour tronquer & pour éluder la Déclaration. Elle avoit sur tout à cœur de mettre fin aux Assemblées de la Chambre de Saint Louis *a*, où le Parlement les tenoit, & elle prétendoit que la Déclaration aiant tout reglé, il n'y avoit plus rien qui obligeât les Chambres à s'assembler : les Chambres au contraire prétendoient, qu'outre qu'il y avoit encore plusieurs affaires d'importance qui n'avoient point été reglées, les infractions qu'on faisoit à la Déclaration ne leur permettoient pas de discontinuer leurs Assemblées, qu'ils n'en eussent assuré l'exécution. Il y a bien de l'aparence, comme la suite le fit connoître, que le grand dessein du Parlement étoit d'exclure le Cardinal du Ministere & de le bannir du Roiaume, & que la véritable intention de la Reine étoit de rompre les Assemblées du Parlement pour empêcher un coup si hardi, & pour annuller en même tems la Déclaration du 28. d'Octobre que le Parlement lui avoit extorquée.

Quoiqu'il en soit, le 16. de Décembre le Duc d'Orleans s'étant rendu au Parlement, c'est à dire à la Chambre de Saint Louis où se tenoient les Assemblées, accompagné du Prince de Condé, l'Ouverture se fit par un court discours du Premier Président. Le Duc d'Orleans parla ensuite avec beaucoup de modération, & assura en peu de mots la Compagnie des bonnes intentions de la Rei-

ne

a *Voiez ci-dessus pag.* 300.

ne au sujet de la Déclaration. Il n'en fut pas de même du Prince de Condé, qui le prenant sur un autre ton, dit qu'il savoit bien quel étoit le dessein du Parlement, & qu'il en connoissoit les auteurs : il leva en même tems la main pour les menacer. Action mal concertée, peu digne des belles lumiéres de ce Prince, mais l'effet d'un emportement & d'une précipitation qu'il ne prenoit pas soin de corriger. Tout ce que fit au reste cette brusquerie, ce fut d'exciter un murmure qui lui imposa silence, desorte qu'il ne remporta que de la confusion d'une hauteur si mal entenduë. Il ne fut pas plus moderé dans la contestation qu'il eut avec plusieurs Membres de l'Assemblée, sur tout avec le Président Viole. J'ai déja dit que dans une Conference tenuë à Saint Germain, il avoit rejetté avec aigreur la demande que ce Sénateur avoit faite de la liberté de Chavigni, que le Cardinal avoit fait emprisonner : il alla plus loin dans l'Assemblée du Parlement. Le Président Viole aiant dit *a*, qu'il ne suffisoit pas d'avoir délivré la France d'une infinité de Sangsuës, mais qu'il falloit aller à la source du mal pour y remédier : le Prince qui connut bien qu'il vouloit parler du Cardinal, l'interrompit pour lui dire que ce n'étoit pas à lui à se mêler d'affaires d'Etat : & la dispute alloit s'échauffer, si le Premier Président, se servant de l'heure qui avoit sonné, n'eût rompu l'Assemblée. Journée fatale au Prince autant

1648.

Discours du Prince de Condé trop violent.

Il n'en remporte que de la confusion.

Sa dispute avec le Président Viole.

a *Voiez la Lettre de Wicquefort du 25. de Décembre 1648.*

1648. que pas une autre de sa vie, puisqu'elle lui fit perdre non seulement l'affection de la Compagnie, mais encore celle du Peuple, qui en aiant su le detail, changea en une haine furieuse toute l'affection & la vénération qu'il avoit euë pour lui. On s'etonne avec raison de trouver de si grands defauts dans un Prince où on admiroit de si grandes vertus : Héros par tout où le portoient la gloire & l'ambition : sa colere & sa passion venoient-elles à la traverse ? à peine etoit-il un homme. Tant il y a de foiblesse dans le cœur le plus fier & dans le génie le plus élevé !

Défauts du Prince de Condé trop colére.

Il ne ménagea plus rien depuis ce jour-là : & soit qu'il se crût perdu dans l'esprit des Frondeurs, soit qu'il voulût en affranchir le Cardinal & la Cour, il donna dans les plus rigoureux expediens qui furent proposez pour en venir à bout. On n'en pouvoit prendre un plus desesperé que celui d'assiéger Paris : ce fut pourtant à celui-là qu'il se determina, peut-être autant par cette inclination dominante qu'il avoit pour les entreprises d'eclat, que pour réduire les Parisiens & les amener la corde au cou aux pieds de la Régence. Comme ce grand évenement n'arriva qu'à l'entrée de l'année 1649. nous achéverons, avant que d'en donner la relation, de voir ce qui se passa celle-ci, que je n'ai pas voulu confondre avec le récit des troubles qui l'ont occupée, & que j'ai trouvé à propos de raporter de suite & sans interruption.

L'extrémité où il se porte de faire le Siege de Paris.

Quelqu'occupée que fût la France de ses

ses divisions, elle n'étoit pas indifférente à celles de la Grande Bretagne, dont l'infortuné Monarque avoit une Alliance trop proche avec le sien, pour être insensible à ses maux. Il est vrai qu'elle n'y donna guére autre chose qu'une stérile compassion, & que les secours qu'elle lui fournit furent bien médiocres : mais ses propres Ennemis au dedans & au dehors l'avoient épuisée, ou la politique du Cardinal ne jugea pas à propos d'en faire davantage, de peur de s'attirer la haine d'une Nation vindicative, & dont le Roiaume avoit souvent senti la fureur. Un tems de Minorité ne sembloit pas propre à ce Ministre, pour exciter une Guerre avec un si dangereux Voisin. Je n'entrerai point plus avant dans ces réflexions, & je me contenterai de raporter en Historien ce qui se passa cette année entre le Roi, le Parlement & l'Armée. Je n'en donnerai même qu'un abregé *a*, & autant que le demande la liaison que peut avoir l'Histoire de France avec celle d'Angleterre.

1648. Suite des affaires d'Angleterre.

Traité du Roi avec les Ecossois.

Nous avons laissé le Roi prisonnier à Carisbrok, l'un des Châteaux de l'Ile de Wight *b*, où il signa, mais trop tard & inutilement, le 26. de Decembre 1647. un Traité avec les Ecossois pour le mettre en liberté. Tous ceux qu'il signa dans la suite avec le Parlement d'Angleterre, ne lui furent pas plus utiles.

L'Ar-

a *Voiez l'Histoire des Guerres Civiles d'Angleterre par Mylord Clarendon : l'Histoire des Révolutions par le Pere d'Orléans : Nani : les Lettres MSS. de Wicquefort.*

b *Voyez ci-dessus page 266.*

1648. L'Armée avoit pris toute l'autorité, dont celle du Parlement n'etoit plus que précaire & dépendante : & Cromwel, plus redoutable que l'Armée & le Parlement, empêchoit l'effet des Conferences qui tendoient à la délivrance du Roi. Il ruinoit de même tout ce qui se présentoit sur Mer & sur Terre pour sa défense & pour sa liberté, & soit qu'on l'attribuë à sa valeur, à son génie, à son étoile, ou à tous les trois ensemble, rien ne lui pouvoit résister. Rien aussi ne put sauver le Roi.

Valeur & bonheur de Cromwel.

Ses Victoires.

Toutes les Places qui tenoient pour lui se rendirent, & toutes ses Troupes furent défaites. La Ville de Pembrock, après un assez long Siege, fut contrainte de se rendre à Cromwel le 11. de Juillet: le Duc de Boukingham, les Comtes de Holland & de Peterboroug furent battus, & l'Historien Anglois *a* atttibue leur défaite au manque de secours que la France leur avoit fait esperer, & qu'elle ne leur envoia pas.

Gain de la Bataille de Preston.

La Bataille de Preston, dans la Province de Lancastre, qui se donna le 15. d'Août fut une des plus sanglantes de cette année, & un des plus hardis & des plus heureux exploits de Cromwel, qui avec sept mille hommes en défit vingt-cinq mille que commandoit le Duc d'Hamilton.

Prise de Colchester

Cette Victoire facilita à Fairfax la prise de Colchester qui se rendit le 27. d'Août : & le Prince de Galles, qui se presenta trois jours après avec sa Flotte à l'embouchure de la Tamise, ne put réparer ces pertes.

a *Mylord Clarendon.*

Il étoit parti de Paris au commencement de Juillet pour s'embarquer à Calais & paſſer en Hollande. Il y trouva les Vaiſſeaux qui etoient venus des Dunes pour le recevoir, & pour combattre ſous ſes ordres. Il ne perdit point de tems ; & leur aiant fait lever l'ancre, il vint mouiller à la Rade d'Yarmouth. La Ville refuſa de lui ouvrir ſes Portes, de ſorte qu'il fut contraint d'aller aux Dunes. Il en partit pour aller chercher l'Armée du Parlement & la combattre, & dans cette réſolution il jetta l'ancre vis à vis d'elle le 30. d'Août à l'embouchure de la Tamiſe. Une tempête empêcha les deux Flottes d'en venir aux mains, & obligea le Prince de Galles à reprendre la route de Hollande. 1648. Le Prince de Galles paſſe en Angleterre, & eſt contraint de revenir ſans avoir pu rien faire.

En moins d'un mois, toute l'Ecoſſe fut réduite ſous l'obéïſſance du Parlement par les Armes victorieuſe de l'heureux Cromwel, ou par l'aſcendant de ſa fortune, à qui les Villes ouvroient les Portes, & où les Peuples le voioient entrer en Libérateur, plutôt qu'en Conquérant. Toute l'Ecoſſe foumiſe au Parlement.

Pendant qu'il triomphoit, le Parlement d'Angleterre traitoit de la Paix dans l'Ile de Wight avec le Roi : mais les Conferences furent rompuës par le ſoulévement de l'Armée qui s'étoit renduë la maitreſſe, & qui craignant que le Parlement ne mît le Roi en liberté, le fit tranſporter le dernier de Novembre au Château de Hurſt, ſitué ſur une pointe de la Côte de Southampton qui s'avance dans la Mer, & où l'air eſt ſi mauvais, qu'il en faut chan- L'Armée fait tranſporter le Roi à Hurſt.

1648. en faut changer la Garnison tous les trois mois, si on ne veut pas qu'elle périsse.

Elle se rend maitresse du Parlement

La séditieuse Armée n'en demeura pas là. Peu de jours après elle investit le Palais de Westminster où s'assembloit le Parlement, chassa la Milice de la Ville qui y étoit en garde, se saisit des Portes, entra dans la grand' Sale, & emmena quarante Membres de la Chambre-Basse qui lui étoient suspects, les renvoia dans leurs Provinces, & leur défendit de paroitre de dix ans à Londres. Le lendemain elle interdit l'entrée du Palais à cent soixante autres, & le Parlement ne se trouva plus composé que de trois ou quatre Seigneurs dans la Chambre-Haute, & de quarante ou cinquante Députez dans la Basse.

Demande qu'on fasse le procès au Roi.

Ce fut à cet indigne reste d'un Parlement Factieux, qui avoit voulu dépouiller son Roi de son autorité, & qu'une Armée scélérate vint dépouiller de la sienne, que ces Mutins presentérent le 19. de Décembre leur insolente Requête pour demander, *Que le grand & Capital Ennemi de la Patrie fut mis en justice, & qu'on se hâtât de lui faire son procès.* Alors le Roi fût amené du Château de Hurst à Windsor. On essaia par deux fois de le sauver sur la route, mais toujours malheureux il ne put profiter des bonnes intentions de ceux qui l'avoient entrepris, & quelque bien prises que fussent leurs mesures, elles ne purent réüssir. Tant il est vrai qu'on ne peut éviter sa destinée! Nous verrons l'année prochaine la tragique catastrophe qui ter-

termina sa vie & ses malheurs : par le plus terrible attentat qui ait jamais été commis. 1648.

Je croi que je puis passer de la Guerre de la Grande-Bretagne à celle de Candie, & des troubles de Londres à ceux de Constantinople. Suite des affaires de Candie.

Le Comte Achilles de Romorantin *a* avoit amené de France en Candie deux mille Soldats, tous gens choisis, avec lesquels il se signala cette année par un grand nombre de beaux exploits.

Le Chevalier de Gremonville n'eut pas moins de part aux grandes actions qui se firent. Il étoit frere de l'Ambassadeur de France à Venise, à la recommandation duquel la République l'avoit pris à son service. Il s'y distingua par sa valeur & par son habileté, qui lui méritérent le titre de Lieutenant-Général *b* : mais il lui en coute la vie qu'il perdit glorieusement quelques années après *c* pour la défense de Candie. Exploits du Chevalier de Gremonville.

Cussein en continuoit le Siége depuis l'année 1646. que le Sultan Ibrahim l'y avoit envoié en lui donnant le Commandement des Troupes. Il ne pouvoit choisir un Géneral d'un plus grand cœur, & d'une plus grande expérience, dont il avoit donné des preuves sous le Regne d'Amurat, pendant le fameux Siége de Babylone. Il n'en donna pas de moins éclatantes à celui de Candie, où il acquit une réputation qui lui fut funeste par la jalousie qu'en conçut le Grand Vi- Valeur & habileté de Cussein.

a *Fils du Cardinal de Lorraine.*
b *En 1661.* c *En 1667.*

1648. Visir *a*. Cussein au reste avec la fierté d'un Turc ne laissoit pas d'avoir de la politesse, comme il parut cette année par une action trop belle pour la supprimer. Il étoit tombé dangereusement malade, & n'aiant pas assez bonne opinion de ses propres Medecins pour croire qu'ils le pussent guérir, il eut recours au Capitaine Général Mocénigo pour le prier de lui envoier le sien. C'étoit un Juif nommé *Circoletto* fort estimé dans sa profession, & qui eut assez de capacité ou assez de bonheur pour rétablir la santé de Cussein, qui n'en fut pas ingrat. On admira dans cette action la conduite des deux Généraux, ennemis par la diversité de leur Religion, & par les differens Partis où ils étoient attachez, & qui cependant se témoignerent réciproquement une confiance & une bonne foi, dont il y a peu d'exemples entre des personnes si contraires l'un à l'autre, & à qui la défiance & la haine sembloient être si naturelles. C'est ainsi qu'en usent les grandes Ames, d'un côté trop au dessus des soupçons pour rien craindre d'un généreux Ennemi qui soit indigne de lui, & de l'autre côté celui-ci trop au dessus d'une lâche haine pour rien commettre contre la bonne foi, & contre l'honneur de la confiance qu'on prend en sa vertu.

Sa politesse.

Bonne foi ou confiance réciproque de ce Général Turc & du Général Vénitien.

Je ne raporterai point tous les beaux faits d'Armes qui se firent cette année, tels de la part des Turcs qu'ils contraignirent les Assiégez d'abandonner les dehors de la Ville, & tels de la part des Vé-

a En 1658.

Vénitiens, qu'ils forcérent à leur tour les Turcs, après divers Assauts, d'abandonner le Fossé & les Fortifications dont ils s'étoient rendus maîtres. Ce fut par où finit la Campagne, & tout fier qu'étoit Cussein il se crut obligé de sauver les débris de son Armée, réduite à dix mille hommes de trente mille dont elle étoit premiérement composée, & de se retirer dans son ancien Camp. 1648.

Les troubles de Constantinople, qui ne finirent que par la mort tragique du Sultan Ibrahim qui fut étranglé le 17. d'Août de cette année, n'empêchérent pas la continuation du Siege, & le Général Turc ne rabattit rien de la vigueur de ses Attaques.

Troubles de Constantinople

L'Empire Ottoman n'avoit point eu depuis long-tems de Sultan, dont les vices fussent si compliquez, si excessifs & en si grand nombre *a*. La cruauté, l'incontinence, l'avarice, la prodigalité, tous ces défauts le possedoient au souverain degré. Il y joignoit encore la haine du mérite, & une inconstance qui le faisoit incessamment passer d'une extrémité à l'autre : desorte que personne n'étoit assuré de sa fortune ni de sa vie sous un tel Tyran. C'est ce qui fit prendre la résolution à trois Cefs des Janissaires de s'en défaire comme d'un monstre qui faisoit l'horreur & la honte de l'Empire. Une de ses extravagances leur en fournit l'occasion. Il s'avisa de faire meubler les apartemens du Serrail de Martre Zibeline ; & comme il en falloit une prodi-

Vices du Sultan Ibrahim sont causes de sa perte.

Entreprend de faire meubler le Serrail de Martre Zibeline.

a *Voiez Nani. Ricaut.*

1648. digieuse quantité & pour plus de quatre millions, il obligeoit les Principaux de sa Cour à lui fournir l'argent nécessaire pour cette folle dépense. Cette action fit une infinité de Mécontens, à la tête desquels étoient les trois Chefs dont j'ai parlé, qui mirent dans leur Parti tout le Corps des Janissaires aussi bien que celui des Spahis *a*, les Juges de la Loi, le Moufti qui en est le Chef, & la Sultane mere d'Ibrahim. Ce furieux en aiant eu la nouvelle, remplissoit tout le Serrail de ses cris, tantôt menaçant, & tantôt supliant : mais il fut renfermé dans un apartement, où il passa toute la nuit, & le lendemain matin étranglé par les Bourreaux dont se servent les Turcs pour ces tragiques exécutions. Ce ne fut pas sans disputer sa vie : mais comme il n'avoit que les pieds & les poings pour se défendre, il fut bientôt terrassé, & les impitoiables muets, lui mettant la corde au cou, achevérent sans peine leur fatal ministere. C'est ainsi qu'Ibrahim âgé de trente-cinq ans finit malheureusement un Regne cruel, & une vie infame. Le fils, qui n'avoit que sept ans, fut aussitôt proclamé Sultan sous le nom de Mahomet IV. & on lui donna pour le gouverner la Sultane sa mere, à qui on joignit la Sultane son Aieule, femme habile & qui avoit vieilli dans toutes les intrigues du Serrail. En un moment tout fut calme, & on ne s'aperçut pas à Constantinople qu'il y eût eu le moindre changement. On s'en aperçut encore moins

Tout se révolte.

Il est étranglé.

Son fils lui succede sous le nom de Mahomet IV.

a Les gens de Cheval.

moins au dehors, les Turcs aiant cette sage politique de cacher leurs séditions aux Etrangers, & de les finir encore plus promptement qu'ils ne les commencent : en cela meilleurs Politiques que les Chrétiens, qui font durer les leurs le plus long-tems qu'il leur est possible. 1648.

Politique des Turcs dans leurs séditions qui n'ont point de suite.

Revenons aux affaires de France, dont je n'ai plus à raporter, pour finir cette année, que quelques particularitez qui n'ont pu trouver place dans la narration des autres événemens plus importans, de peur d'en troubler l'ordre & la liaison.

Accommodemēt du Duc de Lorraine ménagé par un Minime, mais en vain.

Un Religieux Minime, Sujet du Duc de Lorraine, en négocia l'accommodement avec la France *a*, & y fit pour cela plusieurs voiages: mais il n'en put venir à bout. On ne se fioit point à la parole de ce Prince avare & sans foi, qui recevoit volontiers de l'argent de tous les Partis, & qui étoit venu lui-même plusieurs fois à Paris pour traiter avec la Cour, ou pour la tromper, sans avoir pu rien conclure. On le connoissoit non seulement pour un Prince inconstant, mais encore qui se soucioit le moins de l'observation des Traitez : accoutumé de vendre bien cher ses Troupes, de jouer également les deux Cours de France & d'Espagne, d'en exiger de l'argent, & de leur manquer au besoin. Dans les troubles de la premiere il donna des marques certaines de ses mauvaises intentions ou du moins d'une fidélité bien suspecte. On n'avoit donc garde de se laisser per-

a *Voiez les Lettres de Wicquefort. Nani &c.*

1648. suader par le Député d'un tel Prince, un véritable Protée qu'il falloit lier d'une maniére à ne pouvoir échaper, si on vouloit en avoir raison. C'est ce que la Régence fit connoître au Minime dans la derniere Conférence qu'on eut avec lui. On s'étoit saisi de la Lorraine, & le Duc d'Orléans, beau-frere du Prince Lorrain, opina dans le Conseil qu'il la falloit restituer: mais le Prince de Condé s'y oposant, dit que cette restitution ne se devoit point faire pendant la Minorité du Roi, ou qu'au moins on ne devoit traiter avec lui qu'aux conditions qu'on lui avoit proposées, dont une étoit la démolition des Fortifications de Nanci. Il offroit lui-même de quitter à la France le Barrois, avec les Villes de Stenay, Jamets, Dun & Clermont, tout ce qui relevoit de la Couronne, & ce que ses Prédecesseurs avoient occupé dans les trois Evêchez de Mets, Toul & Verdun: ces offres ne furent point acceptées, à moins qu'il ne s'obligeât encore à démolir les Fortifications de sa Capitale, & on ajoûta, que la France les feroit démolir elle-même, comme elle avoit fait la Forteresse de la Mothe, s'il tardoit à la satisfaire sur cet Article. Ainsi l'accommodement fût rompu, & ne se fit que plusieurs années après, lors de la Paix des Pyrenées *a*, où il n'obtint pas de meilleures conditions.

Variations continuelles de ce Duc.

Les offres qu'il fait à la France rejettées.

On veut qu'il démolisse Nanci.

J'ai parlé en plus d'un endroit des impietez du Chevalier de Roquelaure, & du procès que la Reine voulut qu'on lui fit

a. En 1659.

fit pour l'en punir *a*. Le Parlement de Toulouſe y avoit travaillé en 1646. mais il s'etoit ſauvé de la priſon, dont il avoit corrompu le Géolier, ainſi que je l'ai dit en ſon ordre. Aiant été repris il fut envoié à la Conciergerie du Palais. Il y avoit deux ans qu'il y étoit priſonnier, & il couroit riſque de n'en ſortir que pour aller ſur l'échaffaut : ſes amis entreprirent de l'en tirer, & aiant forcé les portes de la priſon, ils lui donnérent le moien de s'évader, & de ſe dérober pour la ſeconde fois à la Juſtice. 1648.

Evaſion du Chevalier de Roquelaure.

La priſon du Maréchal de la Mothe Houdancourt étoit d'une nature bien differente *b*, & ſa diſgrace n'avoit rien de honteux. Tout ſon crime étoit de n'avoir pas été heureux l'année 1644. en Catalogne. Ses envieux ou ſes ennemis, de quelque nature qu'ils fuſſent, l'accuſérent de n'avoir pas fait ſon devoir, parce qu'il n'avoit pu ſecourir Lérida, ni prendre Tarragone, & le Cardinal qui ne l'aimoit pas le fit rapeller de la Viceroiauté, pour l'envoier priſonnier au Château de Pierre-Encife, & lui faire faire ſon procès par le Parlement de Grenoble *a*. Il le récuſa. Ses cauſes de récuſation étoient, que comme Viceroi de Catalogne, dont la qualité ne lui avoit pas été ôtée, quoiqu'il eût été rapellé, il n'y avoit que le Roi qui pût connoître de ſa cauſe : & que quand on n'eût eu égard qu'à ſa qualité

Juges donnez au Maréchal de la Mothe, & par lui récuſez.

a Voiez ci-deſſus page 175.
b Voiez ci-deſſus pag. 84. & 85.
c Voiez la Lettre de Wicquefort du 28. Juin 1647.

1648. de Maréchal de France, qui le faisoit Officier de la Couronne, il n'y avoit que le Parlement de Paris qui pût être son Juge. Cependant l'exemple du Maréchal de Montmorenci, Duc & Pair qui plus est, & celui du Maréchal de Marillac condamnez par des Commissaires, étoient un fâcheux préjugé contre lui : mais il répondoit, comme avoit fait quelqu'un *a* en parlant de ceux qu'avoit nommez Louis XI. pour faire le procès à Jaques d'Armagnac, Duc de Nemours, qui fut condamné & décapité, *que ce n'étoient pas des Juges, mais des Commissaires.* On n'eût pas eu d'égard à une telle réponse s'il se fût trouvé coupable. Son innocence le sauva. Elle fut néanmoins quelque tems douteuse, & on dit qu'un Evêque Catalan, étant venu à Paris, offrit de vérifier qu'il y avoit eu plus de malice que de malheur dans les fautes qu'il avoit commises en la perte de Lérida, & à la levée du Siége de Tarragone. Mais l'échec qu'avoit reçu le Comte de Harcourt en 1647. devant Lérida qu'il n'avoit pu prendre, servit de justification au Maréchal de la Mothe qui ne l'avoit pu secourir : & le Prince de Condé passant au mois d'Avril 1647. par Lion, l'envoia complimenter par son Ecuier, & l'assurer de sa liberté prochaine. Le Cardinal la lui annonça lui-même par la lettre qu'il lui écrivit sur la fin de Septembre 1648. où il lui donne la qualité de Duc de Cardone, l'assure de son amitié, & qu'il

Plus malheureux que coupable.

Reconnu innocent & mis en liberté.

a

a Voiez Mezerai.



a été desabusé des mauvaises impressions qu'on lui avoit données de sa conduite. Il reçut les mêmes caresses du Roi & de la Régente, qu'il vint saluer & remercier de la justice qu'ils lui avoient renduë en le mettant en liberté. Il ne demeura pourtant pas long-tems à Paris, & se retira sur ses terres, jusqu'à la Guerre Civile qu'il servit l'an 1649. dans l'Armée du Parlement avec les Ducs d'Elbœuf & de Bouillon ennemis du Cardinal, & tous trois Lieutenans-Généraux sous le Prince de Conti, Général & Commandant en Chef. Mais ce fut en 1652. qu'il recouvra toute sa gloire & toute son innocence, la Cour l'aiant choisi une seconde fois pour commander en Catalogne. 1648.

La conduite qu'il tient dans la suite.

Nous avons vu le mépris que le Prince de Condé avoit fait en 1646. du Duc d'Epernon *a*, & avec quelle fierté il avoit traité de ridicule, le titre d'Altesse qu'il affectoit. Il ne laissa pas de l'exiger cette année *b* des Evêques de Guienne dont il étoit Gouverneur, & de leur faire dire qu'il vouloit que dans leurs Sermons ils lui adressassent la parole en le qualifiant ainsi : mais ils refusérent de lui obéir. Cet orgueil étoit héréditaire dans la famille : & le pere de celui-ci avoit porté le sien à une telle hauteur sous Henri IV. & sous Louis XIII. que le premier avoit eu besoin de toute sa fermeté & de toute sa politique pour le tenir

Le Duc d'Epernon veut être traité d'Altesse.

a *Voiez ci-dessus pag. 167.*
b *Voiez la Lettre de Wicquefort du 21. de Février 1648.*

1648. tenir dans la dépendance, & l'autre de toute celle du Cardinal de Richelieu pour l'y accoutumer.

La Duchesse d'Aiguillon possede la Charge de Général des Galéres.

C'étoit quelque chose de plus étrange encore de voir la Duchesse d'Aiguillon, auparavant connuë sous le nom de *Combalet* dont elle étoit veuve, niece du Cardinal de Richelieu, posseder la Charge de Général des Galeres, & le Gouvernement du Havre, une des Clefs du Roiaume. Il est vrai que c'étoit sous le nom du Duc de Richelieu *a* son neveu & son pupille: mais suppose l'hérédité de tels emplois, est-ce par les mains d'une femme qu'ils doivent être exercez? Elle s'y maintint pourtant, & tous les moiens qu'emploia la Regence pour en obtenir sa démission furent inutiles.

Le Duc de la Trimouille reconnu pour Prince Etranger.

La Maison de la Trimouille tient un rang trop distingué dans le Roiaume, pour ne pas faire mention de l'honneur qu'elle reçut cette année *b*. Le Prince de Condé avoit épousé en 1585. Charlotte Catherine de la Trimouille, dont le frere Claude fut fait Pair de France par Henri IV. l'an 1599. étant déja Duc, & allant de pair avec les Premiers du Roiaume: cette Maison aiant eu l'honneur d'être plusieurs fois alliée à l'auguste Maison de France, & pouvant donner des marques de sa grandeur au dessus de six cents ans *c*. La Roiauté y étoit même entrée, & celui dont je parle prétendoit être descendu des anciens Rois

a *Pont-Courlai.*
b *Voiez la Lettre de Wicquefort du 16. Octobre 1648.*
c *Voiez Ste. Marthe.*

Rois de Naples *a*. Aussi le Prince de Talmont son fils avoit pris cette année, après la mort du Duc de la Trimouille son pere, la qualité de Prince de Tarente. & de Calabre, comme Heritier présomptif du Roiaume de Naples, avec la permission de la Reine qui autorisoit ainsi les droits de cette Maison sur cette Couronne-là. Il en reçut les complimens de la Cour de France, & y tint le rang de Prince Etranger. 1648.

Son droit au Roiaume de Naples.

Ce que j'ai dit l'année précédente *b*, au sujet de la fameuse dispute touchant *la Grace* entre les Jansenistes & les Jésuites, m'oblige de raporter ce qui se passa celle ci au sujet du Pere Desmarez, Prêtre de l'Oratoire, grand Zélateur de la Doctrine des premiers, & par cette raison mortellement haï des autres *c*. Comme il étoit un Prédicateur du premier ordre, le bruit de ses Prédications ne lui avoit pas fait moins d'envieux que d'admirateurs. Les Jésuites profitant de la malignité des premiers, & se joignant secretement à eux, les poussérent à le décrier à la Cour. Ces mal-intentionnez en gagnérent les Principaux, & en obtinrent un ordre du Chancelier qui lui interdisoit la Chaire avec commandement de se retirer. Il obéït, & se retira à Saint Cloud dans la Maison de l'Archevêque de Paris, qui se plaignit d'un traitement si dur & si extraor-

Le Pere Desmares éloigné de la Cour, & interdit de la Chaire.

a *Du Chef d'Anne De Laval sa bis-aieulle, petite fille de Charlotte d'Arragon.*

b *Voiez ci-dessus pag. 277. & suiv.*

c *Voiez la Lettre de Wicquefort du 14. Février 1648.*

1648. traordinaire fait à un Ecclésiastique d'un si grand mérite : mais lui & les autres Prélats reclamérent inutilement contre l'interdiction. On alla même encore plus loin, & par l'entremise de la Marquise de Senecey, premiére Dame d'Honneur de la Reine, les Jésuites obtinrent qu'il sortiroit de Paris *a*.

Les Jésuites obtiennent qu'il sortiroit de Paris.

La haine que le Peuple portoit au Cardinal, ne servoit qu'à le rendre plus cher à la Reine, qui le croiant persecuté pour l'amour d'elle, & parce qu'il soutenoit l'autorité roiale, se sentoit obligée à lui donner de plus grandes marques de sa faveur. Celles qu'il en reçut cette année donnérent une grande élévation à sa famille. Il avoit fait venir ses niéces à Paris : mais il se contentoit de leur donner une éducation convenable au rang qu'il tenoit *b* de premier Ministre de la Regence, & c'etoit leur faire assez d'honneur. La Reine cependant voulut leur en faire encore davantage, en les faisant loger au Palais Roial & dans l'apartement de la Marquise de Senecey qui avoit été Gouvernante du Roi, & à qui elle en recommanda le soin : les elevant ainsi à la dignité du Sang Roial, ou abaissant la Majesté Roiale par une semblable conformité d'éducation. La Marquise de Senecey piquée de ce second emploi, qui obscurcissoit l'eclat du premier, representa à la Reine qu'après avoir eu l'honneur de gouverner le Roi, elle n'eût pas cru devenir Gouvernante des

Les niéces du Cardinal à Paris.

Leur éducation confiée à la Marquise de Senecey.

a Fut retabli sur la fin de 1649.

b [illegible] de Wicquefort du 13 Mars 1648.



des niéces du Cardinal. Elle obéït pourtant, & reçut les jeunes Eleves ; mais elle refusa la Pension que le Cardinal lui fit offrir. 1648.

Dans le tems que la Reine donnoit au Cardinal de si illustres marques de sa bienveillance, *Mademoiselle* lui en donnoit de furieuses de sa haine & de son ressentiment, irritée de l'obstacle qu'il aportoit à son mariage, & faisant disparoître, à ce qu'elle croioit, tous les Partis qui l'avoient recherchée. Un de ceux qui fit le plus de bruit fut l'Archiduc, avec qui on l'accusa de traiter secretement.

Négociation du mariage de *Mademoiselle* avec l'Archiduc.

Le Baron de Sangeon fut l'entremetteur de cette intrigue a lorsqu'il étoit en Garnison à Furnes, dans le tems que l'Archiduc avoit le Gouvernement des Païs-Bas, & la premiere proposition s'en fit à table entre Sangeon & le Bourgmestre de Furnes, qui se chargérent tous deux du succès de cette affaire, le premier auprès de *Mademoiselle*, & l'autre auprès de l'Archiduc. On dit que le projet en fut poussé si loin, que *Mademoiselle* avoit consenti à son enlevement. Sangeon fut arrêté, & le projet échoua : *Mademoiselle* ne voulut jamais l'avouer, & le traita de calomnie. Cependant elle en fut reprise publiquement dans le Conseil, par la Reine & par le Duc d'Orleans son pere, en la presence du Cardinal. Elle ne demeura pas muette, & irritée des reproches que lui faisoit le Duc son pere, elle lui en fit à son tour du

a *Voiez Nani, & les Lettres de Wicquefort.*

1648. du peu de fermeté qu'il témoignoit, se laissant gouverner par l'Abbé de la Riviére, dont il étoit le jouet. Sangeon étoit aussi accusé d'avoir concerté avec *Mademoiselle* la mort de cet Abbé, qui étoit encore alors dans le parti du Cardinal, & dont ils aprêhendoient la toute-puissance sur l'esprit de son Altesse Roiale. C'est là-dessus que *Mademoiselle* reprochoit au Duc son pere sa honteuse complaisance pour cet indigne Favori Elle s'adressa ensuite au Cardinal, & plus couroucée encore contre lui & le ménageant moins, elle l'accusa d'être l'auteur des troubles de sa famille, aussi bien que de ceux du Roiaume, & protesta de joindre son ressentiment à la Haine-Publique de toute la France. Elle lui tint parole.

Emportement de *Mademoiselle*, contre l'Abbé de la Riviére & contre le Cardinal.

Mais pour en revenir au mariage de l'Archiduc, on n'a pu en savoir la verité, & on en est demeuré aux conjectures & aux soupçons. *Mademoiselle* nia l'accusation, & Sangeon protesta qu'il n'y avoit eu rien de résolu avec l'Archiduc, bien loin qu'on fût convenu d'un enlevement. Aussi vit-on toute la Cour prendre la défense de *Mademoiselle*, & la Reine se réconcilier avec elle, sans qu'elle fût obligée de lui demander pardon, comme le vouloit le Duc d'Orleans son pere, & sans qu'elle voulût se servir de l'entremise de l'Abbé de la Riviére, dont elle rejetta fiérement les offres qu'il lui en fit.

Mademoiselle justifiée de la Négociation.

La Reine d'Angleterre qui étoit à St. Germain, prit hautement le parti de cette

La Reine d'Angleterre pro-

cette Princesse, & lui offrit, en la personne du Prince de Galles son fils, un Chevalier qui sauroit bien défendre son innocence. Elle lui insinua en même tems qu'il prendroit volontiers la place qu'on donnoit à l'Archiduc, & qu'elle l'entretiendroit dans les sentimens d'être un jour son époux. C'étoit pourtant, à ce qu'on dit *a*, une feinte de cette Reine, qui croioit que le rétablissement de son fils avoit besoin d'une autre Alliance. Mylord Clarendon en parle autrement *b*, & dit que la Reine souhaitoit ce mariage; mais qu'à cause de la Religion, lui & le Comte d'Ormond y étoient contraires. On n'a donc pas tort de mettre le Prince Anglois, sur la liste des Amans de la Princesse d'Orléans. 1648. pose le Prince de Galles. C'étoit une feinte.

On y en joignit bien d'autres, & la Reine Régente lui dit elle-même dans le tems de leur démêlé, qu'on avoit plus de soin d'elle, qu'elle ne croioit; c'est ainsi qu'on la fait parler, puisque lors qu'elle l'accusoit de traverser son mariage, elle songeoit à lui faire épouser le Duc de Savoie ou le Duc de Mantouë. La fiére Princesse ne lui en fit aucun remerciement, & ne témoigna que du mépris & de l'indifference pour de tels Partis.

Elle n'en vouloit qu'aux Couronnes: comme elle l'avoit déja témoigné, lors que la Duchesse d'Orleans sa belle-mere étant accouchée d'une fille, & la Reine lui aiant dit, pour la consoler de ce que *Mademoiselle* ne veut que des Têtes Couronnées.

 ce

a *Voiez ci-dessus pag. 130.*
b *Dans son Histoire des Guerres Civiles, Tome V.*

1648. ce n'étoit pas d'un garçon, que cette fille seroit un jour Reine de France, *Je suis son ainée*, avoit repris *Mademoiselle*, *& je ne prétends pas lui céder le Roi.* Sa fierté ne se soutint pas toujours, & nous la verrons dans la suite faire un choix bien au dessous des Têtes Couronnées.

Je finirai l'année par les troubles qui divisérent la Cour, où ils firent deux Partis oposez: l'un qui avoit pour Chef le Duc d'Orléans, & l'autre qui étoit celui de la Reine & du Cardinal, apuiez du Prince de Condé. J'ai déja parlé de cette desunion, & même de la réünion des deux Partis *a*: mais je n'en ai pas décrit les circonstances qui méritent d'être raportées.

On ne peut voir un feu de haine & de Parti s'allumer sitôt, causer de plus grandes alarmes, & s'éteindre si promptement sans avoir fait de mal. En huit jours tout se souleva & tout fut apaisé *b*.

Intrigues de l'Abbé de la Riviére.

L'Abbé de la Riviére, qui excita la querelle, aida aussi à la terminer. Il crut que la prétention du Prince de Conti au Cardinalat, étoit un jeu de la Régence pour l'en exclure: il le fit croire au Duc d'Orléans, & l'anima à se venger du mépris qu'on faisoit de lui, en éludant la parole qu'on lui avoit donnée pour la promotion de son Favori. Le trop crédule & trop foible Duc se met aux champs, rompt avec la Régence, & fait une ligue pour établir un nouveau Gouvernement.

La

a *Voiez ci-dessus pag. 361. & suiv.*
b *Voiez les Lettres de Wicquefort du 13. & du 20. Novembre 1648.*

La Cour s'en alarme & lui envoie fois fur fois des Députez, il les rabrouë & leur tourne le dos. Son projet eſt le plus beau du monde, il ne parle que de la Paix qu'il va donner par tout, & de la félicité dont elle ſera ſuivie : Qu'il ne ſe ſoucioit point de perdre le Cardinal, pourvu qu'il pût ſauver l'Etat : Qu'il falloit faire la Paix avec l'Eſpagne, s'accommoder avec le Duc de Lorraine, rapeller les Exilez, & mettre dans les Charges pluſieurs perſonnes qui les rempliroient plus dignement que quelques-uns de ceux qui en étoient pourvus.

1648. Il brouille le Duc d'Orleans avec la Cour.

Toute la Maiſon de Guiſe & de Lorraine, d'Epernon, de Vendôme, de Nemours & une foule de jeunes Seigneurs ſe rangent autour de lui, rem pliſſent ſa maiſon, & l'eſcortent par tout. On craint que toute la Nobleſſe du Roiaume ne ſe déclare pour celui qui en eſt le Lieutenant-Général, & que l'éclat de cette grande Charge ne l'emporte ſur celui que donne au Prince de Condé la réputation de ſes Armes. Ce dernier cependant tient bon, & mépriſant ce grand bruit de la Cabale raſſure la Régence. Le Duc d'Orléans ne vient à la Cour que pour inſulter le Cardinal qu'il daigne à peine regarder, & ne parle qu'à la Reine. Deux jours après tout change, & tout ſe réconcilie. C'étoit l'effet des menaces qu'on avoit faites à l'Abbé de la Rivière *a*, qu'il ſe trouveroit mal de ces brouilleries ſi elles continuoient, ainſi que je l'ai déja dit. Il le craint,

Tous les Partiſans du Duc d'Orleans ſe rangent autour de lui.

Il ſe réconcilie avec la Cour.

a *Voiez ci-deſſus pag. 362.*

1648. craint, & va trouver le Cardinal pour l'assurer de son service & du soin qu'il prendroit de remettre l'esprit du Duc d'Orléans son Maître. Il fait les mêmes protestations à la Reine, & qu'il aimeroit mieux mourir mille fois, que de voir une Guerre Civile allumée à son sujet. Il n'y avoit cependant que deux jours qu'on avoit cru que les deux Partis en viendroient aux mains : le Duc d'Orléans paroissant d'un côté accompagné de ses Gardes & de sa suite, & le Prince de Condé de l'autre avec une semblable escorte, se menaçant réciproquement, & tout le Palais Roial dans l'apréhension qu'on n'enlevât le Roi. On en fut quitte pour la peur : & lorsque la Reine l'espéroit le moins, elle vit venir le Duc d'Orléans au Conseil avec un esprit tranquille, lui parler fort affectueusement, & venir encore le jour suivant dans sa chambre l'assurer de son attachement à son service & à celui du Roi. Il reçut aussi le même jour le Cardinal qui le vint voir introduit par l'Abbé de la Riviére, le traita fort civilement, & il ne parut aucune aigreur de part ni d'autre. Voilà de quelle maniére toute la dissension de la Maison Roiale fut apaisée : & voilà en même tems un exemple remarquable du funeste pouvoir des Favoris.



TABLE

TABLE DES MATIERES,

contenuës dans le I. Tome de

L'HISTOIRE DE FRANCE

sous le Règne de

LOUIS XIV.

A.

B.

Les

C.

Cinq-

D.

E.

Ex-

F.

H.

H.

I.

Mon-

O.

Il

Pons:

S.

Schomb

[redacted]

T.

V.

Vé-

W.

FIN DE LA TABLE.

